

LES  
**DÉFIS**  
DU  
**CAUE**  
14

#1  
**APPEL  
À IDÉES**

# JE RÉINVENTE MA MAISON

— VERS UNE ÉVOLUTION  
DES TYPOLOGIES TRADITIONNELLES  
DU CALVADOS



LES  
**DÉFIS**  
DU  
**CAUE**  
14

**#1**  
—  
**A P P E L**  
À **I D É E S**  
—



**E**t si 2018 était l'année du déclic ?

L'année où vous réinventez la maison de vos rêves, où vous créez une maison contemporaine, respectant les codes de l'architecture locale du Calvados et l'intégration paysagère !

C'est le but de cet appel à idées, qui porte sur la proposition de concepts innovants pour créer, au quotidien, de véritables espaces de vie fonctionnels et novateurs.

Un seul objectif : démontrer qu'il est possible de proposer des architectures modernes à partir de codes traditionnels permettant de lutter contre la banalisation de la maison individuelle.

Inscrit dans le label « Les Défis du CAUE », l'appel à idées « Je réinvente ma maison, vers une évolution des typologies traditionnelles du Calvados » a questionné les professionnels, les étudiants, les jeunes diplômés en architecture à qui il a été demandé de proposer des solutions concrètes tout en respectant le contexte paysager.

Pour ancrer cet appel à idées dans la réalité, 3 sites ont été soumis aux candidats :

- Le Pays d'Auge avec la commune de Vieux-Pont-en-Auge
- Le Bessin avec la commune de Longues-sur-Mer
- Le Bocage avec la commune de Souleuvre-en-Bocage

À travers cette publication, nous vous laissons découvrir 3 histoires passionnantes, montrant l'évolution d'une famille au fil des ans, avec leur complexité et leur singularité.

La pertinence et la qualité des réponses apportées par les candidats, lors de cet appel à idées, ont permis d'enclencher des réflexions et de démontrer que d'autres voies sont possibles pour le développement de nos communes.

Il n'appartient qu'à vous d'en appliquer les principes à l'avenir.

Hubert Courseaux  
Président du CAUE du Calvados

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## POUR QUI ?

Avec le label « Les défis du CAUE 14 », le CAUE lance son premier appel à idées, à destination des jeunes architectes diplômés ou étudiants, et des professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, thermiciens, aménageurs, constructeurs, architectes d'intérieur, designers...).

Les participants pouvaient se présenter seuls ou en équipe associant différentes compétences (5 personnes maximum).

Un même candidat ou une même équipe pouvait s'inscrire pour plusieurs sites.

## QUAND ?

Les candidats devaient télécharger le bulletin d'inscription et le retourner complété avant le **18 juillet 2017** par voie postale (28 rue Jean Eudes 14000 CAEN) ou par voie dématérialisée (concours@caue14.fr). Les organisateurs de l'appel à idées enverront les éléments de travail par mail aux candidats à partir du **10 juillet 2017**, à l'adresse renseignée dans le champ des coordonnées.

La réception des éléments de projet (texte de présentation, documents graphiques...) devait se faire avant le **2 octobre 2017**.

Le jury de professionnels s'est réuni au mois de **novembre 2017** pour sélectionner les lauréats des trois sites.

## COMBIEN ?

Chaque site (Pays d'Auge, Bessin, Bocage) a fait l'objet d'un prix. Trois lauréats ont été désignés par le jury.

Chaque lauréat s'est vu remettre un prix d'une valeur de **3000 euros**. Le jury s'est réservé le droit d'attribuer des mentions.

<b>ÉDITO</b>	03
<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b>	04
<b>SITE A : LE PAYS D'AUGE</b>	06
<b>SITE B : LE BESSIN</b>	060
<b>SITE C : LE BOCAGE VIROIS</b>	0112
<b>RÈGLEMENT</b>	0160
<b>JURY &amp; COMITÉ TECHNIQUE</b>	0162

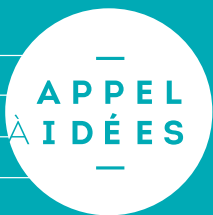
## MERCI !

À L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS POUR LA QUALITÉ ET LE SÉRIEUX DE LEURS PROPOSITIONS.  
AUX MEMBRES DU JURY POUR LEUR AIMABLE ET ENTHOUSIASTE PARTICIPATION.  
AU COMITÉ TECHNIQUE POUR LEUR PROFESSIONNALISME ET LEUR APPUI.  
AU MAQUETTISTE, M. LERÉE, POUR LA MINUTIE DONT IL A FAIT PREUVE.

CET APPEL À IDÉES EST AUSSI L'OCCASION DE FÊTER LES QUARANTE ANS DE LA LOI SUR L'ARCHITECTURE,  
POUR QUE L'ARCHITECTURE SOIT TOUJOURS RECONNUE COMME UNE EXPRESSION DE LA CULTURE.

Conception graphique et mise en page : [www.sezam-communication.com](http://www.sezam-communication.com)

LES  
DÉFIS  
DU  
CAUE  
14



SITE

A

LE PAYS D'AUGE

# LAURÉAT

LA GRANDE MAISON

012

## MENTIONS

HABITER LA CHARPENTE

016

1 = 1 + 1

020

## AUTRES CANDIDATURES

INVITER LE PAYSAGE

024

SOUS LE SOLEIL DU PAYS D'AUGE

026

LA CHAUMIÈRE CONTRE-ATTAQUE

028

PRO-LONGÈR(E)

030

MAISON D

032

AU CŒUR DE SON ENVIRONNEMENT

034

(RÉ)GÉNÉRATION(S)

036

LA MAISON DUPLIQUÉE

038

TRADITION ET MODERNITÉ

040

MAISON DANS LE PAYS D'AUGE

042

AUGE(Z) JOSÉPHINE

044

UPDATE'HOUSE

046

ENTRE TRADITION & MODERNITÉ

048

LE PAYS D'AUGE

050

LE PUIITS D'AUGE

052

L'ÎLOT

054

MAISON DANS LE PAYS D'AUGE

056

LONGÈRE, SERRE, PLUIE, NORMANDIE

058

#1

# LE CONTEXTE

Le pays d'Auge se rattache au bocage bien que localement, certains paysages du Nord soient plus ouverts. Limité à l'Ouest par la plaine de Caen et au Nord par le littoral, ses limites Est et Sud sont moins nettes et s'ouvrent sur le Lieuvin, les pays d'Ouche et d'Argentan. Le bocage est formé de parcelles orientées parallèlement ou perpendiculairement aux pentes. Les constructions ont une implantation similaire et elles se mêlent à la structure végétale que forment les haies et les clos plantés de pommiers.

## UNE ARCHITECTURE QUI TIEN COMPTE DU MILIEU

Sols argileux, pentus et peu stables, forte pluviométrie, telles sont résumées les caractéristiques physiques auxquelles l'architecture traditionnelle augeronne doit répondre : maisons aux structures légères (pan de bois) qui s'adaptent facilement aux contraintes du terrain, toits pentus en raison de pluies fréquentes, le tout dans un environnement de haies qui retiennent des sols mouvants et limitent l'effet du vent. La rareté locale de matériaux, tels que les calcaires de construction, a poussé les augerons à rechercher d'autres matières premières qui font l'originalité de son architecture : torchis, bois, brique... Malgré cette diversité de matériaux, les maisons du pays d'Auge se regroupent en trois catégories :

- Habitations des bourgs avec un rez-de-chaussée utilisé en commerce ou en atelier,
- Habitations à étage à ordonnancement classique dont l'origine remonte aux fermes manoirs,
- Maisons rurales, basses, souvent présentées comme les maisons des journaliers.

Par leurs dimensions, leur structure (RDC avec un comble aménagé) et leur volumétrie simple, ce sont ces dernières qui ressemblent le plus aux maisons individuelles de nos jours ; c'est cette forme typique de maison du pays d'Auge, appelée communément « longère », qui fait l'objet de l'appel à idées.

Les longères augeronnes se conforment pratiquement toutes à des caractéristiques de volumes identiques :

- Plans rectangulaires, habitations allongées et très étroites (4,50 à 5,50 mètres de largeur) et ne dépassant jamais un étage.
- Volume du toit toujours très important par rapport au reste de la construction, permettant souvent la création de lucarnes plus hautes que larges.

EXEMPLE DE MAISONS RURALES BASSES (LONGÈRES)



Plan R.D.C. - orientation sud privilégiée

Volumétrie et espace intérieur  
Pièces en enfilade ayant souvent leur accès propre de l'extérieur  
Espace intérieur centré sur la salle commune et la cheminée centrale bas sous plafond

## MURS ET OUVERTURES

Les espaces creux entre les pans de bois sont remplis de différentes manières :

- Le matériau de remplissage le plus répandu entre les colombages est le torchis (mélange de terre et de paille),
- L'autre matériau traditionnel est le tuileau monté au mortier de chaux grasse, en épi ou en arête de poisson.

Les ouvertures, peu nombreuses à l'origine, sont disposées de façon irrégulière selon les critères d'exposition et d'éclairage, et non de symétrie. Elle sont aisément pratiquées dans le pan de bois : il suffit de supprimer un, deux... potelets, selon la largeur désirée.



PROPORTIONS DES OUVERTURES ET DES VITRAGES



## LUCARNES, CHEMINÉES ET COUVERTURES

Le chaume a presque disparu. Aujourd'hui la tuile prédomine dans le Sud du Pays d'Auge, provenant des centres potiers du secteur. C'est une tuile plate dont la forme la plus ancienne est la tuile « écaille ». Dans le Nord, au contraire, c'est l'ardoise qui est la plus utilisée. Les lucarnes sont plus hautes que larges, ou carrées. Elles sont généralement à trois pans (à la capucine) et leurs jouées sont tapissées de tuileaux pour les protéger des intempéries. Les cheminées sont constituées de briques, souvent mélangées à la pierre de marne d'extraction locale.

TYPES DE LUCARNES



TYPE DE CHEMINÉE



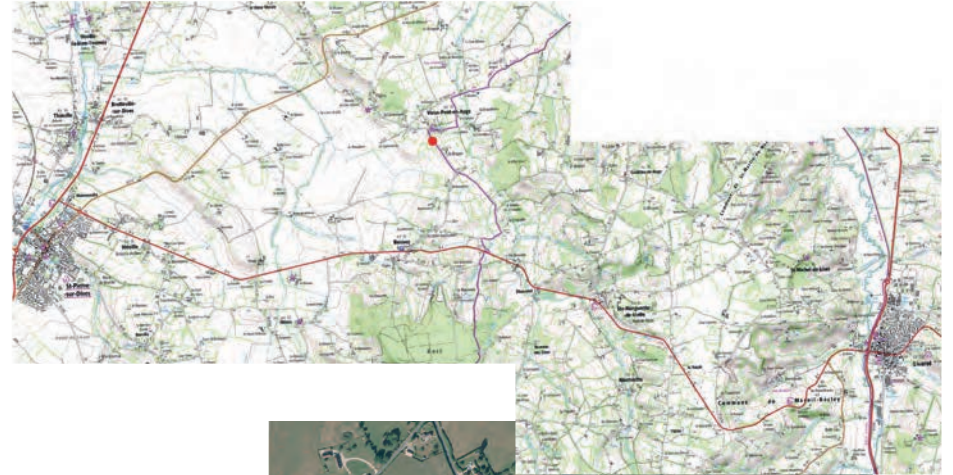
## EXEMPLES DE LONGÈRES DU PAYS D'AUGE



#2

## LE SITE

Le site retenu se situe à Vieux-Pont-en-Auge, entre Livarot et Saint-Pierre-sur-Dives, au lieu-dit «Le Bôquet». Il s'agit de la parcelle C355, d'une surface de 1987 m<sup>2</sup>.



## LES ABORDS



## LE SITE



#3

## L'HISTOIRE

### TEMPS 1 : LE PROJET DE CONSTRUCTION

Monsieur et Madame D. souhaitent construire une maison sur la commune de Vieux-Pont-en-Auge. Originaires tous les deux du Pays d'Auge, ils ont à cœur la conservation et la mise en valeur du patrimoine, du paysage et de la tradition locale. Ils ont eu un coup de cœur pour ce terrain de 1 987 m<sup>2</sup> plat, possédant une vue dégagée et entouré majoritairement de maisons traditionnelles en pans de bois. Ils souhaitent une maison contemporaine, réinterprétant les codes de l'habitat traditionnel et qui s'intègre au mieux dans cet environnement.

Madame D. étant enceinte, leur maison devra évidemment comporter tous les espaces nécessaires à la vie et l'épanouissement de leur famille. Par ailleurs, Madame D. est une adepte du «Do It Yourself», elle confectionne des objets, principalement à base de tissus, généralement à destination des enfants (doudous, peluches, décorations murales...). Une grande partie de ses créations est vendue sur internet par l'intermédiaire d'un blog qu'elle anime.

De son côté, Monsieur D. aime prendre soin de son jardin et faire pousser ses légumes. Bien que son activité professionnelle occupe une grande partie de ses journées, il espère, dans les années qui viennent, se dégager plus de temps libre afin de se consacrer à cette passion qui lui permet de se couper des responsabilités de son travail.

### TEMPS 2 : LE PROJET D'EXTENSION

Cela fait maintenant dix ans que la famille D. habite dans sa maison à Vieux-Pont-en-Auge. Ayant maintenant deux enfants (9 ans et 4 ans) et l'activité de Madame D. s'étant développée, la maison est devenue un peu petite pour la vie quotidienne de la famille. Cependant, ils s'y sentent bien et n'envisagent pas de quitter cet endroit.

Ils ont donc fait le choix de construire une extension à leur maison. Leurs deux enfants ont, jusqu'à aujourd'hui, cohabité dans la même chambre. Ils sont maintenant en âge de demander leurs chambres individuelles.

Parallèlement, Madame D. rêve d'une suite parentale et a besoin de plus de surface pour son activité de confectionnement. Les parents ont donc décidé de donner leur chambre à leur deuxième enfant et de construire une extension comprenant une suite parentale et permettant d'agrandir le local professionnel de Madame D.

Ils souhaitent une extension qui s'intègre le mieux possible avec la maison existante sans avoir d'idée de forme prédéfinie.

#4

## OBJET DE L'APPEL À IDÉES

L'objet de l'appel à idées est de concevoir la maison individuelle de la famille D.

Les candidats devront concevoir la maison correspondant au Temps 1 de la vie de la famille en respectant le programme et les règles définies. Les candidats devront par la suite poser les principes d'une extension à leur projet afin de correspondre au Temps 2 de la vie de cette famille.

#5

## LE PROGRAMME

### TEMPS 1 : LE PROJET DE CONSTRUCTION

**Volume respectant le gabarit imposé:** 250 000 € TTC maximum

**Surface au choix**

**Besoins minimum exprimés par la famille :**

- Séjour / salon
- Cuisine
- Chambre 1
- Chambre 2
- Salle de bain
- WC rdc
- WC étage
- Entrée / placard
- Cellier / buanderie
- Bureau professionnel (avec accès indépendant pour accueil public éventuel)



### TEMPS 2 : LE PROJET D'EXTENSION

**Extension libre:** 70 000 € TTC maximum

**Surface :** +30% max de la maison initiale

**Besoins minimum exprimés par la famille :**

- Un bureau professionnel agrandi (avec accès indépendant pour accueil public éventuel)
- Une Suite parentale (chambre + dressing + salle de bain)

Les usages exprimés ci-dessus correspondent à des besoins dits « a minima ». Le candidat s'il le souhaite et s'il respecte l'enveloppe budgétaire de travaux imposée, peut compléter le programme en proposant des espaces et des usages pouvant enrichir l'histoire de la famille.

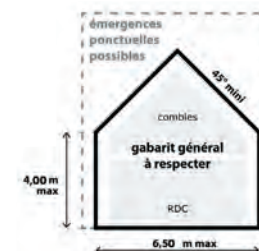


#6

## LES RÈGLES

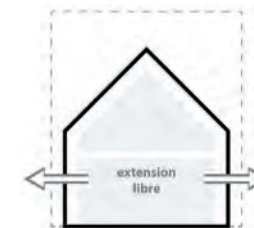
### TEMPS 1 : LE PROJET DE CONSTRUCTION

La maison devra respecter un gabarit général s'inspirant des caractéristiques des longères traditionnelles. Toutefois la longueur du bâtiment n'est pas réglementée..



### TEMPS 2 : LE PROJET D'EXTENSION

La volumétrie et l'implantation de l'extension sont libres. Les seules contraintes existantes sont le prix (70 000 €/TTC) et la surface de l'extension (maximum 30% de la surface de plancher de la maison initiale).



#7

## LES LIVRABLES

Documents minimum obligatoires. Les candidats pourront fournir des documents complémentaires (croquis, détails constructifs, axonométries, perspectives...) afin de présenter au mieux les solutions proposées. Ils devront être fournis tels que décrits dans le règlement.

### TEMPS 1 : LE PROJET DE CONSTRUCTION

- Le plan masse (ech 1/500, nord en haut)
- Les plans de chaque niveau (ech 1/100)
- Les élévations des quatre façades (ech 1/100)
- La coupe transversale (ech 1/50)
- Une perspective extérieure : il sera demandé aux candidats d'y recréer l'ambiance générale du site, de montrer la bonne insertion du projet et la matérialité des façades. Ce document constituera l'illustration principale du projet.
- Une perspective intérieure sur l'espace de vie principal montrant la matérialité des espaces
- La note d'intention présentant le projet (2500/3500 caractères, espaces compris, au format texte)
- La fiche technique du projet (matériaux utilisés, solutions structurelles, informations techniques, démarche environnementale...)

### TEMPS 2 : LE PROJET D'EXTENSION

- Une perspective extérieure et/ou une axonométrie permettant de situer l'extension et de comprendre sa volumétrie et sa matérialité
- Le plan de chaque niveau impacté par l'extension et montrant l'accroche avec la maison existante (ech 1/100)
- Éventuellement, tout élément graphique permettant d'apprécier le projet (croquis, schéma...)

## LA GRANDE MAISON



Le projet reprend le principe de la longère : un rez-de-chaussée centré autour de l'espace de vie principal surplombé par une toiture imposante formant un comble aménagé rendu spacieux et lumineux par des grandes lucarnes.

Le parti pris est de construire plus grand que nécessaire au moment de la commande, et de laisser des espaces libres à l'appropriation du logement par la jeune famille qui ne manquera pas d'évoluer. Le projet est basé sur une trame constructive la plus simple possible avec des éléments construits en série et des produits industriels aux dimensions

standards pour baisser les coûts et délais de construction.

Libérant tout l'espace intérieur d'éléments porteurs, elle permet également une multitude d'aménagements et de transformations possibles pour créer un intérieur riche, complexe et Ludique.

Au temps 1, le rez-de-chaussée est composé d'un grand espace de vie donnant sur une serre, qui sert autant de lieu de jardinage et de bricolage que de jardin d'hiver et qui permet un grand apport de lumière. Les deux extrémités de la maison sont occupées par deux grands préaux libres.

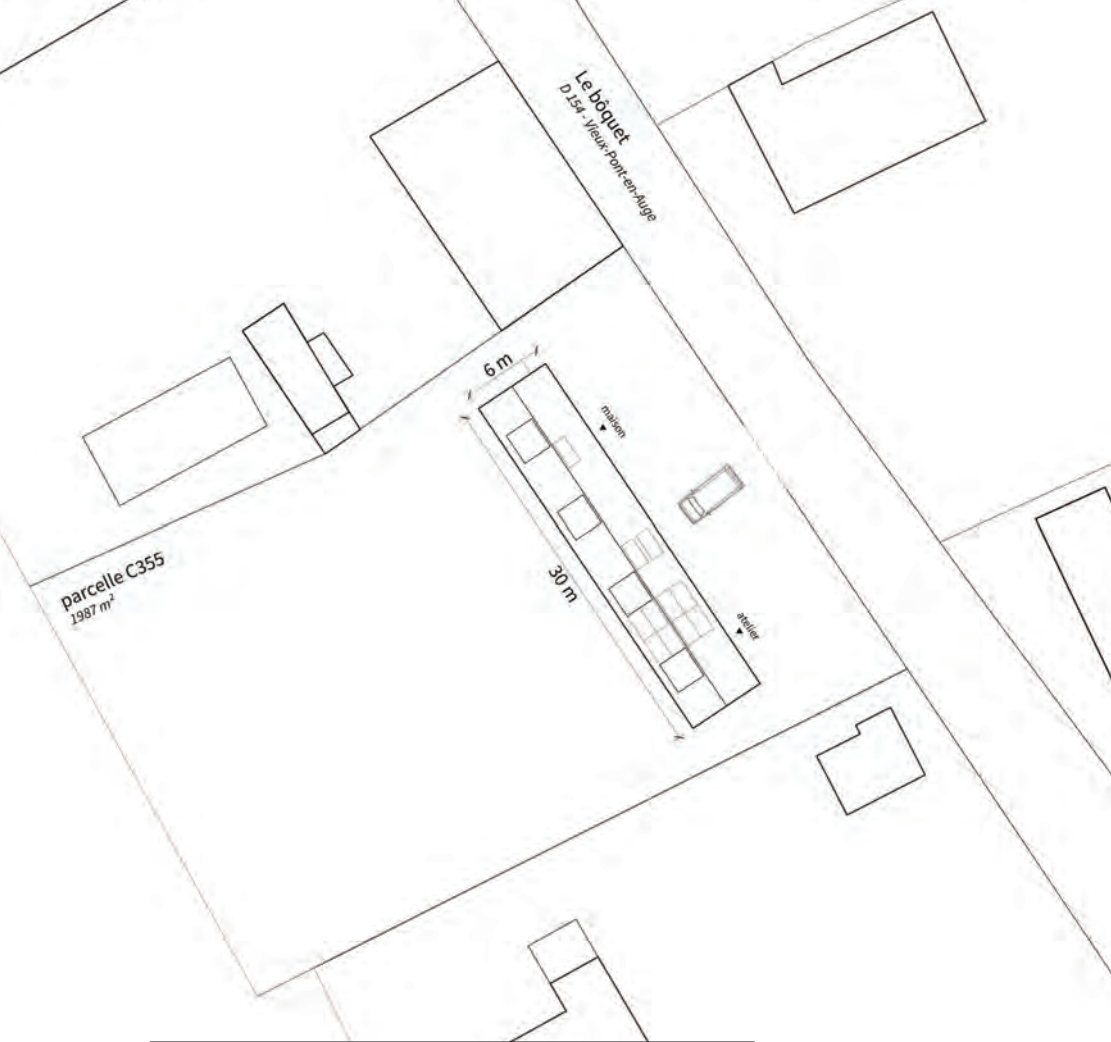
L'atelier de madame D. est desservi depuis l'un des préaux de l'autre côté de la serre afin de créer une frontière claire entre sa vie professionnelle et sa vie privée.

Au temps 2 La famille a besoin de place et décide de coloniser les préaux. Le premier devient une suite parentale, le second permet de doubler la surface de l'atelier. Les enfants ont maintenant chacun leur chambre. Aucun travaux de gros œuvre ne sont nécessaires. L'extension est simple, rapide, peu coûteuse et ne perturbe pas la simplicité formelle de la maison et son intégration dans son contexte.

Cette grande maison laisse donc de la place et du temps à ses habitants et s'adapte à l'évolution de la famille.

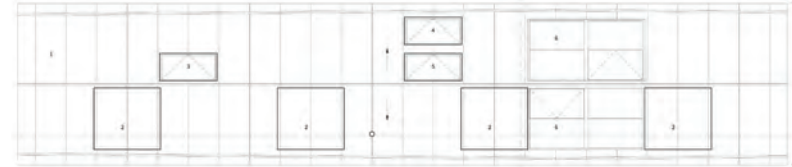
## LE JURY A AIMÉ

- La simplicité et l'efficacité du parti pris du projet
- La réinterprétation contemporaine de la trame traditionnelle des constructions à pans de bois du Pays d'Auge
- La qualité et la pertinence des plans intérieurs

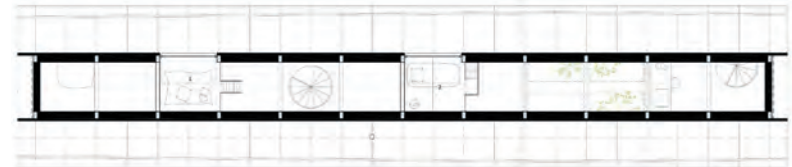


LE ROUX Benjamin \_ Architecte \_ Caen

PLAN DE MASSE



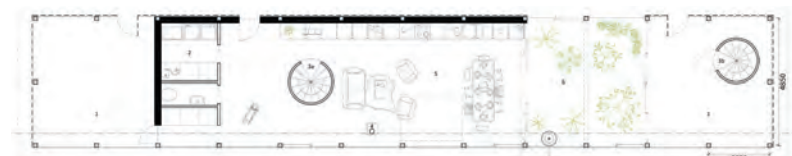
TOITURE



MEZZANINES



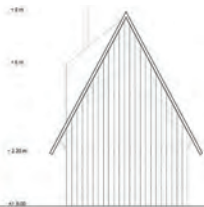
PLAN DE NIVEAU R+1



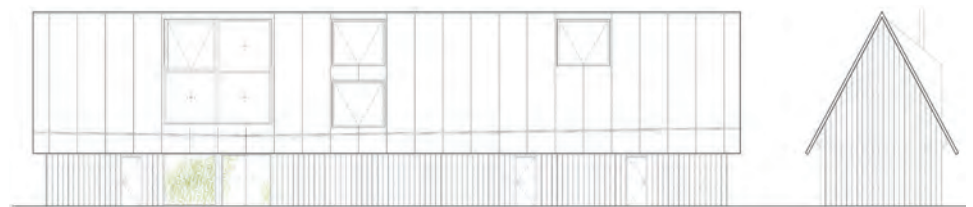
PLAN DE NIVEAU RDC



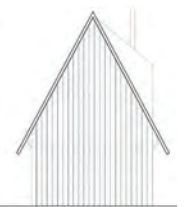
ÉLÉVATION SUD-OUEST



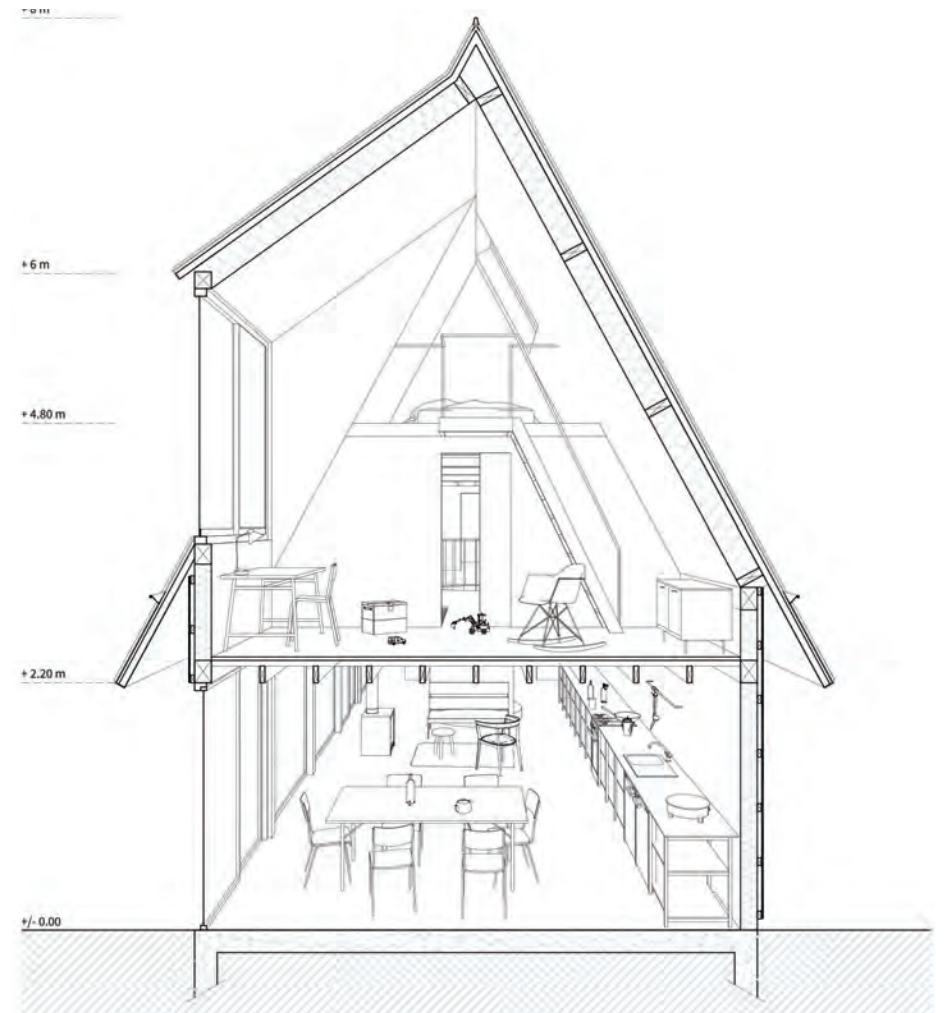
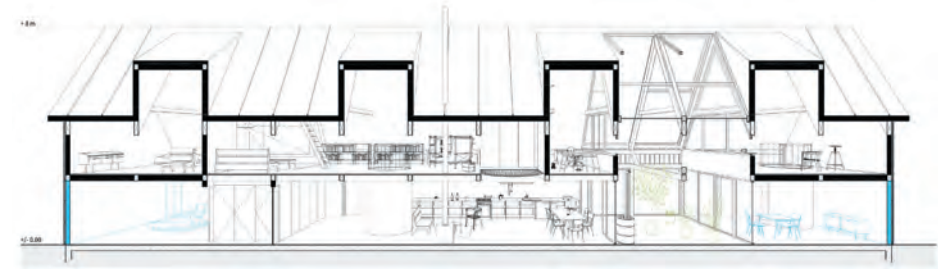
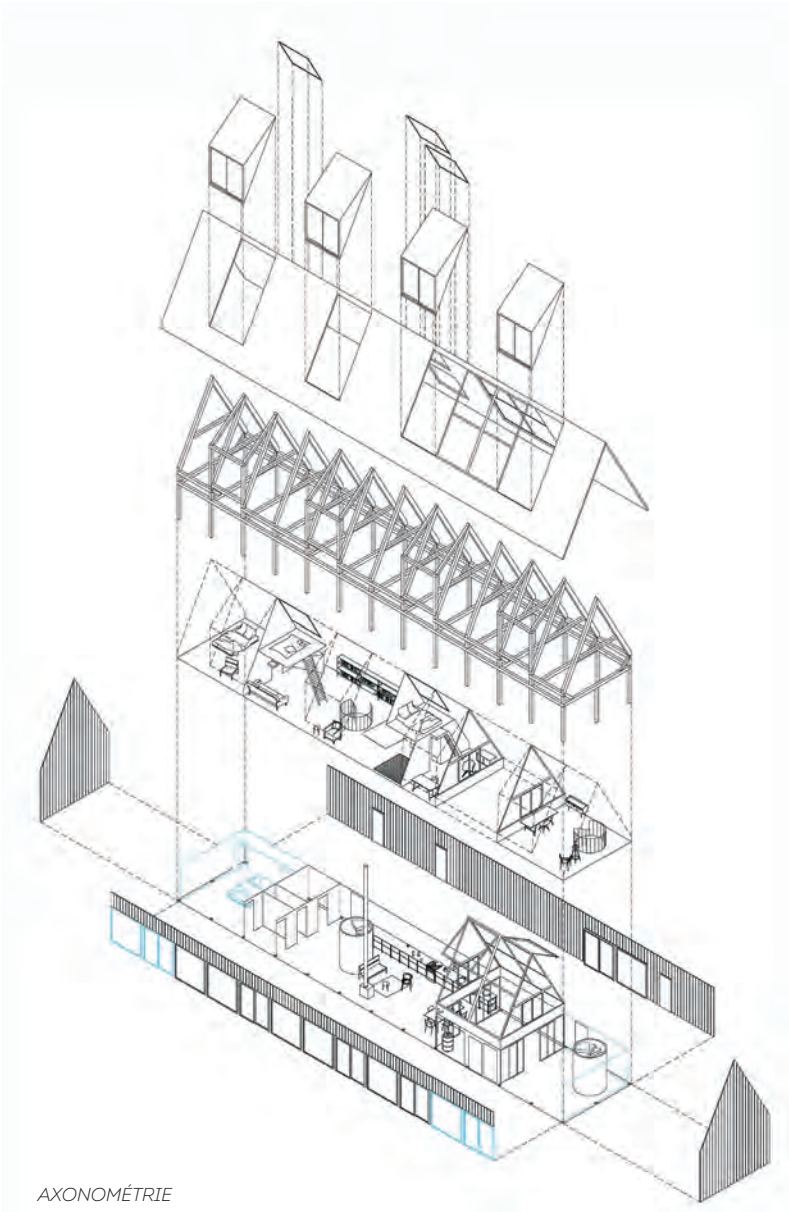
ÉLÉVATION SUD-EST



ÉLÉVATION NORD-EST



ÉLÉVATION NORD-OUEST





VUE INTÉRIEURE

**REZ DE CHAUSSEE**

- 1 - suite parentale.  
*chambre, suite de bain et dressing.*
- 2 - buanderie - rangements.  
5 m<sup>2</sup>.
- 3 - escaliers  
*Fût fermé. Rangements sous les marches.*
- 4 - poêle à bois.
- 5 - salon - salle à manger.  
60 m<sup>2</sup>.
- 6 - serre.  
24 m<sup>2</sup>, non chauffés.
- 7 - atelier de Madame D.  
*24 m<sup>2</sup> - espaces de repos et de présentation.*

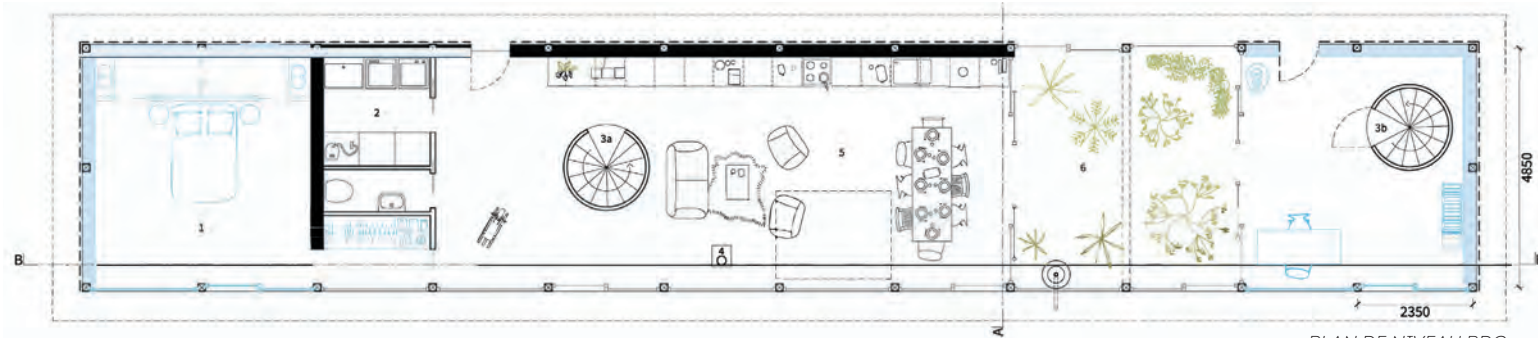
surface totale du RdC : 144 m<sup>2</sup>.  
120 m<sup>2</sup> chauffés + 24 m<sup>2</sup> non-chauffés

**2** | TEMPS

SITE  
**A**

LE PROJET D'EXTENSION

LAURÉAT



PLAN DE NIVEAU RDC

PERSPECTIVE



## H A B I T E R L A C H A R P E N T E



**E**mpruntant à la fois au vocabulaire de la construction en bois et en terre, afin de croiser ces deux modes constructifs dans un colombage contemporain, cette maison propose une réinterprétation du dialogue entre matériaux qui existe dans la construction traditionnelle du Pays d'Auge.

Au sol, une succession de pièces "creusées dans la masse" sont réalisées en murs épais de terre compactée montrant en creux les marques du bois ayant servi à leur coffrage, telles un colombage en creux. Ces masses s'élèvent jusqu'à rencontrer le gabarit et se décomposer en toiture à deux pentes. Afin

d'étendre le volume habitable, ces pentes deviennent partie intégrante des pièces à vivre, et accueillent niches, alcôves et autres espaces introspectifs.

Basé sur la trame constructive de la charpente, le calepinage des coffrages crée une atmosphère continue, dans laquelle les pentes de toits sont prolongées de marques de coffrage, formant des bas-reliefs contemporains, et liant entre eux les volumes habités et les volumes de charpente. Les masses en terre sont le reflet en creux de la ramification de la charpente et de sa transformation en coffrage.

En l'air, la structure en bois semble émerger des volumes en terre. Elle est ramifiée depuis les marques de coffrage de ceux-ci, et viennent soutenir un toit plus large que les pièces, offrant ainsi un vaste espace continu, sorte de séjour-galerie. Les pièces en hauteur sont en lien direct avec la charpente. Des escaliers menant directement au cœur de celle-ci permettant de profiter d'une perspective dans laquelle les volumes pleins dialoguent avec la structure légère.

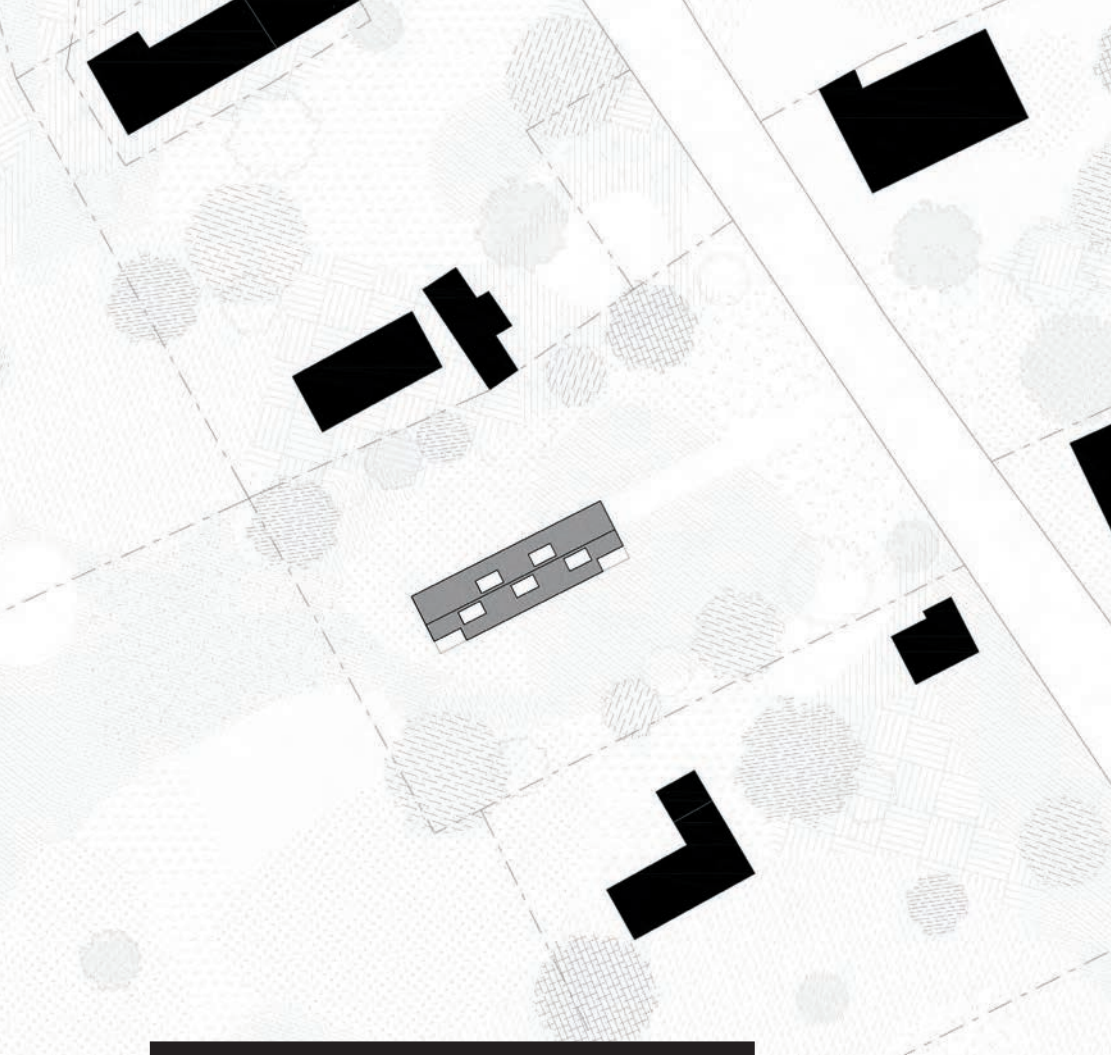
La structure est basée sur une trame régulière, en plan comme en élévation, permettant de dimensionner et de structurer les

espaces de la maison. La charpente devient le reflet et la prolongation de la technique constructive employée pour le coffrage des masses en terre.

## LE JURY A AIMÉ

- L'originalité du concept
- La réinterprétation de la tradition du pan de bois





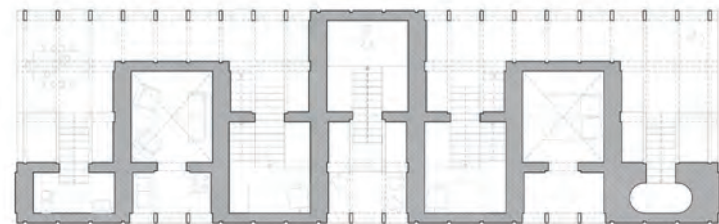
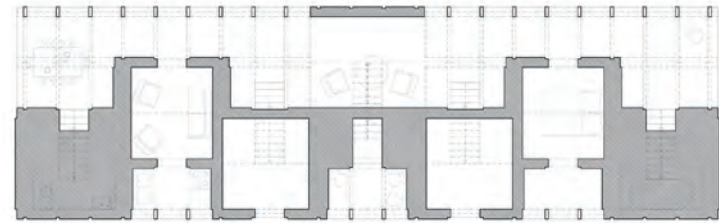
ROSENFELD Charles \_ Architecte \_ Paris

PLAN DE MASSE

1  
TEMPS

SITE  
A

LE PROJET DE CONSTRUCTION



PLANS DE NIVEAUX

MENTION



ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION EST

O17\_HABITER LA CHARPENTE

SITE  
**A**

TEMPS  
**1**

LE PROJET DE CONSTRUCTION

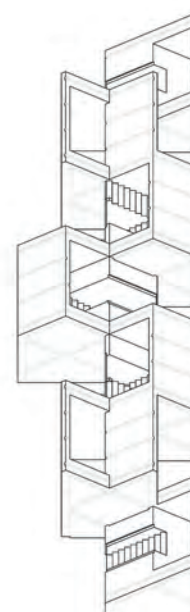
MENTION



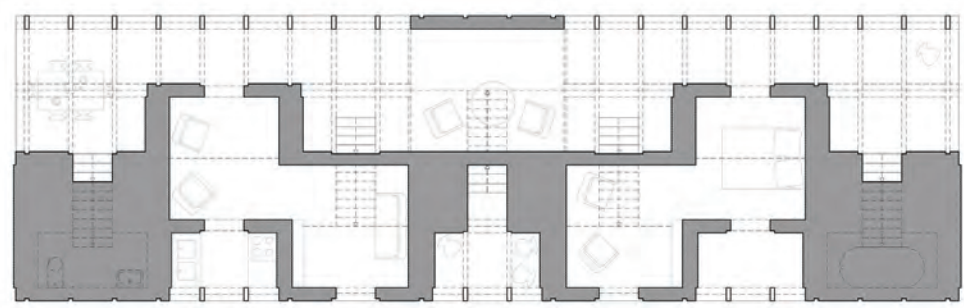
VUE INTÉRIEURE



COUPES



AXONOMÉTRIES



PLAN DE NIVEAU RDC



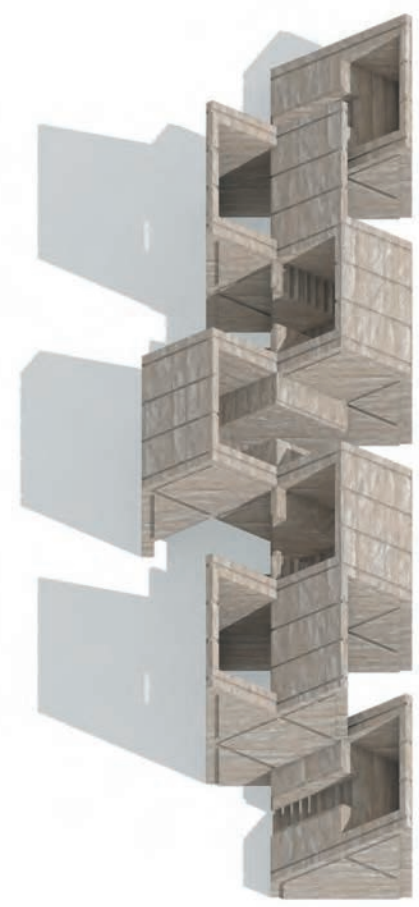
COUPES



PLAN DE NIVEAU RDC



PLAN DE NIVEAU R+1



VUE TOITURE

MENTION

$$1 = 1 + 1$$



Le projet proposé préserve les éléments forts identifiables de l'architecture locale et les détourne pour s'adapter aux usages contemporains.

La maison est implantée selon un axe Nord-Sud ce qui lui permet de profiter de la lumière tout au long de la journée et de garder une intimité vis à vis des voisins.

Partant du volume traditionnel de la longère avec son toit en pente et ses murs en ossature bois, le projet consiste à le couper en deux dans sa partie longitudinale créant ainsi deux volumes tout en restant dans le gabarit du volume initial.

Cette nouvelle disposition permet de créer un espace central de vie s'ouvrant à 360° sur le paysage environnant comprenant une façade vitrée pouvant s'ouvrir entièrement. De part et d'autre les deux branches composées de pièces en enfilade abritent les usages plus intimes.

La faille créée ouvre la maison sur le paysage par une grande façade vitrée qui sert également au confort thermique des pièces. En été, la partie haute s'ouvre permettant ainsi à l'air chaud de s'évacuer tandis que la partie basse est constituée de panneaux coulissants verticalement qui font office de brise soleil.

En hiver, la façade est recouverte de cette peau vitrée qui va capter l'ensemble des rayons du soleil pour venir chauffer l'intérieur de la pièce.

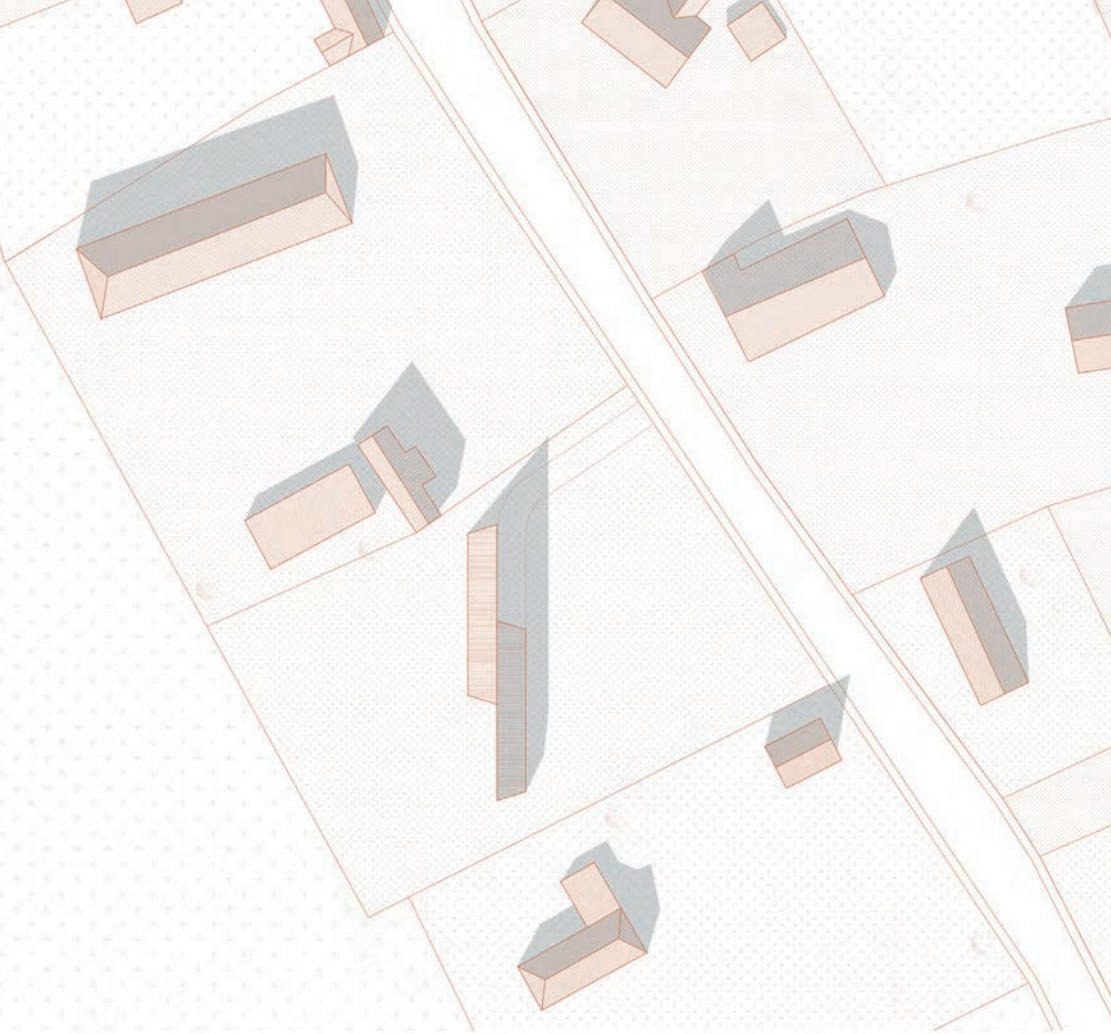
La charpente ouverte favorise la circulation de l'air, ce qui permet de réguler et de ventiler toutes les pièces.

Pour s'adapter à un confort de vie plus important, les extensions viennent compléter le volume dans les failles, sans grands travaux sur le volume existant, se raccordant à la circulation intérieure. Les deux volumes rajoutés s'inscrivent dans

le gabarit de la maison initiale et créent des espaces de patios dans les interstices.

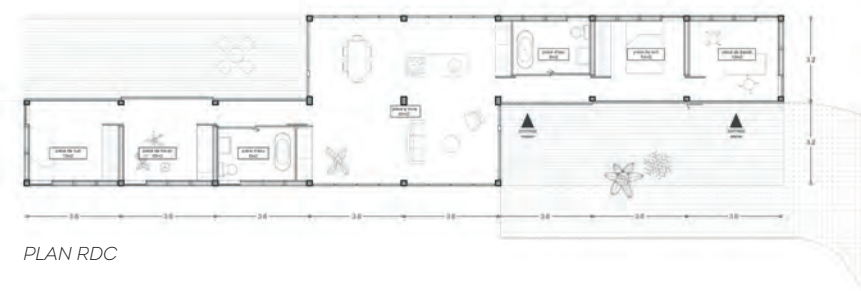
#### LE JURY A AIMÉ

- La réinterprétation de la forme traditionnelle de la longère
- La facilité de la greffe qui ne dénature pas le parti pris d'origine



**ROTTELEUR Benoît** \_ Architecte \_ Paris  
**CARLO Moronne** \_ Architecte \_ Paris

PLAN DE MASSE



PLAN RDC



ÉLEVATION

MENTION



ÉLEVATION CÔTÉ RUE

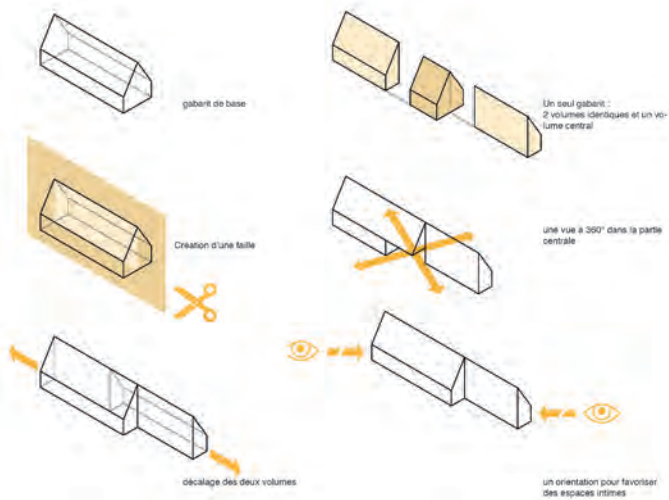


ÉLEVATION CÔTÉ VALLÉE

# FICHE TECHNIQUE



VUE INTÉRIEURE



SCHÉMAS

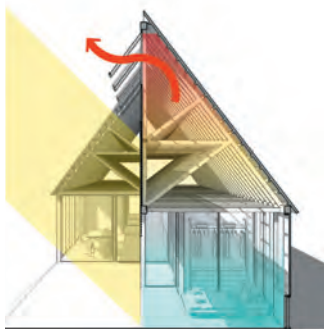
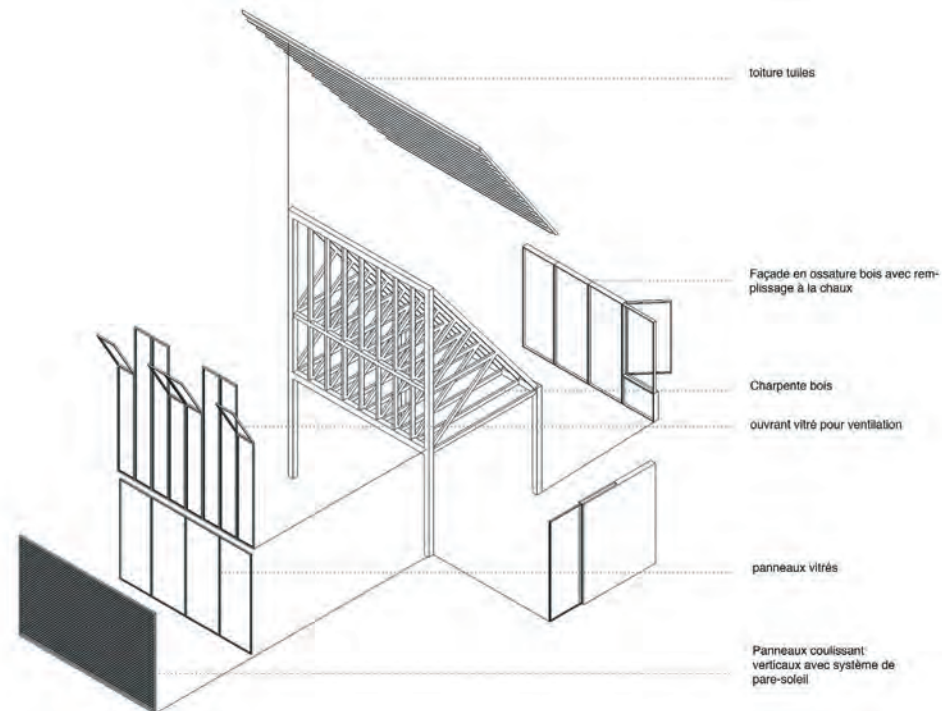


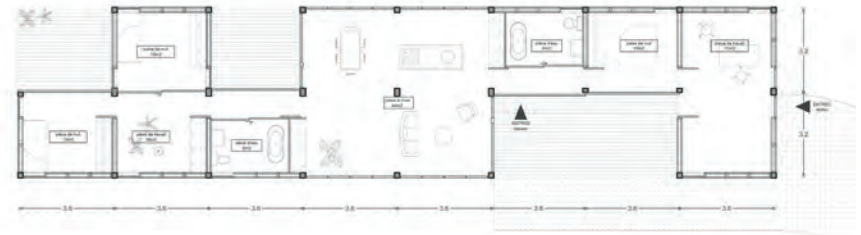
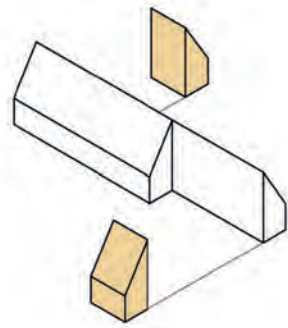
SCHÉMA ÉTÉ



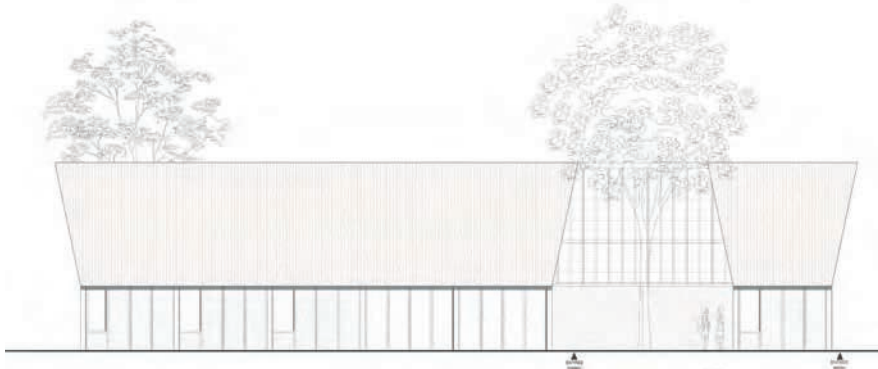
SCHÉMA HIVER



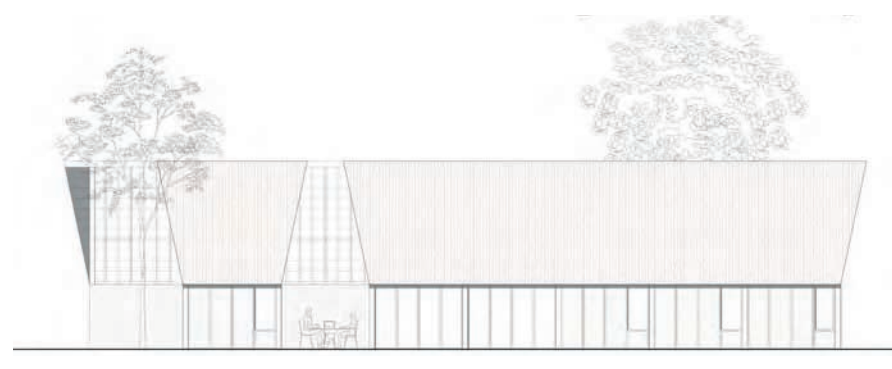
AXONOMÉTRIES



PLAN DE NIVEAU RDC



ÉLÉVATION CÔTÉ RUE

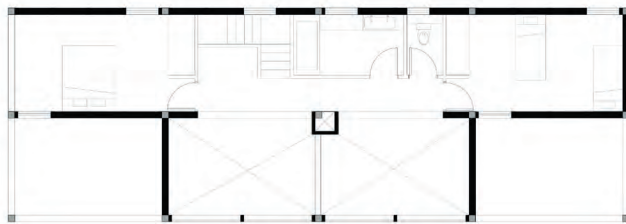


ÉLÉVATION CÔTÉ VALLÉE

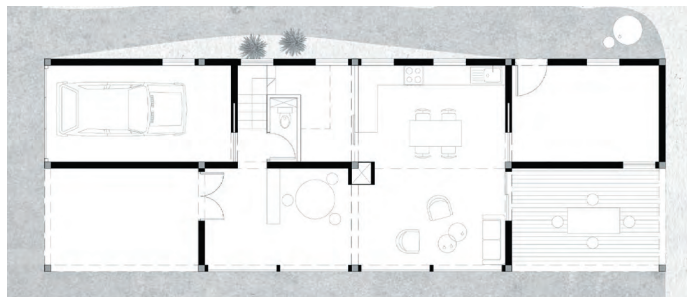


ÉLÉVATION

## INVITER LE PAYSAGE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

La longère traditionnelle du Calvados est une maison à double orientation. Ici, en s'implantant dans l'alignement de la rue, la «longère de derrière» est un plan face au lointain depuis lequel en tout point nous pouvons contempler le paysage. Profitant de la flexibilité de la construction bois, nous proposons des baies à l'ouest et faisons entrer dans la maison les coteaux qui deviennent un tableau permanent et changeant. La façade sur rue, plus traditionnelle, s'intègre discrètement dans le hameau. À l'est, les cadrages sont choisis pour apprécier les belles bâtisses et bocages alentours.

La contemporanéité de la longère tient à sa capacité à faire écho au quotidien de ses habitants, où travail et vie de famille s'entremêlent. Selon les saisons et les moments de la journée, la maison sait permettre à ses résidents de jouir de son confort. La structure bois poteaux-poutres permet de combler les planchers à l'étage ou d'ouvrir des espaces conviviaux en double hauteur. Les espaces servants au nord sont au plus proche des besoins de la famille. Les espaces privés: chambres et lieu de travail sont préservés et bénéficient d'un point de vue vers le paysage tant apprécié par la famille.

Les matériaux de construction sont choisis pour leur authenticité structurelle, c'est à dire leur capacité à montrer la beauté de leur mise en oeuvre et faire ressentir leur efficacité thermique. La question environnementale est traitée par l'usage de matériaux bio-sourcés tel que le béton de chanvre. L'usage du bois est économique. Il est utilisé brûlé ce qui lui confère une résistance plus longue. Les menuiseries bois sur-mesure sont affirmées, prolongeant la structure apparente de la maison.

Le principe d'extension vise à préserver le noyau de vie ouvert vers le lointain et à créer de nouvelles configurations au sein de la maison familiale





ÉLÉVATION NORD-OUEST



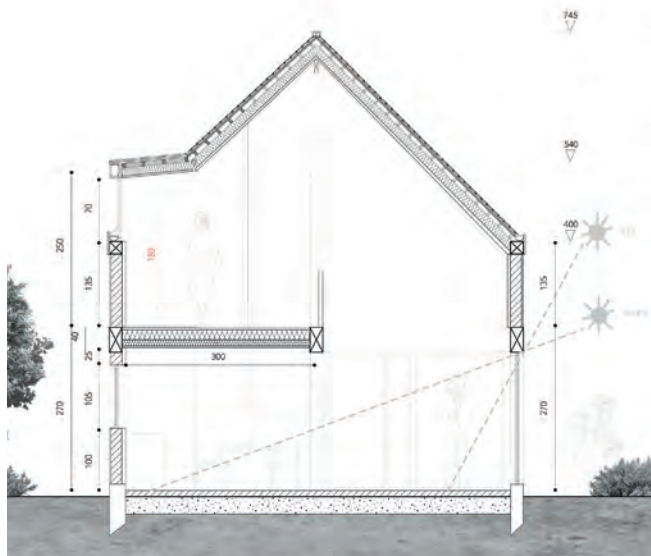
ÉLÉVATION NORD-EST



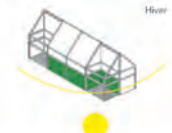
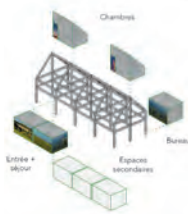
ÉLÉVATION SUD-EST



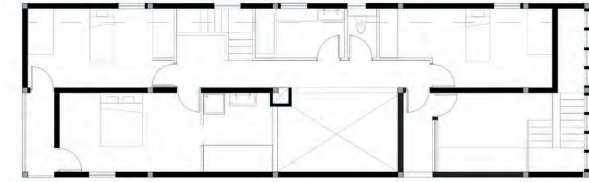
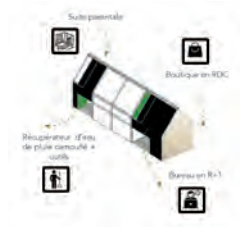
ÉLÉVATION SUD-OUEST



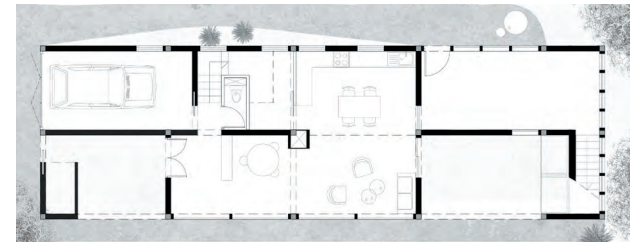
COUPE TRANSVERSALE



DÉTAILS TECHNIQUES



PLAN DE NIVEAU R+1

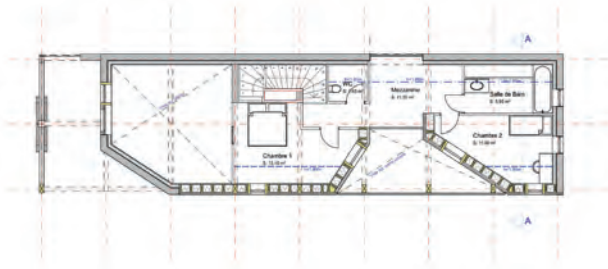


PLAN DE NIVEAU RDC



PERSPECTIVE

## SOUS LE SOLEIL DU PAYS D'AUGE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

Le choix fondateur est celui d'un plan rectangulaire et étroit visant à tirer parti des éléments naturels. Le projet est implanté selon un axe NE-SO conformément à la trame parcellaire, ce qui permet de limiter l'exposition aux vents dominants d'Ouest.

Le bâtiment vient serrer la limite Nord du terrain le long d'un brise vent boisé qui filtre les vents froids venant du Nord.

La longère est composée de deux volumes, dessinant une faille qui ouvre le bâtiment vers le Sud et irrigue les intérieurs de lumière. Cette faille permet de rythmer la façade dans une écriture architecturale légère tout en offrant aux habitants des espaces partagés, entre dehors et dedans. La serre solaire, espace d'entrée du bâtiment, permet la séparation entre le bureau et la pièce principale. Cette dernière se prolonge par une pergola donnant la vue sur le paysage.

Les matériaux choisis sont issus des matériaux biosourcés disponibles en Normandie: maçonnerie et soubassement en pierre d'ORIVAL, isolation paille, lin, chanvre.

Le zinc est choisi comme matériau de façade et de couverture pour son esthétique contemporaine. Les volumes de la longère offrent une multitude de points de vue sur un jardin imaginé vivrier et paysager. Sur rue, la limite du terrain est matérialisée au moyen d'un muret bas, doublé d'un généreux massif signal puis d'un verger de pommiers.

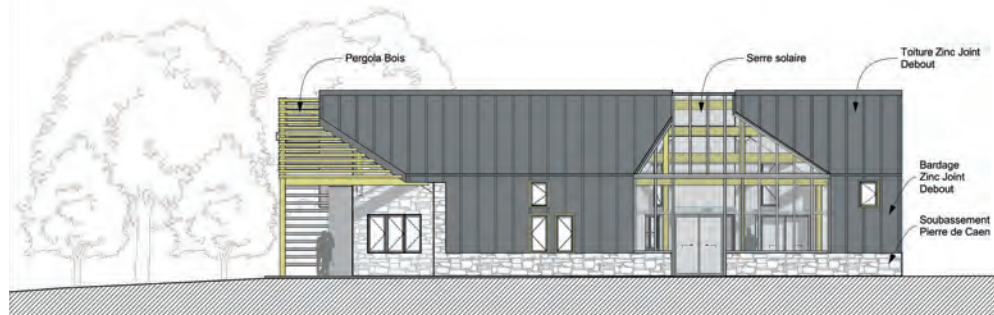
L'arbre existant est maintenu et marque la desserte automobile. Le bas de la parcelle, à l'écart des zones vivrières, accueille un dispositif de phyto-épuration.

Au temps 2 la longère s'étend sur la même logique. Un volume destiné au travail est ajouté côté rue, séparé de la maison d'habitation par une faille. La chambre parentale s'installe au RDC dans l'ancien atelier. L'extension se pare de bois et offre une identité visuelle claire depuis la rue.

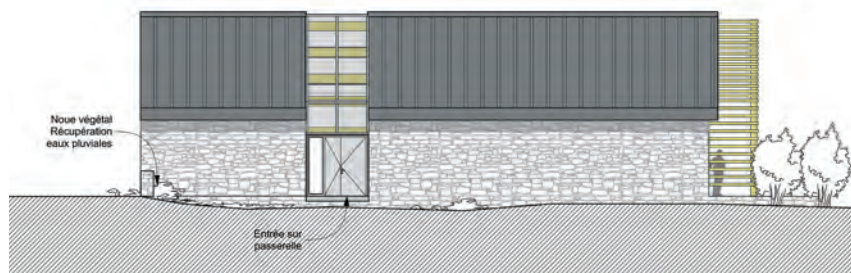
ARDOUIN Cloé \_ Architecte \_ Montfrin  
BOURCEREAU Florentin \_ Paysagiste concepteur \_ Brem-sur-Mer

2 TEMPS  
SITE  
A

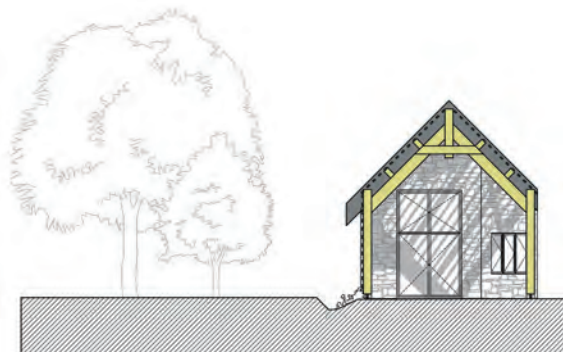
LE PROJET D'EXTENSION



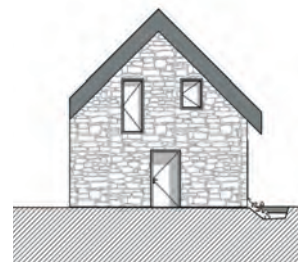
ÉLÉVATION SUD



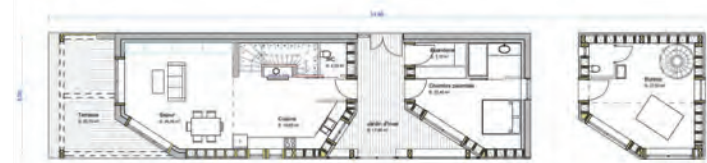
ÉLÉVATION NORD



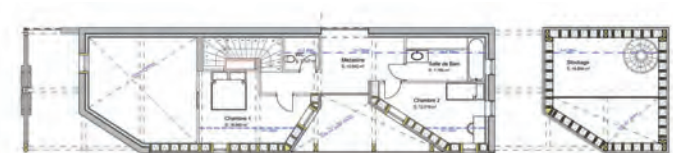
ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION EST



PLAN DE NIVEAU R+1



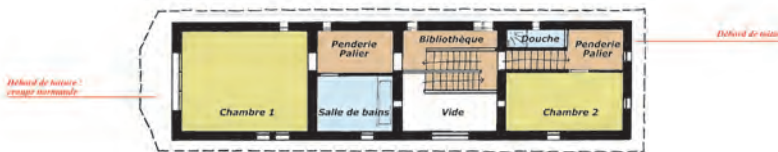
PLAN DE NIVEAU RDC



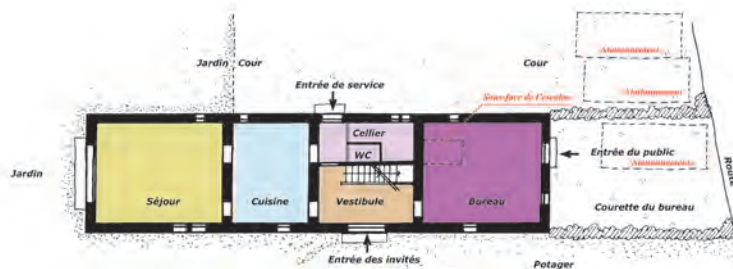
AUTRES  
CANDIDATURES

027\_SOUS LE SOLEIL DU PAYS D'AUGE

## LA CHAUMIÈRE CONTRE-ATTAQUE



PLAN DE NIVEAU R+1

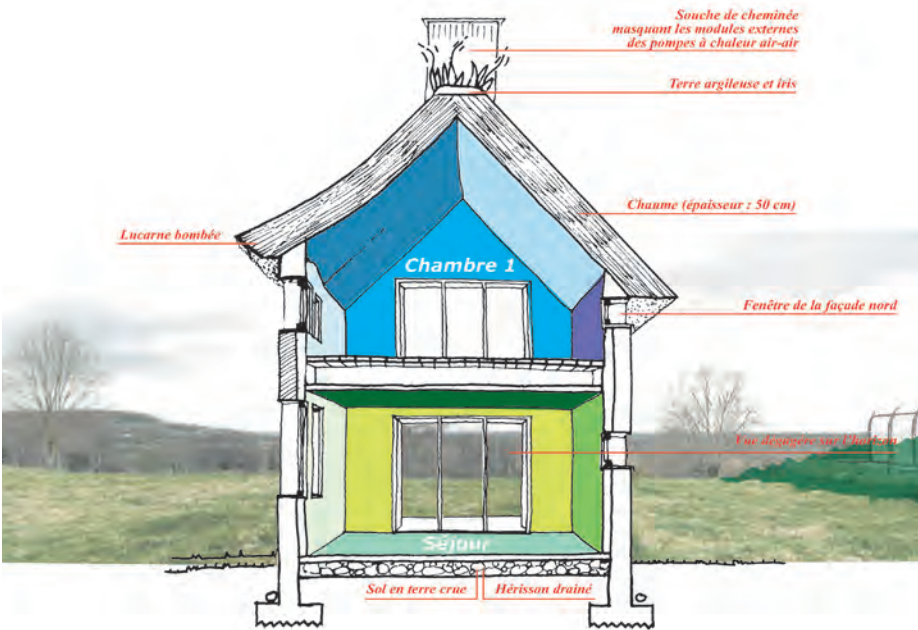
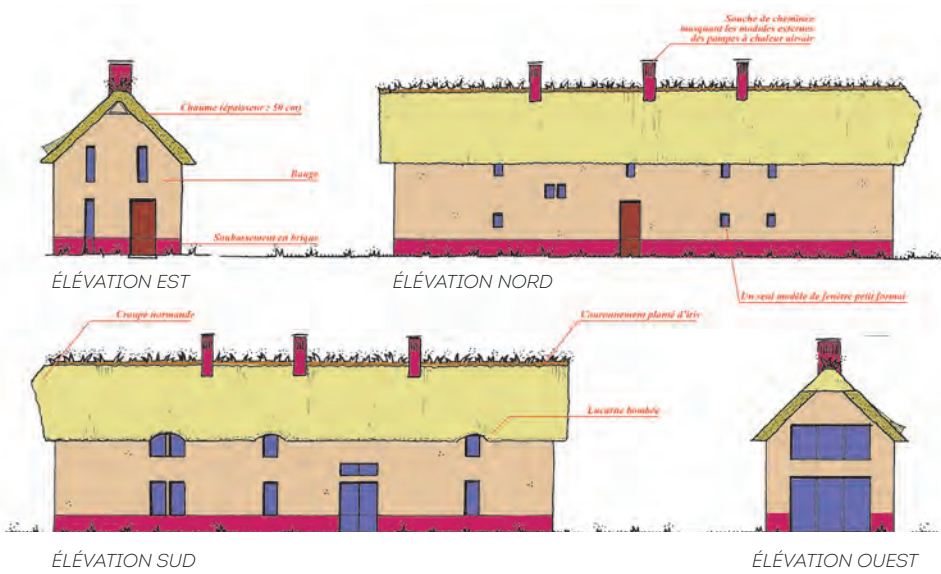


PLAN DE NIVEAU RDC

Les chaumières à colombages ont une identité si forte qu'elles évoquent à elles seules toute la Normandie, comme les pommiers, les vaches et le camembert... Pourtant, voilà près d'un siècle que l'on n'a plus construit d'édifice sur ce modèle, au nom d'un progrès dont nous percevons aujourd'hui les limites. En ce début de vingt-et-unième siècle, repenser la maison traditionnelle du Pays d'Auge est un exercice pertinent. Jadis, on choisissait de couvrir les constructions en chaume par économie, car cette ressource était abondante et bon marché. Peu à peu, le chaume fut supplanté par des matériaux moins rustiques. Pourtant le chaume présente de remarquables qualités d'isolant thermique et phonique. C'est un matériau naturel et renouvelable. Grâce à des outils mieux conçus, la pose est désormais plus compacte. Ainsi le chaume ne craint plus les rongeurs ni le feu ; la durée de la couverture est allongée jusqu'à 50 ans. Le toit en chaume permet d'exécuter des surfaces gauches ou courbées avec élégance, sans surcoût. Dans notre exemple, trois lucarnes bombées font onduler le larmier.

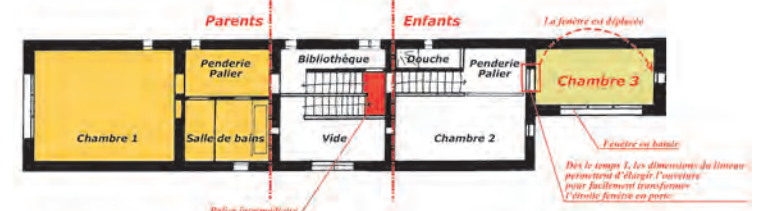
Le projet propose d'utiliser la terre recueillie localement, voire sur le terrain, de la préparer en vue de sa mise en œuvre sous la forme de bauge coffrée. Les murs seront lisses et monolithiques, ce qui mettra en valeur les détails de la façade et du toit. L'é étroitesse du gabarit n'est pas un problème : la maison est organisée en quatre secteurs, connectés par un vaste vestibule situé au centre et se déployant sur toute la hauteur de la maison. L'intimité de chacun est respectée car il n'y a pas de pièces en enfilade, hormis le salon qui est accessible par la cuisine, ces deux pièces étant dévolues à la vie en commun.

Le vestibule ouvre au sud vers le jardin potager de Monsieur D., au nord par une entrée de service, vers la cour, invisible depuis le jardin, où seront stationnés les véhicules de la famille. Quant aux clients de Madame D., ils accèdent directement au bureau sans passer par le jardin ni la cour.

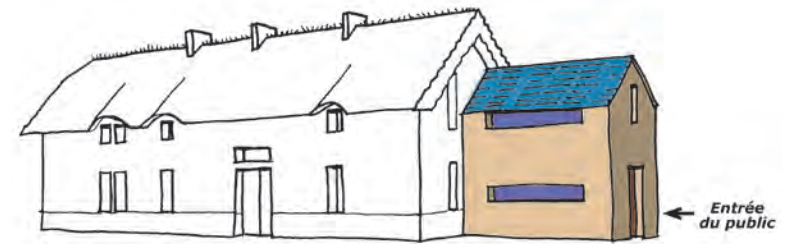


COUPE TRANSVERSALE

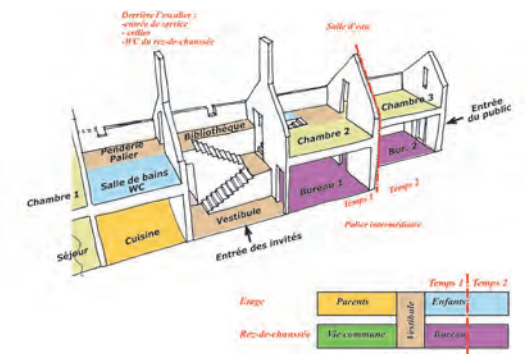
PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

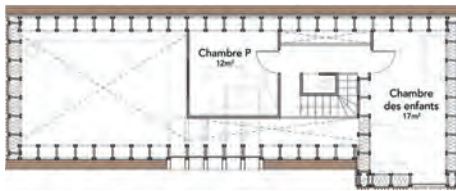


PLAN DE MASSE

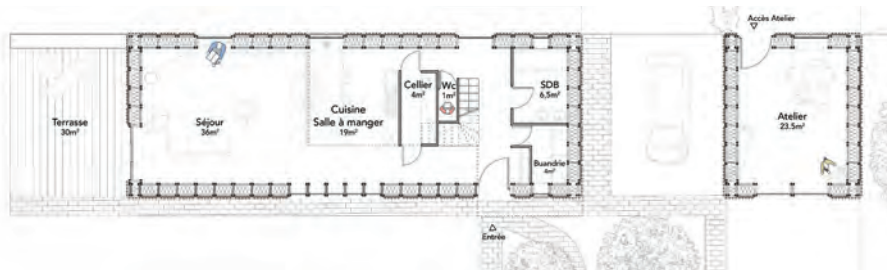


DISTRIBUTION DES ESPACES INTÉRIEURS

## PRO - LONGÈR(E)



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

Le projet se base sur une requalification de la longère à pan de bois caractéristique du pays d'Auge : une volumétrie allongée dont les façades sont tramées selon l'alternance de l'ossature bois et de son remplissage le tout reposant sur une ligne de soubassement minérale. C'est cette répétition, qui donne le charme d'une longère traditionnelle. Mais cette identité n'est habituellement pas visible à l'intérieur du fait de l'isolation et de la finition intérieure. Le projet cherche à réinterpréter ces codes, mais à le rendre tant visible à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Au temps 1, la maison se lit en trois volumes dédiés aux trois activités de ses habitants (espace de vie, espace de travail et coin potager), afin d'obtenir un projet avec des bâtiments satellites tel un hameau qui sera réunifié demain.

Au temps 2, afin de suivre les besoins de la famille, l'extension vient joindre les bâtiments existants créant ainsi un seul et même volume réunifié.

Le système de structure préfabriqué Dorean a été choisi car il est économique et permet une isolation très performante tout en laissant la trame apparente à l'intérieur. Toute la maison est préfabriquée et simplement montée sur site. Ce procédé et le choix d'une trame structurelle basée sur les dimensions standard des plaques de différents matériaux du commerce permettent de réduire à la fois le coût et le temps de construction. La façade reprend le dessin des pans de bois et des écharpes traditionnelles dans les panneaux de bardage. Le soubassement en brique vient souligner l'horizontalité de la maison et mettre le bois à l'abri de l'eau. À l'intérieur, ce soubassement prend une épaisseur permettant la création d'assises dans la pièce de vie.

L'intérieur de la maison est dominé par cette trame structurelle apparente qui vient segmenter la longueur du bâtiment.

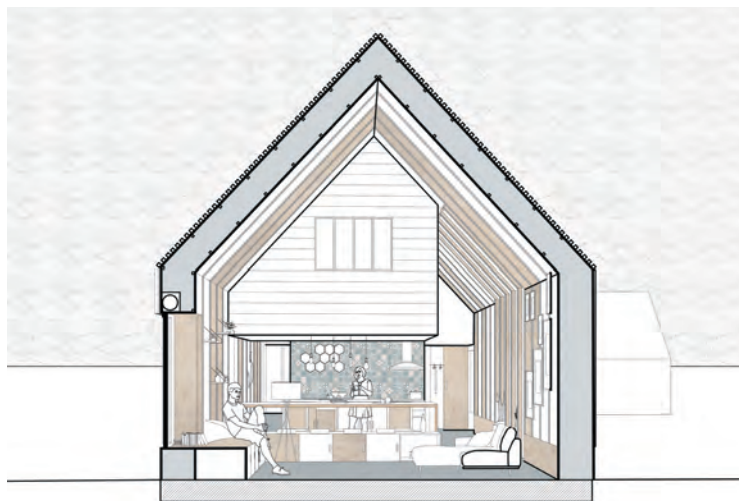
GUILLEMOT Quentin \_ Étudiant en architecture \_ Nantes  
GRANDIN Jérémie \_ Étudiant en architecture \_ St-Quentin-sur-le-Homme



ÉLÉVATION SUD



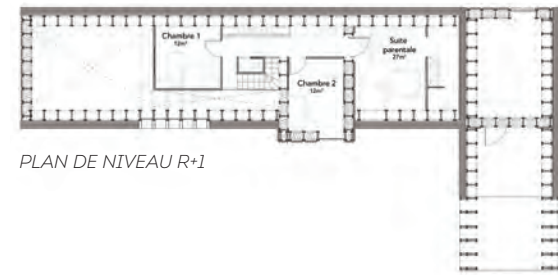
ÉLÉVATION NORD



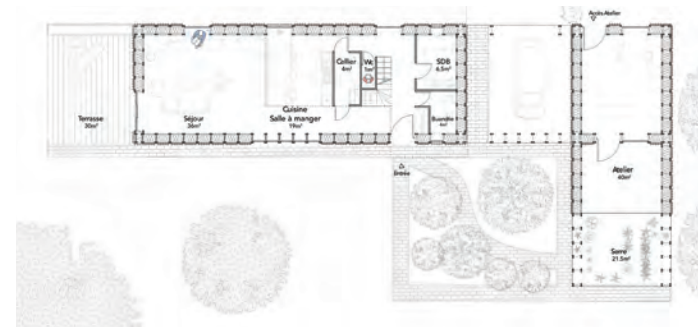
COUPE TRANSVERSALE

2 TEMPS  
SITE  
A

LE PROJET D'EXTENSION



PLAN DE NIVEAU R+1



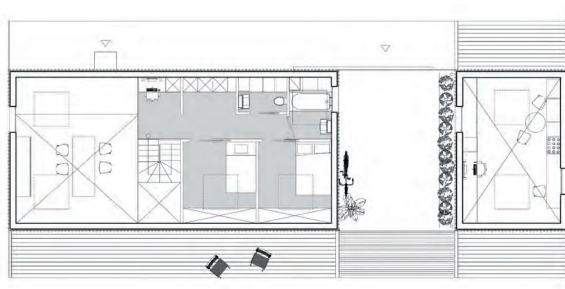
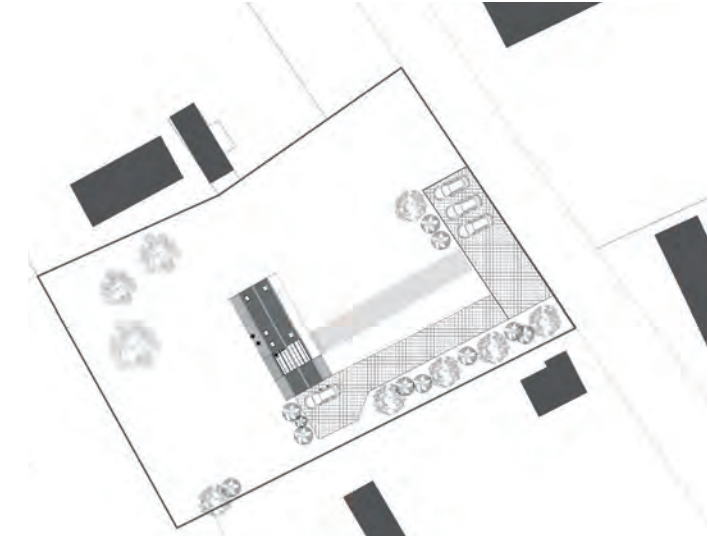
PLAN DE NIVEAU RDC



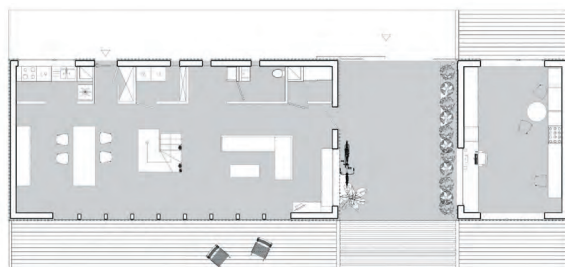
AUTRES  
CANDIDATURES

031\_SPRO-LONGÈR(E)

## MAISON D



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

Cette modeste maison adopte une volumétrie simple et épurée. Elle s'installe sur le terrain à la manière d'un trait soulignant l'horizon. Son organisation est simple : sur la façade nord-est, un volume technique, compact et dense, dans lequel se rangent toutes les commodités nécessaires au bon fonctionnement de la maison ; au sud-ouest, la maison privilégie les lieux de vie, avec de larges ouvertures vers l'extérieur. Un escalier découpe l'espace au rez-de-chaussée. Il englobe des rangements supplémentaires. A l'étage, les pièces sont rassemblées sur un côté de l'escalier, tandis qu'un vide est laissé au dessus de la cuisine.

La serre est un élément de liaison et de mise à distance entre l'atelier et la maison. L'accès direct à l'atelier en voiture facilite grandement Madame D.

Les choix de construction et des matériaux tendent vers une logique locale « du bon sens » : toiture traditionnelle en tuile normande, maison ossature bois, de larges ouvertures au Sud pour capter le soleil même en hiver, et refermé en façade nord pour éviter les déperditions.

Le béton au sol, outre ses qualités esthétiques, permet de ramener de l'inertie au bâtiment. Le bardage à couvre-joint rappelle l'architecture à pan de bois du secteur, et permet une isolation par l'extérieur pour une meilleure performance thermique. Les isolations privilégiées sont de type végétal.

L'extension est simple. Le volume généreux à l'origine du projet et le vide laissé au dessus de la cuisine permettent l'aménagement de la suite parentale.

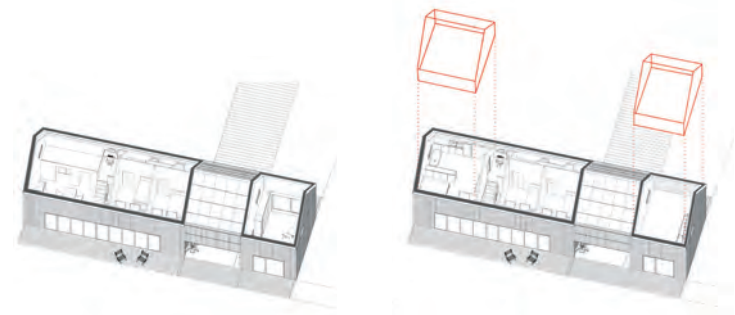
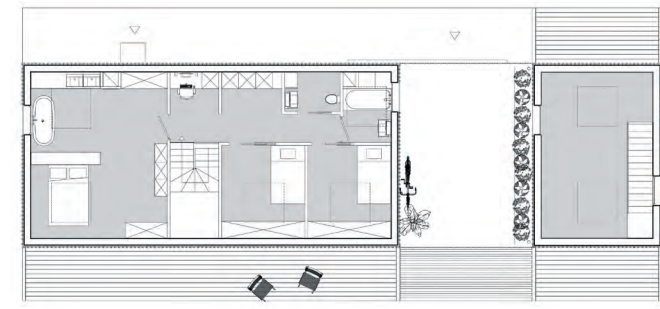
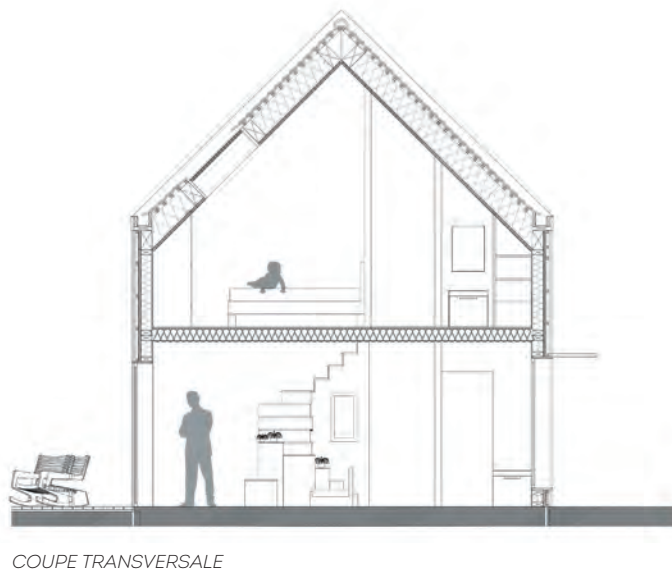
L'ajout d'un plancher en bois complète la maison. Les réseaux sont prolongés jusqu'au nouvel étage, permettant ainsi de connecter la salle de bain de la nouvelle chambre. Il en va de même pour l'atelier de Madame.



MAHAZA Adrien \_ Étudiant en architecture \_ Bordeaux  
DANTON Éliisa \_ Étudiante en architecture \_ Nantes

2 TEMPS  
SITE  
A

LE PROJET D'EXTENSION



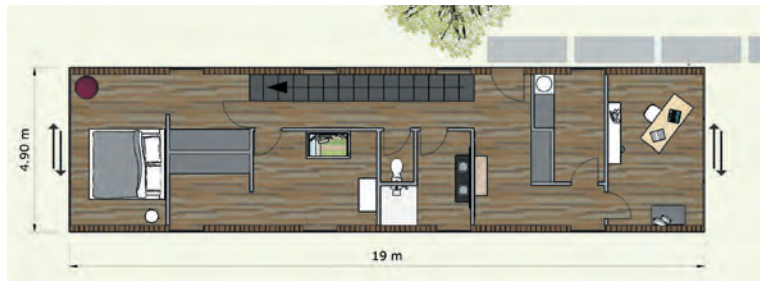
AUTRES  
CANDIDATURES

033\_MAISSON D

## A U C Œ U R D E S O N E N V I R O N N E M E N T



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

La famille D. souhaite construire leur maison sur la commune de Vieux-Pont-en-Auge. En regardant d'un peu plus haut, on s'aperçoit que le terrain de la famille se trouve dans une zone très végétalisée. D'où mon souhait de créer une structure qui pourra facilement s'immerger dans le paysage. Possédant un vaste terrain, la famille appréciera de profiter de son jardin. Je souhaite donc positionner la maison dans un coin du terrain et plutôt au nord pour privilégier une exposition sud non négligeable dans cette région de France. De plus, Monsieur D. pourra créer son potager avec une bonne exposition.

Pour répondre au mieux aux besoins de la famille D., je souhaite créer une maison qui puisse faire fusionner les codes de construction traditionnelle et l'esprit des maisons contemporaines. Pour cela, je pense judicieux de conserver des détails qui rappellent les longères traditionnelles du Pays d'Auge. Cela permettra de garder une certaine cohérence avec les habitations voisines et d'avoir sa place dans cette région. La principale caractéristique que je pense conserver concerne l'alignement des ouvertures.

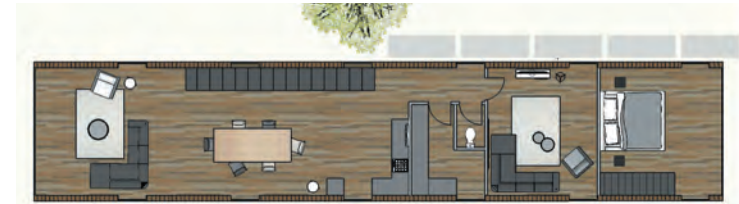
Parallèlement, pour garder une harmonie avec les habitations voisines, il est intéressant d'utiliser des matériaux de la région et rester dans des couleurs « végétales » qui pourront se fondre aisément dans le paysage. Contrairement aux longères traditionnelles, je souhaite ouvrir la maison sur l'extérieur. Pour cela, je vais créer de grandes ouvertures pour profiter pleinement d'espaces aérés et lumineux. Par le même temps, la séparation entre construction et nature sera estompée, et la famille D. aura une relation particulière avec l'extérieur. En ce qui concerne la disposition des pièces, je souhaite installer les pièces de vie commune à l'étage pour profiter au maximum de la hauteur qu'offrent les espaces sous les toits. Quant au rez-de-chaussée, il sera destiné aux pièces plus privées et aura une hauteur de plafond plutôt basse pour créer une ambiance plus intime et privée.



ÉLEVATIONS



COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC



PERSPECTIVE

## ( R É ) G É N É R A T I O N ( S )



PLAN DE NIVEAU R+1



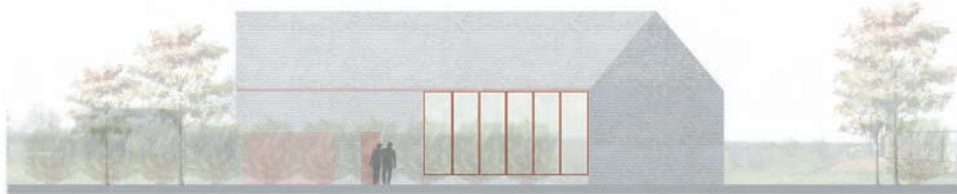
PLAN DE NIVEAU RDC

**I**mplanté le long de la voirie pour préserver au maximum le sol naturel en fond de parcelle, la maison s'articule autour de deux noyaux, qui regroupent et condensent les espaces « servants » pour donner le maximum d'espace et de liberté de variation d'usages aux espaces à vivre. C'est l'un de ces noyaux qui, lors du temps 2, initiera l'extension de la maison.

C'est l'autre noyau qui, au temps 3, permettra de rendre autonome une partie de l'habitation.

Valorisant les matériaux locaux, le projet cherche à créer un contraste entre les espaces intérieurs, rendus chaleureux par la mise à nu de la structure bois, et la simplicité des volumes extérieurs révélée par l'ardoise. Cette dernière dessine la silhouette traditionnelle de la longère, épurée et modernisée. De la route, l'intime est opaque, et l'espace commun, transparent, donne à voir la vie familiale avec pour toile de fond le jardin et le grand paysage auvergnon.

L'extension du temps 2 maximise la prise de lumière au Sud et dessine un espace extérieur plus cadré et protégé. Au temps 2 les espaces des enfants et des parents sont distincts, reliés par l'espace commun pour leur conférer plus d'intimité. En définissant 3 temps d'usages, le projet s'inscrit dans une réflexion sur la cohabitation: Cohabitation paisible entre parents et enfants, puis entre parents et grands parents pour apporter une réponse au vieillissement de la population et à la prise en charge des aînés, ou bien cohabitation entre les ménages pour créer de la densité et de l'interaction sociale dans un tissu résidentiel éclaté. Il s'agit de laisser à la famille la possibilité de transformer facilement la maison pour l'adapter aux différents scénarios qui composeront sa vie. Ainsi, on répond aux besoins particuliers d'un ménage donné, tout en insufflant dans l'habitat individuel, dans la petite échelle, une amorce de réponse à des problématiques plus urbaines : créer du lien social, générationnel, au sein de ce territoire à l'habitat dispersé.



ÉLÉVATION EST



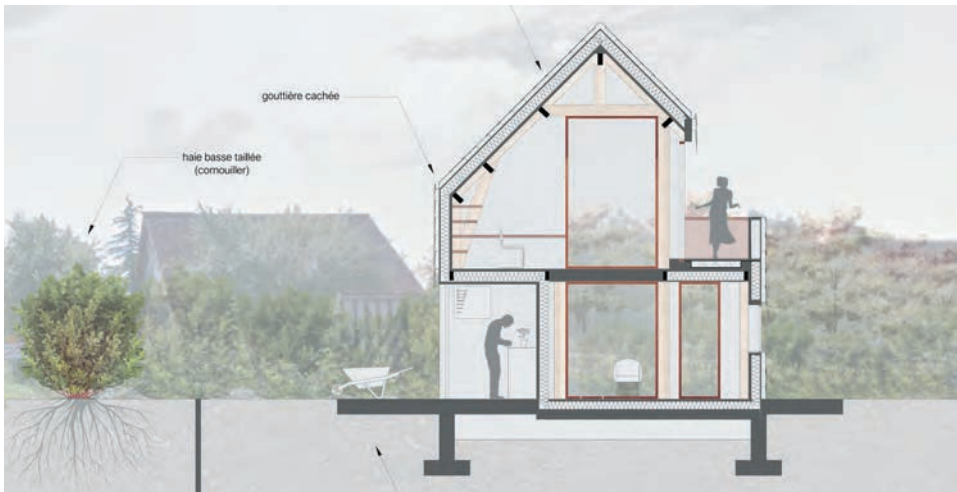
ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION OUEST



COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU R+1

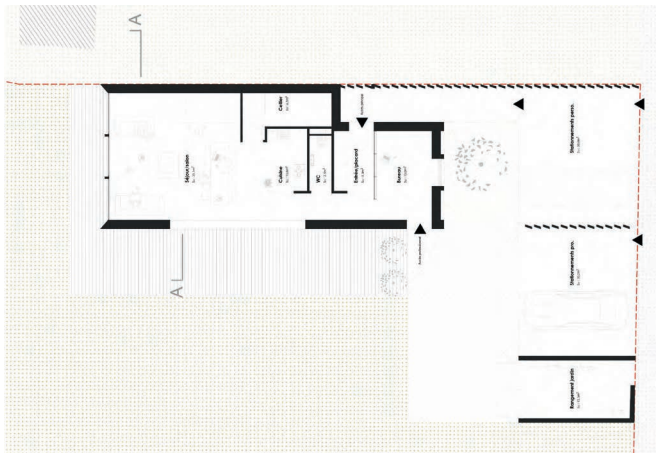


PLAN DE NIVEAU RDC



VUE EXTÉRIEURE

## LA MAISON DUPLIQUÉE



PLANS DE NIVEAUX

La parcelle est située le long d'une route communale d'un hameau calme. Le carport implanté le long de la rue sert de seuil entre la rue et l'espace domestique. La volumétrie de la maison se veut simple et respectueuse des hauteurs et gabarits issus de l'habitat traditionnel.

Le volume se divise en cinq trames structurales composées de portiques en acier qui viennent supporter la toiture en zinc. Ce matériau noble s'associe à un bardage en bois clair d'essence locale qui sert de finition extérieure.

Le rez-de-chaussée s'articule autour du sas d'entrée qui organise la maison entre ses deux parties, domestique et professionnel. Une fois le sas franchi, la cuisine et le séjour offrent un espace généreux en partie toute hauteur et ouvert sur l'extérieur tout en longueur, en lien direct avec la terrasse grâce à un pignon entièrement vitré.

Le projet d'extension vient compléter la maison par une duplication du volume initial, de sa toiture en zinc et de sa façade visible, apportant une cohérence dans le choix des volumes et des matériaux du projet.

La rotation de son plan permet de dissocier les deux usages : domestique dans la maison initiale et professionnel dans l'extension, tout en conservant une cohérence entre les volumes.

Les pignons de l'extension sont traités en polycarbonate pour se démarquer du bardage en bois existant et apporter une lumière diffuse à l'ensemble du local professionnel créé au rez-de-chaussée. L'étage de cette extension est entièrement alloué à la suite parentale qui s'ouvre généreusement sur le grand paysage grâce à son ouverture sur le pignon sud.



ÉLÉVATION NORD

ÉLÉVATION OUEST

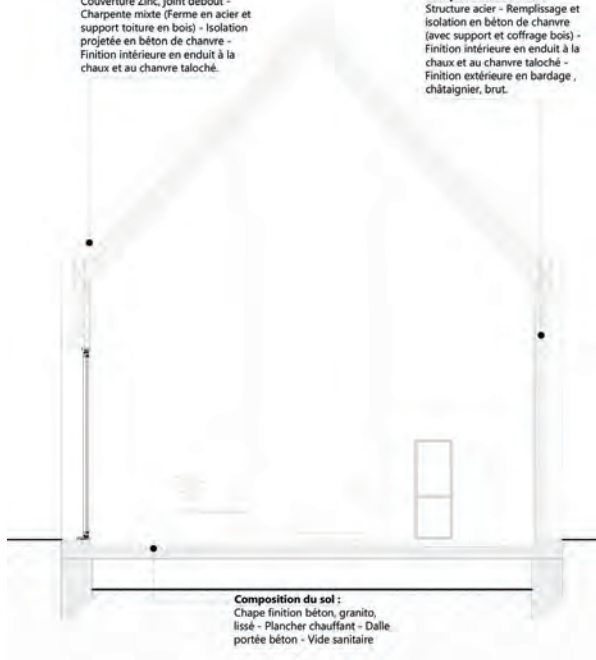


ÉLÉVATION SUD

ÉLÉVATION EST

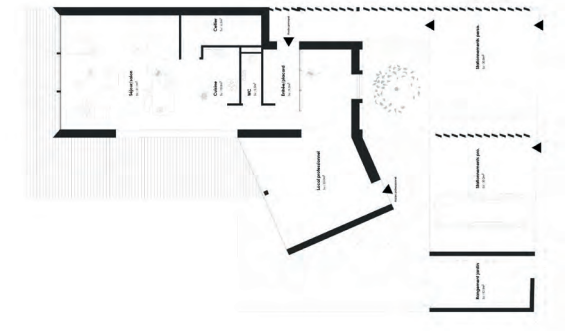
**Composition du toit :**  
Couverture Zinc, joint debout -  
Charpente mixte (Ferme en acier et  
support toiture en bois) - Isolation  
projetée en béton de chanvre -  
Finition intérieure en enduit à la  
chaux et au chanvre taloché.

**Composition des murs :**  
Structure acier - Remplissage et  
isolation en béton de chanvre  
(avec support et coffrage bois) -  
Finition intérieure en enduit à la  
chaux et au chanvre taloché -  
Finition extérieure en bardage,  
châtaignier, brut.

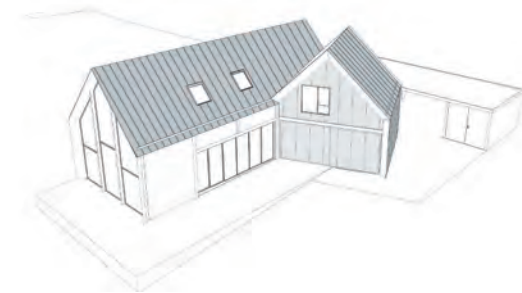


**Composition du sol :**  
Chape finition béton, granito,  
lissé - Plancher chauffant - Dalle  
portée béton - Vide sanitaire

COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU RDC

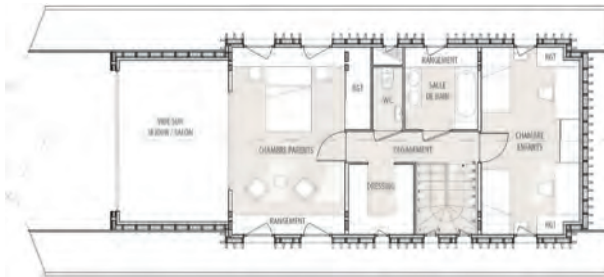


AXONOMÉTRIE



VUE EXTÉRIEURE

## TRADITION ET MODERNITÉ



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

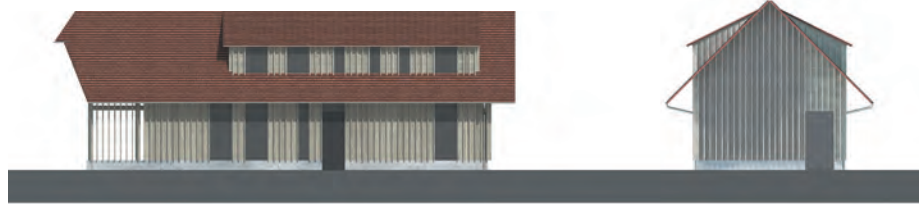
Le projet s'inspire très explicitement des longères du Pays d'Auge remarquables par leurs dimensions et par la puissance de leur horizontalité, souvent structurée en trois strates : un socle, un corps de bâtiment en colombages et une toiture toujours très massive et protectrice. Ces bâtiments reflètent pleinement les savoirs locaux et la capacité de l'architecture vernaculaire à être construite en accord avec le milieu dans lequel elle s'insère.

Le toit est ici construit en tuile plate de petites dimensions. Il est massif, avec de larges débords, et comporte une croupe en pignon pour protéger une loggia et le vaste espace du séjour en double hauteur baigné de lumière, représentatif de la modernité souhaitée à l'intérieur.

La structure de la maison est légère, en bois, composée de panneaux de bois en vêtire sur isolant avec des tasseaux sur champs réinterprétant les éléments en bois apparents des façades des maisons traditionnelles pour donner un rythme et accentuer l'aspect en long du bâtiment. Cette structure est assise sur une fondation de béton formant le socle du bâtiment. Ces trois éléments, le socle, la façade et la toiture permettent ainsi de retrouver la composition traditionnelle des constructions du Pays d'Auge.

L'extension accueillant le bureau-atelier est dessinée dans la continuité du corps de bâtiment existant reprenant les mêmes principes constructifs. Le nouveau toit a été inséré sous le toit principal, afin de limiter de trop lourds travaux de reprises mais également pour marquer dans le temps le phasage des constructions. L'espace intérieur est très ouvert, traversant et bénéficie d'un accès indépendant. Cette disposition, plus économique et rationnelle, permet de réaliser un ouvrage plus léger, dédié uniquement à un usage de bureau-atelier, et de rendre complètement indépendantes la partie habitation et la partie à usage professionnel.





ÉLEVATION EST

ÉLEVATION NORD



ÉLEVATION OUEST

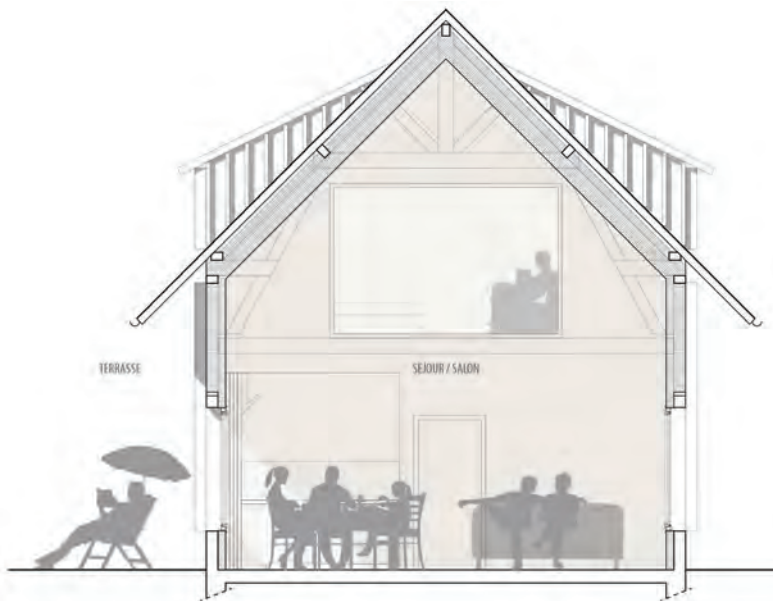
ÉLEVATION SUD



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

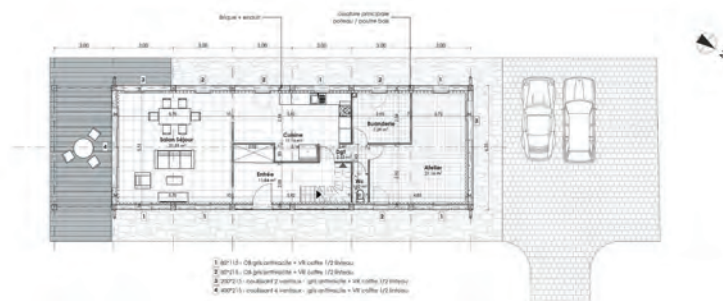
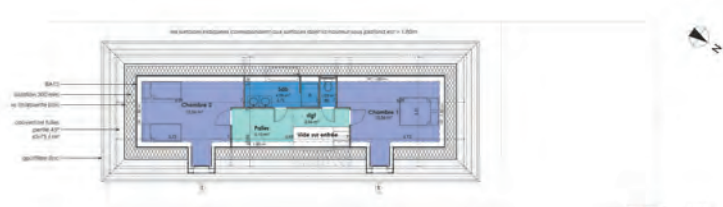
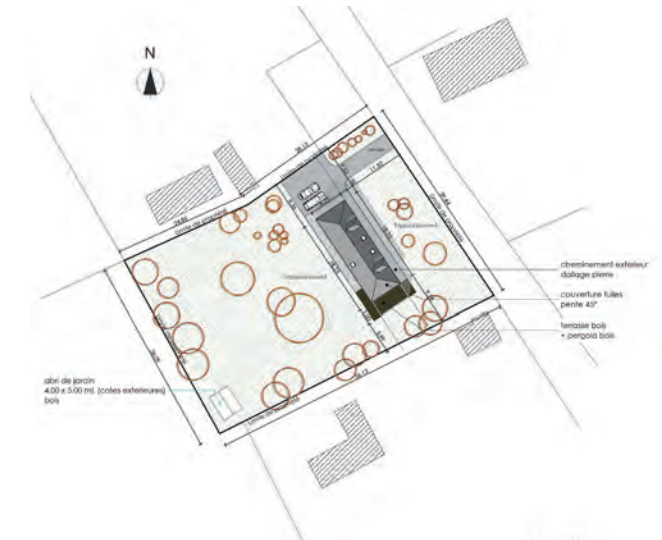


COUPE TRANSVERSALE



VUE EXTÉRIEURE

## MAISON DANS LE PAYS D'AUGE



PLAN DE NIVEAU RDC

Le projet a pour but de conserver et de mettre en valeur le style architectural à base de colombage, illustrant ainsi l'attachement de la région à sa culture et son passé. Afin de pouvoir répondre à cette problématique, notre équipe a joint à cette typologie architecturale un aspect moderne, essayant ainsi de rappeler le passé, tout en allant de l'avant...

Notre équipe a donc créé une maison type « longère », avec une ossature entièrement faite de bois, mêlant poutre et poteaux, des façades à la charpente de couverture, créant ainsi une armature apparente afin de tisser les grandes lignes du projet architectural à colombage, mêlé à un aspect contemporain, avec des matériaux respectant les normes thermiques de notre réglementation en vigueur.

La maison de M. et Mme D. reproduira donc les colombages :

- de par son ossature bois apparente à l'intérieur et à l'extérieur,
- de par son remplissage, le « hourdage », non pas fait de terre crue, mais de matériaux type brique (toujours en terre).

Ainsi, notre intention était de pouvoir satisfaire M. et Mme D., en conservant leur patrimoine architectural et culturel commun, en s'ouvrant sur le paysage environnant, tout en utilisant des matériaux modernes, sans contraster avec l'environnement proche, fait de maisons à colombage typique. Dans un deuxième temps, à la suite de l'agrandissement de la famille, l'extension conservera les mêmes caractéristiques :

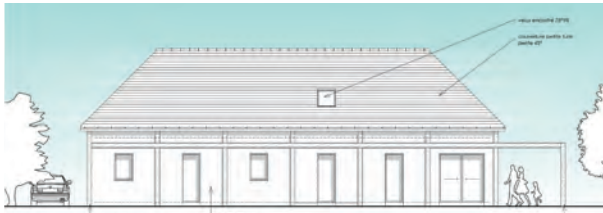
- ossatures bois,
- remplissage par des matériaux isolants et respectueux de l'environnement,
- toits plats pour conserver la visibilité de la longère sans modifier sa symétrie et sa structure tout en apportant à l'ensemble un aspect contemporain.



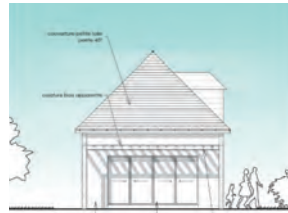
ÉLÉVATION NORD-EST



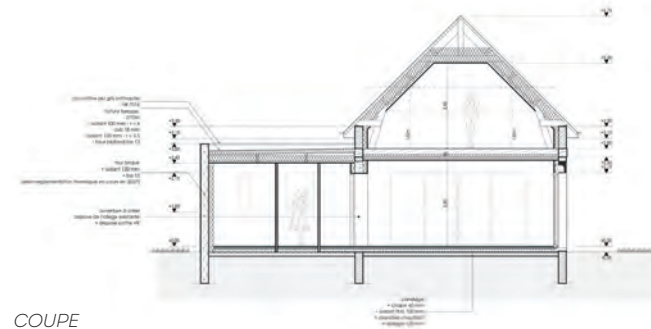
ÉLÉVATION NORD-OUEST



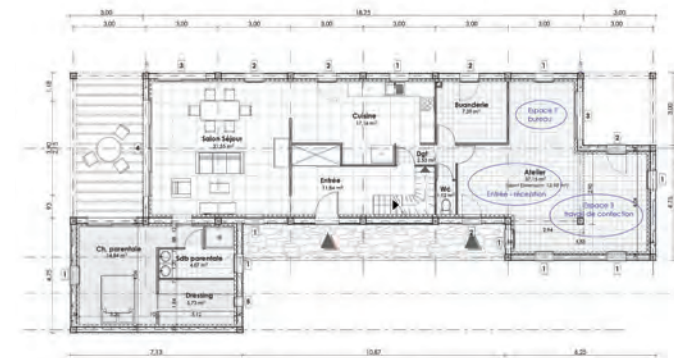
ÉLÉVATION SUD-OUEST



ÉLÉVATION SUD-EST

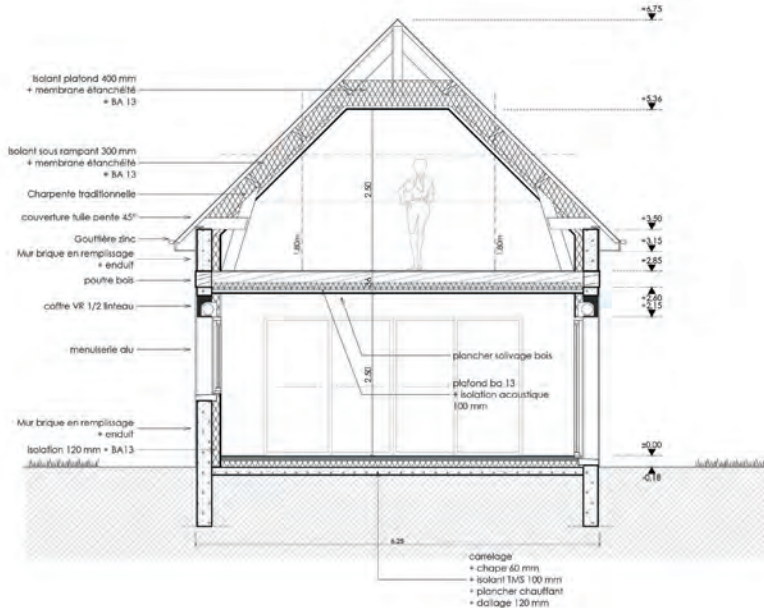


COUPE



PLAN DE NIVEAU RDC

- 1) 40°115 - OS gris anthracite + VE coffre 1/2 linteau
- 2) 40°215 - OS gris anthracite + VE coffre 1/2 linteau
- 3) 200°215 - couloir 2 vantaux - gris anthracite + VE coffre 1/2 linteau
- 4) 40°215 - couloir 4 vantaux - gris anthracite + VE coffre 1/2 linteau
- 5) 40°115 - OS gris anthracite

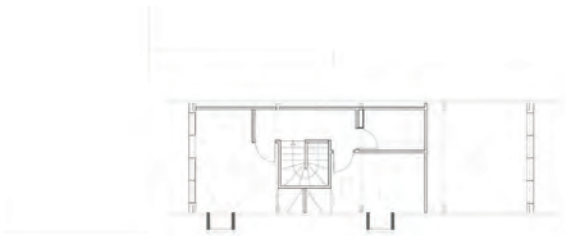
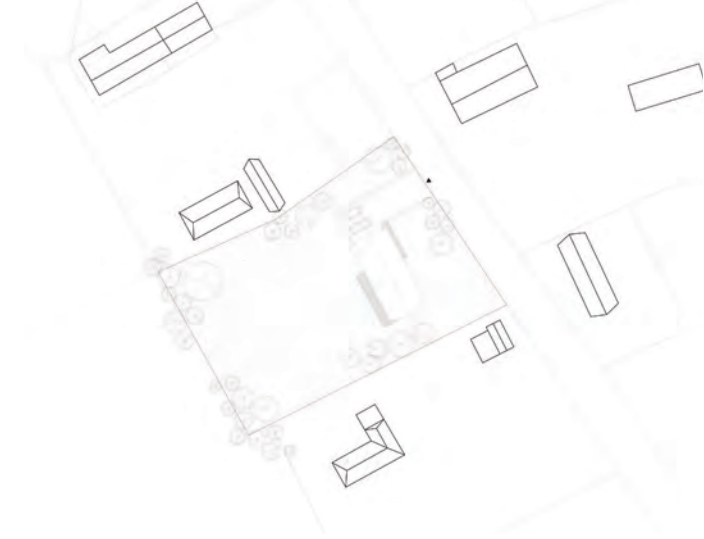


COUPE TRANSVERSALE



VUE EXTÉRIEURE

## A U G E ( Z ) J O S É P H I N E



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

Le projet prend place parallèlement à la voie. Cette implantation permet de préserver un grand jardin à l'abri des regards et d'orienter la maison sur la partie SUD-OUEST avec une vue incroyable sur le Pays d'Auge. Des arbres sont plantés en limite de propriété afin de créer une frontière visuelle avec le voisinage proche. Pour favoriser au mieux l'intégration et l'insertion dans ce paysage, la volumétrie du projet reprend les caractéristiques des bâtiments traditionnels : des bâtiments plutôt bas dont les toitures ont une certaine force par leur dimensionnement et leur découpe en rive latérale.

Le toit à deux pentes proposé est en tuile plate mais sa particularité réside dans sa forme contemporaine et saillante marquant l'originalité de la maison. La structure primaire de la maison faite d'un jeu de traverse de bois à différentes hauteurs reprend l'esprit de l'ossature bois et des dessins de colombages qui font la force de l'architecture traditionnelle du Pays d'Auge. Les remplissages des murs sont en terre. La technique du mur pisé utilisée ici est très en vogue et fait actuellement l'objet de nombreuses recherches scientifiques.

Ces matériaux traditionnels sont accompagnés par un matériau plus contemporain : le polycarbonate. Ce dernier permet de faire rentrer une lumière diffuse grâce à des panneaux opaques. La mise en œuvre de ce matériau est relativement aisée et permet une dépose facile en cas d'extension. A l'intérieur, l'espace d'entrée permet de mettre à distance le bureau du reste de la maison et notamment du grand espace de vie entièrement ouvert sur le jardin et le grand paysage. L'extension se fait dans la continuité du bâti existant sur le pignon NORD-OUEST en utilisant les mêmes principes de construction et matériaux. Inutile de démolir un mur, la dépose du polycarbonate permet une connexion facile au reste de la maison pour agrandir le bureau et créer la suite parentale.



FAÇADE NORD-EST



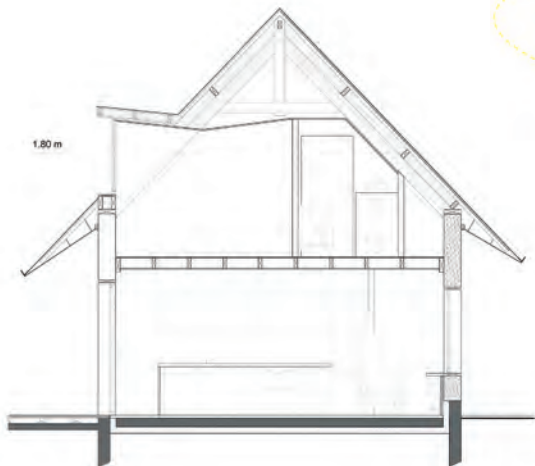
FAÇADE NORD-OUEST



FAÇADE SUD-EST

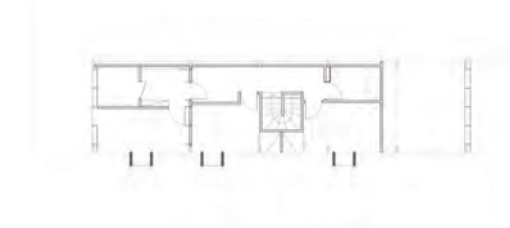


AXONOMÉTRIE

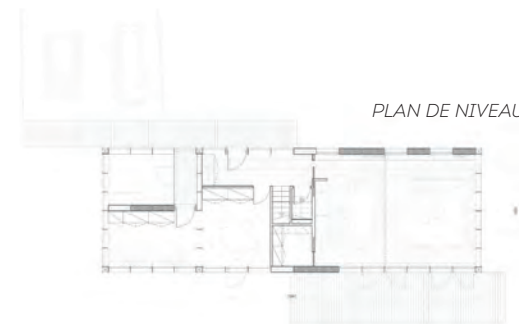


COUPE TRANSVERSALE

PLAN DE NIVEAU R+1



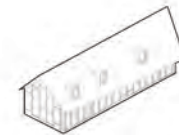
PLAN DE NIVEAU RDC



TEMPS 1



DÉPOSE POLYCARBONATE  
CONTINUITÉ DU PLAN



TEMPS 2



VUE EXTÉRIEURE

## UPDATE HOUSE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

La longère du pays d'Auge est ici redessinée selon trois axes existants :

- Une volumétrie globale qui s'insère dans le paysage local.
- Une division tripartite des espaces : sommeil, commun, technique.
- Une relecture de la trame d'ouverture basée sur une grille de 1m/1m permettant de dessiner l'organisation interne de l'habitat et son jeu de façade.

Les demandes d'habitat évoluent selon les phases de l'existence et les nouveaux modes de vies émergents. C'est le schéma familial résident qui dessine sa maison selon ses critères. Le projet considère les différents passages de la vie, en couple, avec enfants, âgés. Ici l'habitat s'adapte, sa surface est stable, il se régénère sur lui-même. C'est un espace réversible qui permet de ne pas déménager, qui valorise une mobilité chez soi.

Le projet est basé sur une grande surface qui rentre dans le budget et qui répond au programme. Au temps 2, l'enveloppe de base n'évolue pas, c'est son organisation interne qui mute. Cette approche s'organise autour d'un unique gros chantier au temps 1. L'économie budgétaire effectuée permettra d'envisager un temps 3 d'une nouvelle évolution de la famille.

Pour le choix de matériaux, l'idée est de conserver l'aspect de la longère traditionnelle :

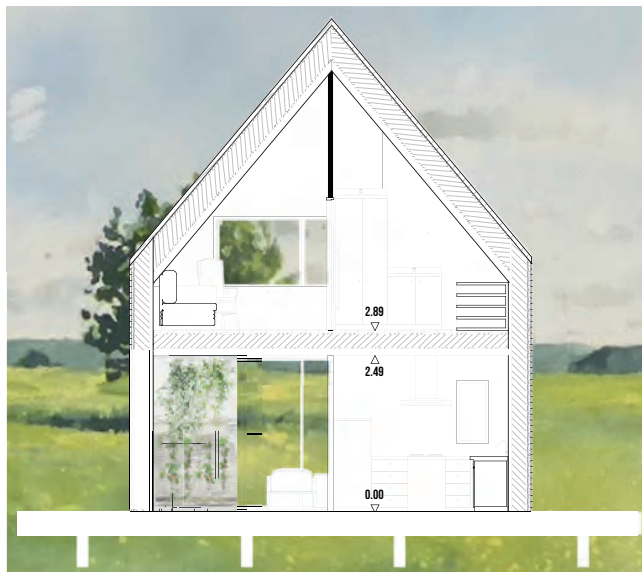
- Le bois en ossature et bardage, ce qui favorise la préfabrication en atelier donc une maîtrise des détails, une rapidité d'assemblage sur site et un impact réduit sur l'environnement.
- L'ardoise pour la couverture
- Des panneaux fibro-ciment réinterprétant l'aspect minéral en pignon.

À l'intérieur, le bureau/atelier est isolé du reste de la maison par la passerelle et la serre. Le climat hivernal n'étant pas tendre avec le potager, ce dernier est imaginé à la verticale au cœur de la maison, ce qui permet d'accéder aux produits directement depuis la cuisine, et de séparer les espaces via un filtre végétal.

MOUCHEL Émilie \_ Architecte \_ Bordeaux  
VALLADIER Louise \_ Architecte \_ Montpellier



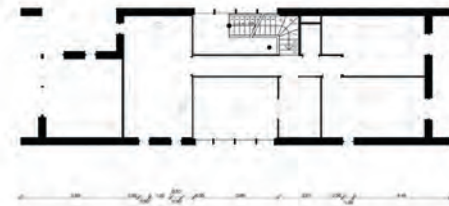
ÉLÉVATIONS



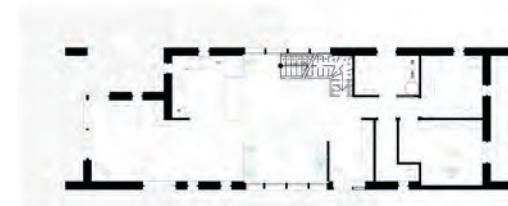
COUPE TRANSVERSALE

2 | TEMPS  
SITE  
A

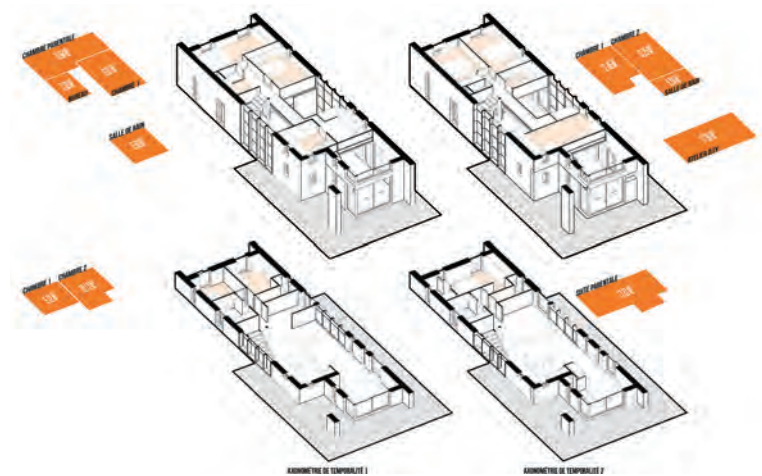
LE PROJET D'EXTENSION



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

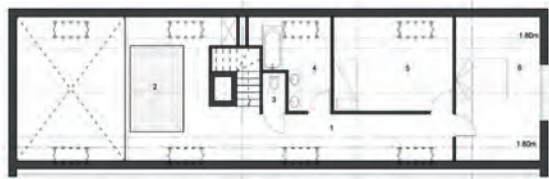
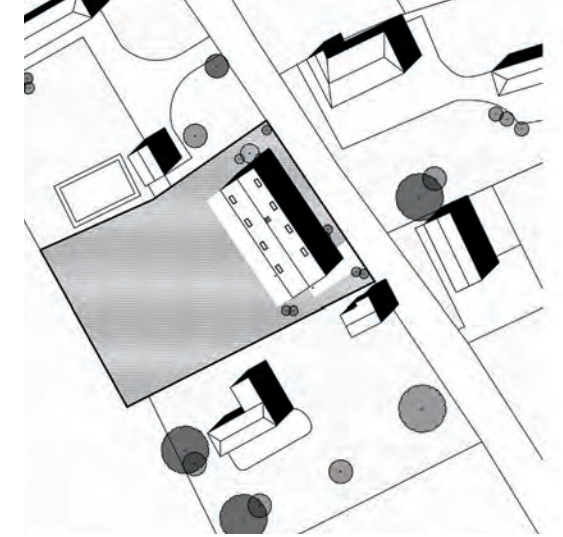


AXONOMETRIES

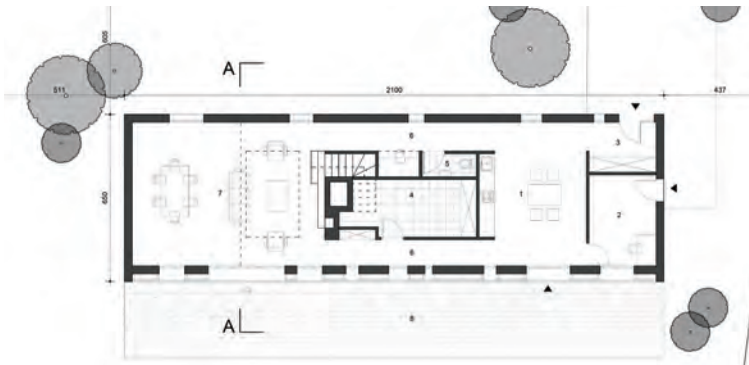
AUTRES  
CANDIDATURES

047\_UPDATEHOUSE

## ENTRE TRADITION &amp; MODERNITÉ



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

Le projet associe réinterprétation des codes de l'architecture traditionnelle et innovations techniques afin de faire de cette maison familiale un espace de vie confortable et fonctionnel tout en privilégiant la bonne insertion dans le site. La maison est implantée en retrait le long de la route, dégagant ainsi un maximum de terrain à l'arrière pour les activités de la famille. La volumétrie se veut assez épurée laissant les matériaux et la composition des façades s'exprimer. Selon leur orientation les deux longues façades se composent différemment. Au Sud, le parti pris est de conjuguer solution technique et composition architecturale. Il s'agit d'un système de mur Trombe dont la trame irrégulière en bois rappelle celle des colombages traditionnels. Au Nord, la façade en bardage bois joue sur la diversité des ouvertures. Les deux pignons ainsi que la toiture à deux pans sont couverts d'essentes d'ardoises.

Le plan intérieur de la maison se veut assez ouvert d'un niveau à l'autre, s'articulant autour d'un bloc central fonctionnel et rendant visible la charpente en bois.

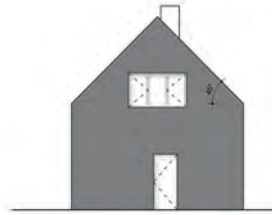
Les solutions constructives sélectionnées s'orientent vers une gestion intelligente des calories de chaleur. Le système de chauffage principal repose sur le principe d'inertie avec le mur Trombe parcourant toute la longueur du projet. Composé d'une surface vitrée, d'un espace d'air et d'un mur maçonné absorbant, il va capter la chaleur émise par les rayons du soleil et la diffuser petit à petit dans la maison. Le plan intérieur totalement ouvert permet à la chaleur de se diffuser dans l'ensemble de la maison. Par ailleurs, au centre du projet, la cheminée constitue un noyau autour duquel s'enroule un escalier maçonné. L'idée est de faire de cet escalier un moyen de conserver la chaleur émise par la cheminée.

L'extension se fait en continuité avec l'existant. Le volume en bois ajouté s'implante sur le pignon de la maison aligné à la limite parcellaire.

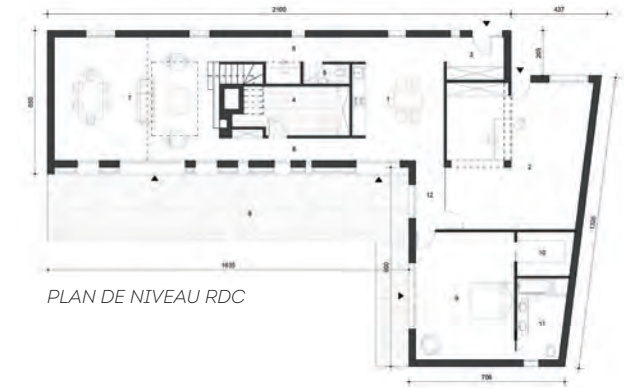




FAÇADE NORD-OUEST



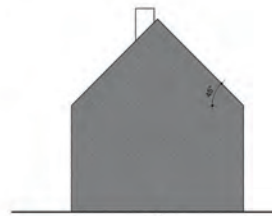
FAÇADE SUD-EST



PLAN DE NIVEAU RDC



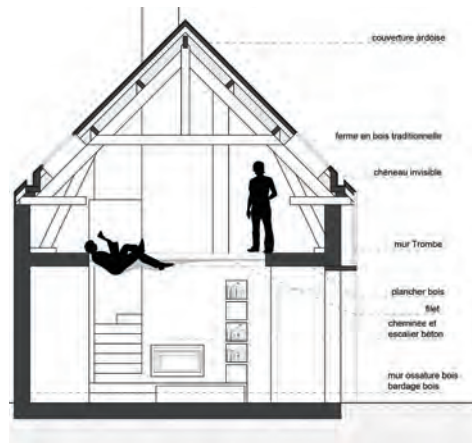
FAÇADE NORD-OUEST



FAÇADE SUD-EST



AXONOMÉTRIE



COUPE TRANSVERSALE

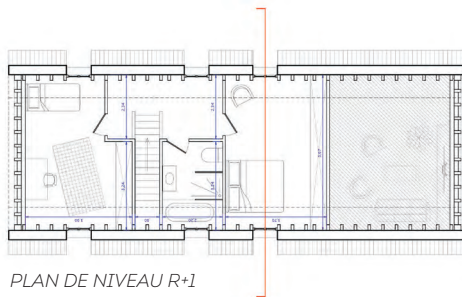


VUE D'INTÉRIEURE

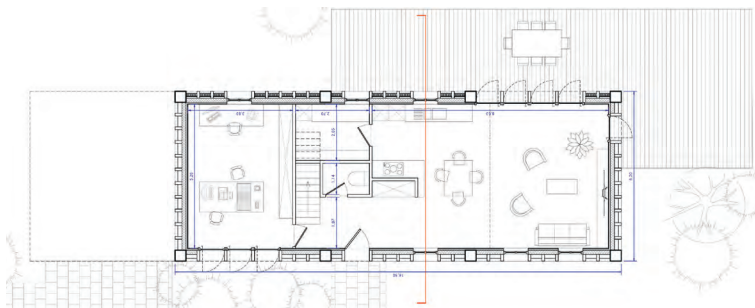


VUE EXTÉRIEURE

## LE PAYS D'AUGE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

Pour que le projet s'intègre au mieux dans son environnement, la maison reprend les codes traditionnels du Pays d'Auge. La structure en bois, le soubassement en pierre, l'inclinaison de la toiture et les lucarnes l'intègrent dans son environnement. Les proportions traditionnelles sont respectées avec une construction trois fois plus longue que large.

En opposition, l'aménagement intérieur de la maison offre des espaces adaptés à un mode de vie contemporain et en particulier celui de la famille D. Le rez-de-chaussée accueille les pièces de vie principales et l'étage compte deux chambres. L'atelier de Madame D. se trouve au rez-de-chaussée et bénéficie d'un accès depuis la maison ainsi qu'une entrée directe depuis l'extérieur.

Ce projet, par sa simplicité de mise en œuvre, cherche à être le plus économique. La structure en bois se distingue par la partie primaire, suivant une trame de 5x5m, complétée par une structure secondaire, à laquelle s'ajoute la structure de l'étage et de la toiture. De plus, la nouvelle construction propose des atouts écologiques et réduit les coûts quotidiens. Cela se traduit par plusieurs dispositifs :

- la récupération des eaux de pluie,
- la production d'énergie grâce à une toiture sud en tuiles solaires,
- le système de chauffage de l'eau intégré à la façade sud (détail p.7)

Enfin, cette maison est conçue pour évoluer et s'adapter aux changements de vie de ses propriétaires.

La trame initiale permet l'ajout d'un module dans la continuité du bâti existant, en conservant l'identité initiale du projet.

GRUSS-KOSKAS Théo \_ Architecte \_ Paris  
 ACTRY Sébastien \_ Architecte \_ Varredes  
 COURTEILLE Yann \_ Architecte \_ Châtenay-Malabry  
 GUERINEAU Julien \_ Architecte \_ Paris  
 DEMAZIÈRES Axel \_ Étudiant en architecture \_ Paris



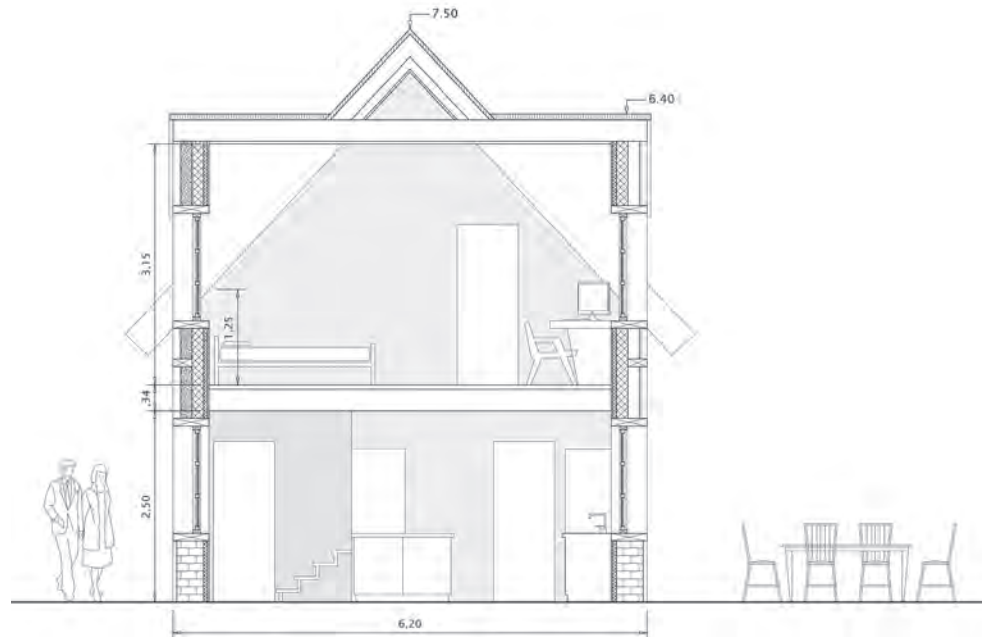
ÉLÉVATION OUEST

ÉLÉVATION SUD

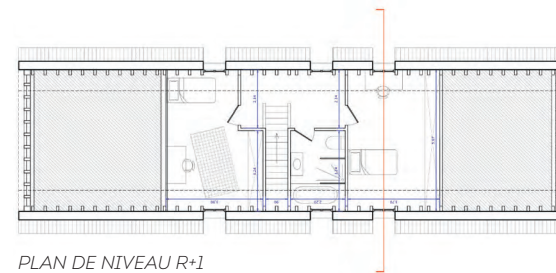


ÉLÉVATION NORD

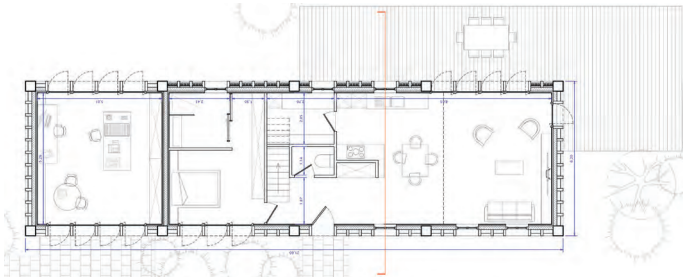
ÉLÉVATION EST



COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC



ÉLÉVATION OUEST

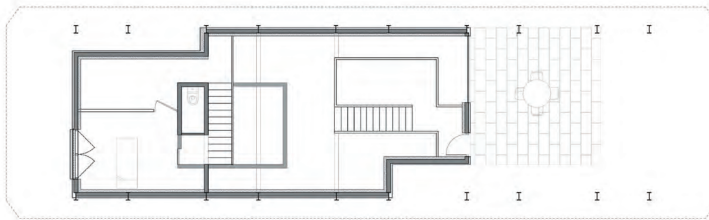
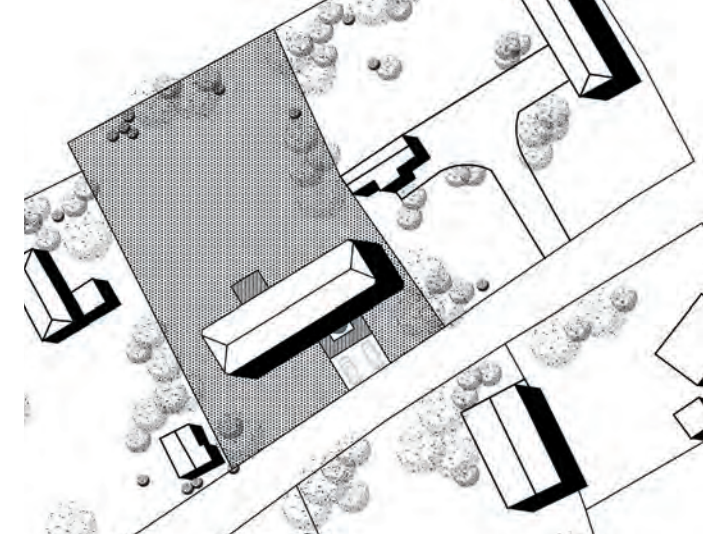
ÉLÉVATION SUD



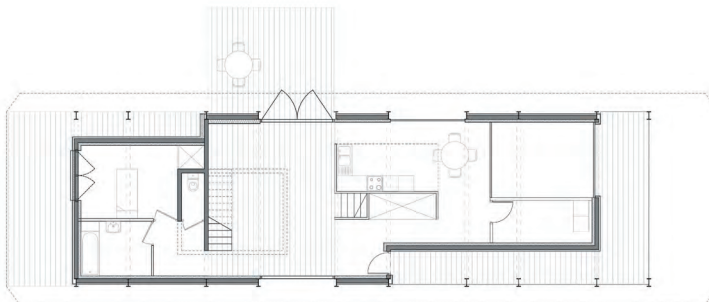
ÉLÉVATION NORD

ÉLÉVATION EST

## LE PUIITS D'AUGE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

L'édifice nouvellement créé réinterprète les maisons à colombages du Pays d'Auge. Il se joue des différents codes de l'architecture traditionnelle en proposant une lecture singulière. Une "re-naissance architecturale" de la maison du Pays d'Auge.

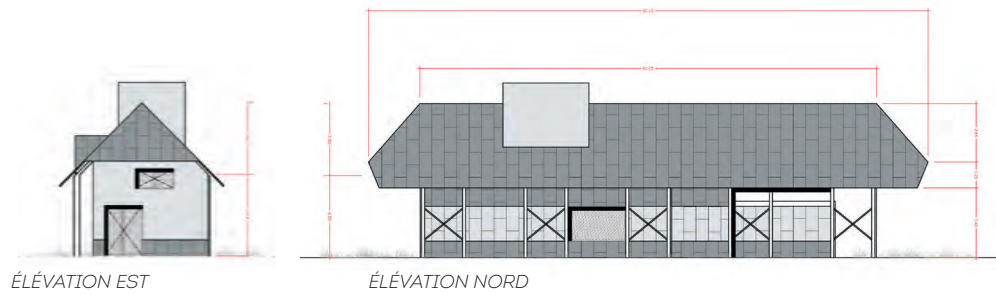
En toiture, un vaste volume de forme cubique vient se soustraire à l'édifice : il constitue un puits de lumière éclairant généreusement le séjour, voulu traversant au coeur du projet. Celui-ci se prolonge en extérieur par une terrasse plein sud, renforçant alors la transparence intérieur/extérieur entre bâti et jardin. De part et d'autre du séjour prennent place chambres et espaces techniques (cuisine, buanderie). En liaison visuelle avec la cuisine, l'atelier est rendu transparent.

Côté rue, en amont de la parcelle, un chemin mène à une terrasse abritée le long de l'habitation (porche), laquelle relie l'entrée principale de l'habitation à l'entrée annexe de l'atelier. L'édifice apparaît alors comme une péniche, tout juste amarrée à l'espace public, lequel l'observe sans troubler l'intimité de ses occupants.

## Temps 2

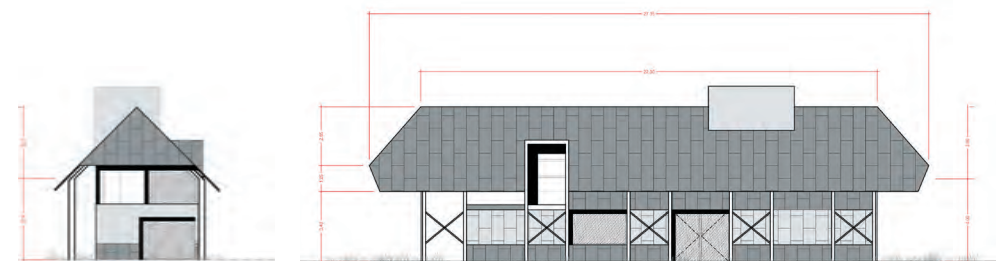
L'extension prend place sous le couvercle que constitue cette toiture prononcée. Anticipée dès le temps 1, cette dernière n'est donc pas une entrave à l'image générale renvoyée jusqu'alors par l'édifice : elle s'adapte à ce dernier et non le contraire.

FABRE Jean-Philippe \_ Architecte \_ Versailles  
 GOHIN Thomas \_ Architecte \_ Palaiseau  
 PIERRE Adrien \_ Architecte \_ Mauzé-sur-le-Mignon



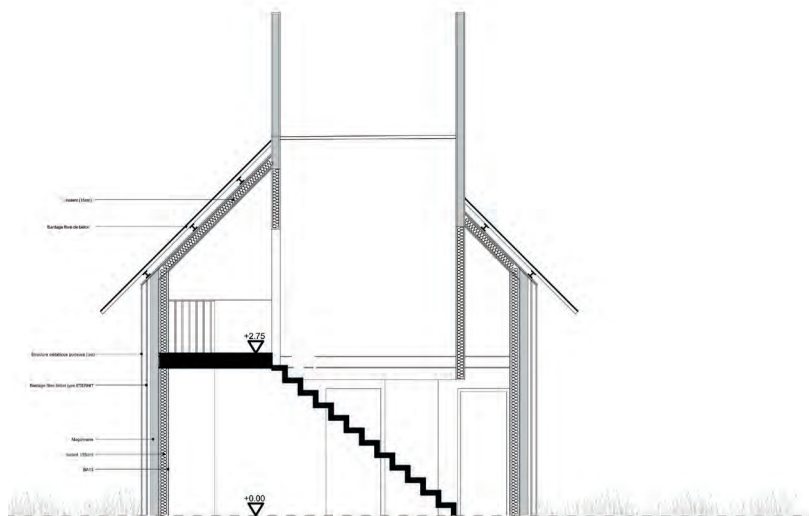
ÉLEVATION EST

ÉLEVATION NORD



ÉLEVATION OUEST

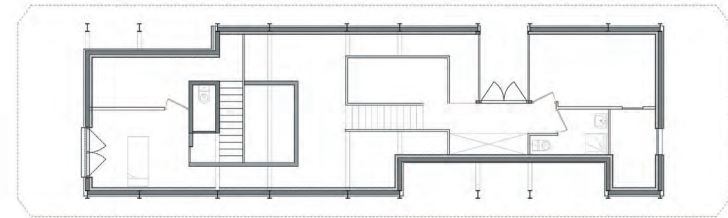
ÉLEVATION SUD



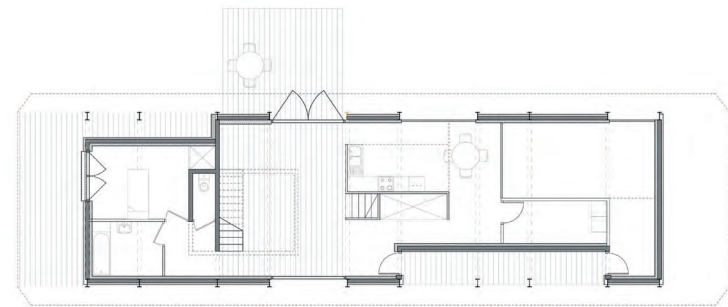
COUPE TRANSVERSALE

2 TEMPS  
 SITE A

LE PROJET D'EXTENSION



PLANS DE NIVEAUX R+1



PLANS DE NIVEAUX RDC

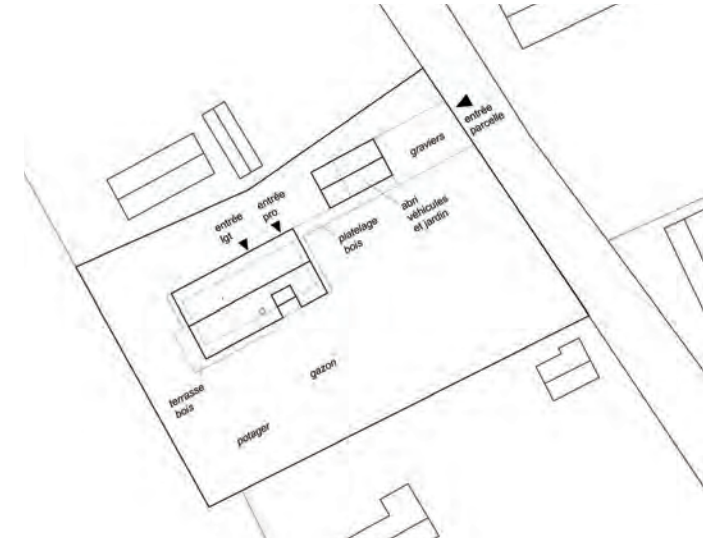


PERSPECTIVE

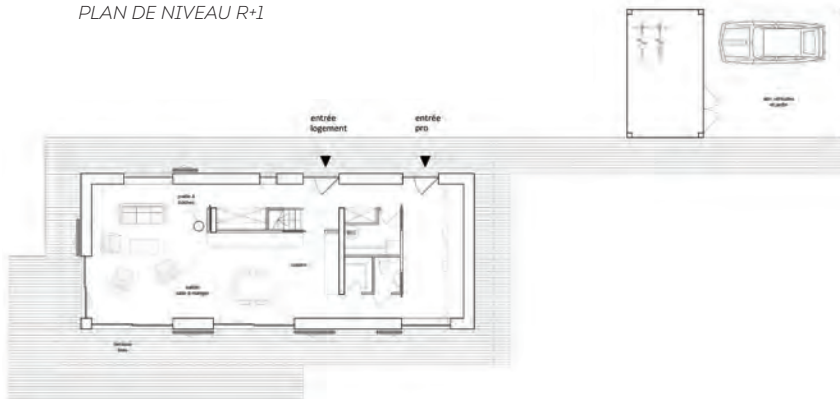
AUTRES  
 CANDIDATURES

053\_LE Puits d'Auge

## L'ÎLOT



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

- La maison ici conçue, reprend celles dites traditionnelles :
- Le choix des matériaux bois et tuile plate en structure et en façade.
  - La forme simple toute en longueur.
  - Le caractère imposant de la toiture deux pentes par la création d'un débord de toit important, à l'ossature apparente.
  - Une certaine idée de la chaleureuse cheminée...

Les lignes horizontales du rez-de-chaussée sont équilibrées par la présence d'une lucarne verticale en toiture, à la forme simple, aux bardeaux de bois. Elle évoque une cheminée... à l'intérieur de laquelle une chambre se niche. La maison est implantée perpendiculairement à la rue, sur la moitié Nord du terrain. Ainsi, la longue façade ensoleillée Sud-Est, le pignon Sud-Ouest et leurs espaces de vie, s'ouvrent sur le jardin, la nature, et le paysage lointain. Cette implantation a aussi l'avantage de dégager la vue sur le paysage depuis l'espace public. Un petit bâtiment utile en structure bois et toiture deux pentes, accueille l'habitant à l'entrée du terrain. Le platiège en bois l'accompagne jusqu'à l'entrée de la maison, l'entrée du bureau professionnel ou le jardin.

L'organisation intérieure présente un îlot d'espaces techniques autour duquel les espaces de vie se déploient, offrant à l'usager des vues vers l'extérieur dans toutes les directions, ainsi que de multiples libertés et possibilités de cheminements et de présences dans l'espace. Le débord de toit crée des espaces particuliers, entre l'intérieur et extérieur, modulable grâce à de généreuses ouvertures coulissantes et leurs volets souvent ajourés. Un platiège bois au sol, tout autour des murs extérieurs de la maison, invite encore à l'expérience de cet entre-deux.

L'extension s'implante dans le prolongement de la longère, au Nord Est offrant ainsi une surface plus importante pour l'atelier professionnel, et une deuxième chambre d'enfant à l'étage.

GRIMAUD Céline \_ Dessinatrice d'architecture \_ Conteville  
HAUCHECORNE Thomas \_ Illustrateur 3D \_ Conteville



ÉLEVATION SUD-EST



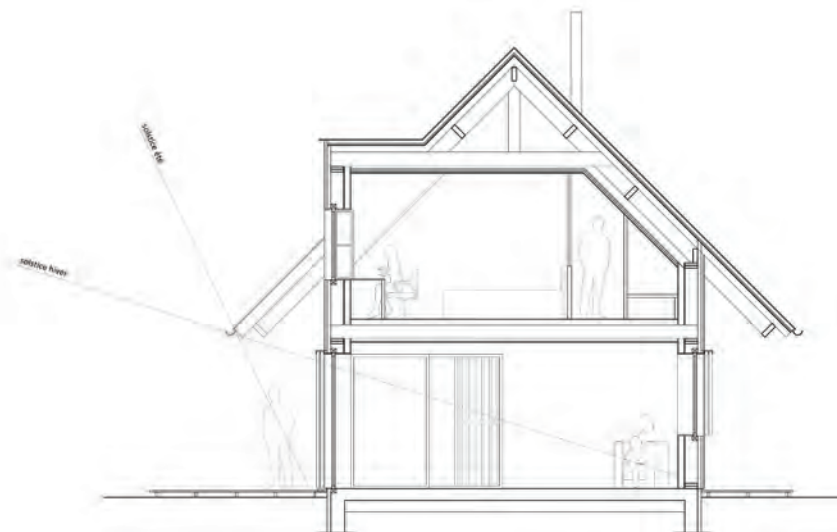
ÉLEVATION SUD-OUEST



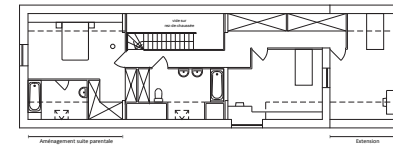
ÉLEVATION NORD-OUEST



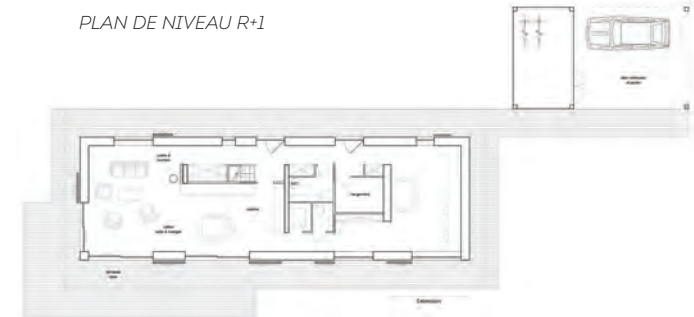
ÉLEVATION NORD-EST



COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC



AXONOMÉTRIES

2 TEMPS

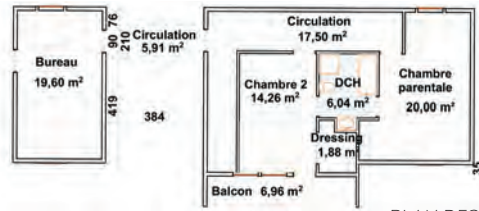
SITE  
A

LE PROJET D'EXTENSION

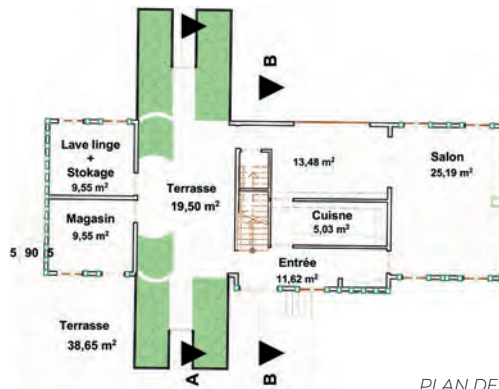
AUTRES  
CANDIDATURES

055\_L'ÎLOT

## MAISON DANS LE PAYS D'AUGE



PLAN DES COMBLES



PLAN DE NIVEAU RDC

Le Pays d'Auge est une région traditionnelle de la Normandie. Il est divisé principalement par les départements modernes du Calvados et de l'Orne ainsi que par l'Ouest de celui de Leure. Du point de vue des limites et des divisions administratives, le Pays d'Auge est délimité par le Bassin versant de la Touques à l'est, la Dives à l'ouest, la Côte fleurie au nord et les collines d'Argentan au sud.

Au large de la commune de Vieux-Pont-en-Auge se dresse notre bâtiment aux colombages boisés, raffinés et représentant des figures géométriques à l'image des longères traditionnelles du Pays d'Auge. Ce bâtiment réinventé avec modernisme et finesse, aux allures futuristes, incarne un renouveau architectural en contrastant avec les bâtiments des abords à l'architecture traditionnelle augerone aux structures légères. Le jardin bien aménagé tout autour du bâtiment favorisera l'exercice d'un jardinage de qualité, et ne fait qu'agrémenter le cadre du bâtiment offrant une aire de repos et divertissement pour une famille.

Dès l'entrée une baie savamment vitrée avec une structure trapézoïdale, se dresse au milieu d'une terrasse exotique teintée des modèles de colombages du Pays d'Auge s'étendant jusqu'à l'intérieur. Cela laisse entrevoir un endroit accueillant qui n'inspire que l'envie de découvrir encore plus. Une autre entrée jouxtant l'entrée principale est aménagée et réservée à l'entrée de personnes voulant bénéficier de services offerts par un membre de la famille menant une activité à domicile.

À l'entrée principale aux abords de la porte se trouve un mini jardin fleuri menant majestueusement au séjour spacieux avec une lumière naturelle qui illumine la pièce grâce au verre de l'entrée qui permet d'avoir une vue sur l'horizon et la nature verdoyante de l'extérieur.





ÉLÉVATION NORD-EST



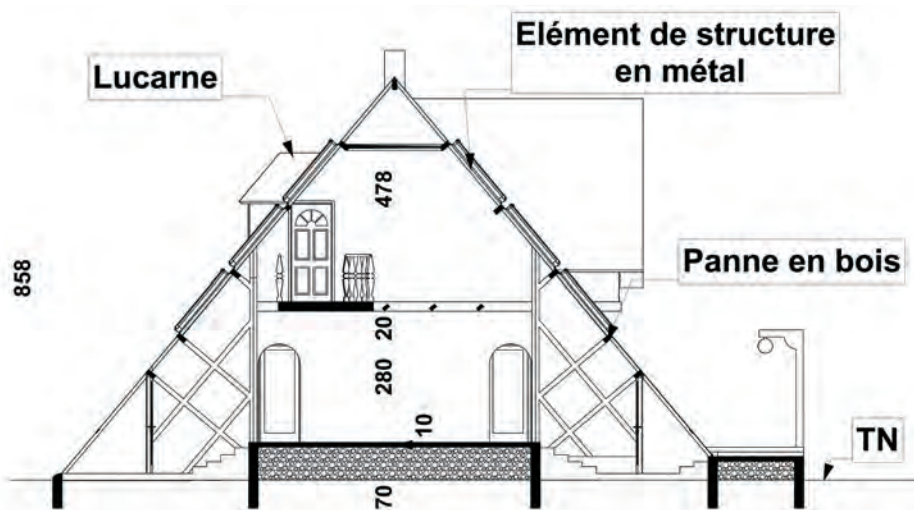
ÉLÉVATION NORD-OUEST



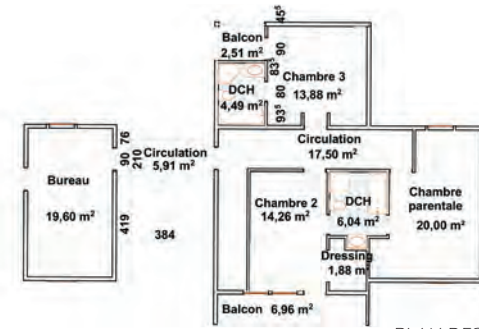
ÉLÉVATION SUD-OUEST



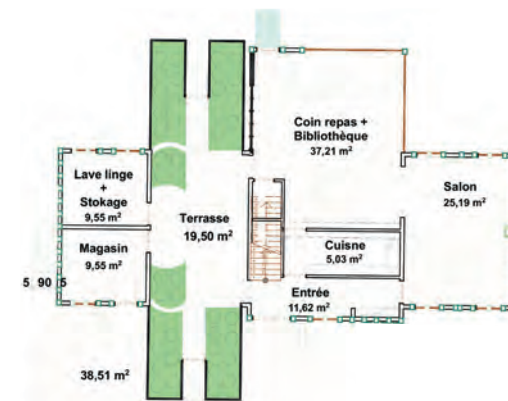
ÉLÉVATION SUD-EST



COUPE TRANSVERSALE



PLAN DES COMBLES

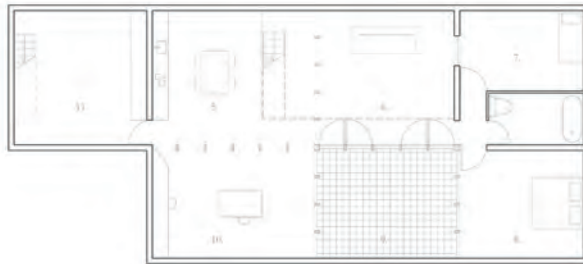
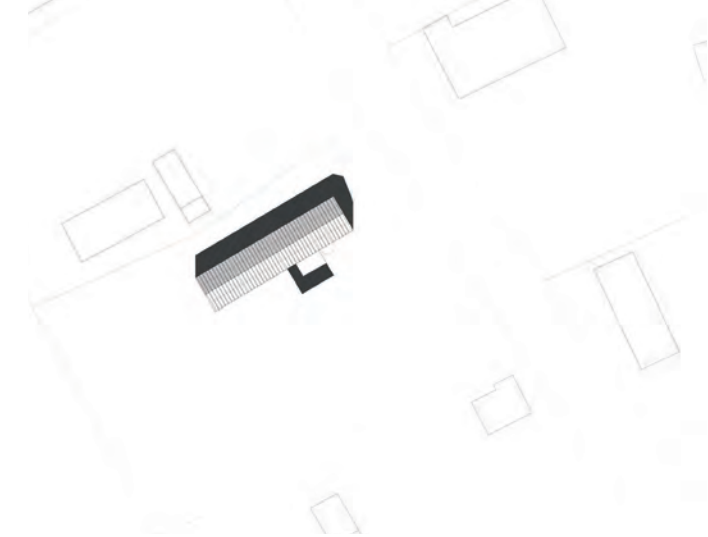


PLAN DE NIVEAU RDC

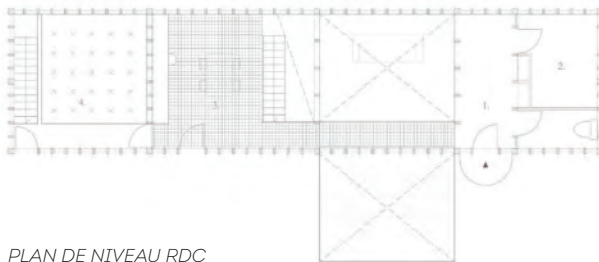


PERSPECTIVE

## LONGÈRE, SERRE, PLUIE, NORMANDIE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

Le projet est une longère réinterprétant le système structurel bois et pans de bois typique du Pays d'Auge. La maison présente un niveau supérieur de plain-pied directement en relation avec le jardin et le paysage, et un niveau inférieur enterré. La structure reprend le dispositif typique des pans de bois : une structure primaire, puis une structure secondaire de pans de bois qui supportent les menuiseries des panneaux de polycarbonate en partie supérieure, et un remplissage maçonné en partie inférieure.

Au niveau supérieur, l'enveloppe en polycarbonate crée un effet de serre dans la maison afin de maximiser l'apport de chaleur extérieure. Les pans de bois supportant les menuiseries des panneaux de polycarbonate en murs et toitures créent un effet brise-soleil sur toute la surface de l'enveloppe afin de limiter les effets des rayonnements solaires à l'intérieur.

On trouve à ce niveau : l'entrée, le bureau professionnel, un espace qui peut faire office de salon en relation directe avec le jardin, et le potager intérieur. En journée, la transparence relative de la paroi permet à la maison de se fondre dans le paysage et de révéler sa structure.

Au niveau inférieur, le soubassement enterré conserve la chaleur accumulée sous la serre tout en protégeant les pièces de vie d'une trop forte chaleur de par la fraîcheur naturelle du sol. La lumière provenant de la partie supérieure pénètre jusqu'aux pièces de vie en niveau inférieur grâce au plancher supérieur en caillebotis. Le patio offre un espace extérieur et permet d'éclairer les chambres en lumière naturelle et de ventiler le niveau. L'enfouissement de ce niveau permet de conserver l'intimité de la famille. La nuit, l'éclairage intérieur fait ressortir la structure et crée un effet de lampion au coeur du paysage. La maison pour l'essentiel enterrée dans ses usages les plus communs, reflète par sa partie supérieure la symbolique de l'habitat typique du Pays d'Auge et connecte l'habitat directement au paysage.



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION EST



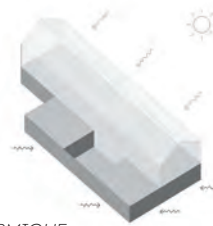
ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION OUEST



COUPE PERSPECTIVE



THERMIQUE



STRUCTURE

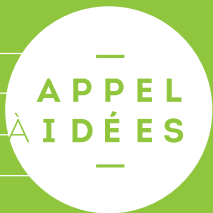


PLAN DE NIVEAU



VUE INTÉRIEURE

LES  
DÉFIS  
DU  
CAUE  
14



SITE

B

LE BESSIN

# LAURÉAT

**PIGNON SUR RUE**

066

## MENTIONS

**INTENSIFIER LE PAYSAGE**

070

**MODÉNATURES ET MATÉRIALITÉ**

074

## AUTRES CANDIDATURES

**LA VERTICALITÉ ASSISE**

078

**LA MAISON G**

080

**LA POINTE DU BESSIN**

082

**QUAND LA MAISON DES RIVES**

084

**ENTRE DEUX**

086

**ALLIER CONTEMPORAIN & TRADITION**

088

**SERVANTS / SERVIS**

090

**DAHAUSS**

092

**LONGÈRE BIO-CLIMATIQUE**

094

**TRAIT D'UNION**

096

**RACINES CARRÉES**

098

**PROMOUVOIR LE RETOUR AU VERNACULAIRE**

0100

**DEMAIN DANS LE BESSIN**

0102

**HOST**

0104

**KAWAX**

0106

**UN CHÂTEAU NORMAND**

0108

**VAGUE D'ARDOISE**

0110

#1

# LE CONTEXTE

Le Bessin s'étend le long de la côte, autour de Bayeux, entre la plaine de Caen à l'Est, les marais de l'Aure au seuil du Cotentin à l'Ouest et le bocage Virois au Sud. Cette situation en fait une région non homogène. On peut distinguer trois types de paysages :

- Le Bessin littoral forme un damier à larges mailles de grandes parcelles entourées de haies. L'habitat y est dispersé.
- Le Bessin Est constitue une transition avec la plaine de Caen et ses champs ouverts. Il est formé de larges parcelles étirées. L'habitat est groupé en nombreux villages.
- Le Bessin Sud, apparenté au bocage, est constitué de petites parcelles plantées de pommiers.

L'habitat est répandu dans le paysage ou groupé en hameaux.

Le Bessin peut se définir comme un pays avec de grandes fermes à cours carrées bien protégées par de hauts murs.

## FORME ET VOLUME DE L'ARCHITECTURE DU BESSIN

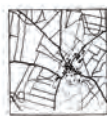
Les formes architecturales sont aussi variées que le sont les paysages du Bessin. Le calcaire est le matériau de base. Les maisons comportent un rez-de-chaussée, un étage et un comble. La composition des façades est souvent ordonnée et symétrique.

Le plan est rectangulaire, long et étroit constitué d'un rez de chaussée, d'un étage et d'un grenier sous un toit à deux versants symétriques, la pente du toit est d'environ 50°.

La largeur du plan varie entre 5,50 et 7 mètres. Le pignon est toujours découvert (plus haut que le toit). Il n'y a donc pas de débord de toiture en pignon. Certains remaniements de toiture après guerre, ont fait disparaître les pignons découverts au profit de pignons couverts, le plus souvent sans débord. Les ouvertures plus hautes que larges sont le plus souvent disposées symétriquement par rapport à la porte d'entrée. Ses fenêtres au tracé bien proportionné composent avec élégance la façade principale. La façade secondaire et les pignons sont en général moins percés.



Le Bessin Littoral... un damier régulier à larges mailles



Le Bessin Est... de larges parcelles étirées



Le Bessin Sud l'exiguïté des parcelles



LA MAISON DE VILLE



Maisons perpendiculaires à la route ménageant de grandes cours privées



Pignons et commerces situés en bordure de rue, dans un village



DES FERMES AVEC DE HAUTS MURS PRESQUE AVEUGLES

DEUX PLANS TYPES DE COURS DE FERME

## LUCARNES, CHEMINÉES ET COUVERTURES

Les lucarnes sont à fronton de pierre en continuité des murs de façades, plus hautes que larges (à la capucine ou à bâtière).

Les cheminées sont dans l'axe du faîtage, dans le prolongement du pignon.

Dans de nombreux cas, une ou plusieurs lucarnes participent à la composition volumétrique de l'ensemble.



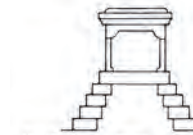
Trois exemples de souches de cheminées.



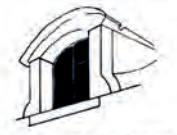
Lucarne à bâtière



Lucarne en pierre

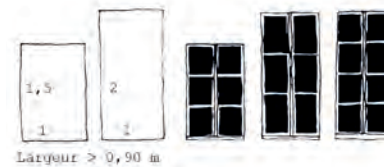


Haut de pignon avec cheminée (type plaine de Caen)



Lucarne à linteau arrondi

## PROPORTIONS DES OUVERTURES ET DES VITRAGES



Largeur > 0,90 m



Largeur < 0,90 m

## LES MATÉRIAUX

Les murs sont réalisés en moellons de calcaire. Ils sont constitués de deux parements en moellons de calcaire équarris disposés en assise de hauteur variable, avec blocage de cailloux de calcaires liés à l'argile et recouverts d'un enduit à la chaux pour les plus fortunés.

Les murs ont une épaisseur d'environ 55 cm au rez-de-chaussée et de 45 cm à l'étage.

Les façades sont agrémentées en fonction des budgets des propriétaires de chaînes d'angle, bandeau, corniche, linteau, piédroit, appui de fenêtres en pierre calcaire de taille en saillie moulurée, sculptée ou non. La couleur de ce calcaire est le beige-ocré, dans le temps, la teinte devient légèrement grise avec des nuances, cela est dû à la pollution et au lichen.

Le matériau de couverture est l'ardoise ou la tuile plate terre cuite de petit format.



L'enduit est beurré au niveau moyen des parements

## #2 LE SITE

Le site retenu se situe sur la commune de Longues-sur-Mer, au nord de Bayeux et entre Arromanches-les-Bains et Port-en-Bessin-Huppain.

Le terrain se situe en coeur de bourg le long de la départementale N°514 et de la voie au Roy. La parcelle est en section AC N° 70, 79 et 80 pour une partie. C'est une parcelle de 1300 m<sup>2</sup>.



### LE SITE



### EXEMPLES DE MAISONS ANCIENNES DU BESSIN



### EXEMPLES DE MAISONS RÉCENTES CONSTRUITES AVEC UN BUDGET DE 1800 €/TTC LE M<sup>2</sup>



### EXEMPLES DE MAISONS RÉCENTES CONSTRUITES AVEC UN BUDGET DE 2400 €/TTC LE M<sup>2</sup>



## LES ABORDS



#3

## L'HISTOIRE

### TEMPS 1 : LES PRÉMICES DU PROJET DE CONSTRUCTION - UN BUDGET DE 1800 €/TTC LE M<sup>2</sup>

Monsieur et Madame G. et leurs deux adolescents souhaitent faire construire une maison dans le centre-bourg de la commune de Longues-sur-Mer.

Composé d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un comble non aménageable, leur projet nécessite une surface habitable d'environ 125 m<sup>2</sup>, annexée d'un garage d'environ 25 m<sup>2</sup>.

La famille a construit un premier projet, avec un plan de forme carrée. Malheureusement, il ne correspond pas aux obligations du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après s'être renseigné auprès de la mairie, le couple a pris connaissance des règles, imposant pour la maison un plan long et étroit. Sur ce secteur, les nouvelles maisons reprennent les caractéristiques formelles des maisons vernaculaires, qui composent essentiellement le village.

Le budget est également un problème pour la famille G. Elle ne peut pas dépasser les 1800 € TTC le m<sup>2</sup> pour une surface d'environ 125 m<sup>2</sup> habitables... Le défi consiste à réaliser une maison de constructeur de maison individuelle qui devra réinterpréter les codes de l'architecture traditionnelle locale, être simple dans sa volumétrie. La famille souhaite privilégier pour son intérieur, des vues cadrées sur le paysage environnant et une certaine polyvalence des espaces.

*Le temps 1 est l'amorce du projet principal, il est uniquement demandé de produire un plan de rez-de-chaussée et une perspective extérieure. Le projet principal sera développé lors du temps 2.*

### TEMPS 2 : LE PROJET DE CONSTRUCTION REPENSÉ - UN BUDGET DE 2400 €/TTC LE M<sup>2</sup>

Une surprise d'envergure a radicalement changé les projets de la famille. En effet, Madame G. a bénéficié d'un héritage qui a permis au couple d'augmenter considérablement le coût au m<sup>2</sup> de leur construction (de 1800 à 2400 € TTC / m<sup>2</sup>).

Deux options se sont présentées à la famille G. : agrandir la maison ou revoir son système constructif et repenser complètement son apparence. La famille a choisi cette deuxième option, de manière à ce que la maison ressemble davantage à une maison d'architecte, sans pour autant changer l'agencement du plan intérieur et la volumétrie du corps principal. Monsieur et Madame G. ont également émis le souhait d'intégrer un système bio-climatique. Ce dispositif sera le seul élément pouvant induire une modification du plan intérieur.

*Le temps 2 correspond au projet principal du défi lancé par le CAUE 14. Il est demandé de produire l'intégralité des documents de représentation permettant la compréhension du projet, listés dans la partie 7 « Les livrables » (plan masse, plans de niveaux, coupes, élévations, perspectives intérieure et extérieure, note d'intention, etc..).*

#4

## OBJET DE L'APPEL À IDÉES

L'objectif de l'appel à idées est de réaliser le projet de maison individuelle de la famille G. à 2400 € TTC le m<sup>2</sup> et de dessiner les bases du projet à 1800 € TTC le m<sup>2</sup>.

Le projet devra reprendre les caractéristiques et l'harmonie volumétrique du bâti ancien du Bessin. Il est demandé aux candidats de faire preuve d'innovation et de créativité.



## #5 LE PROGRAMME

**Total** : environ 125 m<sup>2</sup> de surface habitable

**Garage** : environ 25 m<sup>2</sup> d'emprise au sol

**Besoins minimum exprimés par la famille :**

- Entrée / placard
- Cuisine
- Séjour / salon
- Chambre 1
- Chambre 2
- Chambre 3
- WC rez-de-chaussée
- WC étage
- Bureau ou dressing
- Cellier
- Salle de bain



## #6 LES RÈGLES

Le projet devra respecter les éléments suivants :

La largeur des deux pignons sera au maximum de 6,50 mètres. Il sera possible de créer sur une des façades gouttereaux un volume excroissant.

La pente du toit sera comprise entre 45 et 55°.

La hauteur sous plafond du rez-de-chaussée et de l'étage sera comprise entre 2,50 et 2,70 mètres.

La sablière du comble sera posée sur la partie supérieure du plancher de celui-ci, il n'y aura donc pas de surcroit, d'encuvement ou de déralement au niveau du comble.

Le garage pourra être couvert ou clos/couvert, intégré dans le volume principal ou en excroissance.

Le concepteur est libre d'utiliser le dénivelé du terrain comme il le souhaite, cela n'aura pas d'incidence sur le budget.

Le concepteur a le choix entre deux accès pour accéder sur le terrain.

Le comble peut être aménageable.

Aucune règle d'urbanisme n'est applicable, l'implantation est libre.

Aucune obligation de faire un pignon découvert ou de souche de cheminée dans l'axe.



## #7 LES LIVRABLES

Documents minimum obligatoires. Les candidats pourront fournir des documents complémentaires (croquis, détails constructifs, axonométries, perspectives...) afin de présenter au mieux les solutions proposées. Il devront être fournis tels que décrits dans le règlement.

### TEMPS 1 : LES PRÉMICES DU PROJET DE CONSTRUCTION - UN BUDGET DE 1800 €/TTC LE M<sup>2</sup>

- Le plan du rez-de-chaussée (ech 1/100)
- Une perspective extérieure et/ou une axonométrie permettant de comprendre la volumétrie et la matérialité

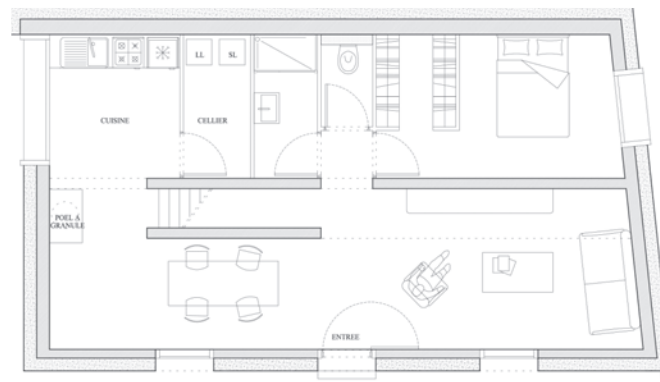
### TEMPS 2 : LE PROJET DE CONSTRUCTION REPENSÉ - UN BUDGET DE 2400 €/TTC LE M<sup>2</sup>

- Le plan masse (ech 1/500, nord en haut)
- Les plans de chaque niveau (ech 1/100)
- Les élévations des quatre façades (ech 1/100)
- La coupe transversale (ech 1/50)
- Une perspective extérieure : il sera demandé aux candidats d'y recréer l'ambiance générale du site, de montrer la bonne insertion du projet et la matérialité des façades. Ce document constituera l'illustration principale du projet.
- Une perspective intérieure sur l'espace de vie principal montrant la matérialité des espaces
- La note d'intention présentant le projet (2500/3500 caractères, espaces compris, au format texte)
- La fiche technique du projet (matériaux utilisés, solutions structurelles, informations techniques, démarche environnementale...)
- Éventuellement, tout élément graphique permettant d'apprécier le projet (croquis, schéma...)

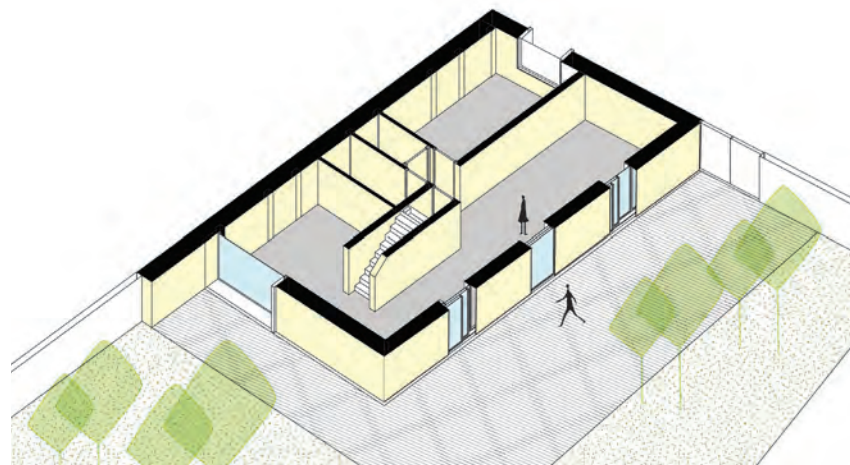
# PIGNON SUR RUE



PERSPECTIVE



PLAN DE NIVEAU



AXONOMÉTRIE



**N**otre proposition tente de concilier l'intégration de l'architecture traditionnelle et les solutions nouvelles offertes par notre époque, afin d'offrir une maison plus lumineuse, plus pratique, plus écologique.

Le plan est rectangulaire, long et étroit constitué d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un comble sous un toit à deux versants symétriques, la pente du toit est de 50°.

Les murs pignons conservent un aspect traditionnel.

Ils sont réalisés en moellons de calcaire et sont constitués de parements en moellons

équarris disposés en assise de hauteur variable, avec blocage de cailloux de calcaires liés à l'argile et recouverts d'un enduit à la chaux.

La façade Nord adjacente est sur la limite du terrain voisin, elle est complètement opaque et sans ouverture, ceci pour une gestion thermique optimale.

La maison est organisée pour offrir des espaces qualitatifs et bénéficier au mieux du parti bioclimatique très développé dans notre projet.

L'escalier et le mur sur lesquels il s'appuie ont des rôles multiples, ils organisent la maison, des rangements y sont aménagés, ils ont un rôle structurel, et avec leurs massivités et leurs matérialités ils apportent une inertie au cœur de la maison.

Ils permettent de conserver la chaleur et de la restituer l'hiver et de conserver la fraîcheur dans les périodes chaudes, les parois agissent ainsi comme un climatiseur passif, le cœur du dispositif bioclimatique.

La façade sud ouest complètement vitrée est composée d'un mur trompe, une partie

du vitrage est opaque ou agrémenté par des stores électriques blanc.

L'été un vitrage en partie haute s'ouvre pour laisser l'air chaud sortir.

#### LE JURY A AIMÉ

- La simplicité et la qualité de la réponse par rapport au lieu
- La nouvelle façon d'habiter dans une serre
- L'ambiance de nuit qu'offre ce projet

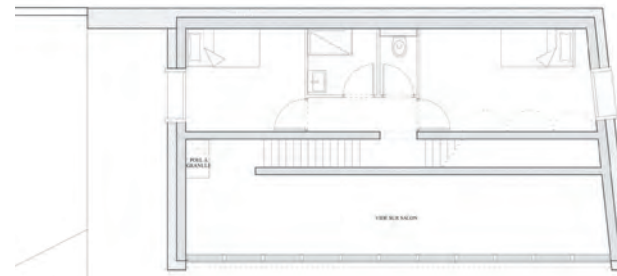


**DURAND Guillaume** \_ Architecte \_ Paris  
**VERMET Tanguy** \_ Architecte \_ Paris

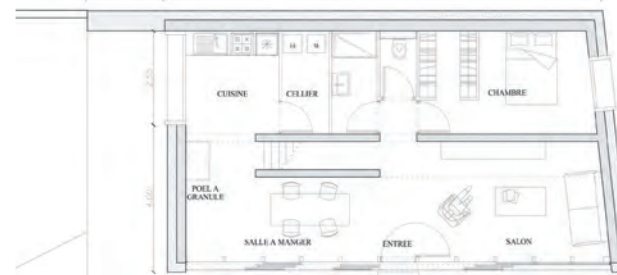
PLAN DE MASSE



COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU R+1



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION NORD

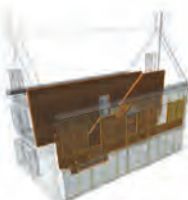
ÉLÉVATION SUD

## FICHE TECHNIQUE



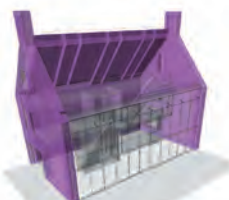
#### LE MODE FRAICHEUR

LA PARTIE HAUTE DE LA FAÇADE PEUT S'OUVRIR COMPLÈTEMENT PAR PIVOTEMENT SUR LE PRINCIPLE DES SERRES AGRICOLES, LIBÉRANT L'AIR CHAUD. LES PARTIES BASSES PEUVENT S'OUVRIR EN COULISSANT DANS LEUR TOTALITÉ. LES STORES DESCENDENT SUR LES PARTIES OPAQUES ET RÉFLÈCHISSENT LA LUMIÈRE, DÉSACTIVANT LES MURS TROMBES. DES CHAÎNES À ASSEVES ONT ÉTÉ AMÉNAGÉES SUR LES PIGNONS DES CHEMINÉES AU NORD-OUEST POUR CAPTER LES VENTS DOMINANTS FRAIS. DES GAINES À L'INTÉRIEUR DES PIGNONS RÉDIRIGENT LES FLUX EN FAÇADE QUI EXPULSENT L'AIR DANS LA PIÈCE.



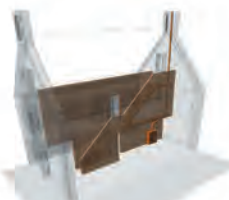
#### LE MODE CHALEUR

PAR SON ORIENTATION, LA FAÇADE PROFITE EN HIVER DES APPORTS SOLAIRES, AVEC UN SOLEIL RELATIVEMENT BAS ET DONC FRONTAL À LA FAÇADE. EN JOURNÉE, LES PARTIES TRANSPARENTES LAISSENT PÉNÉTRER LES RAYONS DU SOLEIL, JUSQU'ÀUX MURS CENTRAUX QUI SE CHARGENT EN JOURNÉE ET RESTITUE LA CHALEUR LA NUIT DANS LES PIÈCES PÉRIPHÉRIQUES. LES APPORTS SOLAIRES ACTIVENT ÉGALEMENT LES MURS TROMBES. LE VITRAGE PRÈS LA CHALEUR ET S'ACCUMULE DANS LE MUR CAPTEUR, DES OUVERTURES EN PARTIE BASSE SUR L'EXTÉRIEUR LAISSE PÉNÉTRER L'AIR QUI EST CHAUFFÉ AU CONTACT DU MUR ET S'ÉCHAPPE PAR DES ORIFICES EN PARTIE SUPÉRIEURE DANS LA MAISON. L'INERTIE DES MURS TROMBES PERMETTENT ÉGALEMENT DE RESTITUER LA CHALEUR LA NUIT.



#### L'ISOLATION

LA MAISON EST FORTEMENT ISOLÉE SUR LES FACES NORD-OUEST, NORD-EST, SUD-OUEST ET EN TOITURE. LES PONTS THERMIQUES SONT LIMITÉS AU MAXIMUM. LA FAÇADE NORD-ADJACENTE EST SUR LA LIMITE DU TERRAIN VOISIN, ELLE EST COMPLÈTEMENT OPAQUE ET SANS OUVERTURE, CECI POUR UNE GESTION THERMIQUE OPTIMALE.



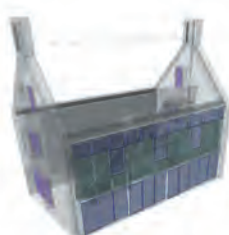
#### LE CHAUFFAGE D'APPONT

UN PÔLE À GRANULE À ÊTÉ PRÉVU POUR LES RARES CAS DE GAINS SOLAIRES INSUFFISANTS.



#### EAU DE PLUIE

LES EAUX DE PLUIES SONT RECUEILLIES DANS UNE CITERNE ENTERRÉE ET SATISFONT AUX BESOINS EN FAUCON POTABLES (LAVOIR, LAVAGE DE VOITURE).



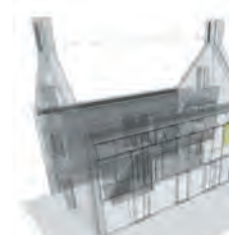
#### QUALITÉ DES VERRÉS

LA FAÇADE SUD-OUEST EST COMPLÈTEMENT VITRÉE. ELLE EST COMPOSÉE DE DE VERRE EN DOUBLE VITRAGE, MEILLEUR COMPROMIS ENTRE L'APPORT DE GAINS SOLAIRES ET LEURS CONSERVATIONS. ELLES CONSTITUENT LES PARTIES TRANSPARENTES DE LA FAÇADE ET COMPOSENT LA PARTIE BASSE ET HAUTE ET PARTIELLEMENT LA PARTIE CENTRALE EN REPRENANT LES PROPORTIONS ET LE TRACÉ DES FAÇADES ENVIRONNANTES. ELLE EST COMPOSÉE ÉGALEMENT DE MURS TROMBES AVEC DU VITRE SIMPLE VITRAGE, UNE LAME D'AIR ET UN MUR CAPTEUR SOMBRE SUR LA FACE EXTÉRIEUR. DES STORES ÉLECTRIQUES BLANCS SONT AMÉNAGÉS DANS L'ÉPAISSEUR DE LA LAME D'AIR. CES MURS BIEN QUE VITRÉS SONT OPAQUES. SUR LES PIGNONS EST ET OUEST LES OUVERTURES SONT COMPOSÉS DE VITRES TRIPLES VITRAGES, CECI PERMETTANT D'ÉVITER AU MAXIMUM LES DÉPÉRICTIONS CALORIQUES OU LES APPORTS SOLAIRES, CECI AFIN DE PROFITER AU MAXIMUM DE LA GESTION THERMIQUE DE LA FAÇADE SUD-OUEST.



#### STRUCTURE

LE PRINCIPLE CONSTRUCTIF EST SIMPLE. LA MAISON REPOSE SUR 2 MURS MAÇONNÉS, AU NORD-EST ET EN PARTIE CENTRALE. SUR LESQUELLES REPOSENT UNE CHARPENTE BOIS ET LES PLANCHERS DES ÉTAGES. LA FAÇADE NORD-OUEST EST UNE FAÇADE STRUCTURELLE EN BOIS QUI REPREND PARTIELLEMENT LA CHARGE DE LA CHARPENTE. L'ÉDIFICE EST CONTREVENTÉ PAR LES PIGNONS.



#### EAU CHAUDE

L'EAU CHAUDE SANITAIRE DE LA MAISON EST PRODUITE PAR UN CHAUFFE-EAU ÉLECTRO-SOLAIRE EN FAÇADE.



### MATÉRIAUX

- STRUCTURE BOIS (FAÇADE ET TOITURE)
- BÉTON ET CHANVRE
- PAREMENTS EN MOELONS DE CALCAIRE
- ENDUIT DE TERRE CRUE SUR LE MUR CENTRAL
- MUR TROMBE : MENUISERIE BOIS ET VERRE SUR CAPTEUR OPAQUE



PERSPECTIVE INTÉRIEURE

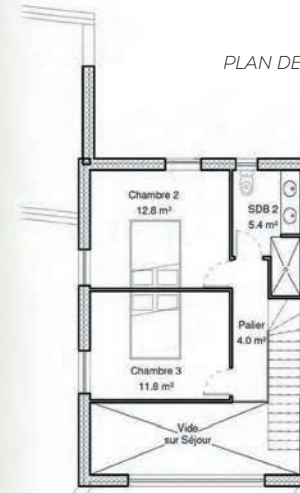
# INTENSIFIER LE PAYSAGE

MENTION

PLAN DE NIVEAU RDC



PLAN DE NIVEAU R+1



PERSPECTIVE



AXONOMÉTRIE





**L**e temps 1.  
À l'heure où l'étalement urbain fait disparaître l'équivalent d'un département de terres agricoles tous les sept ans, la question primordiale de ce projet doit être la densification de cette parcelle.

Face à cette question, le premier travail consiste à diviser en deux cette parcelle de 1300 m<sup>2</sup> afin de conserver la densité et la continuité bâtie du village.

Mon projet va donc particulièrement s'intéresser à la parcelle est, située à l'angle des deux rues.

Le projet prend appui sur un muret maçonné le long des deux rues et reprendra la volumétrie des maison environnantes.

Le volume principal sera à R+1+Combles et prolongé au sud d'un volume à simple rez-de-chaussée. Le long de la limite Nord, un volume à R+Combles viendra fermer la cour.

Par rapport au temps 1, le temps 2 consiste à intensifier, activer, donner de la fonction à la façade. Les façades verticales en enduit seront repensées pour intégrer une pierre de Caen extérieure afin de donner de l'épaisseur aux façades. Cette pierre va permettre

d'amener de l'inertie à cette maison en ossature bois. Certaines des ouvertures recevront un cadre périphérique en acier Corten tout en conservant les tonalités orange cuivrée des toitures en tuiles plates du Bessin.

En toiture, des panneaux d'acier Corten seront posés en sur-toiture pour donner une forte fonction thermique à cette toiture tout en conservant les tonalités orange cuivrée des toitures en tuiles plates du Bessin.

Cette nouvelle façade est également activée par l'intégration d'un système thermique; l'air intérieur est renouvelé et chauffé par une

lame d'air qui passe juste derrière la pierre de Caen pour remonter derrière les panneaux d'acier Corten avant d'être soufflé dans le volume de l'habitation.

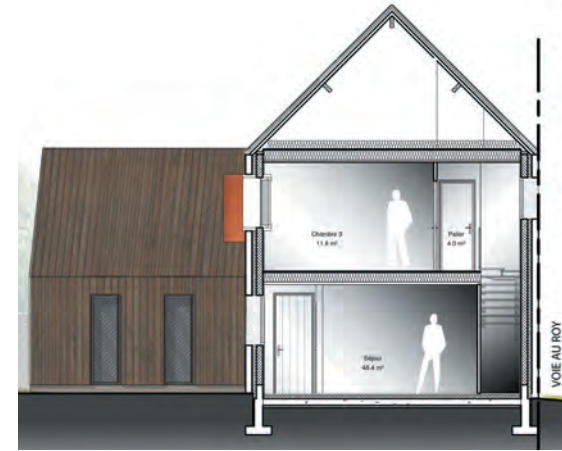
#### LE JURY A AIMÉ

- Le choix de l'économie du terrain
- L'agencement du jeu de volumes typique du Bessin
- Une implantation judicieuse sur le terrain



COPPENS Fany-ADE \_ Architecte d'intérieur \_ Pont-l'Evêque

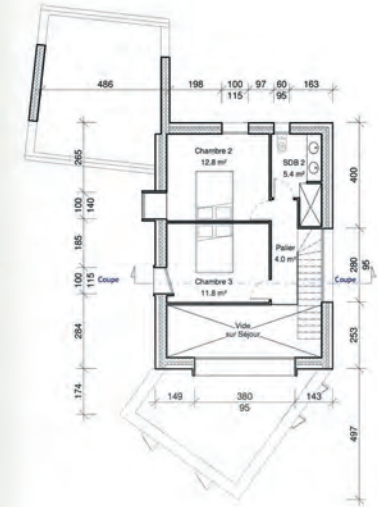
PLAN DE MASSE



COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU RDC



PLAN DE NIVEAU R+1



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION OUEST



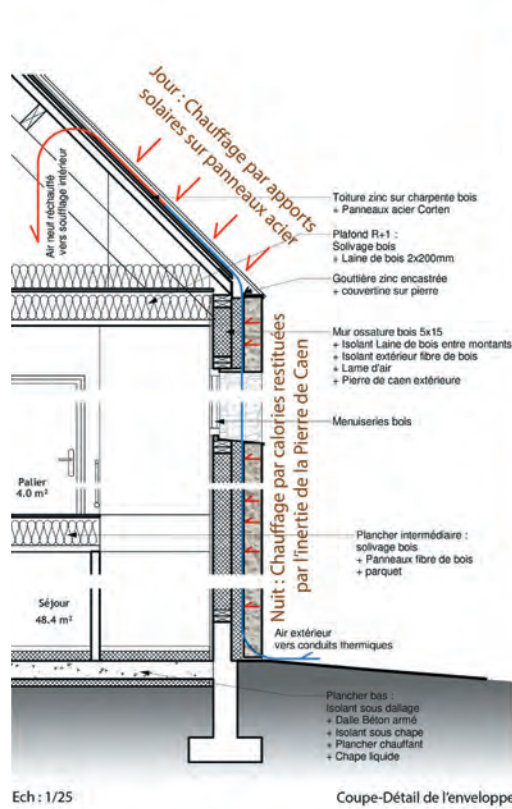
ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION SUD



# FICHE TECHNIQUE



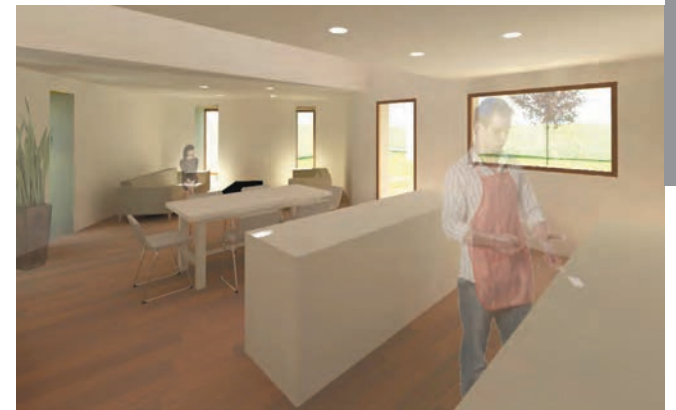
Références 1 :  
Bâtiment au Lieu-dit  
Fontenailles à  
Longues sur mer



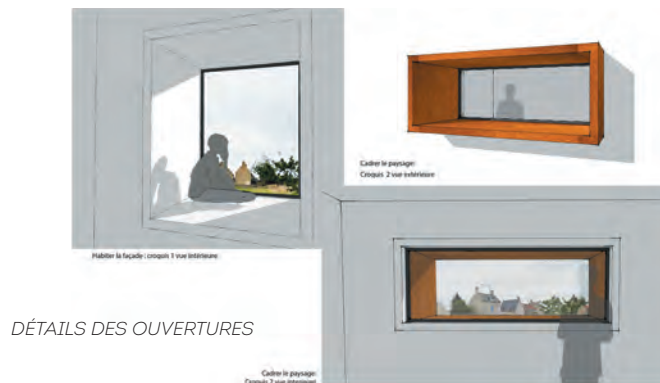
Références 2 :  
Habitation Rue de Creully  
à Tierceville



Référence 3 : Casa Linder, USA,  
Buchanan Architecture  
Référence 4 : Natural House, Corée du Sud,  
Bae Dae-Yong Architecte



MENTION

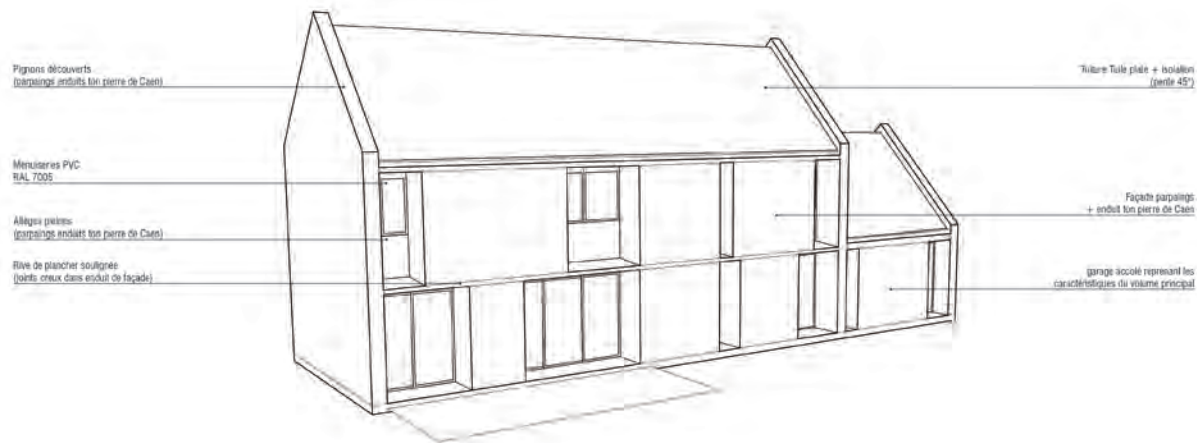


AXONOMÉTRIE

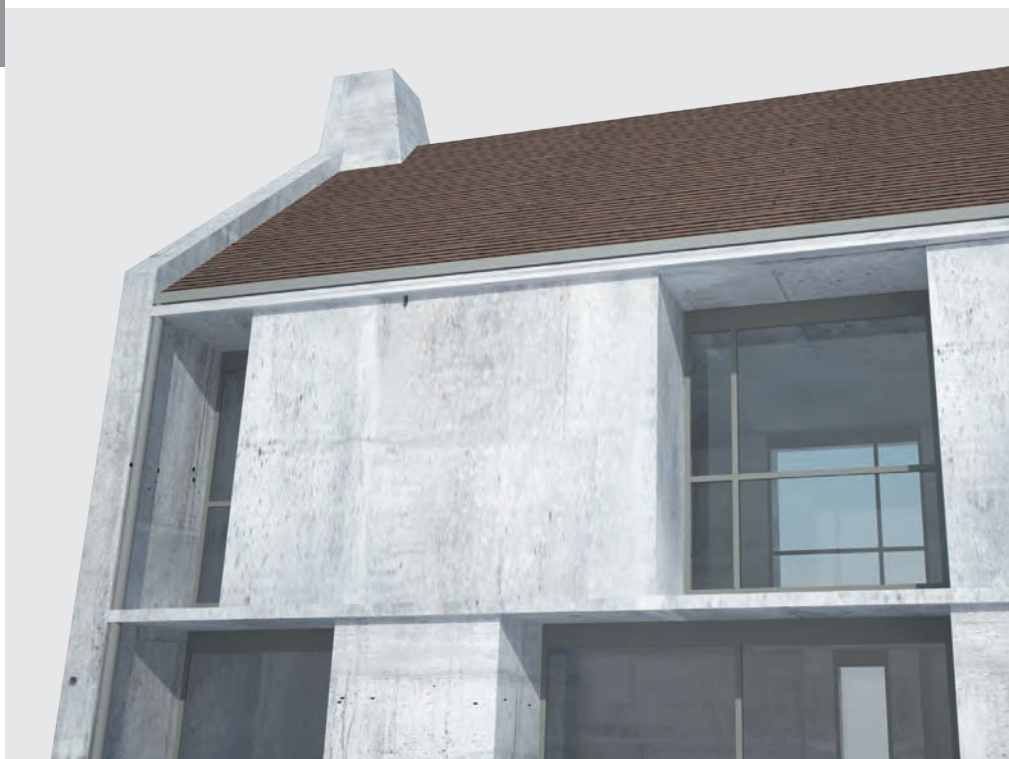


073\_INTENSIFIER LE PAYSAGE

MODÉNATURES ET MATÉRIALITÉ



MENTION



DÉTAIL



PLAN DE NIVEAU RDC





**D**eux matériaux principaux ont été choisis pour ce projet : le béton et la tuile plate. Le béton, par son aspect massif et brut, rappelant le calcaire, permet de créer de grandes ouvertures, que nous avons choisies sans allèges et sans linteaux. Le plancher intermédiaire est saillant et rappelle les lignes de modénature en pierre des bâtiments anciens que nous avons pu observer dans la région.

La toiture de tuiles plates est enchâssée entre deux pignons découverts en béton qui protègent la maison et organisent l'orientation des façades sur le jardin.

Le plan de cette maison prévoit de séparer les activités courantes et les espaces plus privés.

Ainsi, le rez-de-chaussée accueille un vaste séjour avec cuisine ouverte d'une part, ainsi qu'un bureau et une buanderie.

A l'étage, des espaces plus privés, les espaces de nuit.

Pour le temps 1, le projet plus « économique » bénéficie tout de même d'un maximum de qualités architecturales issues du concept de base, tout en faisant des économies sur les

matériaux et les procédés constructifs utilisés.

Ainsi cette première proposition est construite en parpaing et enduit gratté en façade, ton pierre, avec isolation par l'intérieur.

Le projet « temps 2 » quand à lui offre des matériaux de qualité, et une mise en œuvre plus savante. La maison est construite en béton banché sur place et isolé par l'intérieur. Un parement décoratif béton est disposé sur les parois intérieures afin de renforcer l'aspect monolithique et brut du bâtiment.

De plus, afin de réduire la consommation énergétique de la maison, une cheminée a été ajoutée.

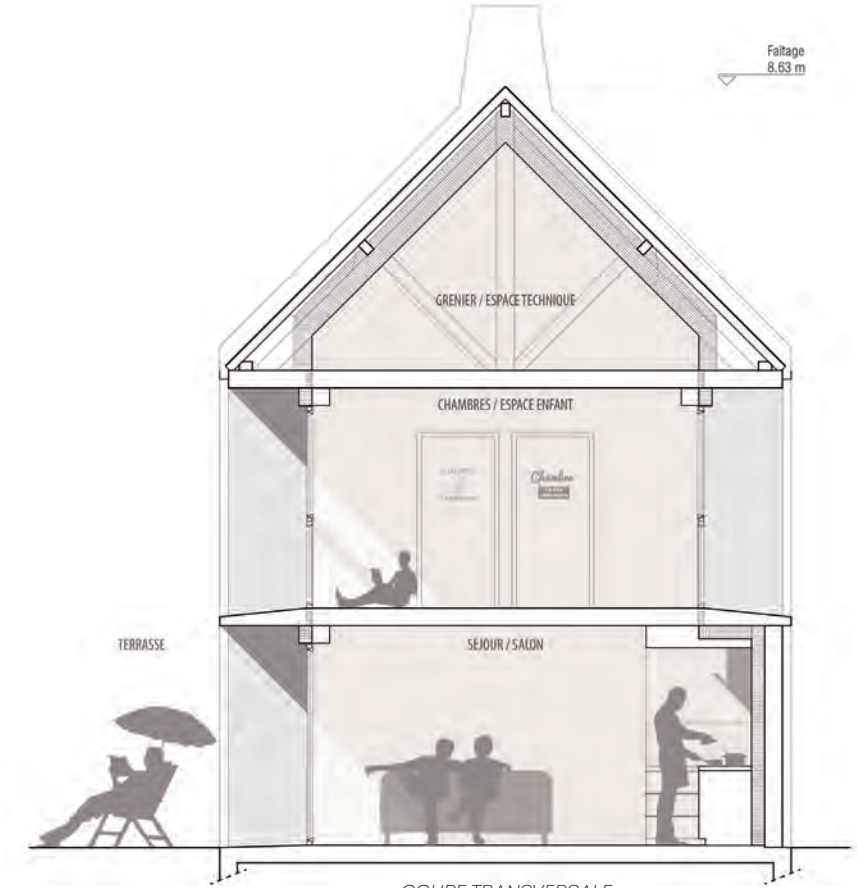
#### LE JURY A AIMÉ

- La réinterprétation habile et précise de l'écriture
- Le traitement des murs épais avec ses alcôves
- La justesse du dessin du béton par rapport au lieu



DESPLACES Geoffrey \_ Architecte \_ Fley

PLAN DE MASSE

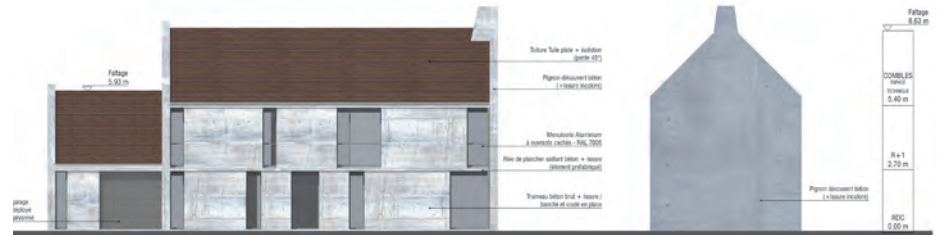


COUPE TRANSVERSALE



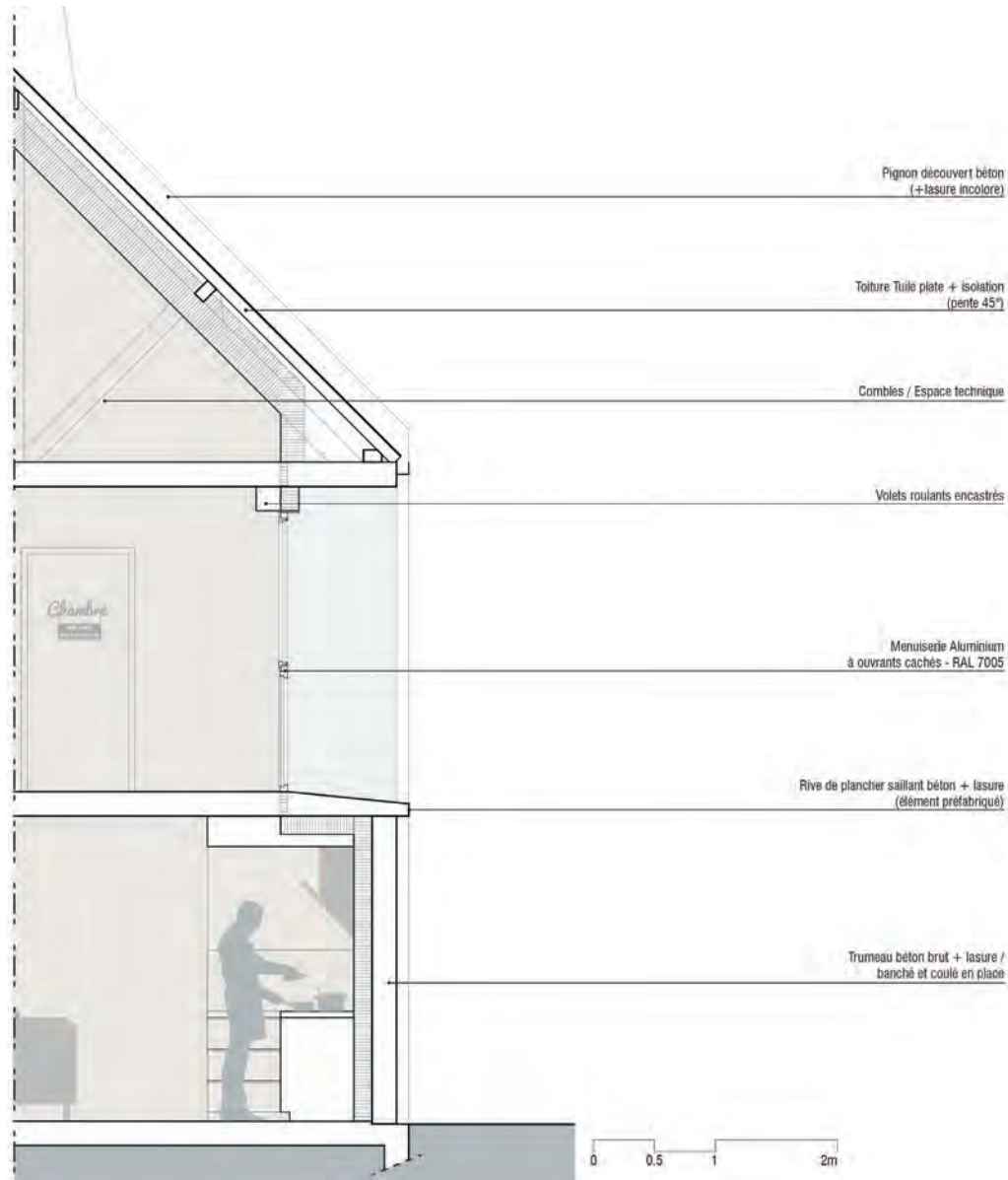
ÉLÉVATION EST

ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD

ÉLÉVATION OUEST



COUPE TECHNIQUE

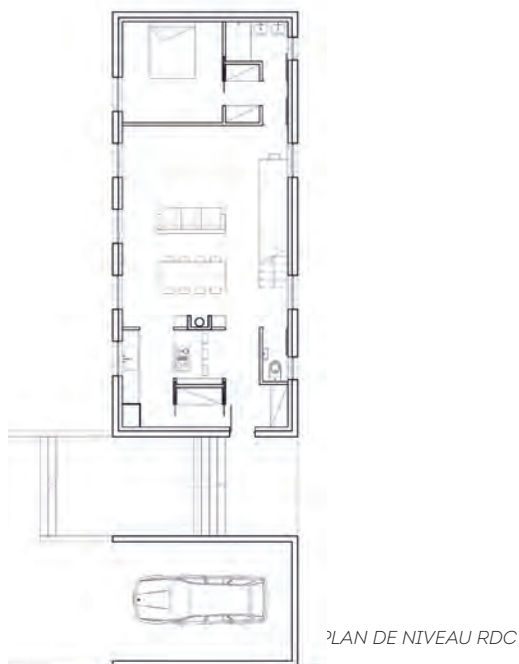


PERSPECTIVE INTÉRIEURE



PLAN DE NIVEAU R+1





PLAN DE NIVEAU RDC



## LA VERTICALITÉ ASSISE



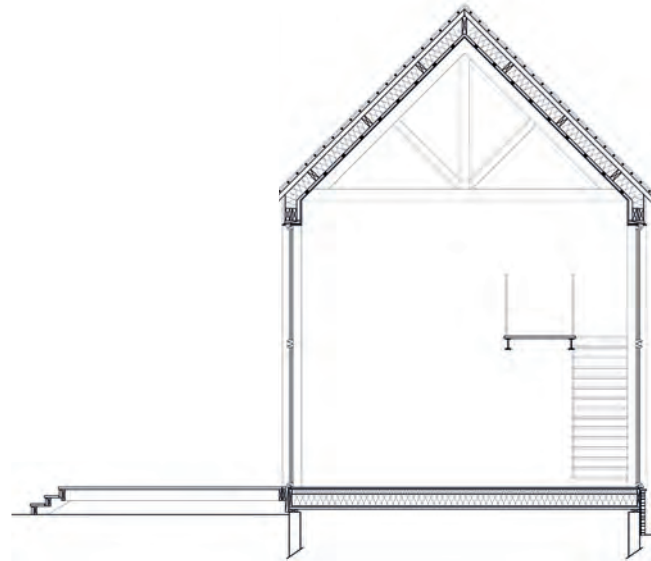
Le projet s'inscrit dans une volumétrie simple et crée une continuité du bâti avec des murs de clôture en pierre et un pignon sur rue. Le plan en longueur divise le terrain en deux à la manière des fermes traditionnelles. Perpendiculaire à la pente, la maison repose sur un socle en pierres. Le terrassement créé, permet de séparer l'espace cour, avec l'entrée au garage couvert côté bas. La volumétrie simple du projet reprend les proportions des maisons traditionnelles tout en offrant de beaux volumes. L'entrée se fait sur le pignon Sud de la maison.

Au temps 1, les matériaux utilisés sont simples et économiques et les fenêtres de proportions standard.

Au temps 2, les hauteurs des baies sont modifiées pour profiter pleinement de la double hauteur du séjour. Un rythme vertical est créé et renforcé par le bardage en bois brûlé qui remplace l'enduit classique en façade. Le bardage s'appuie sur une structure ossature bois avec double isolation en lieu et place de murs en parpaings classiques. La maison, compacte, est donc bien isolée. Une cheminée avec récupérateur de chaleur permet de chauffer efficacement l'ensemble de l'habitation. Le système ossature bois double isolation favorise une très bonne qualité thermique dans la maison. Les matériaux choisis sont les plus renouvelables possibles. Le volume de la maison est simple et compact. Sur le terrain, au nord des arbres de types persistants protègent la maison du vent et du froid.

La cheminée à insert et récupérateur de chaleur permet de chauffer efficacement toute la maison. Pour permettre une ventilation naturelle de l'habitation ainsi qu'une régulation des températures, un puits canadien est mis en place.

PAUL Maëva \_ Architecte \_ Montluçon  
 AUGER Clarisse \_ Architecte \_ Sathonay-Village



COUPE TRANSVERSALE

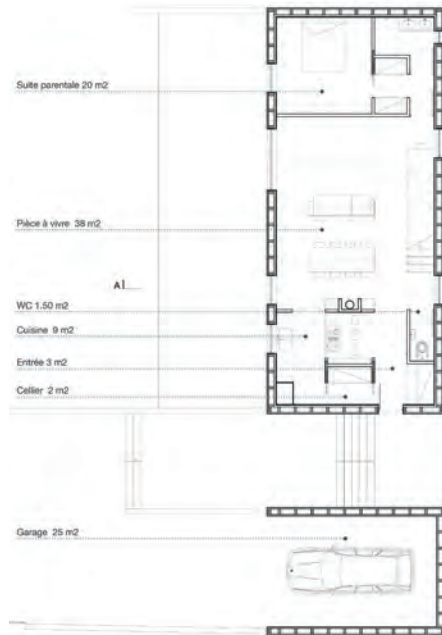


VUE INTÉRIEURE

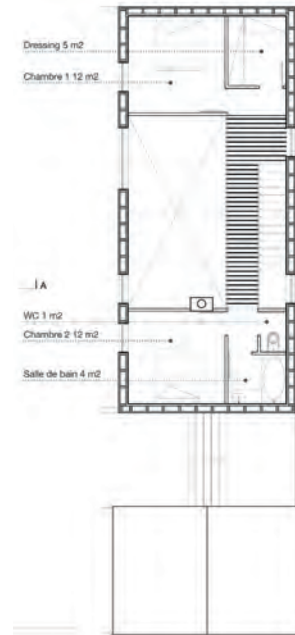
2 TEMPS

SITE B

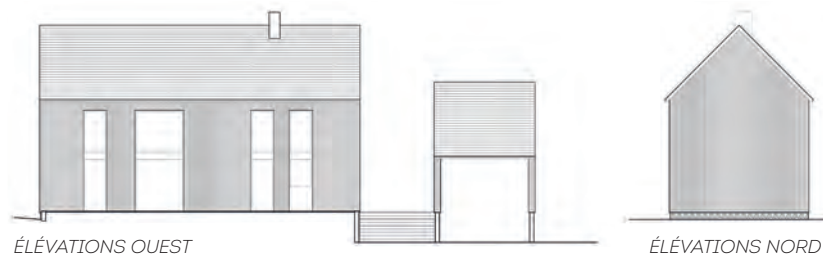
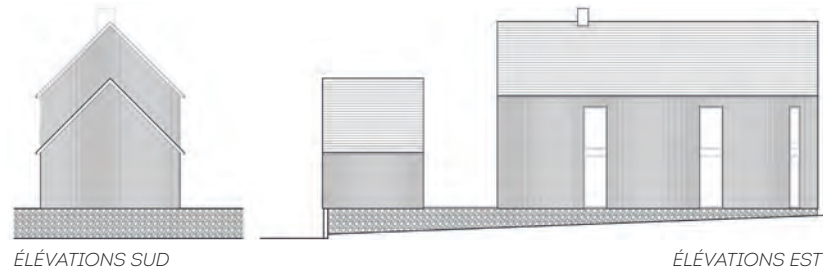
LE PROJET D'EXTENSION



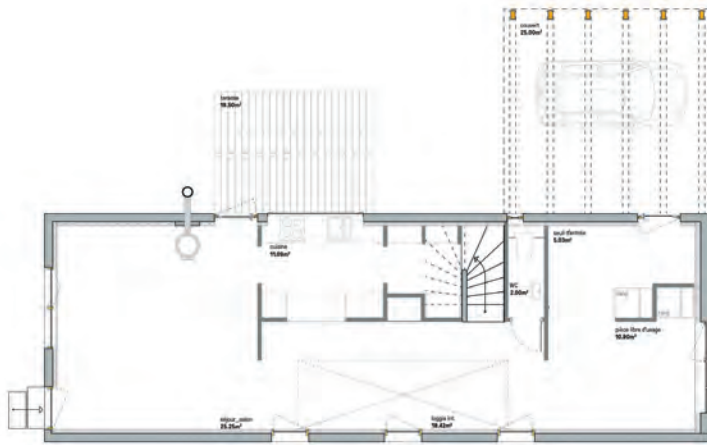
PLAN DE NIVEAU RDC



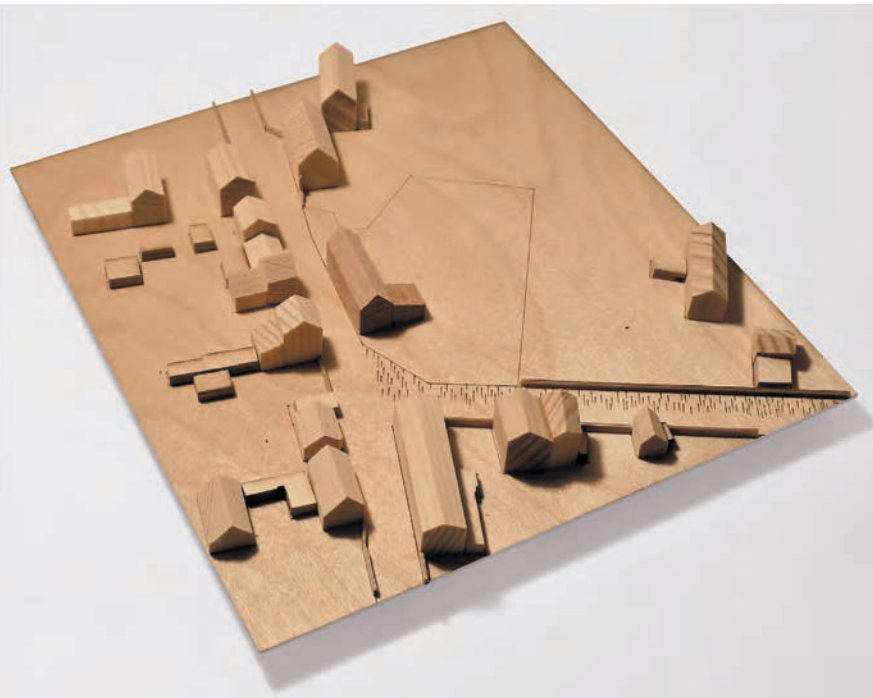
PLAN DE NIVEAU R+1



AUTRES  
 CANDIDATURES



AXONOMÉTRIE



## LA MAISON G



Notre intention majeure est de donner au bâti une impression d'avoir toujours été là. L'architecture émerge d'un juste dosage entre tradition et innovation. La maison est implantée face à la rue d'Arromanches, dans la continuité du tissu existant. Le rez-de-chaussée est à une hauteur d'un mètre au-dessus de la rue passante, reposant sur un mur aveugle, afin d'éviter un trop fort vis-à-vis sur les pièces de vie intérieures.

Le garage se retourne pour créer un espace côté jardin en forme de cours. Le projet dans le temps 01 propose une volumétrie simple à deux versants symétriques s'inscrivant dans le gabarit imposé jusqu'à une hauteur égale des faîtes avoisinants. Les façades pignon sont soit entièrement vitrées ou en crépi ciment.

L'intérieur est conçu dans la longueur. Les différentes pièces de la maison communiquent entre elles à travers des jeux de perspective, de transparence et de double hauteur.

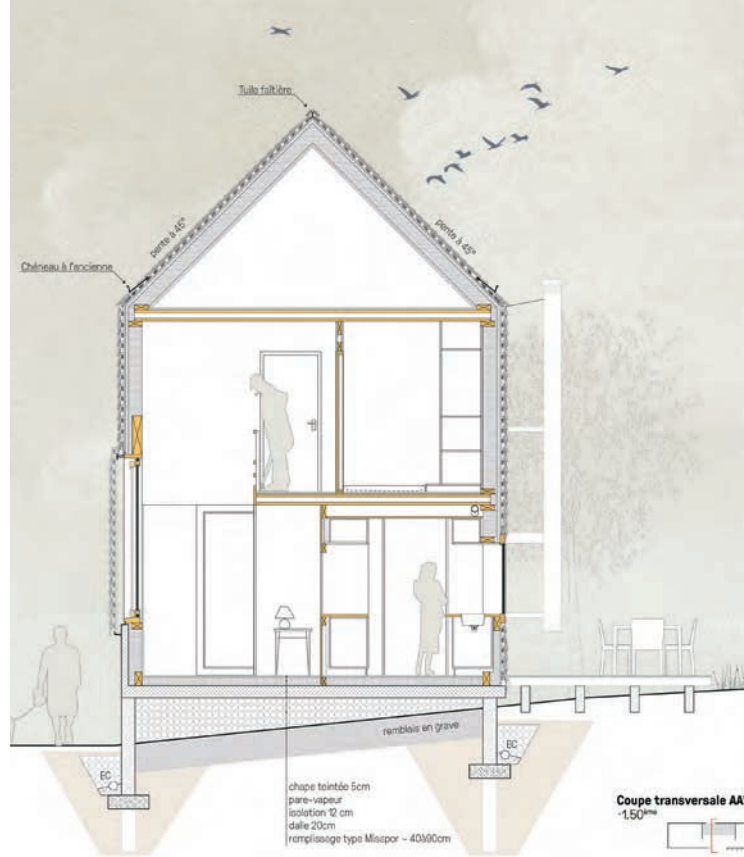
De grandes baies vitrées coulissantes permettent de profiter de l'exposition au sud, muni de panneaux coulissants, ce système régule l'exposition au soleil en fonction des saisons. L'effet traversant Est/Ouest permet de ventiler la maison en y introduisant un air neuf.

Le Temps 02 apporte au projet une attention particulière où se situe le bâtiment. Le patio intérieur est fermé latéralement par des portes coulissantes, qui contrôlent la circulation de l'air dans les zones de jour.

En hiver, cet espace conserve un apport de chaleur solaire, et il la distribue aux zones adjacentes. En été, les panneaux coulissants de la même composition que la façade filtrent la lumière et régulent l'exposition au soleil, ce qui empêche la surchauffe de l'espace.



STEVANT Simon \_ Étudiant en architecture \_ St-Nazaire  
 JAIGU Camille \_ Designer \_ St-Nazaire



COUPE TRANSVERSALE

2 TEMPS  
 LE PROJET D'EXTENSION

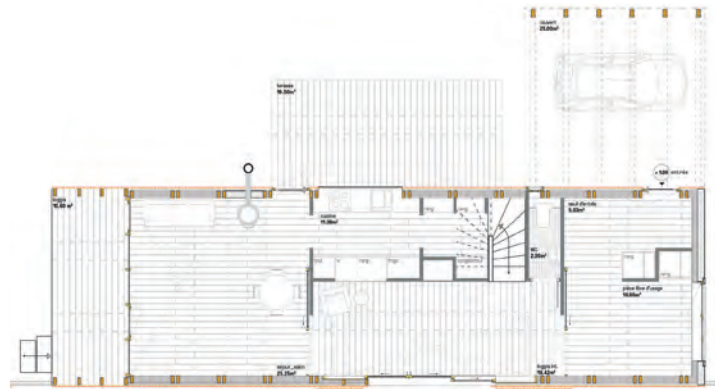
SITE  
 B



VUE INTÉRIEURE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION NORD



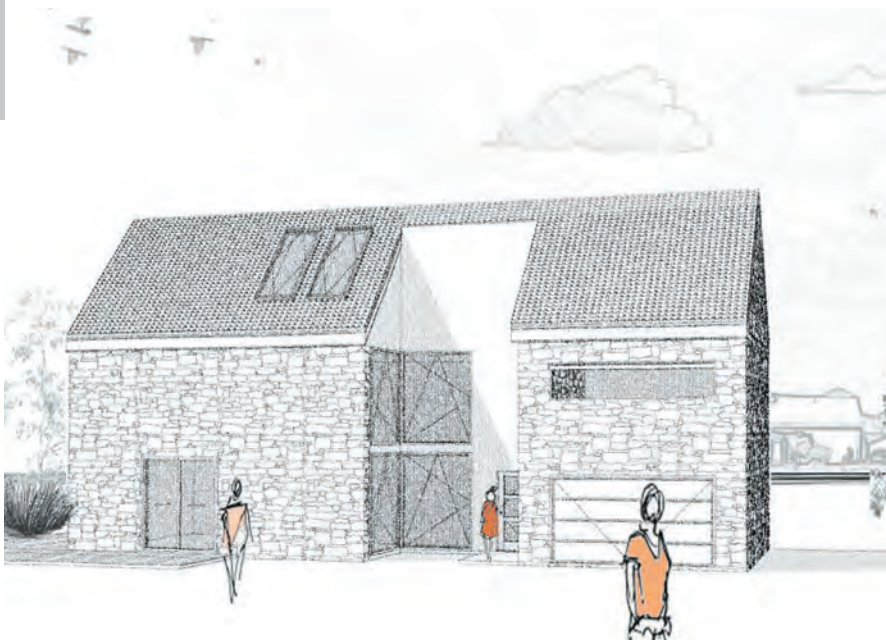
ÉLÉVATION OUEST

AUTRES  
 CANDIDATURES

PLAN DE NIVEAU RDC



PERSPECTIVE



## LA POINTE DU BESSIN



Les points de vue et perspectives sur l'environnement seront un des points majeurs guidant la conception avec la création de continuités intérieur/extérieur. Le projet reprend la forme initiale et permet de perpétuer l'âme de la maison du Bessin. Réinterpréter, sublimer, révéler le gabarit par une structure, le portique, par une matérialité, l'acier corten, par la simplification ou encore la multiplication, la forme est devenue un véritable terrain de jeu.

À la pointe des besoins, le projet comble les envies des quatre membres de la famille mêlant désirs de partage et d'indépendance. Apportant générosité dans les volumes, ouverture, lumière traversante et de nombreuses perspectives d'évolution du plan, la maison répond aux exigences d'aujourd'hui et de demain.

D'une grande modularité, la maison sur trois niveaux s'adaptera à la famille et à son évolution au fil du temps. Des espaces extérieurs viennent s'articuler, s'intercaler et permettre une dilatation et un prolongement de l'intérieur.

La pointe du Bessin devient ainsi l'espace des possibles.

À la pointe de la technologie en terme de matériaux et d'équipements, les performances permettent de créer un modèle d'habiter innovant respectant les normes énergétiques. Imaginé dans un processus d'éco-conception, l'ensemble est élaboré dans une logique programme/orientation privilégiant les espaces de vie au sud et les espaces techniques au nord.

Des matériaux naturels donc, la pierre, le silico-calcaire, le bois associé à un isolant biosourcé et des équipements de chauffage et de ventilation performants permettent à la maison du Bessin de devenir un habitat bioclimatique.

**PIQUET Manon** \_ Étudiante en architecture  
**St-Rémy-sur-Orne**



**2** | TEMPS

LE PROJET D'EXTENSION

SITE  
**B**

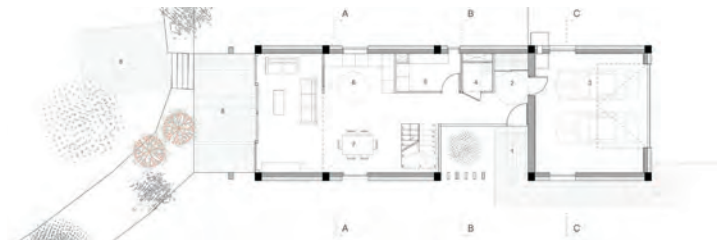
PLAN DES COMBLES



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC



ÉLÉVATIONS NORD



ÉLÉVATIONS OUEST



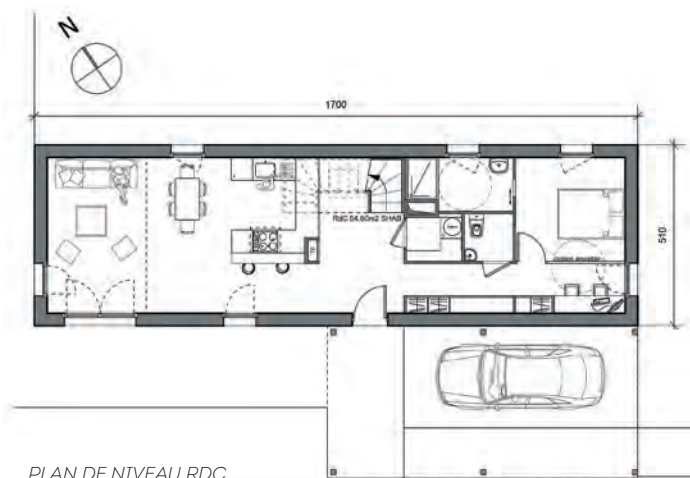
ÉLÉVATIONS EST



ÉLÉVATIONS SUD

AUTRES  
 CANDIDATURES

083\_LA POINTE DU BESSIN



PLAN DE NIVEAU RDC

PERSPECTIVE



## QUAND LA MAISON DES RIVES



Comme la majorité des constructions alentours, le faitage de la maison est parallèle à la route d'Arromanches. La volumétrie est simple : un rectangle allongé couvert d'une toiture à deux pans à 45°. Un des partis volumétriques a été de jouer sur la forme rectangulaire des maisons régionales en l'accentuant. La largeur de la maison finie étant de 5.10m, elle met en avant la noblesse de ces pignons qui font le caractère des maisons du Bessin.

Un auvent couvert accolé à la maison permet de stationner les voitures et de protéger les habitants. L'accès se fait au centre du plan. Cet espace est singulier car depuis l'entrée, il est possible de voir la maison dans toute sa longueur. L'entrée, la cuisine et le séjour sont des espaces complètement ouverts les uns sur les autres. Le séjour est marqué par une hauteur sous plafond plus importante.

Avec l'augmentation du budget au m<sup>2</sup>, nous avons choisi de retravailler la volumétrie du projet et d'augmenter les surfaces vitrées. Pour dynamiser le volume principal de la maison, l'espace central de l'entrée et de l'escalier a été abaissé.

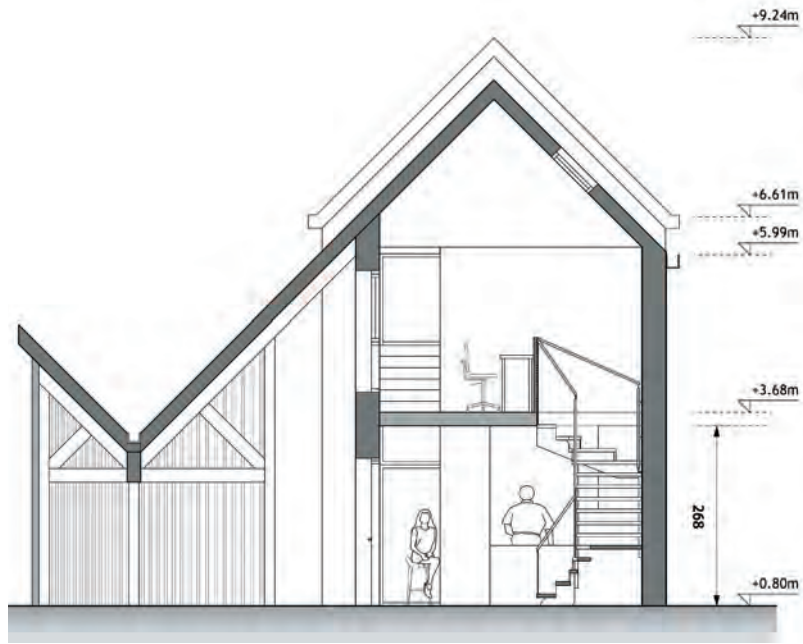
Sa couverture en zinc se prolonge au dessus de l'auvent dont les pentes ont été inversées, créant ainsi un jeu de rives en pignon.

La conception du projet se base sur les fondements de la logique bioclimatique :

- La maison est orientée plein sud, pour profiter au maximum des apports calorifiques gratuits du soleil.
- Les ouvertures côté Nord sont limitées pour réduire les déperditions.

L'utilisation du béton de chanvre projeté sur une ossature bois est motivée par l'importante capacité de déphasage du matériau. De plus couplée à ces propriétés de régulation hygrométrique.

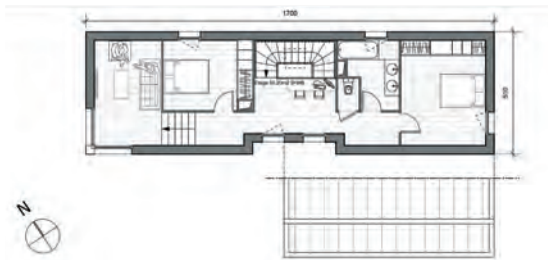
HIN VO Roselyne \_ Architecte \_ Noisy-le-Grand  
 JIN Jing \_ Architecte \_ Ivry-sur-Seine  
 LOPES Karine \_ Architecte \_ Voulangis



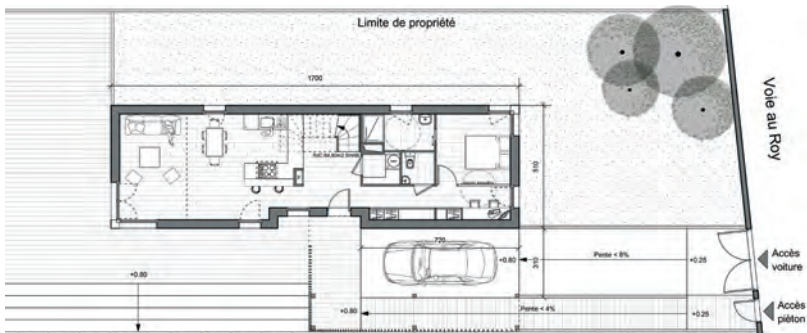
COUPE TRANSVERSALE



VUE INTÉRIEURE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION EST

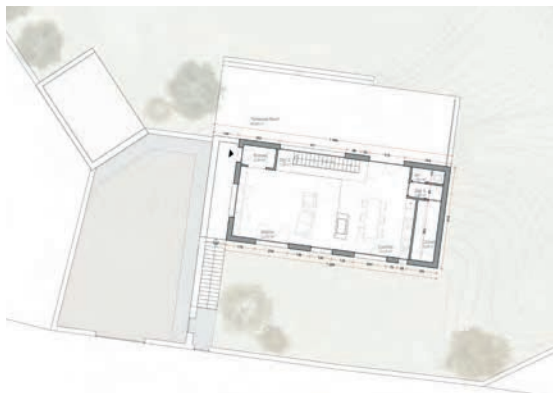
2 TEMPS

SITE B

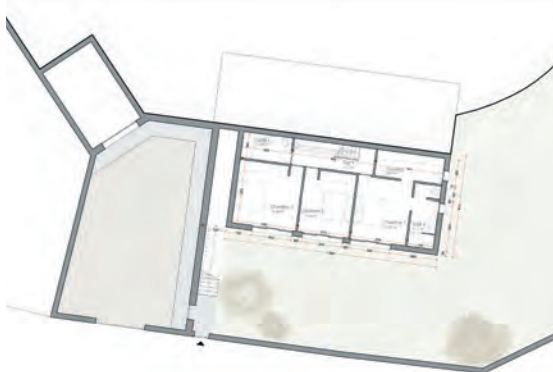
LE PROJET D'EXTENSION

AUTRES CANDIDATURES

085\_ QUAND LA MAISON DES RIVES



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

PERSPECTIVE



## ENTRE DEUX



La maison est placée parallèlement à la rue principale, mais en retrait pour des raisons d'intimité. Le terrain étant en pente, une opération de déblaiement est nécessaire. La maison a pour vocation d'avoir un niveau en relation avec le terrain bas et un niveau en relation avec le haut du terrain. L'objectif étant d'offrir la vue vers la batterie, ainsi la maison se compose en plan inversé. L'espace de vie à l'étage profite de la vue au nord et de l'apport lumineux au sud. L'espace nuit, au rez-de-chaussée, est adossé à la butte de terre au nord.

Le mur de clôture est pensé comme un ruban s'enroulant autour de la parcelle, venant créer le pignon de la maison à l'ouest, puis allant chercher et former le garage.

La volonté était de recréer une cour entourée de murs hauts comme on en trouve à proximité. Ce dispositif permet de dissocier le jardin de la cour et ainsi séparer l'espace consacré à la voiture de celui consacré à la vie familiale.

De ce travail avec le préexistant, résulte une composition à deux temps dans le choix des matériaux, de la géométrie et de la typologie. Ainsi par les dispositifs mis en place l'intention était de proposer une maison hybride : entre tradition et modernité.

Une maison bioclimatique est en premier lieu une maison tournée vers le soleil. Pour cela les façades gouttereaux sont orientées nord/sud. Au nord se trouvent peu d'ouvertures à l'étage, au rez-de-chaussée, la façade est adossée à la butte de terre, ce qui permet de profiter des apports thermiques de la terre.

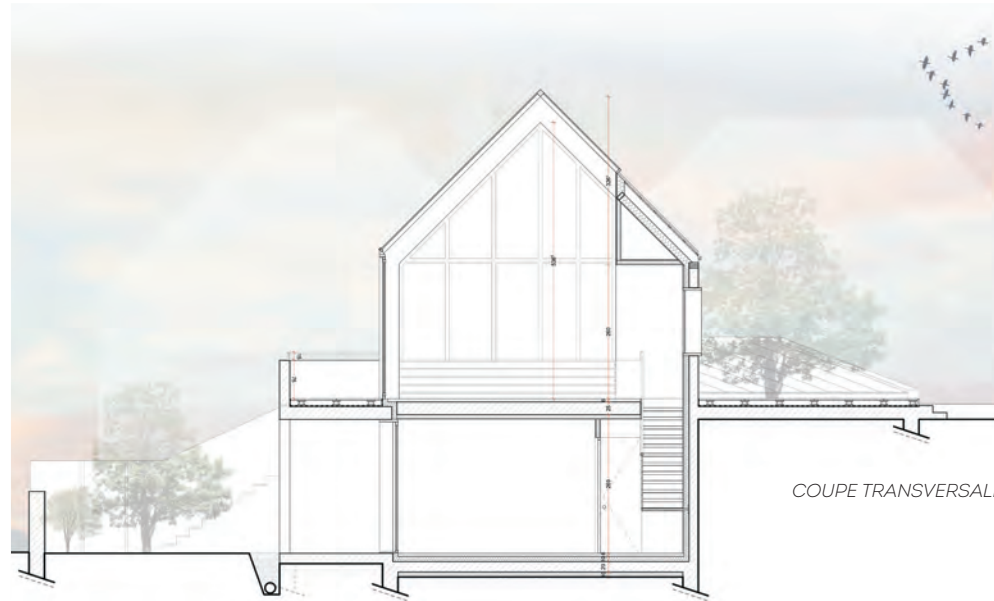
A contrario la façade sud est largement ouverte. L'intérieur de la maison suit également les règles bioclimatiques, la circulation est placée au nord, tout comme les WC ou le dressing.

CLARET Corentin \_ Étudiant en architecture \_ Marseille  
BERNARD Noémie \_ Étudiante en architecture \_ Marseille

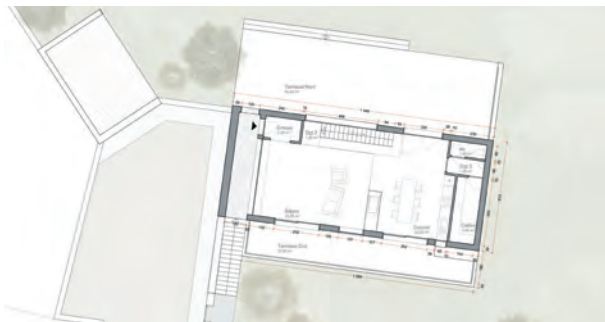
2  
TEMPS

SITE  
B

LE PROJET D'EXTENSION



COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU R+1



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION EST



PLAN DE NIVEAU RDC



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION OUEST

AUTRES  
CANDIDATURES

087\_ENTRE DEUX



PLAN DE NIVEAU RDC

PERSPECTIVE



## ALLIER CONTEMPORAIN &amp; TRADITION



Cette maison est une proposition d'architecture alliant innovation et tradition. Les matériaux et le système constructif ainsi que les proportions sont conçus pour respecter les codes de l'architecture locale. La maison est pensée pour utiliser les matériaux locaux tels que le moellons de calcaire et la tuile en ardoise. Les murs porteurs de 55 cm qui sont réalisés en moellons de calcaire reprennent les modes constructifs traditionnels.

Le plan rectangulaire, long et étroit, est constitué d'un rez-de-chaussée et d'un étage. La volumétrie d'un abord assez simple réinterprète pourtant l'architecture locale tout en s'y insérant naturellement. Le bâtiment s'articule autour d'un large espace commun qui s'ouvre sur son jardin privé par de larges baies vitrées.

Le salon profite d'une intimité du fait du cadrage de ses vues vers le jardin ou vers le centre de l'édifice et sa cheminée. Les chambres de part et d'autre de l'espace commun central profitent également d'une vue cadrée vers le jardin. Ce plan rayonnant accueille un jeu de toiture permettant au bâtiment de laisser entrer profondément la lumière. Le projet retravaille l'architecture traditionnelle et ses extensions, en les intégrant dès le départ au plan.

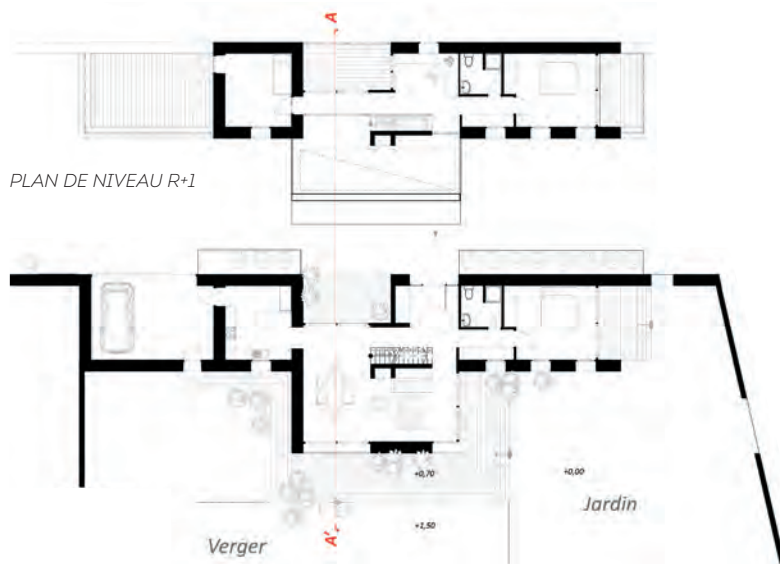
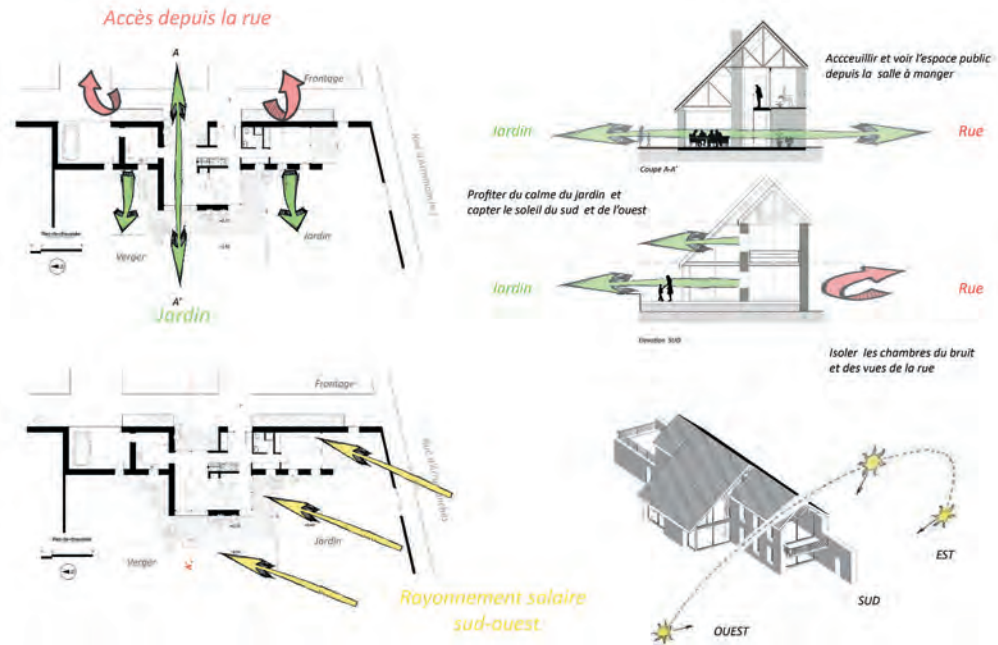
La cheminée placée en espace central du bâtiment prend naturellement son rôle de lieu de partage et outil de chauffage efficace. Elle sera adossée à un mur porteur central, qui grâce à sa forte densité, aura un rôle de chauffage par inertie.

Un échangeur air-sol également connu sous le nom de puits climatique viendra prendre part au chauffage de la maison. Cet échangeur géothermique à très basse énergie permettra de rafraîchir ou réchauffer l'air ventilé dans le bâtiment.





SCHÉMAS DE PRINCIPES





PLAN DE NIVEAU RDC

PLAN DE SITUATION



## SERVANTS / SERVIS



La maison s'inscrit dans la continuité du dispositif d'implantation des maisons sur la commune, c'est à dire parallèle à la voie principale. Le gabarit des maisons traditionnelles est respecté et pour profiter de l'orientation sud de la façade, la maison s'inscrit en recul par rapport à la limite parcellaire qui donne sur la route d'Arromanches.

Le garage, simple couverture, est réalisé en limite de la voie au Roy pour dégager un maximum d'espace de jardin et limiter ainsi le parcours de la voiture sur la parcelle.

La maison respecte les proportions de l'architecture locale (12 sur 6.25 mètres) avec un toit en pente à 45°. Les espaces de vie sont orientés au sud : cuisine, salle à manger, salon et chambres. Quant aux espaces fonctionnels, ils constituent une épaisseur contre la façade nord : entrée avec rangements, escalier, circulation, toilettes, buanderie, dressing et salles de bain.

Les modifications de la maison se font au nord et au sud de la maison, elles visent à rendre le logement plus confortable, baisser la consommation d'énergie et offrir une architecture qui illustre la volonté d'intégrer les préceptes du bioclimatisme.

Au sud : La façade est démontée. Une structure métallique vient reprendre l'ensemble de la surface. Un bardage bois habille cette nouvelle façade. La façade est isolée avec de la laine de bois écologique. Une structure légère avec des toiles pour se protéger du soleil en été est intégrée à la façade.

Au nord : Un jardin d'hiver s'accroche à la façade. C'est une structure indépendante qui a un rôle essentiellement thermique : elle permet de chauffer la paroi en hiver pour transmettre de l'air chaud à l'intérieur du volume habité. En été, cet espace peut s'ouvrir et servir d'espace semi-extérieur couvert.

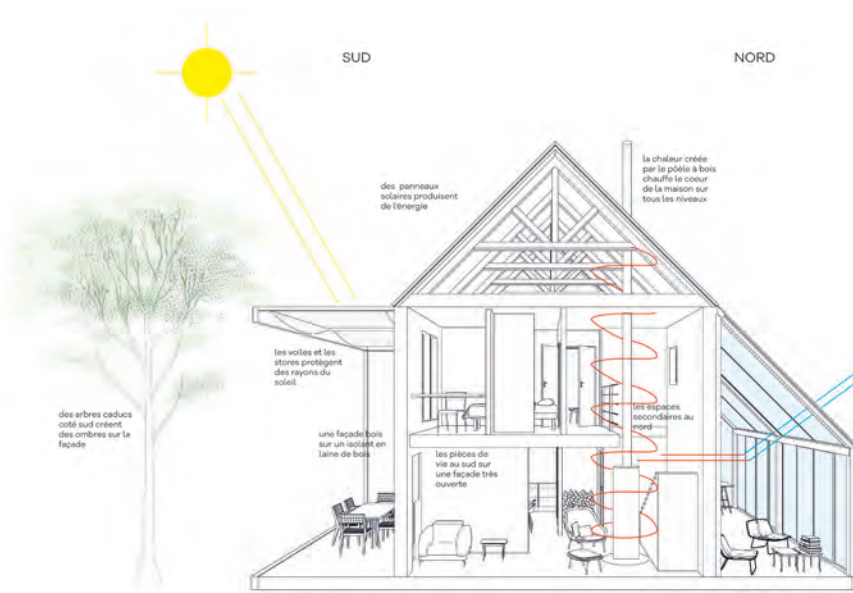
GOYON Armelle \_ Architecte \_ Paris  
 GERBEAUD Jeanne \_ Architecte \_ Paris



2 TEMPS

SITE B

LE PROJET D'EXTENSION



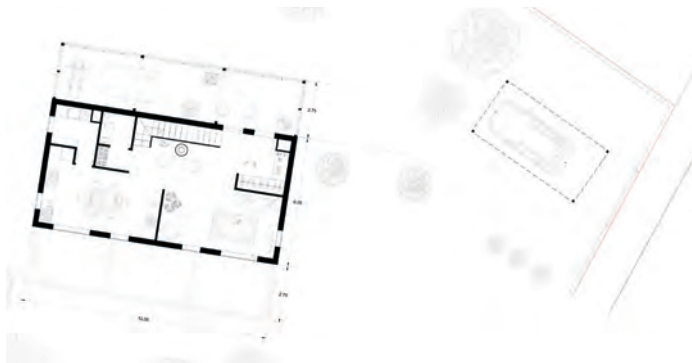
COUPE CLIMATIQUE



COUPE PERSPECTIVE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU R+1

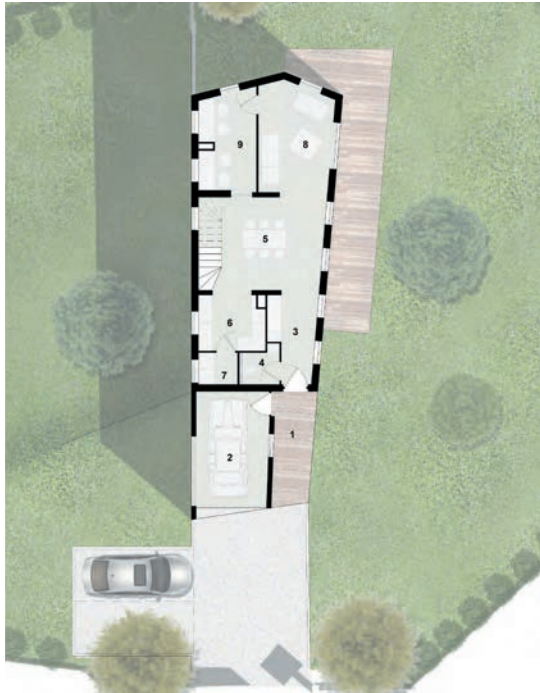


ÉLÉVATIONS

AUTRES CANDIDATURES

091\_SERVANTS/SERVIS

PLAN DE NIVEAU RDC



PERSPECTIVE



## D A H A U S S



**N**ous avons opté pour une maison en béton mais pas exclusivement structurel, un béton qui serait aussi un béton de parement rappelant la technique du blockhaus. L'idée principale a été de repenser la maison traditionnellement retrouvée dans la région en alliant technique et matérialité.

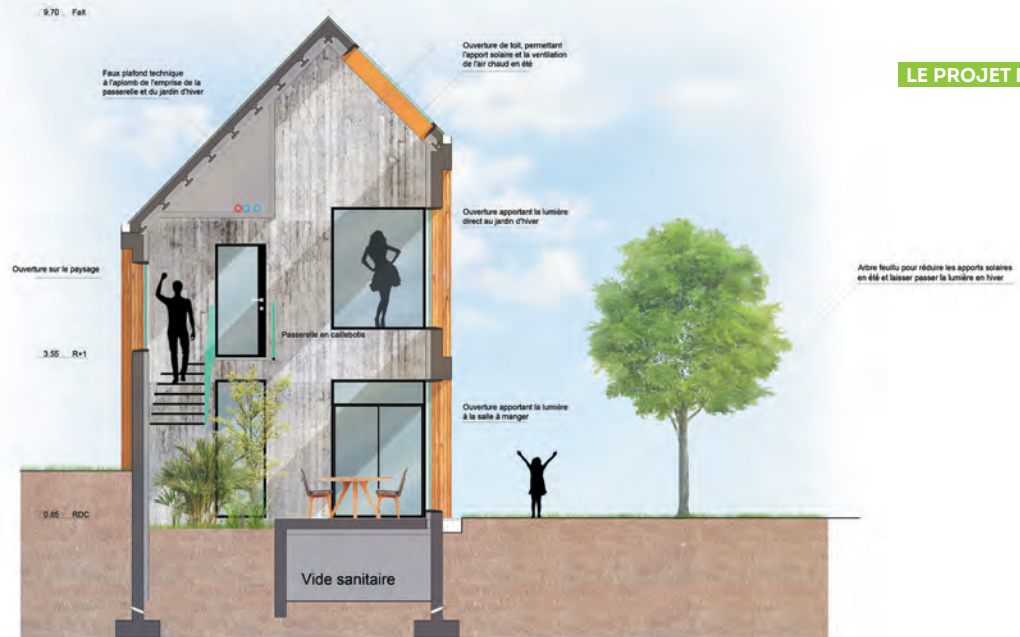
Le projet est orienté de sorte à se trouver en parfaite harmonie avec le contexte environnementale et climatique du site. Sa géométrie est partie d'une forme très simple de rectangle avec une toiture double pente à 45°. De là, nous avons souhaité, à travers des gestes simples, modeler la géométrie et briser les codes établis.

Nous avons pincé un des pignons du rectangle en conservant exactement les mêmes pentes de toiture pour toutes les parties de la construction ce qui a eu pour effet de créer une toiture biaise en façade offrant ainsi une touche de Contemporain à la géométrie.

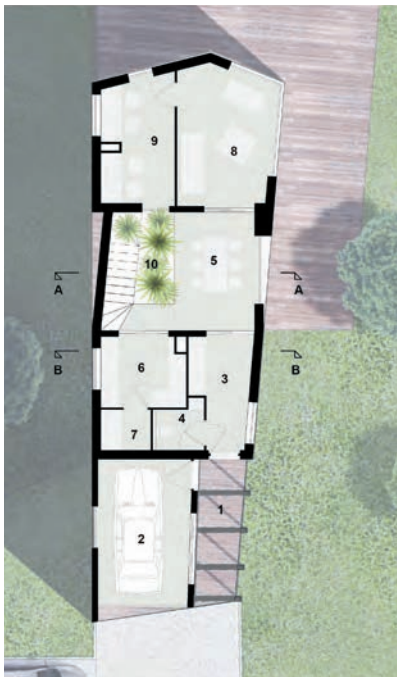
Toutes les pièces de la maison gravitent autour de ce volume central, ce qui génère un jeu de vis-à-vis permettant de voir la maison partout de l'intérieur.

Chaque pièce est séparée physiquement du volume central par des éléments vitrés, offrant à chacun le confort et l'intimité de la pièce utilisée. Les grandes ouvertures en façade sud permettent de bénéficier d'un excellent apport solaire en hiver et l'ouverture de toit permet la ventilation et l'évacuation de l'air chaud en été.

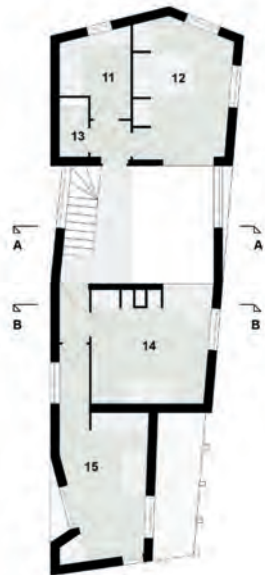
Concernant la gestion des énergies au sein de notre projet nous avons fait le choix de coupler deux systèmes que sont le puits canadien associé à une VMC double-flux le tout intégrant un espace intermédiaire quasi similaire à un jardin d'hiver complètement intégré à la maison et jouant le rôle de régulateur thermique.



COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU RDC



PLAN DE NIVEAU R+1



ÉLÉVATION NORD-OUEST



ÉLÉVATION NORD-EST



ÉLÉVATION SUD-EST



ÉLÉVATION SUD-OUEST

PLAN DE NIVEAU RDC



PERSPECTIVE



## LONGÈRE BIO-CLIMATIQUE



Le choix d'implantation s'est porté sur le fond de la parcelle, côté nord, avec son pignon sur la voie. Cette solution a l'avantage d'éloigner le logis de la route principale et de ses nuisances. Le projet conserve ainsi la typologie locale qui offre des pignons et des façades directement sur la rue, ainsi que de hauts murs d'enceinte abritant une cour ou un jardin.

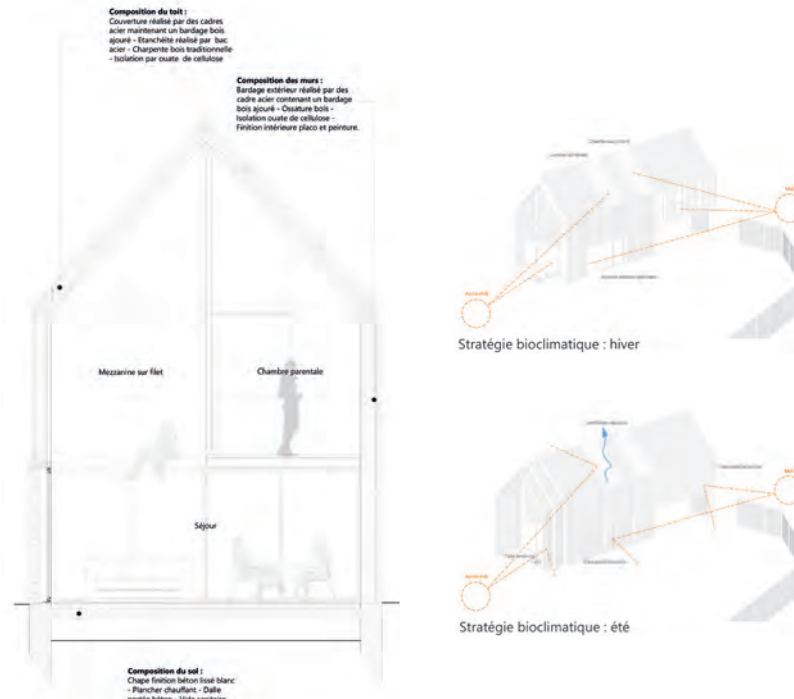
Le plan du logement se développe autour d'un noyau central formé par l'escalier. De l'autre côté de ce noyau fonctionnel, se trouve le séjour qui s'ouvre généreusement sur l'extérieur grâce à ses ouvertures au sud et à l'ouest. L'étage se développe également en deux parties avec d'un côté l'espace parental et de l'autre, les deux chambres supplémentaires, la salle d'eau et le bureau.

Le premier scénario adopte un choix constructif simple et bon marché : une structure en maçonnerie, avec un enduit blanc de finition, accompagnée d'une toiture en ardoise qui respecte la typologie traditionnelle et met en valeur les différentes ouvertures sur les façades.

La deuxième variante du projet conserve la volumétrie initiale, en modifiant toutefois l'enveloppe du bâti. Une ossature principale en bois, isolée avec de la ouate de cellulose, vient supporter une ossature secondaire métallique maintenant un bardage vertical en bois ajouré.

Les ouvertures sur la façade sud sont équipées de persiennes amovibles qui viennent accentuer l'effet monolithique du volume.

Le pignon ouest se voit équipé d'une structure amovible conservant les codes et les trames du volume initial et qui, une fois déployée, viendra à la fois réguler les apports solaires tout en créant un nouvel espace, en liaison directe avec le séjour.



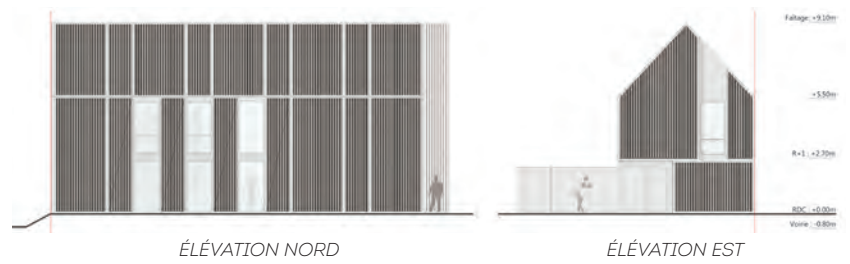
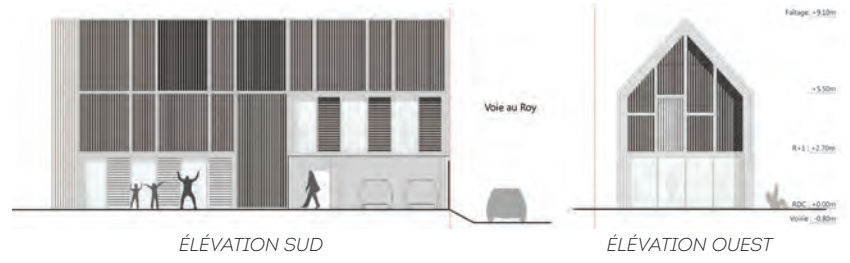
COUPE TRANSVERSALE



VUE D'INTÉRIEURE



PLAN DE NIVEAUX



PLAN DE NIVEAU RDC



PERSPECTIVE



## TRAIT D'UNION



La particularité du terrain, outre sa taille, réside dans sa topographie. L'implantation de la maison relie les différents niveaux du terrain, tout en recréant une cour intérieure. L'entrée se fait sur le côté Est de la parcelle en contournant le verger conservé. Le volume se veut simple afin de mettre en avant les deux pignons emblématiques du Bessin.

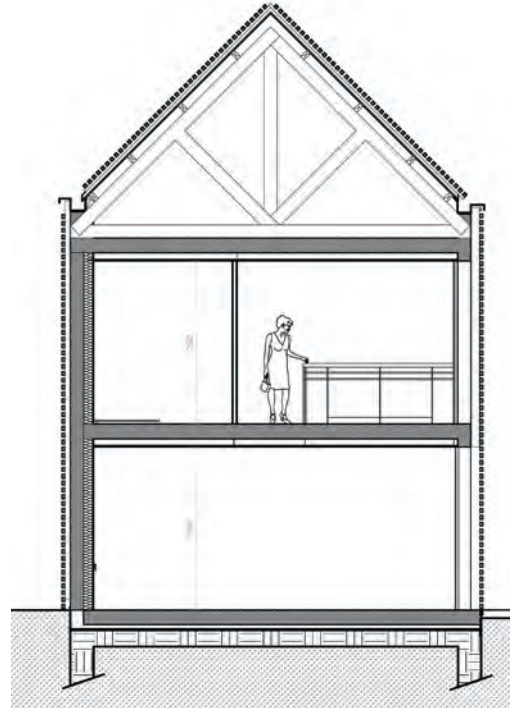
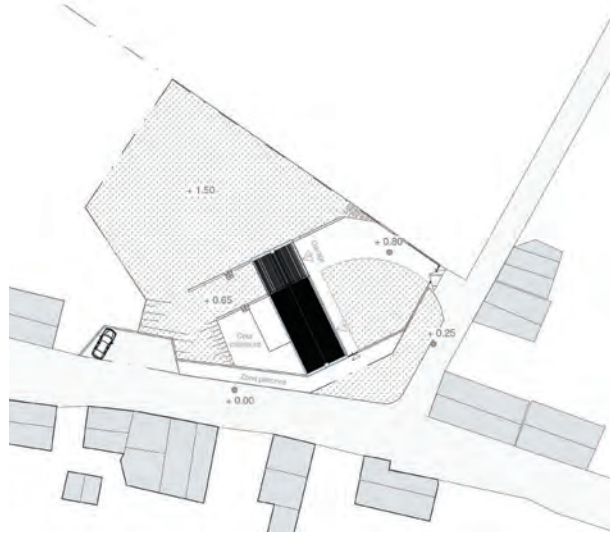
Une faille lumineuse permet un large apport de lumière et structure le plan intérieur pour répondre aux usages modernes. Grâce au changement de budget il est possible de repenser, autour du plan existant, une stratégie bioclimatique et l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement.

Le bardage, utilisé comme habillage et brise-soleil sur la faille lumineuse, s'étend pour apporter une unité à la façade.

La façade Sud-Ouest devient quant à elle entièrement vitrée, le décalage du bardage ajouré lui donnant une protection contre la surchauffe. La faille lumineuse structure le rez-de-chaussée en deux espaces : l'un accueillant l'entrée et une chambre, l'autre imaginé comme un espace libre aménageable à l'envie. Au premier étage, la présence de mezzanines dessine des espaces polyvalents offrant au gré des habitants des usages divers.

Ce projet tire parti des richesses du terrain pour recréer un univers particulier, laissant le rythme des ouvertures, le plan intérieur et ses matériaux lui donnent une image résolument contemporaine. Le bardage est en douglas, un bois local légèrement rosé et qui prend une teinte grise en vieillissant. Le même bois est utilisé en toiture. L'augmentation du budget permet de passer d'un béton blanc classique au béton biosourcé en fibre de lin.

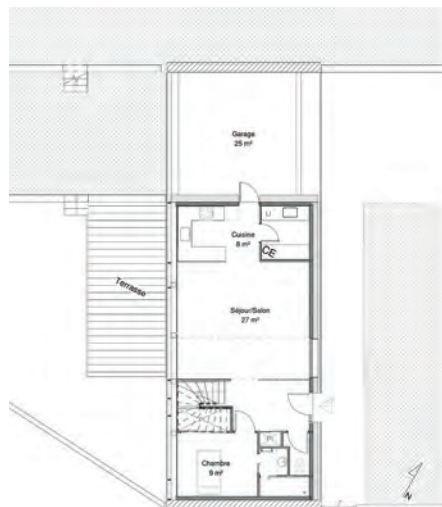




COUPE TRANSVERSALE



VUE INTÉRIEURE



PLAN DE NIVEAU RDC



PLAN DE NIVEAU R+1



ÉLÉVATION SUD-EST



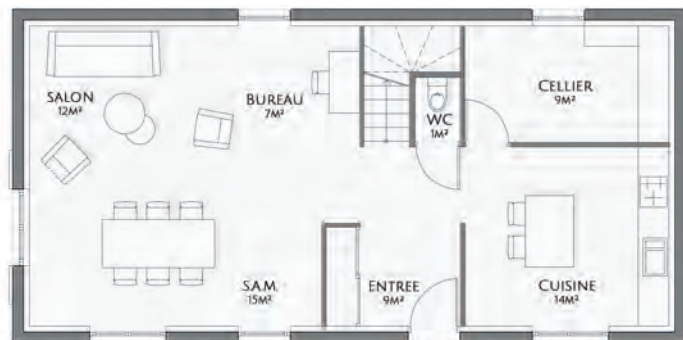
ÉLÉVATION NORD-EST



ÉLÉVATION NORD-OUEST



ÉLÉVATION SUR-OUEST



PLAN DE NIVEAU RDC

PERSPECTIVE



## RACINES\_CARRÉES



Le parti pris du projet repose sur la volonté de recréer l'esprit des fermes d'antan, tout en imaginant un habitat contemporain. Le choix de l'accès au site a découlé de ce parti pris, et c'est ainsi que le garage vient s'implanter en limite de parcelle. Un cheminement couvert fait la liaison entre le garage et la maison, et vient refermer cet espace central : la cour carrée est née ! Le projet reprend donc les codes de l'architecture vernaculaire :

- Implantation des volumes autour d'une cour carrée
- Organisation des espaces sur la base d'un plan rectangulaire
- Pente du toit à 50°
- Façade principale largement ouverte, composée par des ouvertures plus hautes que larges

La maison est construite sur la base d'un plan libre, ce qui permet une plus grande modularité et adaptabilité face aux changements de vie. L'espace de vie se veut ouvert, convivial, répondant aux envies actuelles d'habiter. Pour revisiter l'image de la maison vernaculaire, les façades sont en béton banché afin de conserver l'aspect minéral et amener une image plus contemporaine. Le toit sans débord est recouvert de zinc à joint debout, conférant à l'ensemble une simplicité de langage. La conception bioclimatique repose sur plusieurs points ici pris en compte pour assurer un confort thermique optimal :

- Au nord, des espaces nécessitant peu de chauffage, WC, salle de bains, cellier, cuisine ; au sud un espace de vie baigné de lumière
- Capturer les rayons du soleil par de larges ouvertures au sud
- Stocker la chaleur en la restituant grâce à un système de ventilation performant
- Utilisation des combles comme espace tampon
- Protéger du rayonnement solaire grâce à des éléments constructifs : brise-soleil, casquette, volets, pour éviter la surchauffe en façades sud et ouest



LE PROJET D'EXTENSION

2 TEMPS

SITE B

COUPE TRANSVERSALE

PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU R+1



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION NORD

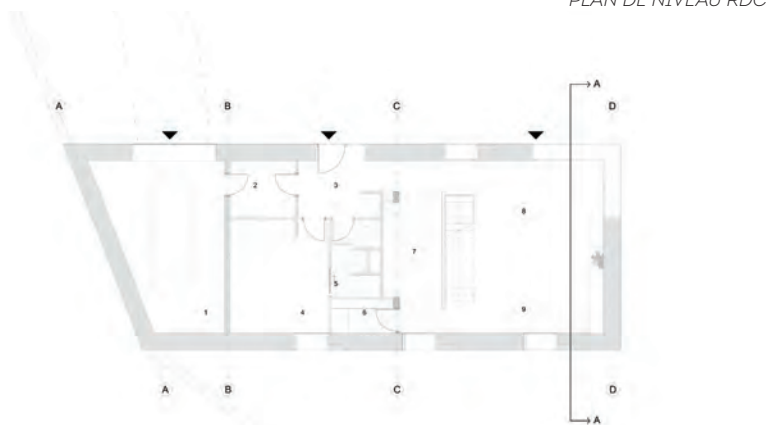


ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION SUD

PLAN DE NIVEAU RDC



PERSPECTIVE



## PROMOVOIR LE RETOUR AU VERNACULAIRE



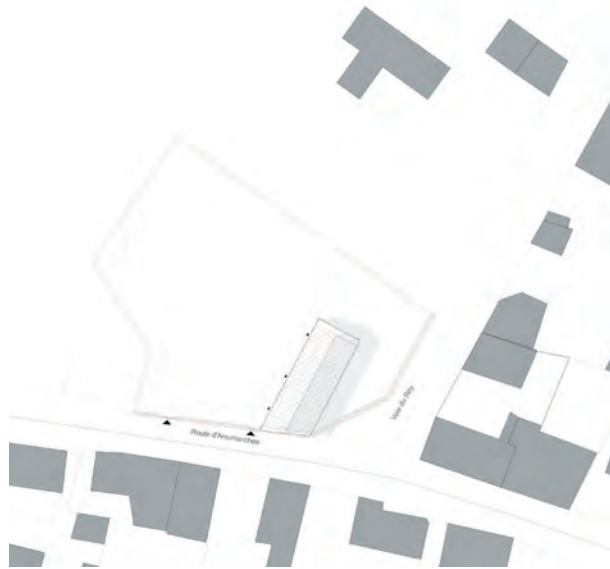
**D**ans un souci de protection et d'intégration dans le village constitué, le plan se développe de manière perpendiculaire à la voie. Le pignon donnant sur la voie est prolongé de part et d'autre par un mur de clôture. Ces éléments forment un tout ceinturant la parcelle et parachevant l'ancrage de la maison dans le site.

Ils sont constitués de pierres locales. Leur aspect reste inchangé entre le temps 1 et le temps 2 car cet élément nous semble essentiel au renouveau de la conception de la maison individuelle. « Poser » une maison sans tenir compte du contexte c'est retomber dans les travers de l'urbanisme du siècle passé, répéter les erreurs des lotissements défigurant les régions françaises et tendant à leur homogénéisation.

Pour accentuer l'effet de protection et d'intimité, la première tranche de la maison abrite le garage. Ce volume est volontairement toute hauteur. Il constitue une réserve volumétrique permettant l'évolutivité de la maison. L'espace de vie s'ouvre vers le jardin. Il est triplement orienté. La volumétrie de la maison est ainsi visible dans l'espace intérieur. La chambre des parents est implantée en rez-de-chaussée tandis que celles des enfants se situent à l'étage. Depuis les chambres des enfants, les combles sont accessibles afin de leur donner un espace appropriable en bureau ou salle de jeu. Les pièces humides sont concentrées au centre de la maison dans un souci d'économie et d'optimisation.

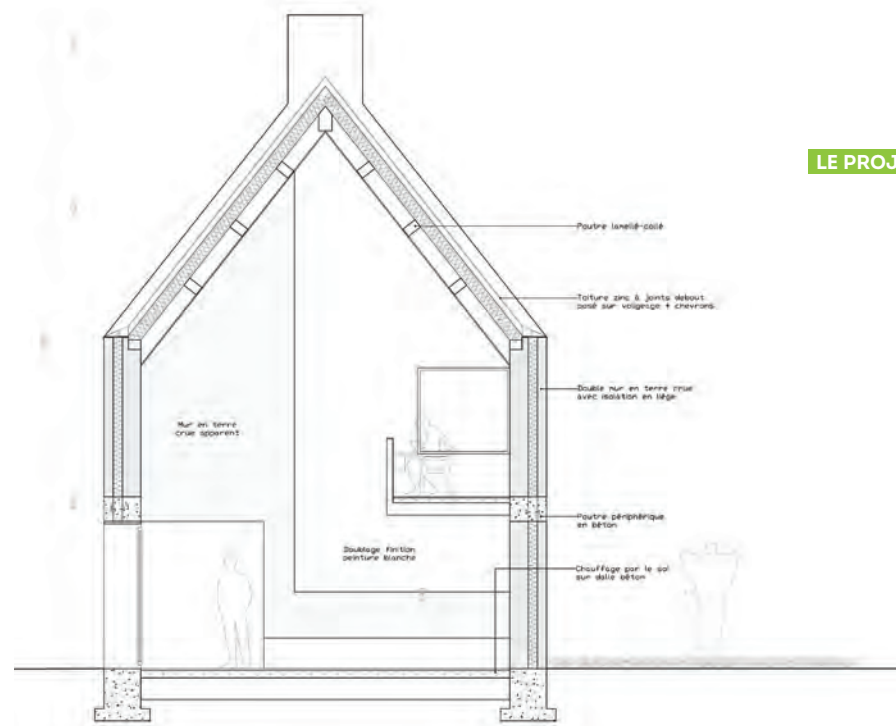
Le projet cherche à réinterpréter les codes de l'architecture locale en reprenant la volumétrie classique des maisons vernaculaires du Bessin. Comme évoqué précédemment le pignon situé en limite séparative est constitué de pierres locales. Les deux pignons sont découverts. La toiture en zinc et la matérialité des trois autres façades inscrivent la maison dans le contemporain.

BORIES Cloé \_ Architecte \_ Paris  
 BINDER Arthur \_ Architecte \_ Paris

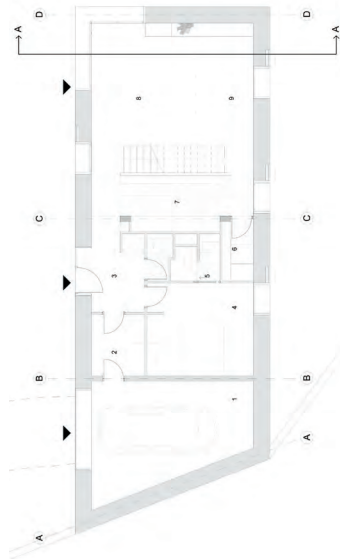


**2** TEMPS  
 LE PROJET D'EXTENSION

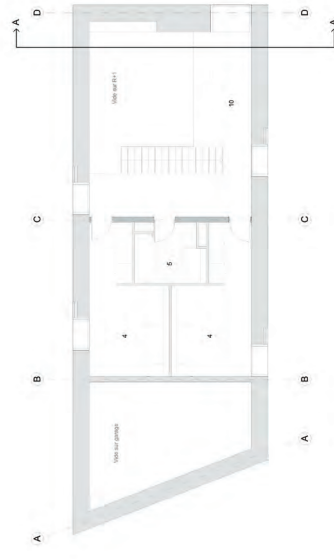
SITE  
**B**



COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU RDC



PLAN DE NIVEAU R+1



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION OUEST

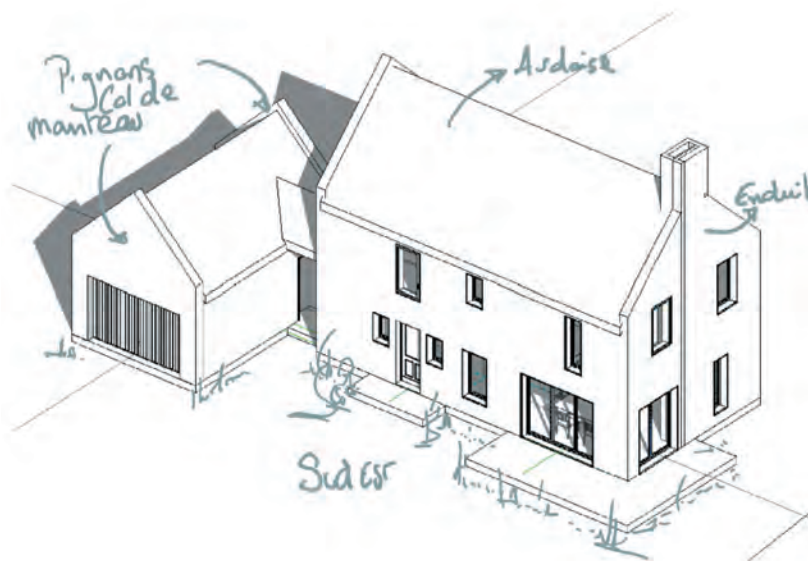
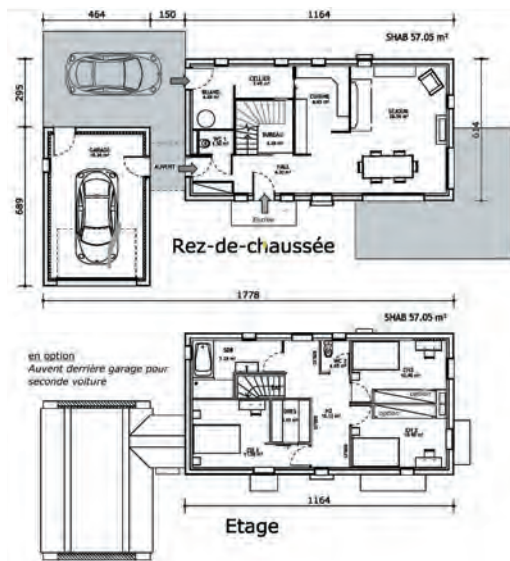


ÉLÉVATION SUD

AUTRES  
 CANDIDATURES

0101\_PROMOUVOIR LE RETOUR AU VERNACULAIRE

PLAN DE NIVEAUX



## DEMAIN DANS LE BESSIN



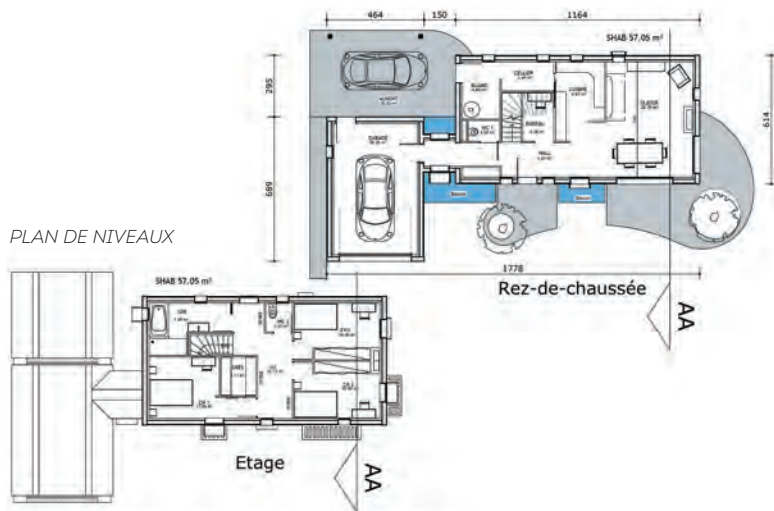
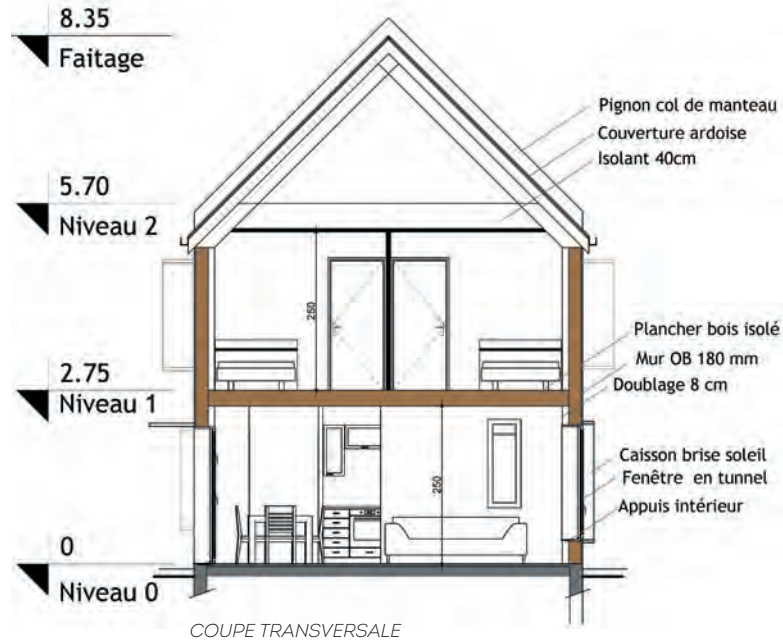
Commune rurale à faible densité, architecture traditionnelle marquée, par un terrain d'une d'altimétrie à + de 1.50 m entre le point haut et bas. L'accès sur site est direct sur la voie. La courbe doit s'inviter et structurer les volumes du projet. Elle servira entre autre à dessiner le talutage à prévoir pour la zone de terrain surélevé. Cette zone servira de barrière aux vents du nord et du Nord-Ouest. Le projet est réalisé en 2 phases. Le temps 2 correspondant à un apport de budget conséquent au projet. Les clients étant satisfaits du plan présenté, ils souhaitent que cet apport de budget permette de transformer le projet initial en maison d'architecte et que celle-ci soit à haute performance thermique.

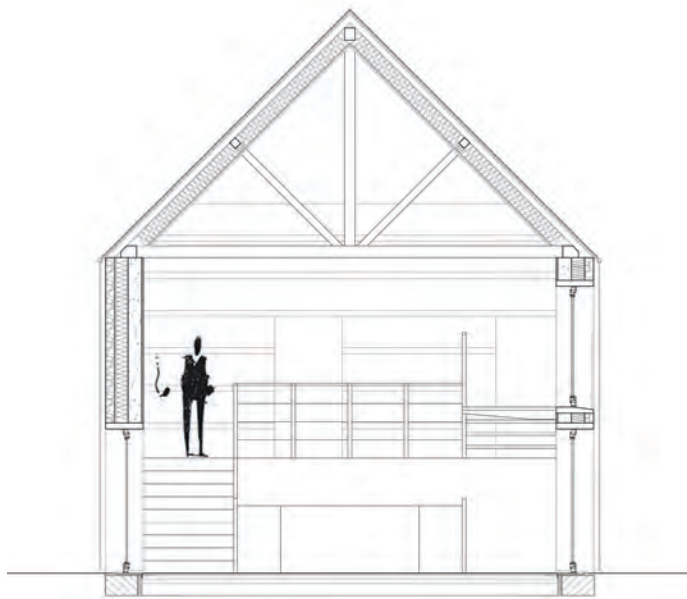
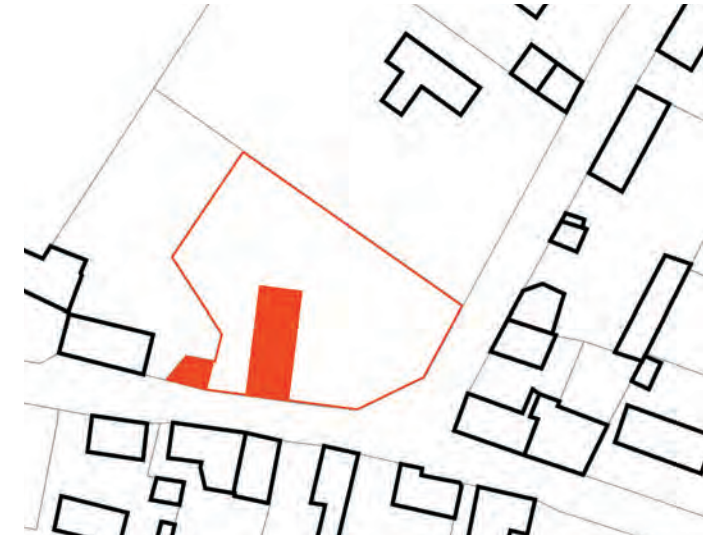
3 questions essentielles se posent :

- Comment allier Modernité et Architecture traditionnelle ?
- Quelle réponse architecturale pourra être apportée pour une construction contemporaine sur un sites à fort caractère rural et traditionnel ?
- Que présenter au client comme solution pour le projet ?

La réponse à ses questions servira de démarches architecturales pour la conception.

Un premier axe serait de revisiter ou conserver des éléments de détails de l'architecture traditionnelle locale tels que : les pignons à col de manteau, la cheminée, la proportion des ouvertures. Le second axe s'appliquera à répondre à la question du « contemporain » en milieu rural traditionnel. Pour ce projet, la modernité ou contemporanéité s'affichera et se caractérisera par: Le choix des matériaux, le contraste des gris et touches de couleur, la mise en place de caissons pour ouvertures, la pose en tunnel des menuiseries avec appui intérieur. Le troisième axe, d'ordre technique s'évertuera à présenter des solutions techniques permettant de répondre aux exigences de la réglementation thermique et d'une qualité de l'air optimale.





COUPE TRANSVERSALE

**N**otre approche pour cette maison unifamiliale s'est articulée autour de six thèmes : le dénivelé du site, la cour, le mur, le pignon, le comble et la pierre.

Le terrain dispose d'un dénivelé d'un mètre cinquante entre sa partie sud et sa partie nord. Nous avons fait le choix de travailler avec la pente en envisageant cette contrainte comme un futur demi niveau. Pour respecter le gabarit initialement prévu, le projet s'articule alors sur quatre demi niveaux au lieu des deux niveaux habituels. Nous voulions englober tous les programmes à l'intérieur d'un volume simple, nous avons donc opté pour une maison disposant d'une surface au sol initial de six mètres cinquante par dix neuf mètres cinquante, soit la surface maximale autorisée.

Au niveau de l'implantation, la maison est positionnée perpendiculairement, suivant la logique et l'intelligence des implantations environnantes. Cette disposition permet de créer une cour dans la partie basse et un jardin isolé dans la partie haute du site. La cour est fermée par le portail au sud et par la butte au nord. A l'intérieur de la maison, les programmes et les escaliers s'articulent simplement autour de la cuisine. Pour séparer l'espace de vie et les chambres des enfants nous avons opté pour un grand mur intérieur englobant une bibliothèque, la salle de bain, le W.C et un grenier.

De l'extérieur, nous voulions que la maison s'intègre bien vis à vis du contexte local. Nous avons donc travaillé sur des façades simples reprenant les deux niveaux habituels. Les façades sont conçues de manière symétrique. Elles permettent des vues traversantes depuis l'extérieur de la maison. De l'extérieur, cette maison peut paraître très ordinaire mais par sa spatialité, elle instaure un rapport nouveau entre un mode de vie contemporain et une enveloppe héritée des logiques traditionnelles et locales.



GRUSS-KOSKAS Théo \_ Architecte \_ Paris  
ACTRY Sébastien \_ Architecte \_ Varredes  
COURTEILLE Yann \_ Architecte \_ Châtenay-Malabry  
GUERINEAU Julien \_ Architecte \_ Paris  
DEMAZIÈRES Axel \_ Étudiant en architecture \_ Paris



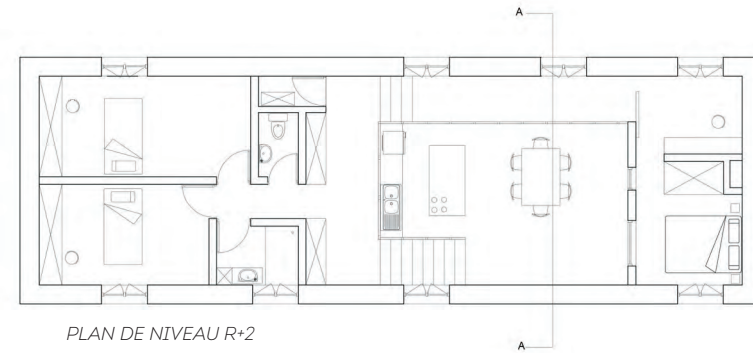
ÉLEVATION EST

ÉLEVATION NORD

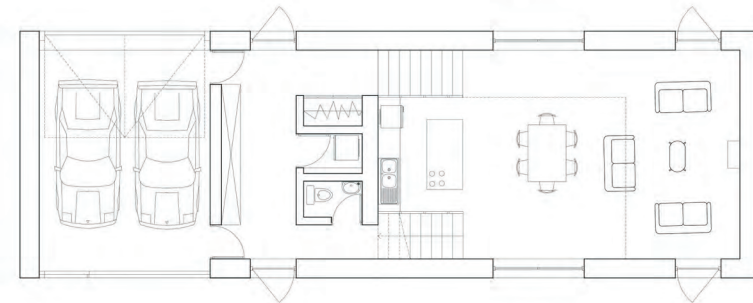


ÉLEVATION OUEST

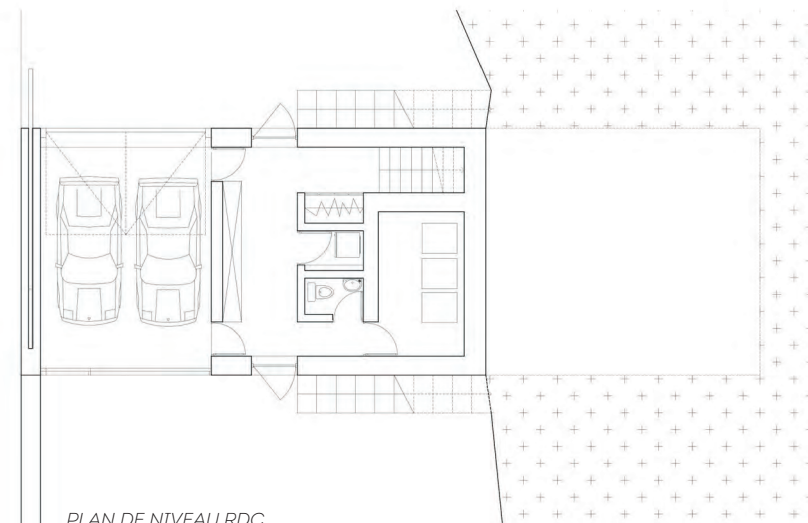
ÉLEVATION SUD



PLAN DE NIVEAU R+2



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

PLAN DE NIVEAU RDC



PERSPECTIVE



## KAWAX



L'histoire de Kawax est celle d'un bâti de tradition : celui du Bessin, abondamment répandu et aisément identifiable par le biais de son volume iconique. Forme ancrée aux proportions précises, celui-ci tend à se simplifier, à s'épurer, allégé ainsi de certaines modénatures aux fonctions quelquefois obsolètes. Son récit est aussi celui d'une empreinte, volontairement détachée de l'enceinte courante des corps de ferme, que l'on peut désormais contourner et apprécier dans son ensemble et de tous les côtés.

Prenant place le long d'une dent est-ouest perpendiculairement rattachée à la voie au Roy via le volume d'un garage désormais architecturé, Kawax tire parti de la morphologie du terrain existant pour articuler moult plateaux, mettant ainsi en scène trois flux principaux :

- de l'est à l'ouest ; de l'accès public à l'ouverture sur le lointain, n'appartenant pour l'heure qu'à la famille Germain
- de bas en haut ; de la réception, du rassemblement vers l'isolement dans les cellules, les sphères intimes
- du nord au sud ; des espaces servants et fonctionnels aux espaces servis plus spacieux et mouvants, tous prolongés par un pendant en terrasse extérieure

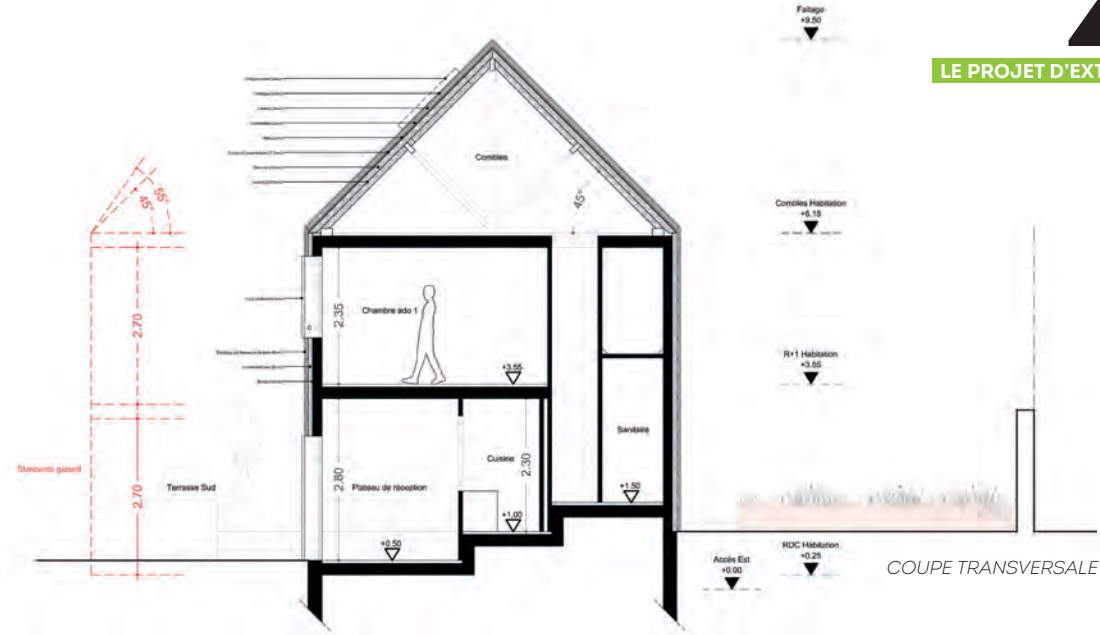
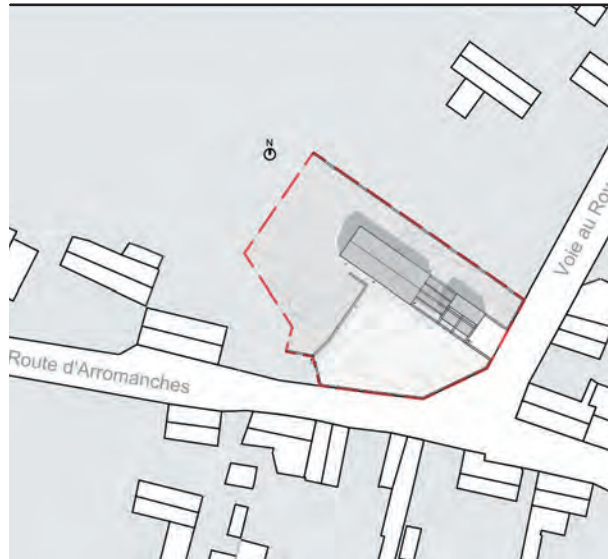
Jadis fermés en partie basse, les pignons sont désormais investis à rez-de-chaussée et un balcon vient même s'y greffer en partie est, soulignant ainsi l'entrée principale de la nouvelle habitation. La famille Germain a rapidement pris possession des lieux et ce nouveau confort de vie ne manque pas d'attiser la curiosité de ses nouveaux voisins. Le long de l'espace public et des voies de passage, un mur d'enceinte d'une hauteur d'1m80 filtre les vues et délimite ainsi le jardin bas, donné à contempler via les deux entrées qui le bordent.

FABRE Jean-Philippe \_ Architecte \_ Versailles  
 GOHIN Thomas \_ Architecte \_ Palaiseau  
 PIERRE Adrien \_ Architecte \_ Mauzé-sur-le-Mignon

2 TEMPS

SITE B

LE PROJET D'EXTENSION



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATIONS OUEST

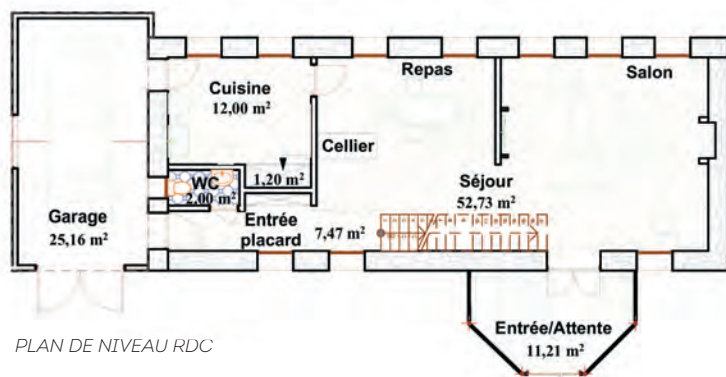


ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATIONS EST

AUTRES CANDIDATURES



PERSPECTIVE



## UN CHÂTEAU NORMAND



**A**u milieu du paysage verdoyant se dresse fièrement notre bâtiment en R+1 pignon, doté d'un comble aménageable bien mis en exergue par le toit pentu, à l'allure d'un château normand conformément au style vernaculaire normand. Conçus à partir d'une trame rectangulaire, les espaces bien pensés y sont repartis de façon harmonieuse tout en favorisant une fluidité dans les échanges entre ces espaces.

La première vue du bâtiment, l'on remarque des baies vitrées, plus hautes que larges laissant la lumière du soleil illuminer naturellement et aisément l'intérieur, ne laissent pas indifférent. Tout en ayant une approche environnementale dans la conception, le bâtiment vient redonner un équilibre au caractère non homogène de la région en se confondant à la nature et à l'option urbaine de la ville. Les vues principales sont orientées dans la direction fétiche des vents dominants de la Normandie.

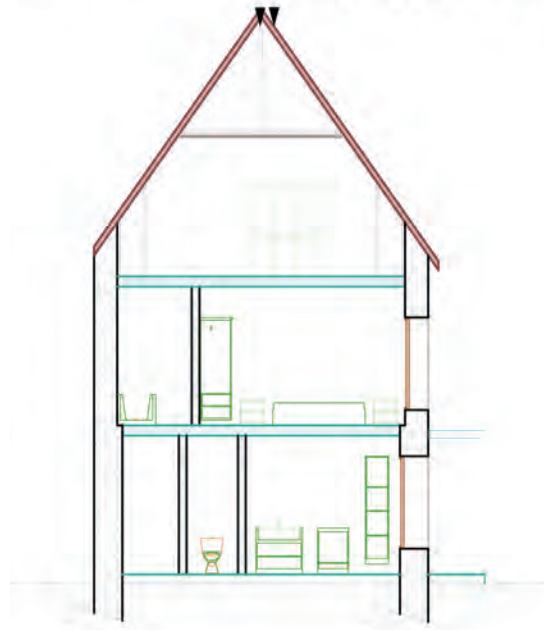
Cette direction favorise donc une meilleure aération du bâtiment, dont les principales baies sont ainsi orientées dans la direction (sud - sud-ouest). À l'entrée du bâtiment un premier aperçu est un retour aux sources, frappées d'une touche de renouveau et d'innovation, de par un grand décaissé boisé de même que les escaliers faciles d'accès. L'entrée principale, valorisée par une terrasse vitrée est un signe caractéristique d'un habitat chaleureux et accueillant favorable à l'épanouissement et la famille.

Quelques pas, vers le séjour permettent de contempler la lumière qui y pénètre grâce aux ouvertures. Cette pièce est à la fois spacieuse et confortable. Un mariage de bois et de mur de pierre étudiés et placés de façon optimale nous replonge encore plus comme dans un retour aux sources normandes imprégné de modernité.

SAWADOGO Gueswendé \_ Étudiant en architecture \_  
Ouagadougou (Burkina-Faso)



Charpente en bois Toiture en ardoise

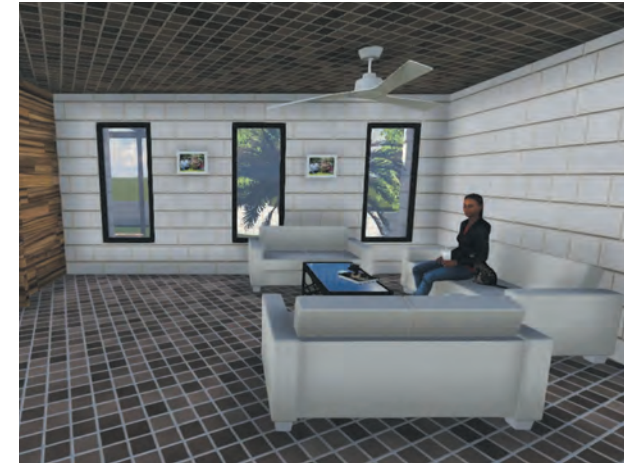


COUPE TRANSVERSALE

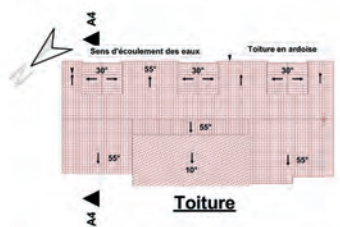
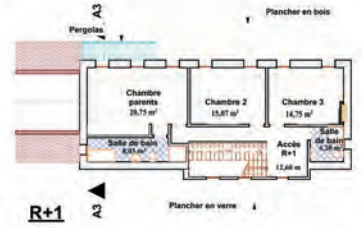
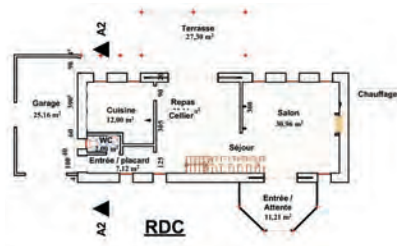
2 TEMPS

SITE B

LE PROJET D'EXTENSION



VUE INTÉRIEURE



PLAN DE NIVEAUX



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION OUEST



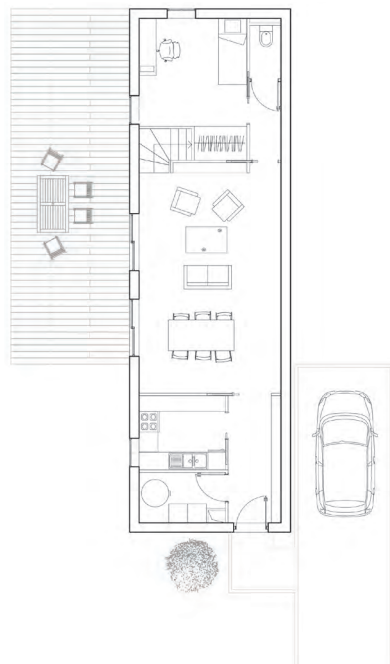
ÉLÉVATION SUD-OUEST



ÉLÉVATION NORD-EST

AUTRES CANDIDATURES

PLAN DE NIVEAU RDC



PERSPECTIVE



## VAGUE D'ARDOISE



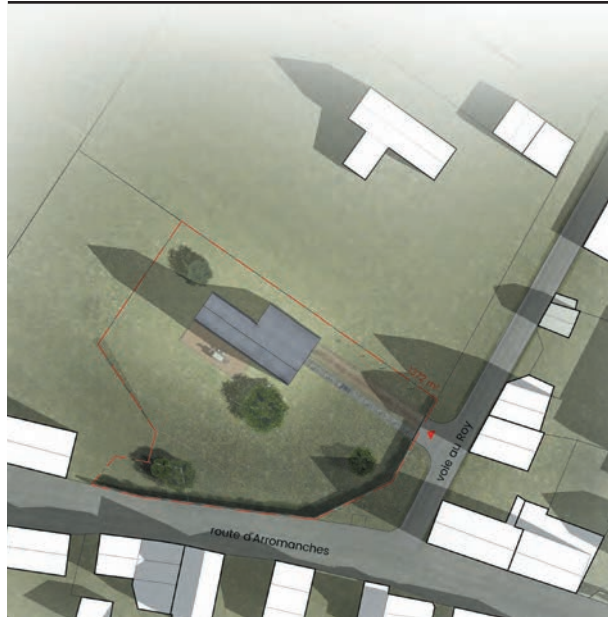
Le temps 1 a permis de définir la volumétrie générale du projet et les matériaux employés. Composée d'un étage avec comble aménagé, la maison s'organise selon un plan rectangulaire reprenant les proportions des maisons du Bessin. La toiture à double pente comporte une pente à 45°. En plan, la maison se décompose en trois espaces distincts séparés par deux blocs structurels « servants ». Le premier bloc contient l'escalier desservant le R+1 et la bibliothèque. Le deuxième abrite la salle de bain à l'étage et délimite l'espace salle à manger au rdc.

Le temps 2 du projet a été l'occasion de repenser la mise en œuvre des matériaux, la composition des façades et les détails constructifs, de manière plus contemporaine. La charpente bois de la toiture se prolonge vers le sol sur le long pan nord et abrite le garage. L'essentage d'ardoise est travaillé comme un mur manteau plié, rigide, protecteur, à l'intérieur duquel viennent se glisser les éléments de programmes. En coupe, la maison s'organise entre espaces de jour au rdc et espaces de nuit à l'étage.

L'autonomie et la flexibilité ont guidé également la réflexion sur les espaces. En effet, le garage intégré sous le long pan de toiture peut être aisément transformé en espace de jardinage, atelier de bricolage, ou chambre supplémentaire. Il se dégage un grand vide au-dessus du salon qui offre un volume généreux et lumineux à cette pièce de vie commune.

La circulation se fait en enfilade côté Nord afin de dégager les vues vers le Sud et faire un tampon thermique.

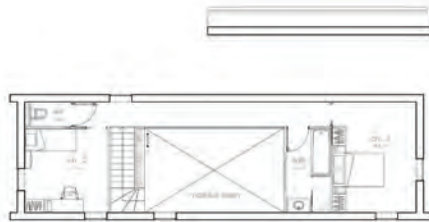
Des panneaux solaires alimentent la maison en eaux chaudes sanitaires et sont dissimulés sous la tuile d'ardoise en toiture selon un procédé spécifique.



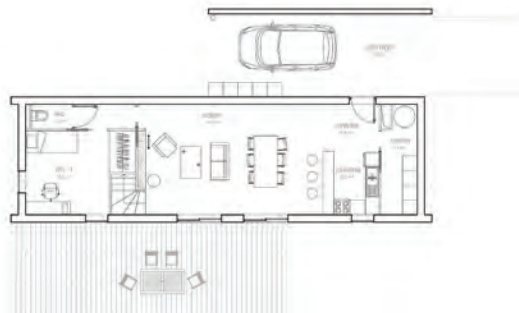
COUPE TRANSVERSALE



VUE INTÉRIEURE



PLAN DE NIVEAU R+1



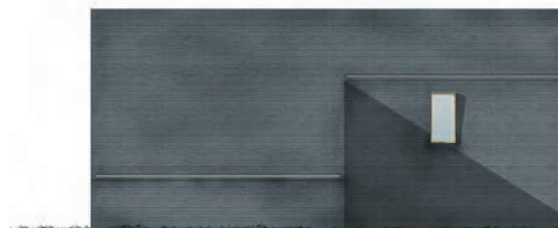
PLAN DE NIVEAU RDC



ÉLEVATION SUD



ÉLEVATION EST

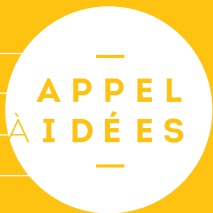


ÉLEVATION NORD



ÉLEVATION OUEST

LES  
DÉFIS  
DU  
CAUE  
14



SITE

C

LE BOCAGE VIROIS



## LAURÉAT

**SOUS MON TOIT**

0118

## MENTIONS

**VUES SUR LE BOCAGE**

0122

**MAISON MAÏ**

0126

## AUTRES CANDIDATURES

**L'ÉTENDUE BOCAGÈRE**

0130

**CHÈNEVOTTE HOUSE**

0132

**ENTRE MATÉRIALITÉ VIROIS & VOILES LUMINEUX**

0134

**UN TOIT POUR TOI**

0136

**MAISON E**

0138

**MAISON FRANCE CHÂTEL**

0140

**3 EN 1**

0142

**L'ORÉE BOCAGÈRE**

0144

**MONOLITHES**

0146

**LA CERISE SUR LE GÂTEAU**

0148

**DANS LE BOCAGE**

0150

**BÉNY LE BOCAGE**

0152

**LA NEF**

0154

**MAISON DANS LE BOCAGE**

0156

**LA MANIVELLE**

0158

#1

# LE CONTEXTE

Le paysage du Bocage virois, très fermé, est composé de prairies entourées de haies vives. L'habitat est essentiellement dispersé en raison de l'abondance des points d'eau disséminés. Cependant l'isolement est très relatif, car un réseau très serré de chemins reliant entre elles les habitations a toujours permis aux habitants de communiquer. L'eau étant parfois plus difficile à atteindre, des regroupements plus importants d'habitations se sont constitués. En général, l'implantation de l'habitat se fait à mi-côte pour éviter l'humidité des fonds des vallées. Le sous-sol est constitué de granit, et à certains endroits de grès et de schiste.

## UNE ARCHITECTURE QUI TIENDE COMPTE DU MILIEU

Les maisons du bocage sont des variantes de la maison en pierre que l'on peut voir dans le massif armoricain. L'organisation intérieure et extérieure est entièrement déterminée par le souci de se protéger des intempéries : peu ou pas d'ouvertures au Nord, ouvertures plus nombreuses au Sud, organisation des pièces à vivre autour de la cheminée qui apporte la chaleur, foin dans les combles donnant aussi une bonne isolation. Les maisons du bocage virois ont des types différenciés selon les usages. Elles peuvent avoir un ou deux niveaux, plus les combles. Il est intéressant d'observer sur les croquis la diversité et la variété de composition des façades du bocage. Le croquis permet de comprendre à quel point le dessin de ces façades n'était pas l'effet du hasard, mais au contraire le résultat de la réflexion et du bon sens.

## EXEMPLES DE CONSTRUCTIONS

### À TOITURE ARDOISE



LOGEMENT DES JOURNALIERS



LOGIS À DEUX NIVEAUX

### À TOITURE CHAUME



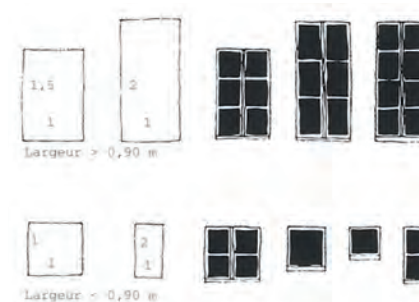
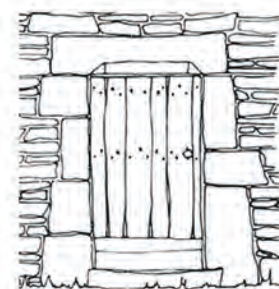
LOGEMENT D'OUVRIERS AGRICOLES



PETITE FERME

## MURS ET COUVERTURES

Le pignon le plus exposé aux pluies est souvent entièrement essenté d'ardoise. Les murs des maisons sont en schiste brun ou roux, ou en granit. Les murs de torchis sont construits avec un soubassement de granit ou de schiste. Les fenêtres sont toujours plus hautes que larges. Les linteaux des portes et des fenêtres sont en pierre ou en bois.



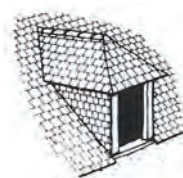
## LUCARNES, CHEMINÉES ET COUVERTURES

Les lucarnes sont très diversifiées. On peut ainsi, selon les habitations, repérer les types suivants :

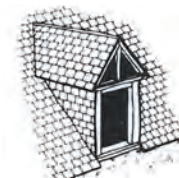
- La lucarne **en triangle** située au dessus de la porte d'entrée, typique du bocage,
- La lucarne **à trois versant** (à la capucine),
- La lucarne à deux versants, **en bâtière**.

Les toits à deux versants de forte pente (45° à 55°) sont recouverts d'ardoises, plus rarement de tuiles.

### TYPES DE LUCARNES



CAPUCINE

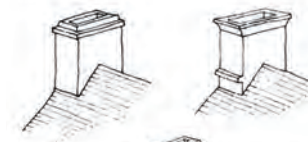


BATIÈRE



EN TRIANGLE

### TYPES DE CHEMINÉES



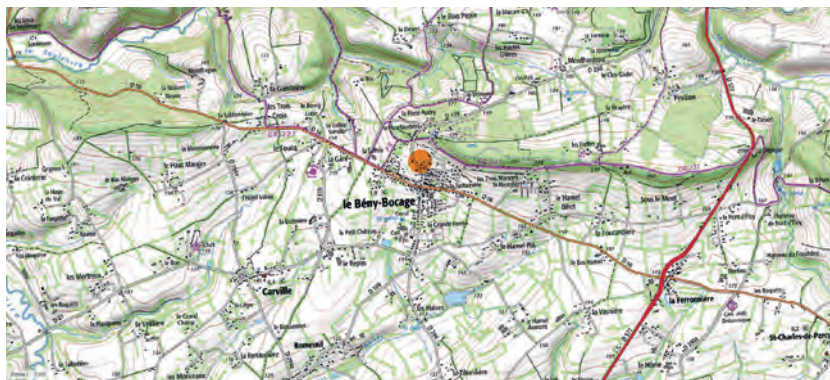
## EXEMPLES DE BÂTI TRADITIONNEL DU BOCAGE VIROIS



#2

## LE SITE

Le site retenu se situe sur la commune de Soulevre-en-Bocage, plus précisément au Bény-Bocage, au contact direct avec le centre-bourg.  
Il s'agit de la parcelle référencée -AB 48- d'une surface de 2 500 m<sup>2</sup>.



## LES ABORDS



## LE SITE



#3

## L'HISTOIRE

### TEMPS 1 : LE PROJET DE CONSTRUCTION

Monsieur et Madame N. habitent à Caen depuis maintenant six ans. Jeunes actifs, ils travaillent tout les deux dans cette ville où ils y ont fait leur premier achat immobilier commun. Après la naissance de leur deuxième enfant, la famille N. se sent à l'étroit dans son appartement et un besoin d'espace commence à se faire sentir. Pour eux un changement assez radical de vie s'annonce. Leurs envies ? S'éloigner du milieu urbain pour s'implanter dans un environnement plus verdoyant, plus calme, plus proche de la nature et donc plus proche des valeurs qu'ils souhaitent transmettre à leur enfants. Leur coup de coeur s'est porté sur un terrain situé sur la commune du Bény-Bocage. La parcelle, légèrement en pente, offre des vues privilégiées sur le bocage Virois et un panorama préservé sur le clocher de l'église et les toitures du centre-bourg environnant. La commune a l'avantage d'offrir de nombreux services de proximité (écoles, bibliothèque, commerces, marché, circuits de randonnées...) et est facilement accessible depuis Caen : autant d'éléments qui ont fini de convaincre le couple. Monsieur et Madame N. souhaitent faire construire une maison contemporaine qui s'intègre au mieux dans son contexte. Une maison réinterprétant les codes de l'architecture traditionnelle locale, modeste dans sa volumétrie mais riche dans sa matérialité et ses détails de mise en oeuvre. Le couple privilégie, pour leur intérieur, des vues cadrées sur le paysage environnant, une certaine polyvalence des espaces, et un éventail réduit de matériaux pour les finitions.

### TEMPS 2 : LE PROJET D'EXTENSION

La famille N. habite la commune du Bény-Bocage depuis maintenant huit ans. Ce cadre de vie leur correspond pleinement et les espaces qu'ils ont à disposition suffisent à leur bien-être quotidien. En revanche, un récent événement familial invite le couple à anticiper éventuellement l'avenir et à investir dans leur bien immobilier. Le projet a plusieurs facettes. Il doit permettre l'accueil d'un parent isolé dans les meilleures conditions possibles tout en garantissant l'intimité et l'autonomie de tous les habitants de la maison. Monsieur et Madame N. souhaitent donc une extension de leur maison pour accueillir une unité de vie autonome (pièce de vie/couchage, kitchenette, salle de douche/wc) mais rattachée au reste de la maison. Le parent isolé pourra profiter au besoin des espaces plus généreux de la maison, se sentir inclus dans la cellule familiale sans pour autant avoir le sentiment d'empiéter dans l'intimité de la famille. Dans l'attente ou si l'occasion ne se présente pas, l'extension accueillera les amis ou des hôtes de passage et sera l'occasion pour le couple de montrer les richesses du bocage. Ils souhaitent que l'extension crée une couture harmonieuse avec la maison existante pour ne pas dénaturer et garder l'esprit du projet initial.

#4

## OBJET DE L'APPEL À IDÉES

L'objet de l'appel à idées consiste à concevoir de la maison individuelle de la famille N. Les candidats devront concevoir la maison correspondant au Temps 1 de la vie de la famille en respectant le programme et les règles définies. Les candidats devront par la suite poser les principes d'une extension à leur projet afin de correspondre au Temps 2 de la vie de cette famille.

#5

## LE PROGRAMME

### TEMPS 1 : LE PROJET DE CONSTRUCTION

**Coût travaux :** 250 000 € TTC maximum

**Surface :** au choix et adaptée aux besoins exprimés

#### Besoins minimum exprimés par la famille :

- Entrée
- Rangement
- Séjour
- Cuisine
- Cellier
- WC(s)
- Salle de bain
- Chambre 1 principale avec salle de douche
- Chambre 2
- Chambre 3 (avec possibilité de communication avec la chambre 2)
- Espace polyvalent (palier et/ou circulation généreux pour espace bureau ou espace jeux)



### TEMPS 2 : LE PROJET D'EXTENSION

**Coût travaux :** 70 000 € TTC maximum

**Surface :** +30% max de la maison initiale

#### Besoins minimum exprimés par la famille :

- À minima les usages du temps 1 inchangés et/ou améliorés ou adaptés (en fonction du projet)
- Une cellule de vie accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) avec les usages suivants :
  - espace de vie
  - chambre 1
  - kitchenette
  - salle de douche
  - WC
  - rangement

Les usages exprimés ci-dessus correspondent à des besoins dits «à minima». Le candidat, s'il le souhaite et s'il respecte l'enveloppe budgétaire de travaux imposée, peut compléter le programme en proposant des espaces et des usages pouvant enrichir l'histoire de la famille.



#6

## LES RÈGLES

### TEMPS 1 : LE PROJET DE CONSTRUCTION

La maison devra respecter un gabarit général s'inspirant des caractéristiques de l'habitat traditionnel du bocage virois. Toutefois la longueur du bâtiment n'est pas réglementée. Des émergences ou des creux ponctuels sont possibles si la lecture du volume traditionnel du bocage virois reste lisible.



### TEMPS 2 : LE PROJET D'EXTENSION

La volumétrie et l'implantation de l'extension sont libres.

Les seules contraintes existantes sont le prix (70 000 € TTC de travaux) et la surface de l'extension (maximum 30% de la surface de plancher de la maison initiale).

#7

## LES LIVRABLES

Documents minimum obligatoires. Les candidats pourront fournir des documents complémentaires (croquis, détails constructifs, axonométries, perspectives...) afin de présenter au mieux les solutions proposées. Ils devront être fournis tels que décrits dans le règlement.

### TEMPS 1 : LE PROJET DE CONSTRUCTION

- Le plan masse (ech 1/500, nord en haut)
- Les plans de chaque niveau (ech 1/100)
- Les élévations des quatre façades (ech 1/100)
- La coupe transversale (ech 1/50)
- Une perspective extérieure : il sera demandé aux candidats d'y recréer l'ambiance générale du site, de montrer la bonne insertion du projet et la matérialité des façades. Ce document constituera l'illustration principale du projet.
- Une perspective intérieure sur l'espace de vie principal montrant la matérialité des espaces
- La note d'intention présentant le projet (2500/3500 caractères, espaces compris, au format texte)
- La fiche technique du projet (matériaux utilisés, solutions structurelles, informations techniques, démarche environnementale...)

### TEMPS 2 : LE PROJET D'EXTENSION

- Une perspective extérieure et/ou une axonométrie permettant de situer l'extension et de comprendre sa volumétrie et sa matérialité
- Le plan de chaque niveau impacté par l'extension et montrant l'accroche avec la maison existante (ech 1/100)
- Éventuellement, tout élément graphique permettant d'apprécier le projet (croquis, schéma...)

## SOUS MON TOIT



**D**ans un souci d'insertion dans son contexte, le gabarit longitudinal de la maison s'implante face à la pente, dans la continuité du tissu rural, tout en offrant une large façade au sud. La maison, placée au nord de la parcelle, dégage des vues sur le bocage virois et libère ainsi un jardin généreux.

La construction initiale, en ossature bois, est une épure de bâtiment proposant plusieurs évolutions sans modification de structure, donc à moindre coût. Sous un même toit, elle est scindée en trois.

L'habitation de la famille N démarre dans un

volume compact, isolé et chauffé. Il se voit greffer un espace polyvalent (couvert et clos, non chauffé) permettant une mixité d'usages : un jardin d'hiver, une extension ponctuelle de l'espace de vie, une entrée. Enfin, un abri non clos, en double hauteur, aura la capacité de se transformer : se garer au plus près de l'entrée, bricoler, recevoir, suivre l'histoire de la famille. C'est d'ailleurs cet espace qui accueillera la mère de monsieur N.

Sous le même toit, elle conservera son indépendance et pourra profiter d'un espace plus généreux avec le jardin d'hiver, sans pour autant avoir le sentiment d'empiéter dans l'intimité de

la famille. Anticiper et inclure l'extension dans le volume initial conserve l'unité et la compacité de l'habitation dans le paysage. L'entrée dans l'habitation s'effectue au nord par le jardin d'hiver. Afin d'apprécier le volume traditionnel local, la pièce de vie s'élance en double hauteur. Cet espace largement vitré au sud est baigné de lumière. La circulation intérieure se fait autour d'une boîte, regroupant cuisine, salle d'eau et chambres, au centre de l'habitation.

Réinterprétant les codes de l'architecture traditionnelle, le projet revêt un bardage vertical en bois local (mélèze), et une toiture en zinc gris foncé renvoyant à la teinte de l'ardoise

naturelle. Des panneaux volets/brises soleil de lattes horizontales, coulissent et animent la façade sud.

## LE JURY A AIMÉ

- La sobriété et la simplicité du parti pris du projet
- La pertinence de l'intégration
- La réponse complète du projet aux attentes de l'appel à idées, à la fois dans le rapport au sol, l'organisation intérieure de la maison et la pertinence des matériaux

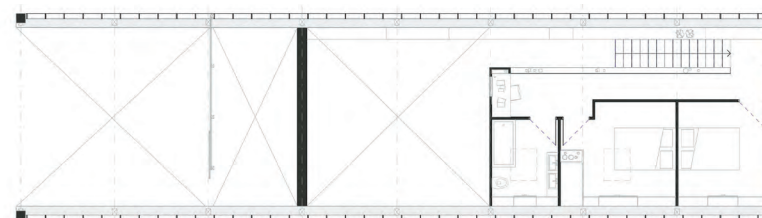


GOSELIN Thibault \_ Étudiant en architecture \_ Tessy Bocage  
 VALLEAU Carole \_ Étudiante architecte \_ Thouars

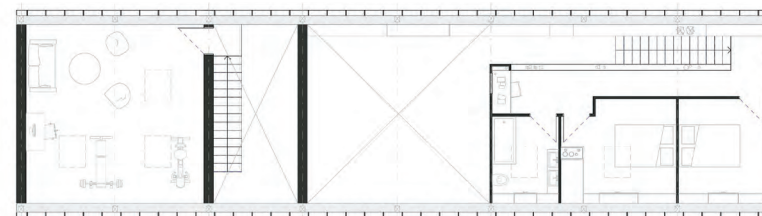
PLAN DE MASSE



COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION NORD

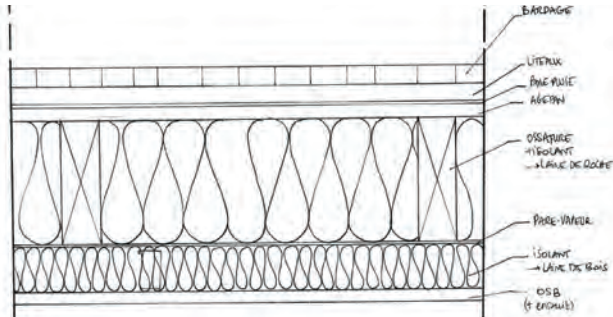
1 TEMPS

LE PROJET DE CONSTRUCTION

SITE  
C

LAURÉAT

## FICHE TECHNIQUE



OSSATURE BOIS

### MATÉRIAUX EXTÉRIEUR

- BARDAGE BOIS (MÉLÈZE)
- COUVERTURE ZINC
- POLYCARBONATE

*Le bardage est à lames verticales de différentes largeurs. Les lames sont coupées d'onglet et posées, comme les autres, à joint ouvert, ce qui permet au bois de travailler librement.*



### MATÉRIAUX INTÉRIEUR

- SOL BÉTON CIRÉ
- INTÉRIEUR BLANC
- CONTREPLAQUÉ

*L'habitation orientée sud (peu ouverte au nord), compacte et bien isolée est une base pour un confort thermique optimal. Le moyen de chauffage peut alors être défini : poêle à bois au niveau de la cuisine (centre de l'habitation) et quelques radiateurs électriques, ou bien un plancher alimenté par des panneaux solaires en toiture...*



VUE DEPUIS L'ENTRÉE



VUE VERS LE JARDIN D'HIVER



TEMPS 1



HABITATION INITIALE



JARDIN D'HIVER

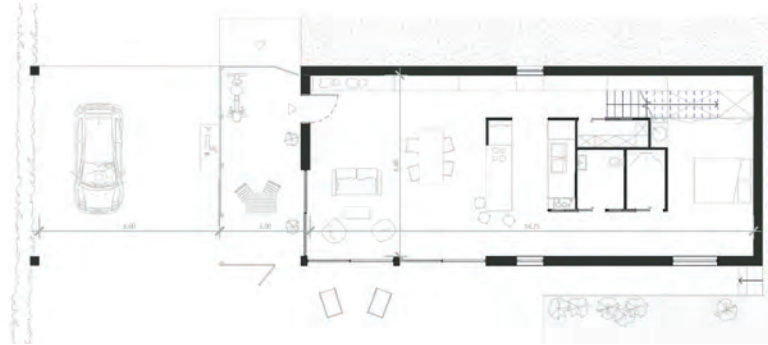
TEMPS 2



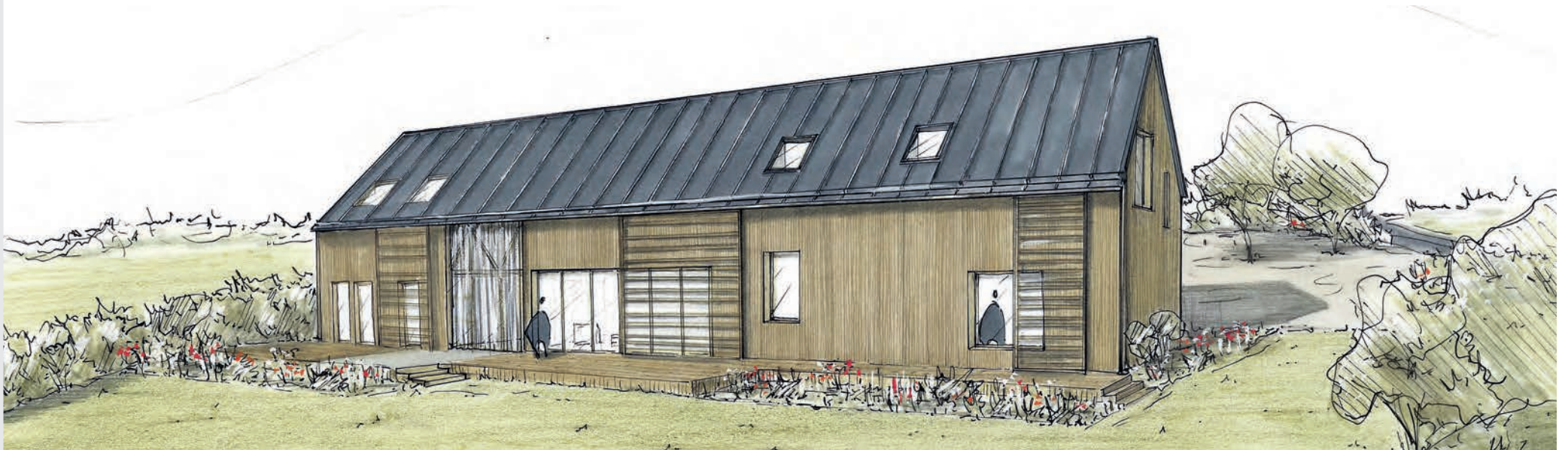
EXTENSION



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC



## VUES SUR LE BOCAGE



Le bocage Virois est une région réputée pour son architecture traditionnelle. Celle-ci repose sur l'utilisation complémentaire de structures épaisses en pierre et de structures plus légères en bois. Les structures en bois sont généralement posées sur une assise en pierre et couvertes par une toiture en pente qui les protège des intempéries. La structure en maçonnerie permet de contreventer l'ensemble et d'ajouter à la pérennité de l'édifice. Ce principe structurel offre l'avantage d'utiliser les propriétés des matériaux locaux et de répondre parfaitement aux conditions climatiques et géographiques de la région.

Pour cette maison, il a été imaginé un procédé constructif s'inspirant directement de l'architecture locale. Le bâtiment s'étend dans la longueur selon une trame répétitive constituée d'éléments identiques, tandis que sa largeur est dimensionnée par la portée des poutres en bois.

Deux noyaux en béton contreventent la structure et permettent d'éviter les éléments diagonaux en façade. Ils concentrent l'ensemble des gaines techniques indispensables au foyer (salles d'eau, cuisine, cheminée et conduit de cheminée) mais également l'escalier. Cette organisation permet d'offrir

aux usagers un plan entièrement libre, et de laisser la part belle aux révolutions naturelles de leurs vies.

Les matériaux restent bruts afin de mettre en valeur leur qualité naturelle, mais également de laisser apparents les principes constructifs qui ont guidé leur mise en oeuvre.

Tandis qu'une grande toiture protège de la pluie par ses surplombs, le rez-de-chaussée est constitué de poteaux en bois dont le remplissage vitré permet un éclairage optimal dans les pièces à vivre, et exploite la pente de la parcelle pour ouvrir des vues sur le Bocage Virois.

À l'extérieur, la terrasse se dessine dans la continuité de la maison, et donne sur un jardin, dont on peut imaginer qu'il se remplira d'arbres fruitiers et autres essences caractéristiques du Bocage Virois.

## LE JURY A AIMÉ

- La qualité et la générosité du projet
- L'originalité de la proposition
- Le rapport au paysage



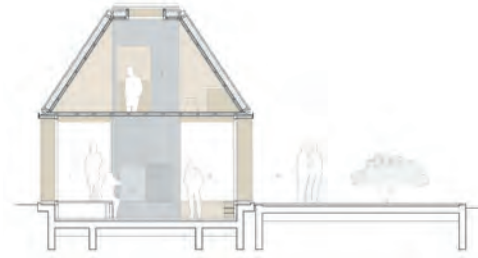
**BAUDOIN Hilaire** \_ Architecte \_ La Garenne-Colombe

PLAN DE MASSE

1  
TEMPS

SITE  
C

LE PROJET DE CONSTRUCTION



COUPE TRANSVERSALE



COUPE LONGITUDINALE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

MENTION



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD

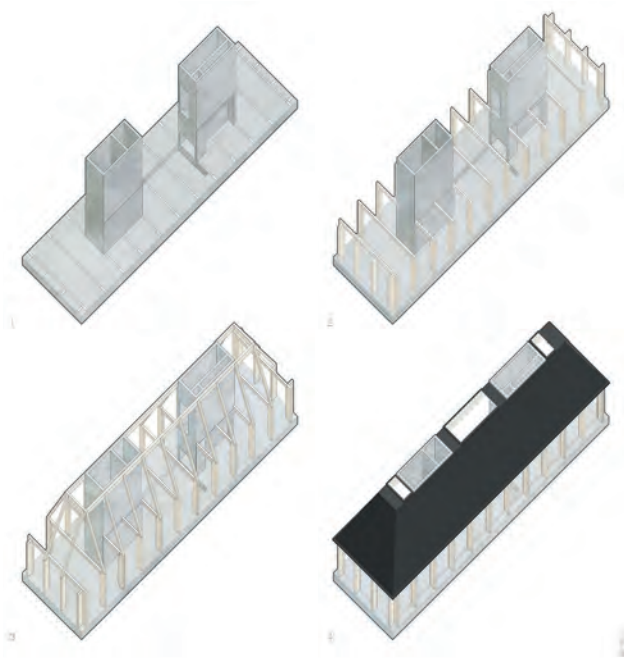


ÉLÉVATION OUEST

0123\_VUES SUR LE BOCCAGE

# FICHE TECHNIQUE

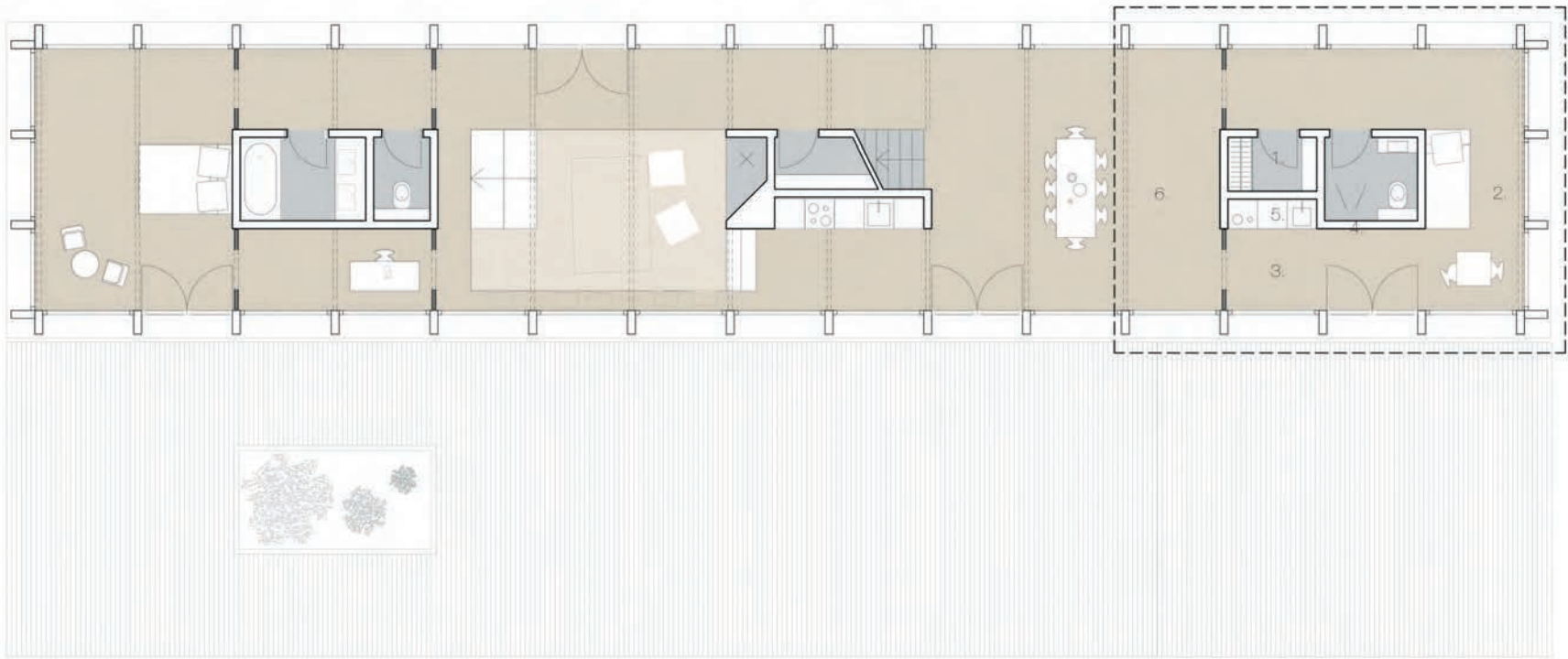
## AXONOMÉTRIES DU PRINCIPE CONSTRUCTIF



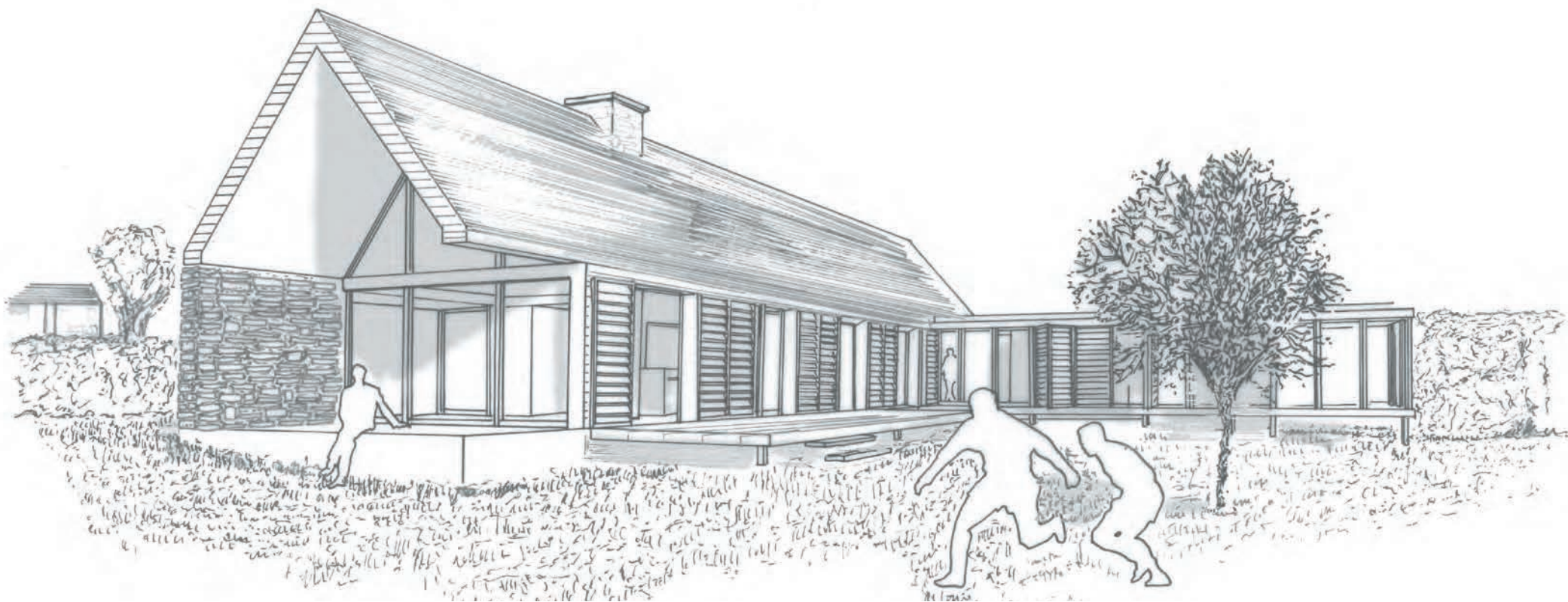
AMBIANCE INTÉRIEURE



VUE INTÉRIEURE CHAMBRE



ÉLEVATION ET PLAN RDC



**T**out d'abord, il est intéressant de comprendre la démarche et les volontés qui ont poussé cette famille à s'installer en zone rurale en s'éloignant du milieu urbain. Elle souhaite une maison contemporaine s'intégrant au mieux dans son contexte. Une maison ayant une relation forte avec le paysage environnant, tout en conservant une certaine polyvalence des espaces intérieurs.

Nous avons le devoir, dans ce projet, de révéler la nature à l'occupant, afin de lui permettre d'y vivre en jouissant du paysage extérieur. Nous cherchons alors à créer une construction en équilibre et une connexion

fine entre la nature et l'environnement. La construction vernaculaire, est pour nous, appropriée au lieu, claire et évidente. Les constructions avoisinantes étant assez proches, il nous a semblé important, dans un premier temps et par respect pour le voisinage, de créer une construction prenant peu de hauteur et ainsi ne pas bloquer les vues.

L'idée d'un travail sur une longère contemporaine est née d'une double constatation, d'une part, c'est une référence à un type de bâtiment symbolique de la région et d'autre part, elle permet d'offrir une générosité d'espace pour les futurs habitants. La maison se

veut réinterpréter de cet habitat traditionnel, construit avec des matériaux comme le bois, la pierre de schiste et l'ardoise. Par respect des proportions, la silhouette à double pente de 50° et par le choix des matériaux, la construction tend à s'intégrer harmonieusement dans l'environnement bâti et paysager existant.

La maison, dès sa construction, utilise deux typologies architecturales, celle de la longère classique à deux pentes et celle d'une construction en toit plat végétalisé s'intégrant au mieux dans le paysage.

Cette démarche nous a permis lors de la

création de l'extension de reprendre cette seconde typologie plus contemporaine et ainsi de donner à la maison dans sa finalité une lecture globale et une concordance forte des matériaux choisis.

#### LE JURY A AIMÉ

- L'accroche et l'adaptation au sol du projet
- L'élégance de la proposition et le parti pris de l'extension qui ne dénature pas le projet initial



## FICHE TECHNIQUE

### TECHNIQUE SHOU SUGI BAN

«Le shou-sugi-ban ou yakisugi est une technique traditionnelle du Japon qui consiste à brûler le bois d'un côté. Cela permet de la protéger des intempéries, des UV, des moisissures et des insectes et ironiquement des incendies surtout à l'origine. Le brûlage permet de stabiliser le bois car les mouvements de retrait et des gonflement sont directement liés à l'humidité du bois, réduite par l'effet de brûlage.»

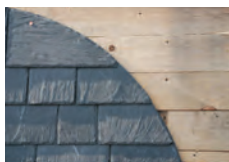


#### AVANTAGES

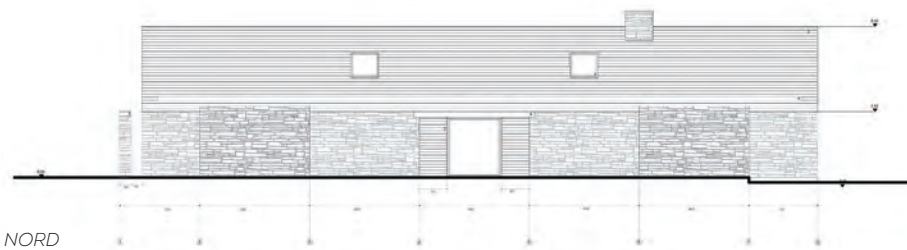
- DURABILITÉ
- VEILLISSEMENT
- CYCLE DE VIE
- IMPERMÉABILITÉ
- RÉSISTANCE AU FEU
- RÉSISTANCE AUX INSECTES
- RENTABILITÉ

#### MATÉRIAUX UTILISÉS

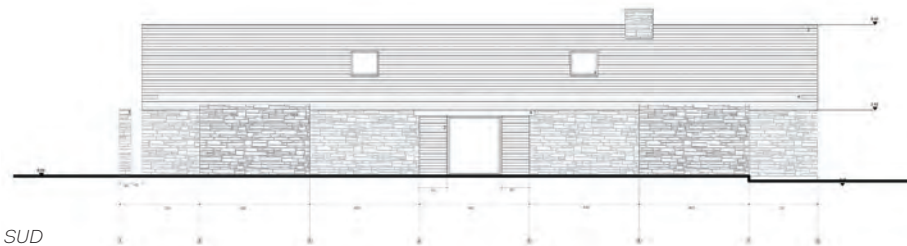
- LE SHISTE, est un matériau de construction qui donne à l'architecture du bocage toute son unité et sa force. Suivant la luminosité du jour...
- LE BOIS, est un matériau durable et ayant une bonne longévité. Il contribue de manière décisive à obtenir un climat d'habitation confortable, grâce à sa capacité à absorber et à restituer l'humidité de l'air ambiant.
- L'ARDOISE, est un matériau ayant une longue durée de vie. Elle conserve sa couleur et est issue de la pierre de schiste. C'est un bon isolant et permet de limiter la consommation de chauffage.



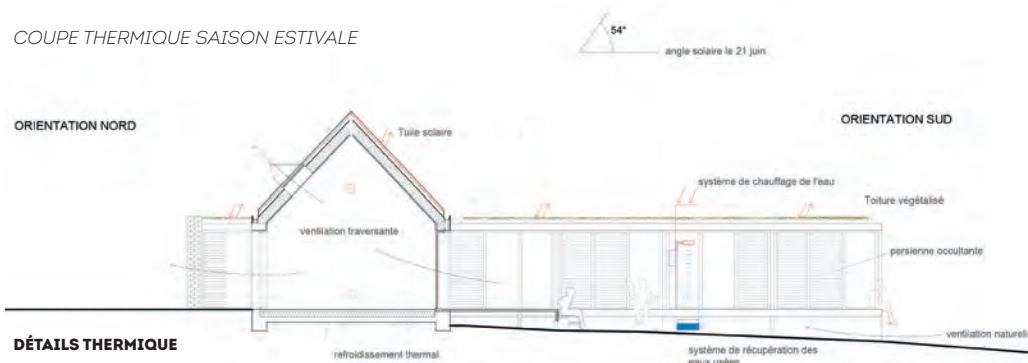
ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION SUD

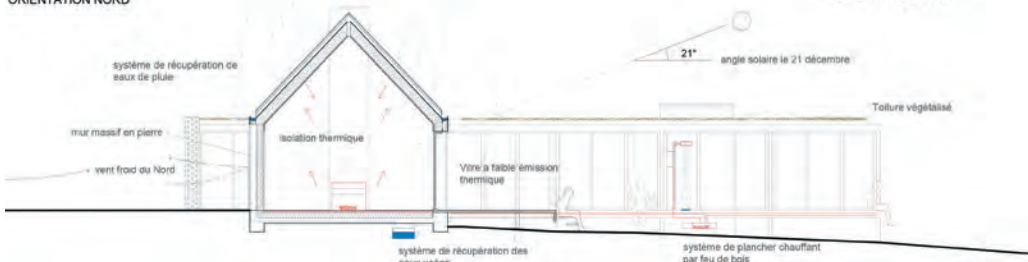


COUPE THERMIQUE SAISON ESTIVALE



DÉTAILS THERMIQUE

ORIENTATION NORD

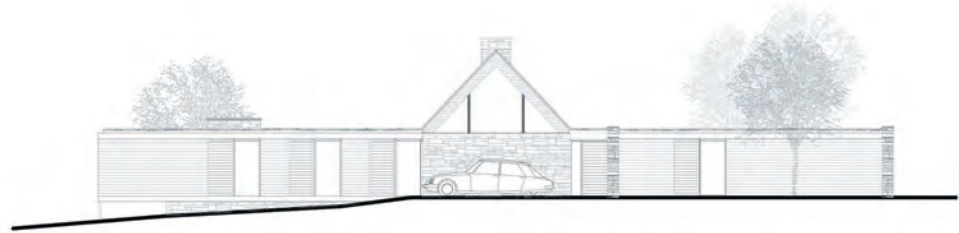


COUPE THERMIQUE SAISON HIVERNALE





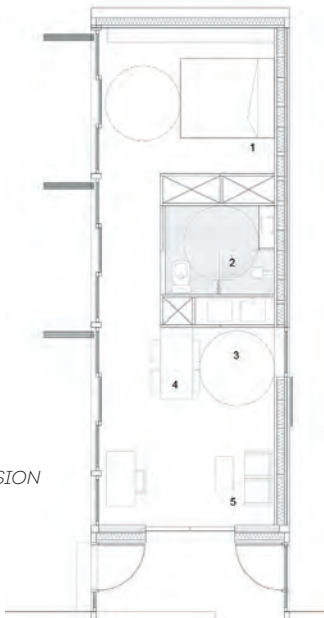
PLAN RDC



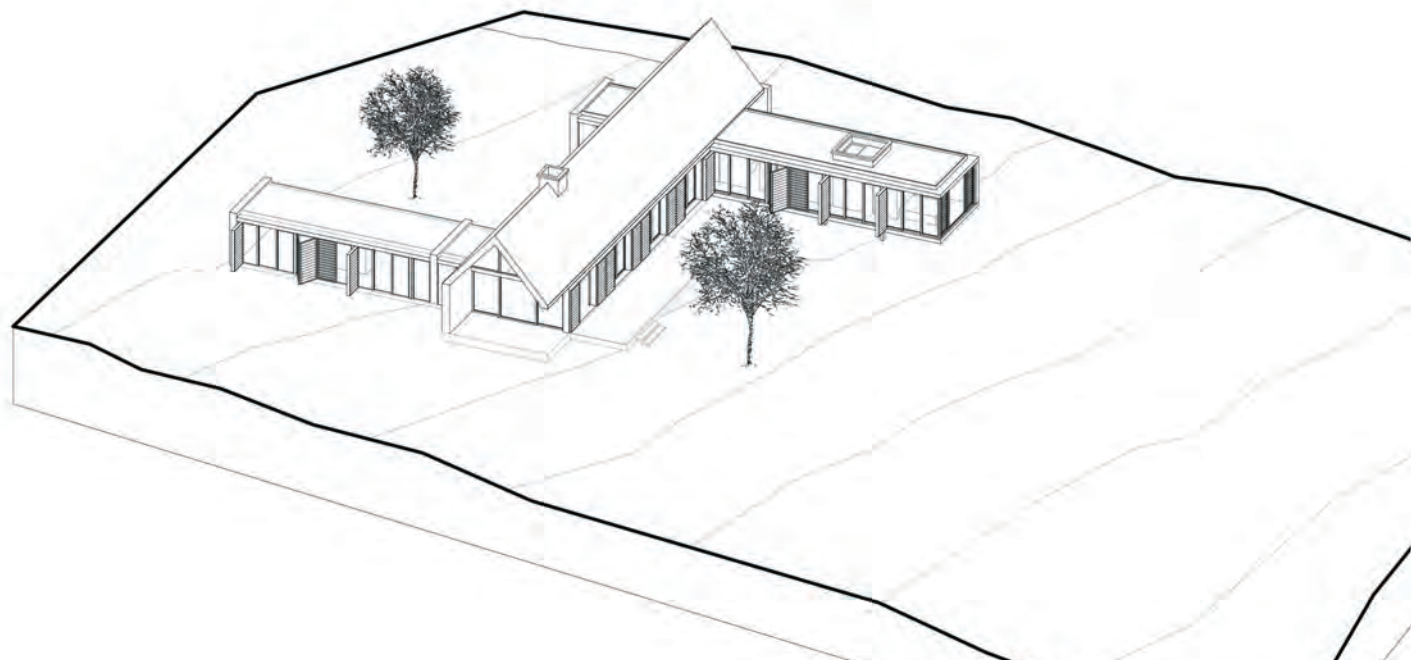
ÉLÉVATION EST



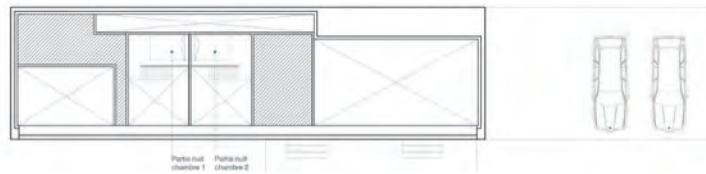
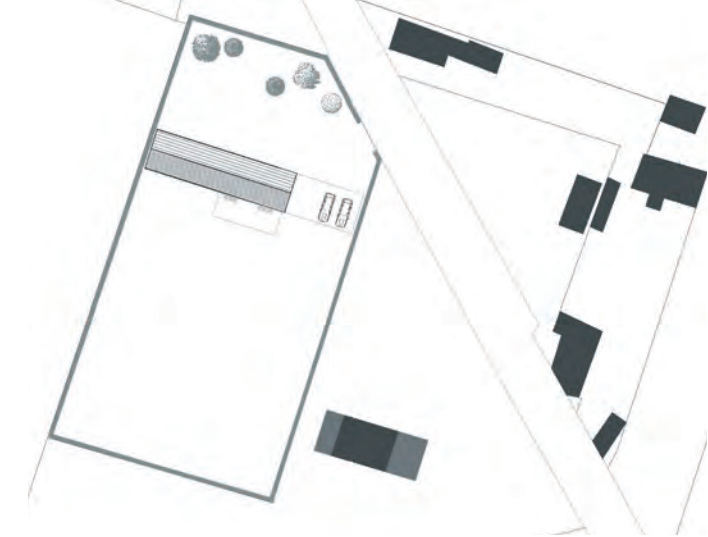
ÉLÉVATION OUEST



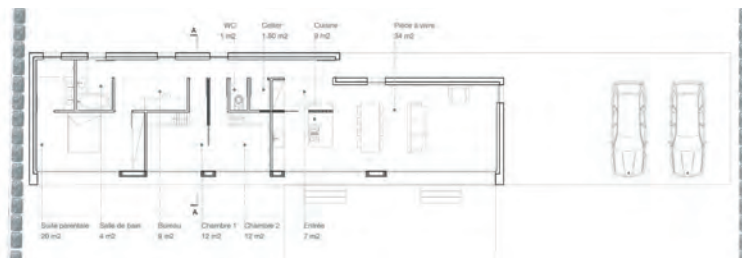
PLAN EXTENSION



## L'ÉTENDUE\_BOCAGÈRE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

Situé sur les hauteurs du bourg du Bény-Bocage, le projet s'inscrit en longueur face au paysage pour en dévoiler le panorama.

La volumétrie est simple. Le plan en longueur permet une distribution des pièces le long de la façade nord et des vues privilégiées au sud. La distinction entre les espaces de jour et les espaces de nuit est aussi très claire. L'entrée de la maison se fait le long de la façade nord et distribue d'une part un couloir vers les chambres et d'autre part le salon salle à manger. Face à l'entrée, la cuisine est dissimulée derrière un claustrât.

Du côté des pièces de nuit, le couloir distribue les chambres d'enfants puis se dilate pour créer un espace bureau avant de desservir la chambre parentale et la salle de bain. Les chambres des enfants profitent d'une hauteur sous combles pour installer des mezzanines servant de coin nuit et libérant le sol pour un espace de jeux.

Les façades en béton sont une interprétation moderne de la pierre traditionnelle. Le béton étant juxtaposé au bois clair des menuiseries extérieures et à l'ardoise en toiture, les couleurs s'insèrent délicatement dans les tons du patrimoine existant. Au nord, la façade est très peu ouverte. Au sud, le recul de la façade par rapport à la toiture protège les espaces du soleil trop fort en été et cadre les vues sur le paysage.

Lors du temps 2, le terrassement qui offre à l'origine du stationnement, va accueillir l'extension. Afin de préserver les qualités premières de la maison, l'extension vient comme un prolongement de la maison existante. Pour que les deux volumes créent un ensemble harmonieux et que le parent isolé ne soit pas exclu de la cellule familiale, un jardin d'hiver commun joint les deux habitations.

PAUL Maëva \_ Architecte \_ Montluçon  
 AUGER Clarisse \_ Architecte \_ Sathonay-Village



ÉLEVATION OUEST

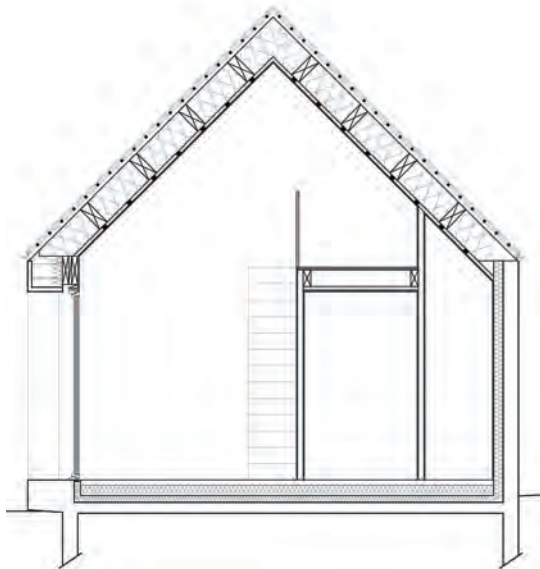
ÉLEVATION EST



ÉLEVATION SUD



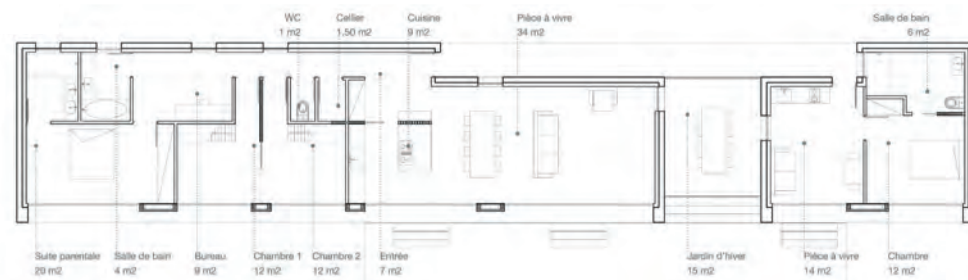
ÉLEVATION NORD



COUPE TRANSVERSALE



VUE INTÉRIEURE



PLAN DE NIVEAU RDC



VUE EXTÉRIEURE

2 TEMPS

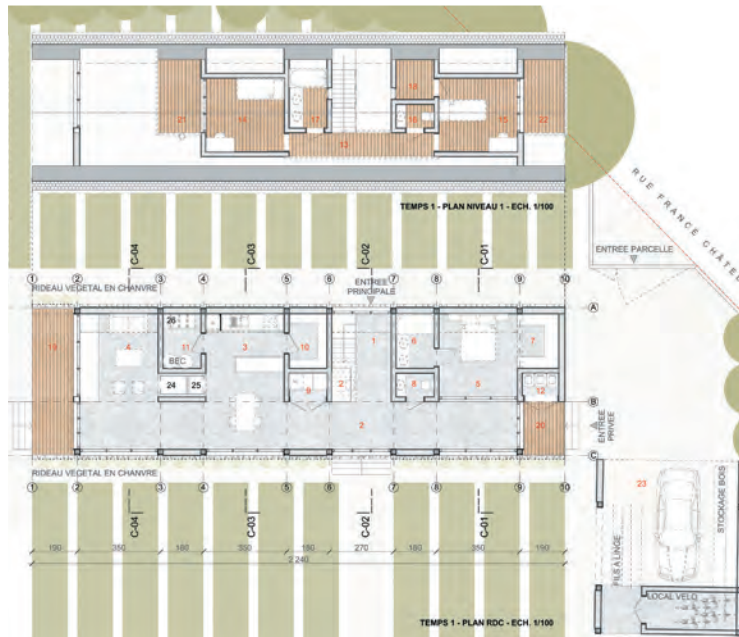
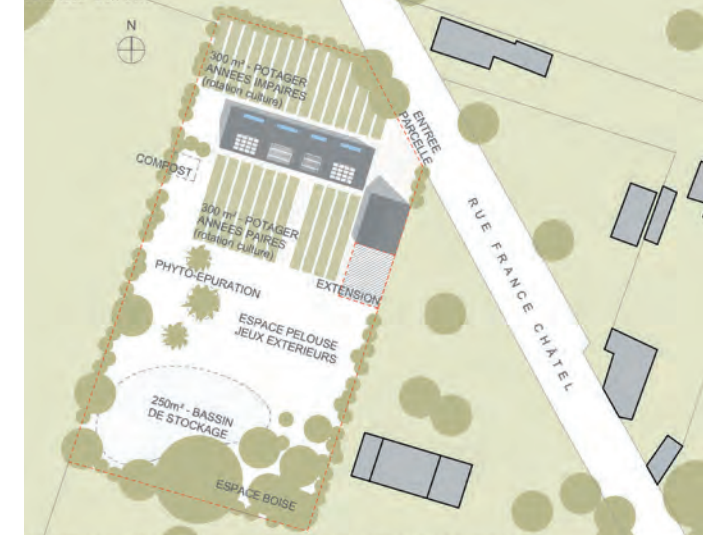
SITE C

LE PROJET D'EXTENSION

AUTRES  
CANDIDATURES

0131\_L'ÉTENDUE BOGAGÈRE

## CHÈNEVOTTE HOUSE



PLANS DE NIVEAUX RDC ET R+1

M. et M<sup>me</sup> N. avaient l'intention de se lancer dans une nouvelle vie : un retour au source pour madame, fille d'agriculteurs, et une évidence écologique pour monsieur, en quête d'un mode de vie en accord avec ses idéaux.

Leurs intentions étaient assez simples :

« On aimerait retrouver l'idée de la longère. Mais en plus moderne et écologique. Garder l'esprit de cette distribution en long, les espaces privés alignés le long d'un couloir tourné vers l'extérieur. Cette rue intérieure sera vraiment importante pour la vie de famille : elle pourra servir d'espace de jeux, de spectacles, de stockage, de salle de gym... Il faudra privilégier les vues sur le jardin et s'ouvrir au soleil du sud : on veut quelque chose de plus ouvert sur la nature qu'une longère traditionnelle. Et nous aimerions aussi une percée transversale pour éviter l'effet couloir. Dans l'idéal il y aurait des mezzanines sous les combles pour que les enfants aient leur petit nid en hauteur. »

La rue intérieure est devenue un point fort du projet. Elle fait rentrer l'horizon du jardin dans la maison et en été ce sera la végétation poussant le long des suspentes en corde de chanvre qui filtrera le soleil en projetant l'ombre d'une clairière dans la maison. Sa double hauteur offre une véritable respiration à la maison et elle permet la circulation et le croisement des flux d'air et de personnes.

M. et M<sup>me</sup> N. ont eu la volonté constante d'intégrer toute l'intelligence de notre monde moderne au service d'un mode de vie plus durable et respectueux de l'environnement. Se rapprocher au maximum de l'auto-suffisance pour privilégier les circuits courts induit un respect pour ce qui pré-existe et un goût pour l'expérimentation que nous avons également voulu exprimer dans l'architecture du projet.

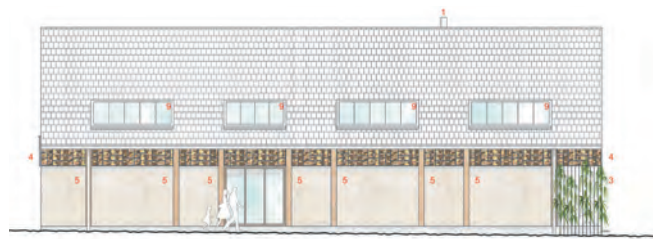
RAVENEAU Raphaël\_Architecte\_Nantes  
MATHIEU Pauline Lola\_Architecte\_Nantes



ÉLÉVATION SUD



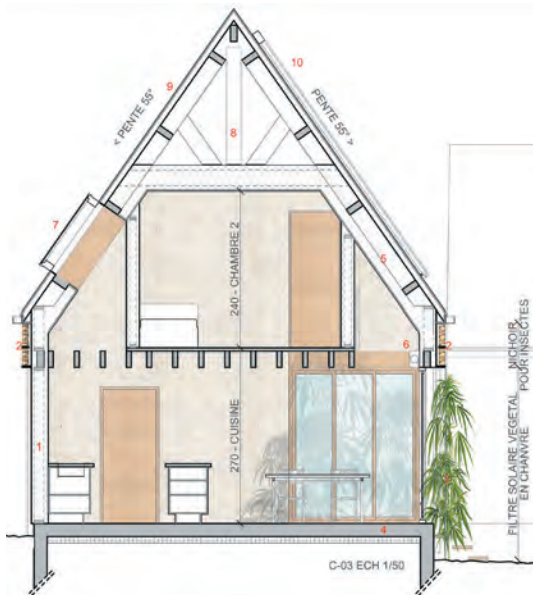
ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION NORD



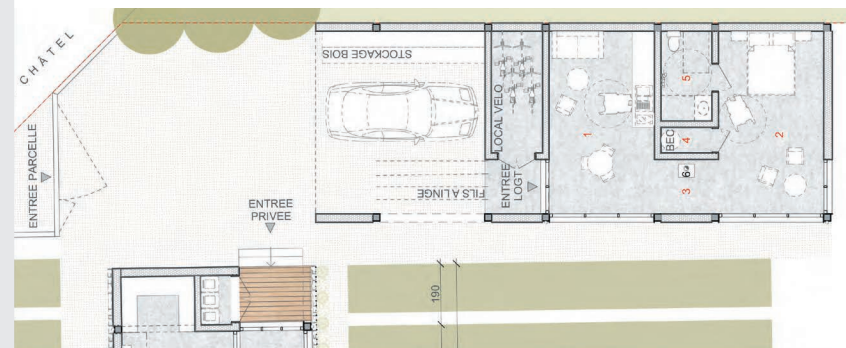
ÉLÉVATION EST



COUPE TRANSVERSALE



PERSPECTIVE



PLAN DE NIVEAU RDC

2 TEMPS

SITE C

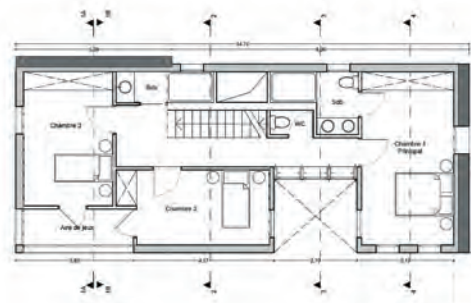
LE PROJET D'EXTENSION

AUTRES CANDIDATURES

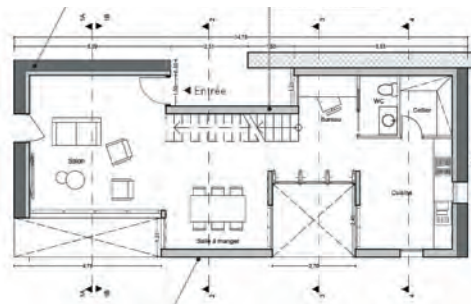
0133\_CHÈVENOTTE HOUSE

## ENTRE MATÉRIALITÉ VIROIS &amp; VOILES LUMINEUX

LE PROJET DE CONSTRUCTION



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

La pierre, plus particulièrement le schiste et le granite, se retrouve sur les murets, les pignons, l'église, au centre bourg, au détour des promenades au Bény-Bocage.

Dans ce projet, la pierre est offerte à la vue et au toucher, accompagnée de la rugosité de l'isolant, le béton de chanvre. Elle offre une présence, une chaleur domestique à la maison. Afin d'être cohérent d'un point de vue technique et économique, le projet associe ainsi la pierre, présente en pignon et soubassement, à une ossature bois sur la hauteur. La massivité de la pierre côté rue, est ainsi contrebalancée par la création de failles lumineuses, de patios, de revêtement à claire voie, jouant un rôle de filtration de la lumière, dissimulés côté jardin.

Chaque espace travaille avec une lumière, une vue différente pour amener l'extérieur vers notre intimité. Cette intimité est travaillée à différents niveaux, la porte d'entrée se trouve un peu en recul, « cachée », mais à la fois dévoilée par une lumière qui provient de l'intérieur de la maison. Derrière le mur en gabion, qui laisse entrevoir un peu de paysage, de lumière, et du projet, nous retrouvons l'ensemble de la parcelle, pas accessible depuis l'extérieur.

La façade côté jardin est très ouverte en rez-de-chaussée. À l'étage, un jeu de filtre, par un bardage métallique, permet de garder cette intimité, nécessaire pour la vie quotidienne, et qui en même temps dévoile l'existence des espaces à l'aide des lumières traversantes. Ces mêmes ouvertures encadrent les éléments importants qui entourent la maison, l'église, le paysage du Bocage ou encore le jardin de la maison.

Le décalage du volume de l'extension vient créer l'entrée de l'unité de vie autonome. Cette extension est un loft, où les espaces sont séparés par le volume de la salle de bain. La chambre est la partie la plus éloignée des parties communes, alors que le salon vient communiquer avec la maison.

GOUMY Laura \_ Architecte \_ Grenoble  
 MORENO OLVERA Brianda \_ Ingénieur architecte \_ Villeurbanne

2 TEMPS

SITE C

LE PROJET D'EXTENSION



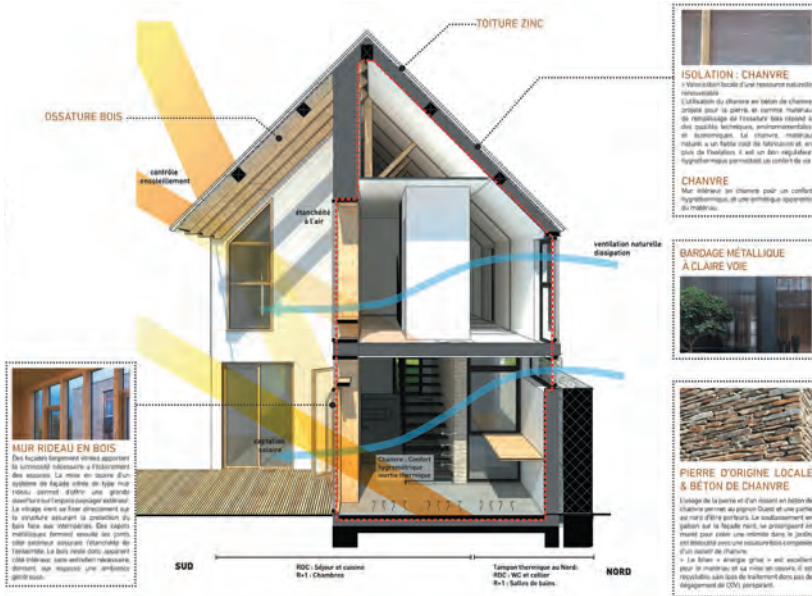
ÉLEVATION EST

ÉLEVATION NORD

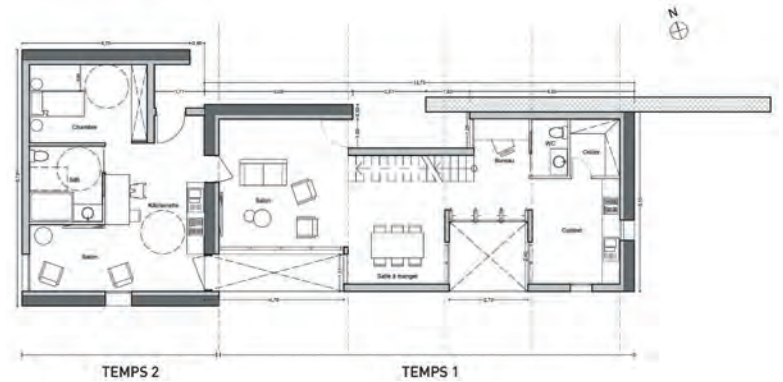


ÉLEVATION OUEST

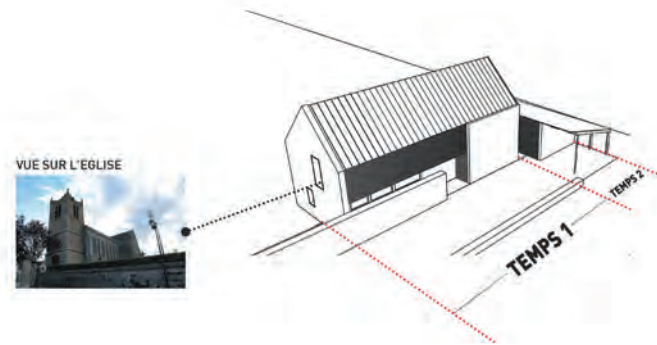
ÉLEVATION SUD



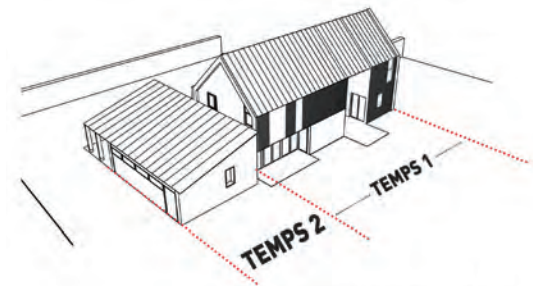
COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU RDC



AXONOMÉTRIES



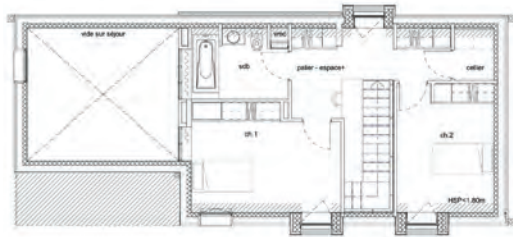
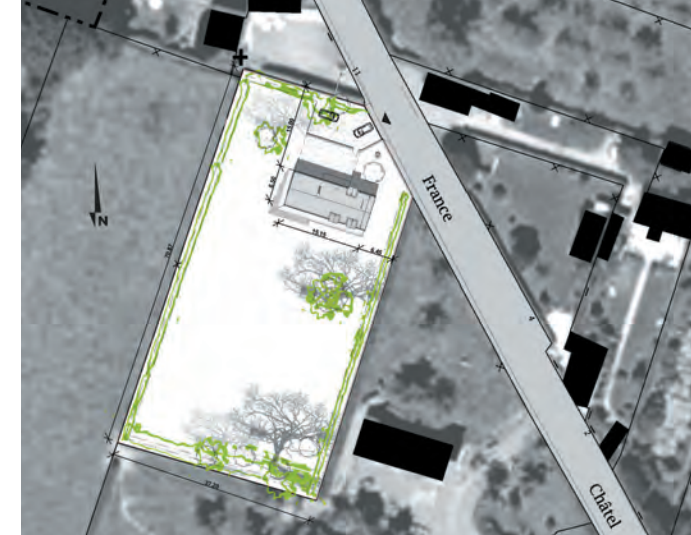
PANORAMA SUR LE BOCAGE VIROIS



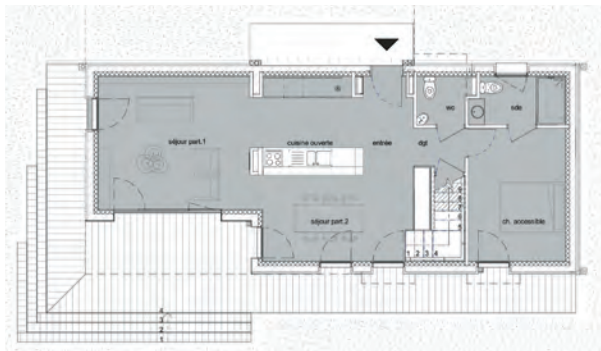
AUTRES CANDIDATURES

0135 ENTRE MATÉRIALITÉ VIROIS & VOILES LUMINEUX

## UN TOIT POUR TOI



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

Le projet propose de rationaliser un programme contemporain à la manière de l'architecture traditionnelle vernaculaire. Depuis toujours, guidée par le bon sens, les constructions utilisent les usages du quotidien pour créer une enveloppe habitée à la fois fonctionnelle et située.

Le projet se présente comme un volume unique, simple et compact, qu'on imagine aisément étiré par adjonctions successives. Cette solution est explorée dans le second temps de vie du projet. Le projet est une interprétation du volume de base en visant la variété des espaces à vivre dans la simplicité. Il est cloisonné dans une configuration qui pourrait être remaniée à loisir. Elle est prête à devenir « patrimoine », à accueillir la famille aujourd'hui et à évoluer avec. Les habitants sont au cœur du projet, « ce toit est pour Toi ». Les espaces de ce projet sont répartis selon les orientations et les apports solaires.

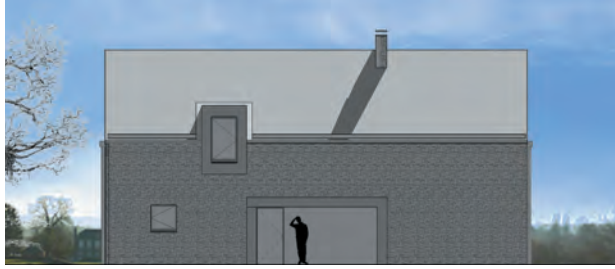
L'ensemble des pièces d'eau sont placées le long de la façade nord contre laquelle chaque fonction de la maison s'adosse. Les façades est, sud et ouest s'ouvrent progressivement pour bénéficier des apports solaires et ouvrir la vue sur le grand paysage. La baie principale du séjour est protégée de la chaleur excessive estivale par le débord de toit et des brises soleil. Cet espace « en creux » protège également la terrasse des ondées. Dans le même esprit la pente naturelle du terrain est mise à profit pour détacher le rez-de-chaussée de l'humidité naturelle du sol.

L'architecture ainsi conçue offre des points de vue atypiques, spécifiques et variés, de loin en loin. Voir le ciel, le grand paysage, ou les espaces intérieurs. Jouer des hauteurs, des ouvertures parfois proches ou lointaines. Parfois au niveau du sol, parfois projeté vers le paysage ou en grande hauteur. Cette variété permet de valoriser le site exceptionnel où s'implante le projet et anime le parcours dans la maison au quotidien en toute saison.

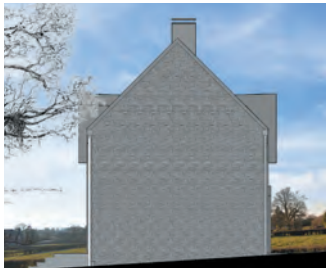




ÉLEVATION EST



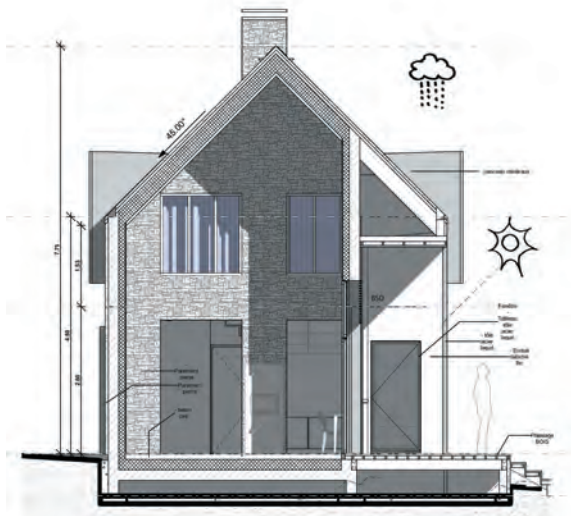
ÉLEVATION NORD



ÉLEVATION OUEST



ÉLEVATION SUD



COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU R+1

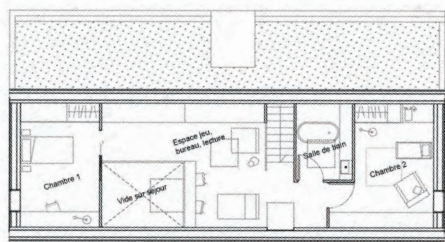
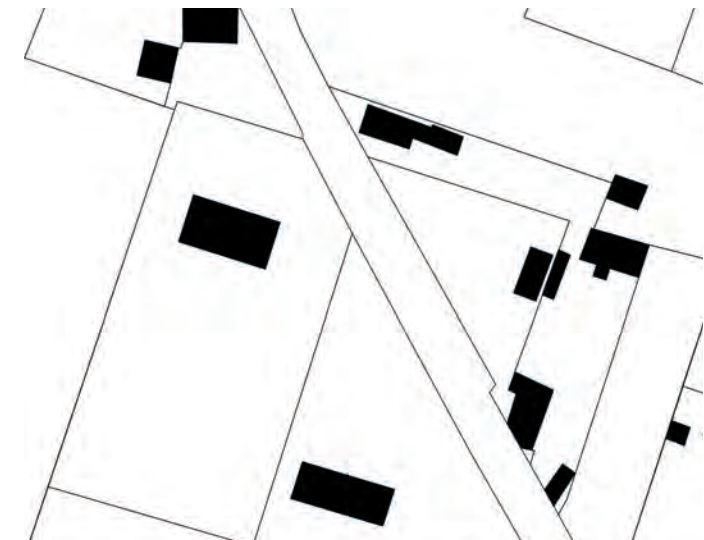


PLAN DE NIVEAU RDC

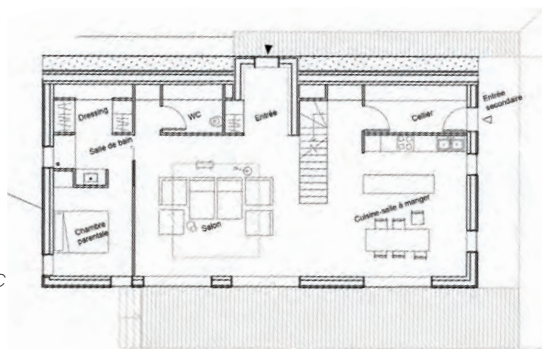


PERSPECTIVE

## MAISON E



PLAN DE NIVEAU R+1



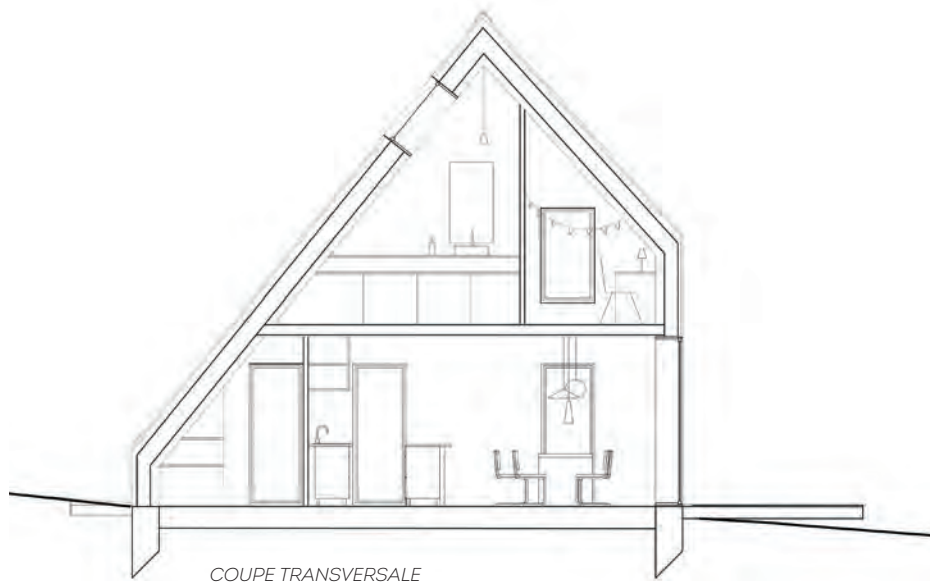
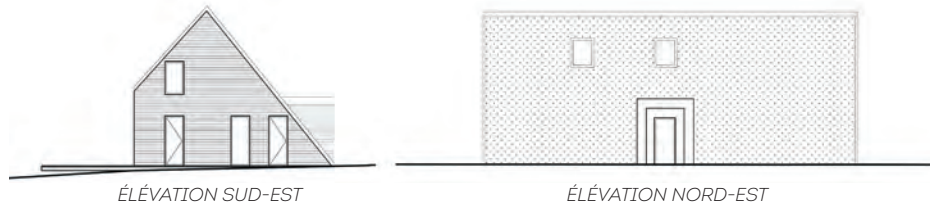
PLAN DE NIVEAU RDC

Cette maison se caractérise par sa manière élégante de se fondre dans le paysage et sa volumétrie originale. Elle s'implante sur la partie haute de la parcelle ce qui permet de garder un magnifique point de vue sur le bocage virois. De la rue, la maison est presque invisible. Le long pan de toiture végétalisée permet de créer une continuité visuelle avec le jardin. L'entrée de la maison se fait donc au nord par une lucarne. À l'intérieur, l'organisation est simple. Sous la pente sont regroupés les espaces techniques et de rangements. Orientés au sud, le salon, la salle à manger et la cuisine possèdent trois grands "tableaux de nature". À l'étage les chambres des enfants communiquent par un large espace de circulation et donnent vue sur le salon. Cet espace modulable peut servir de salle de jeux, bureau ou salon de lecture.

L'extension est dans la continuité du volume principal de la maison. Elle possède également un pan de toiture végétalisée. La création d'un passage entre les deux unités d'habitation permet de conserver l'intimité de chacun. Le choix de construction et des matériaux tend vers une logique d'insertion dans le paysage : toiture végétalisée, maison ossature bois, et bardage à claire voie en bois, de larges ouvertures au sud pour capter le soleil même en hiver, et une façade nord très fermée pour éviter les déperditions. Le béton au sol, outre ses qualités esthétiques, permet de ramener de l'inertie au bâtiment.

Les isolations à privilégier sont de type végétal. La paille porteuse peut-être une option envisageable pour la localité du matériau et sa compatibilité avec le système de construction à ossature bois. Nous utilisons des panneaux en fibre de bois, pour leur rapidité de mise en oeuvre et leur densité. Les fenêtres avec ouvrant ainsi que les chassix fixes sont en bois pour une cohérence de l'ensemble.

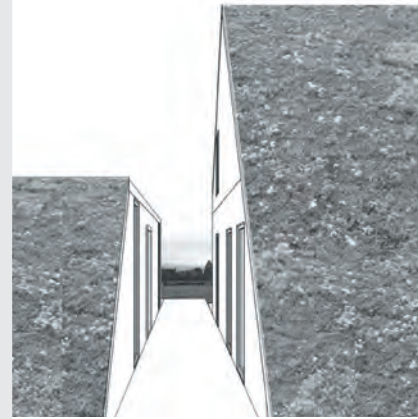
MAHAZA Adrien \_ Étudiant en architecture \_ Bordeaux  
DANTON Élisa \_ Étudiante en architecture \_ Nantes



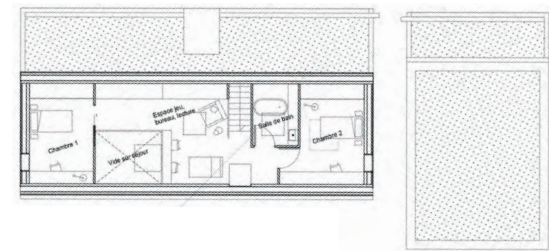
2 TEMPS

SITE C

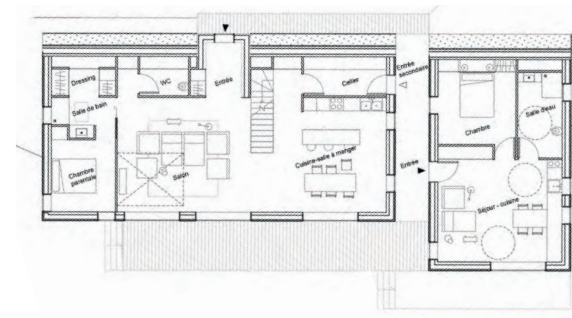
LE PROJET D'EXTENSION



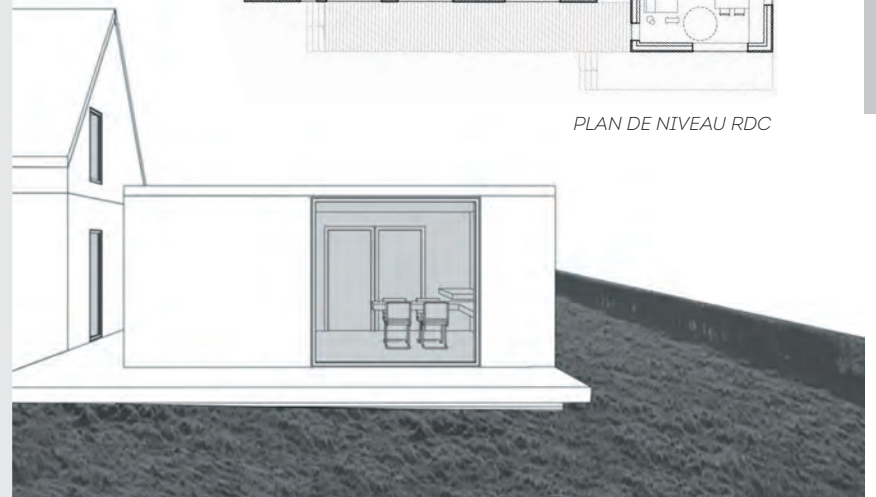
PERSPECTIVE APRÈS EXTENSION



PLAN DE NIVEAU R+1



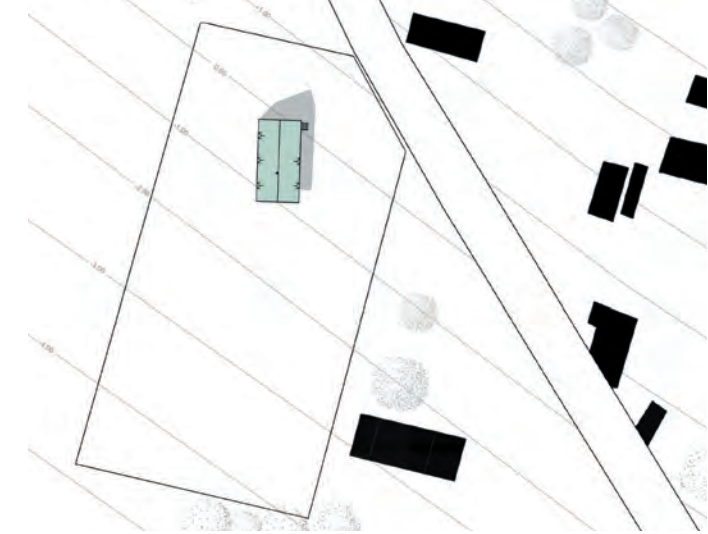
PLAN DE NIVEAU RDC



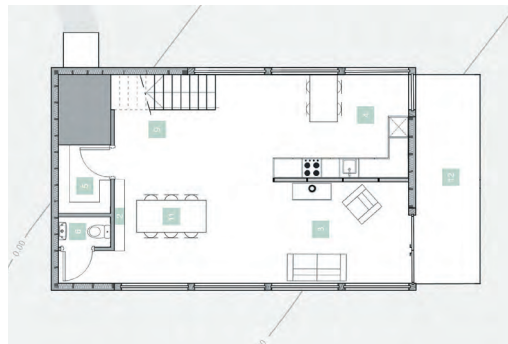
PERSPECTIVE APRÈS EXTENSION

AUTRES CANDIDATURES

## MAISON FRANCE CHÂTEL



PLAN DE NIVEAU R+1



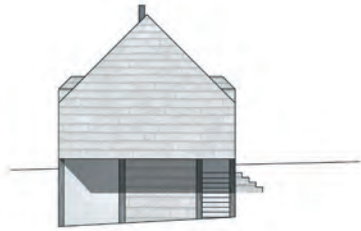
PLAN DE NIVEAU RDC

La maison, par sa matérialité, s'intègre à l'habitat traditionnel. Le traitement de la topographie du terrain en pente aboutit à une entrée à mi-niveau, ceci rend possible la différenciation des espaces et de leurs usages. La situation semi-enterrée apporte une protection climatique et procure une proximité visuelle avec l'espace extérieur.

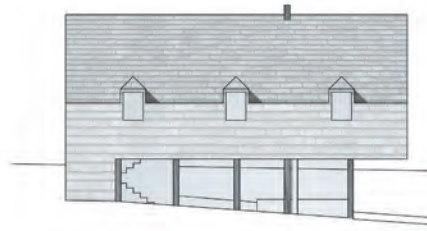
L'orientation des façades principales est/ouest garantit un ensoleillement continu dans la pièce principale constituée de la cuisine et de la salle à manger/séjour. Le rez-de-chaussée s'ouvre sur le terrain au travers de baies vitrées. Au-delà d'apporter des vues sur l'ensemble du paysage environnant, ces façades vitrées procurent une température rayonnante, assurant ainsi un confort supérieur grâce à la réceptivité des rayons du soleil.

La structure bois composée de chêne, conduit à utiliser dans le processus de construction des matériaux issus de la région. Il en est de même pour la couverture ardoise. L'isolation est assurée par des panneaux de fibre de bois, insérés entre chaque poteau. Ainsi le poêle à bois du séjour suffit à chauffer l'ensemble de cette structure bois.

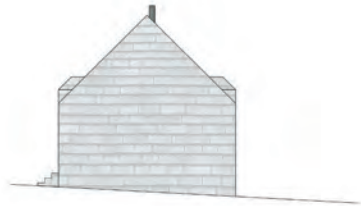
Les espaces s'organisent par niveaux. L'entrée se compose d'un palier avec des espaces de rangement, et d'une distribution des pièces de vie assurée par deux escaliers. Ce palier permet également, dans un second temps, de créer un espace de transition pour l'extension. On retrouve au rez-de-chaussée un espace entièrement ouvert, destiné à l'ensemble de la famille, avec des circulations libres. À l'étage, un espace polyvalent dessert l'ensemble des pièces privées. L'inclinaison de la toiture apporte à l'intégralité des espaces une hauteur sous plafond importante, le tout afin de donner une proportion cohérente à l'ensemble des volumes. Enfin, la simplicité des liaisons entre les différents éléments constituant la maison confère l'esthétique contemporaine au profil de la maison. La combinaison des matériaux, dans cette logique d'habitat durable, en renforce la volonté.



ÉLEVATION SUD



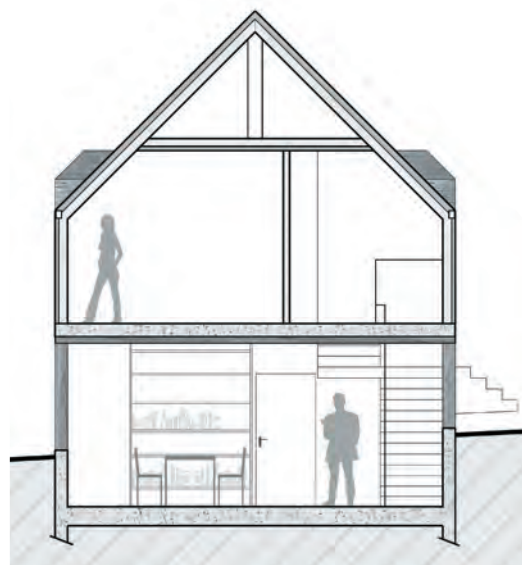
ÉLEVATION OUEST



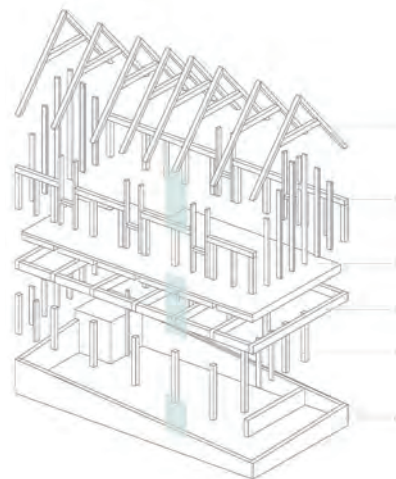
ÉLEVATION NORD



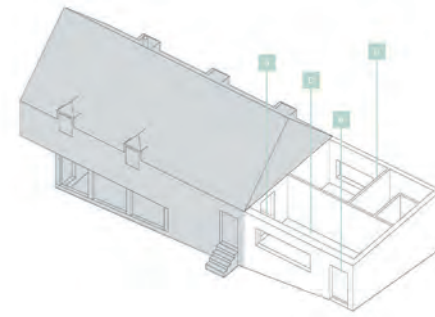
ÉLEVATION EST



COUPE TRANSVERSALE



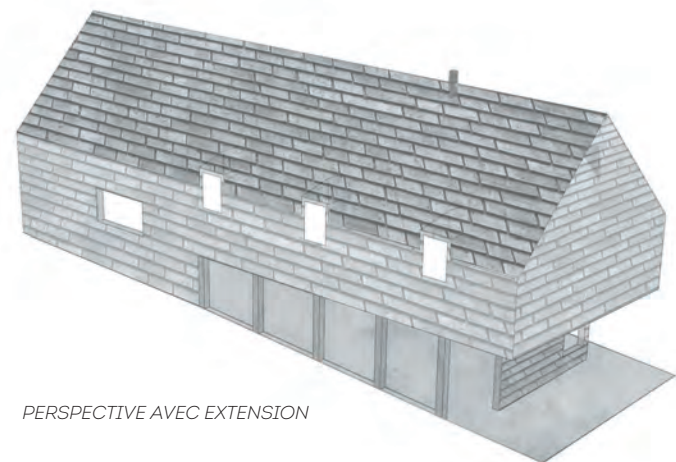
AXONOMÉTRIE STRUCTURELLE



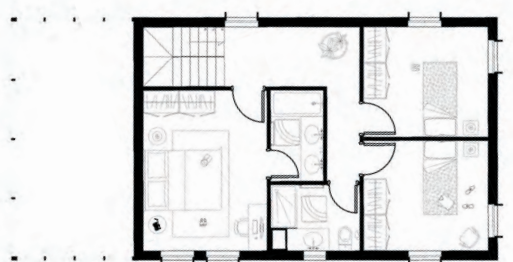
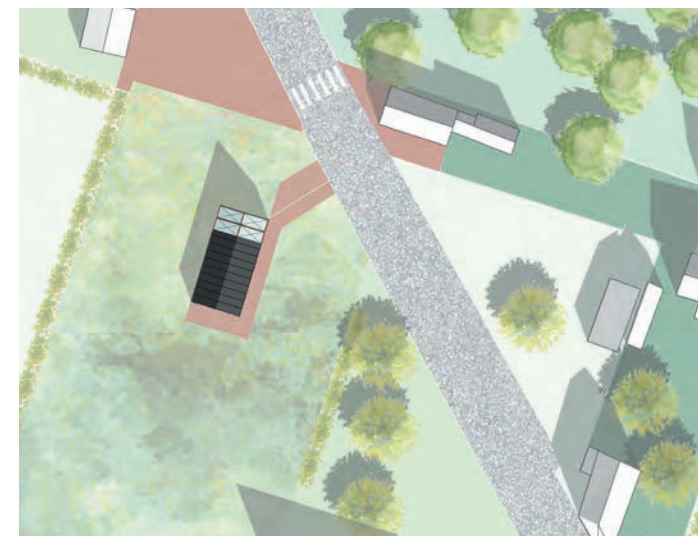
AXONOMÉTRIE DE L'EXTENSION



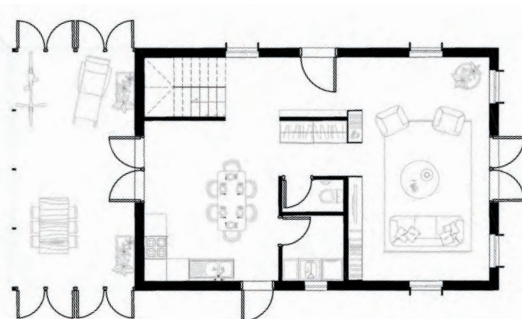
PLAN DE L'EXTENSION



PERSPECTIVE AVEC EXTENSION



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

La nouvelle maison de la famille N. prend place au nord de la parcelle, proche de la rue France Châtel libérant les vues sur le jardin en pente et la campagne alentour.

Reparties sur deux niveaux, les pièces de jour et de nuit sont dissociées. Au rez-de-chaussée, le grand volume du salon est orienté au sud vers le paysage. La cuisine donnant à l'ouest est directement connectée à un espace cellier faisant office d'espace tampon avec le salon. Au nord, le jardin d'hiver prolonge la maison pour atteindre 13 mètres de long. Cet espace majeur sur deux niveaux devient un élément essentiel dans la composition générale. Son rôle thermique isole la façade nord du froid en hiver et permet d'avoir un espace frais en été. Chacun peut se l'approprier et son usage peut sans cesse évoluer. À l'étage, on trouve une suite parentale avec salle d'eau et deux chambres d'enfants partageant une salle de bain.

Induite par l'accueil d'un proche de la famille, l'extension redonne une place centrale au jardin d'hiver. Deux maisons distinctes, une petite et une grande sont reliées par cet espace polyvalent qui permet de passer librement de l'une à l'autre tout en conservant leur autonomie.

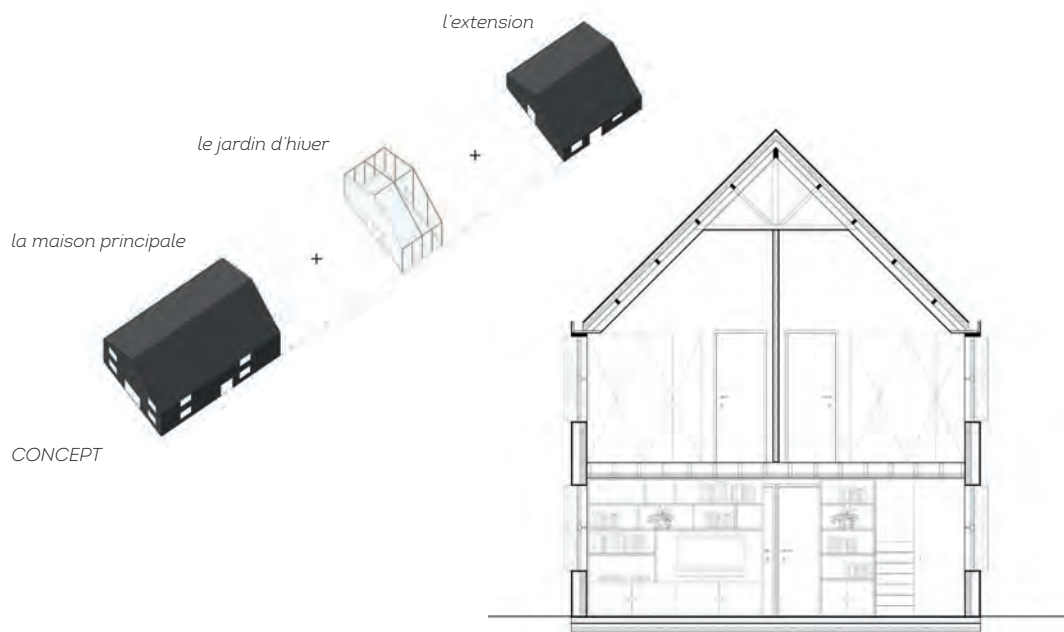
Composée d'un seul rez-de-chaussée, la petite maison au nord de la parcelle prolonge la maison existante dans un même langage architectural. Son aménagement est conçu pour une personne à mobilité réduite et pourra dans le futur accueillir des invités.

Les maisons traditionnelles du Bocage tiennent particulièrement à leur volumétrie. Le bois brûlé et le zinc donnent à la maison un aspect contemporain qui s'intègre avec respect dans ce paysage de campagne. Cette matérialité est contrastée par la chaleur des fenêtres éclairées cadrées de menuiseries et volets de bois. Le jardin d'hiver en polycarbonate translucide et ossature bois vient illuminer la façade de lumière naturelle. Cette dématérialisation séquence l'unique façade composée de trois unités de vie.

GOYON Armelle \_ Architecte \_ Paris  
GERBEAUD Jeanne \_ Architecte \_ Paris



ÉLÉVATIONS



CONCEPT

COUPE TRANSVERSALE

2 TEMPS

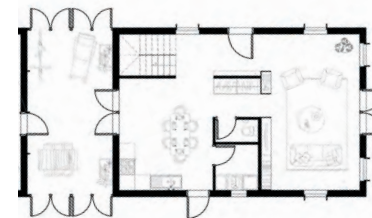
SITE  
C

LE PROJET D'EXTENSION

PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

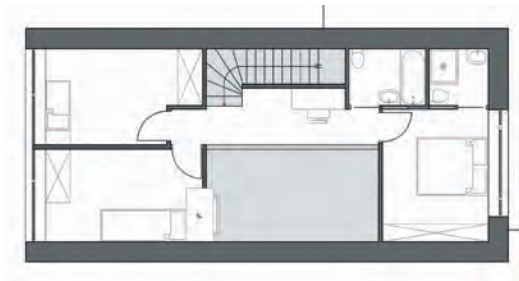


AXONOMÉTRIES

AUTRES  
CANDIDATURES

0143\_3 EN 1

## L'ORÉE BOCAGÈRE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

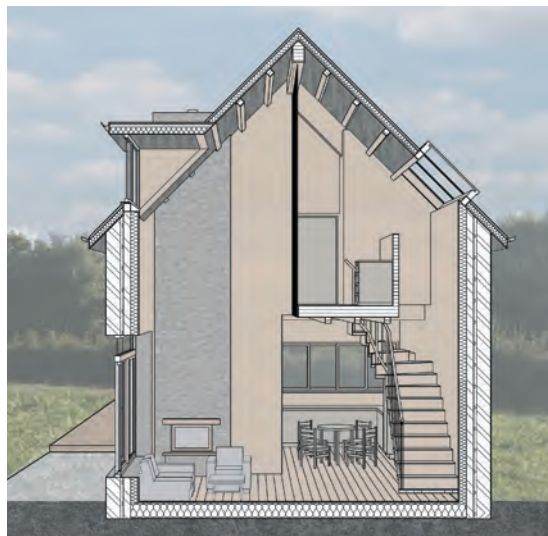
L'Orée bocagère est une maison compacte, alliant le style régional et un langage contemporain. On retrouve notamment cette dualité au niveau des ouvertures et de la matérialité. Pour privilégier la vue sur le paysage et l'apport lumineux, des fenêtres en longueur ont été mises en place. Cependant, leur découpage permet de retrouver une certaine verticalité, chère à l'architecture du bocage. Par ailleurs, le bardage bois donne un côté contemporain à la maison en atténuant la massivité des pierres.

La maison est positionnée en partie haute du terrain, au nord. Une différence de hauteur de un mètre et une présence végétale distinguent cette partie de terrain plane d'une partie basse au sud où la pente naturelle a été conservée. Au nord, un cheminement piéton ainsi qu'un autre destiné aux voitures créent un lien entre la rue et une structure en bois couvrant l'entrée et l'emplacement pour garer le véhicule. En partie basse, des haies et un petit muret en pierre délimitent le jardin et créent un cadre sécurisant pour les enfants.

L'espace intérieur est très ouvert, il privilégie les espaces de vie commune. Le séjour, en double hauteur, communique avec la cuisine-salle à manger, prolongée par une terrasse au sud. Il est également ouvert sur un large espace de circulation à l'étage, utilisé pour diverses activités et donnant accès à des chambres spacieuses et lumineuses s'adaptant aux besoins de la famille (enfants qui grandissent). Les ouvertures sont nombreuses au sud et à l'ouest mais presque absentes au nord pour offrir un confort thermique aux occupants.

L'extension est réalisée dans la continuité de l'existant. On retrouve la même matérialité avec une structure en pierres et en bois. La toiture en pente vient prolonger la toiture existante de la maison tandis que la toiture plate vient en continuité de la couverture de l'entrée.

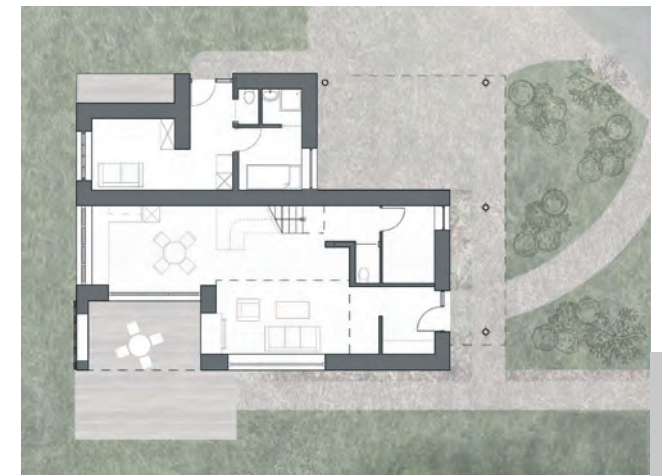




COUPE PERSPECTIVE



COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU RDC

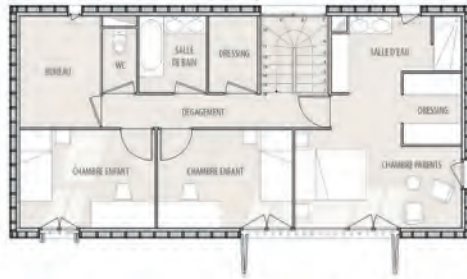


PERSPECTIVE

## MONOLITHES



PLAN DE NIVEAU R+1



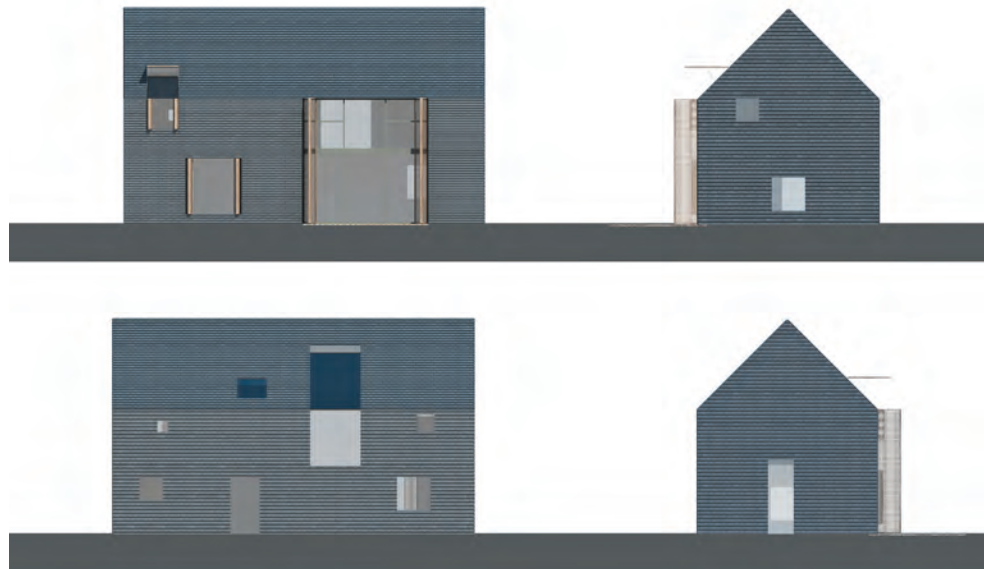
PLAN DE NIVEAU RDC



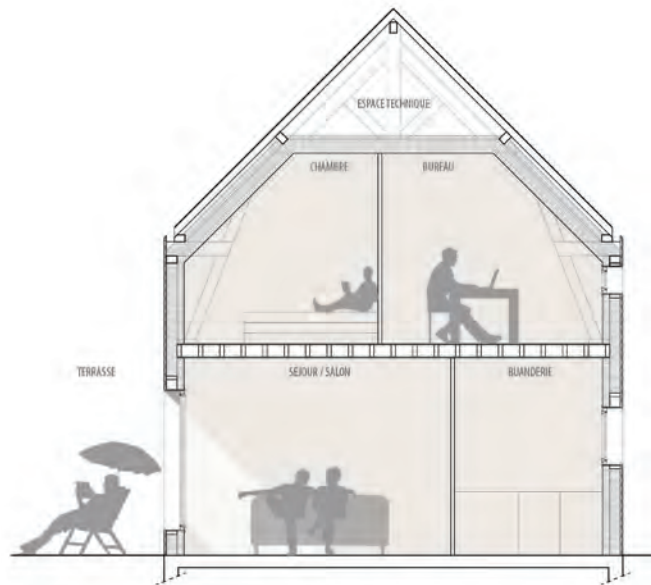
Le projet a l'aspect d'une construction monolithique et abstraite, parfaitement isolée et protégée, mais également ouverte sur la vallée. Le choix des matériaux a été limité, pour avoir une enveloppe unifiée avec une vêtue complète toit et façade en ardoise. Cette architecture, très simple, s'inspire des proportions et des matériaux environnants. La maison se compose comme un volume unique, un monolithe percé d'ouvertures, qui chacune, amènent des qualités différentes dans les espaces intérieurs : cadrage sur le paysage, grande ouverture sur la terrasse, lucarnes de ventilation, puits de lumière.

Située sur un point haut de la parcelle, la maison domine la vallée. Le séjour a été disposé le long de la façade sud du rez-de-chaussée afin de profiter au maximum la vue dégagée offerte par la parcelle. Les espaces servants ont quant à eux été rassemblés côté nord, afin de dégager le reste de l'espace pour le séjour. La partie nuit se trouve à l'étage, où les espaces servants (salles de bain, dressing) ont été disposés également côté nord. La maison dispose de grandes persiennes en bois au sud afin de conserver un confort d'été en se protégeant des rayons du soleil direct.

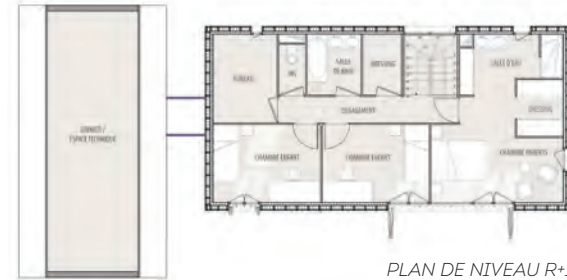
Pour le temps 2, l'extension conserve la même volumétrie que le volume principal mais en taille plus réduite. Nous l'avons disposée perpendiculairement au premier, afin de rendre indépendant les deux espaces de vie, séparés par un sas en verre. Ce nouveau volume a été l'occasion d'enrichir le projet d'un second matériau, toujours traité de manière monolithique, ici le béton, reprenant l'aspect des constructions locales qui se composent également de pierre calcaire. Toutefois, la toiture a été réalisée en zinc blanc afin de conserver un budget de construction raisonnable. Au final, le projet, composé de la maison d'habitation principale et de l'extension pour le parent isolé, constitue une réinterprétation de l'architecture locale, autant en terme de matériaux, que de volumétries.



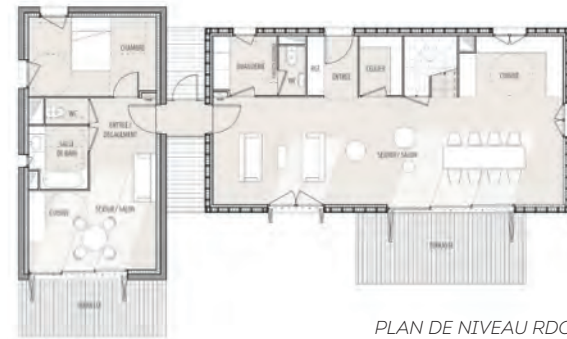
ÉLÉVATIONS



COUPE PERSPECTIVE



PLAN DE NIVEAU R+1

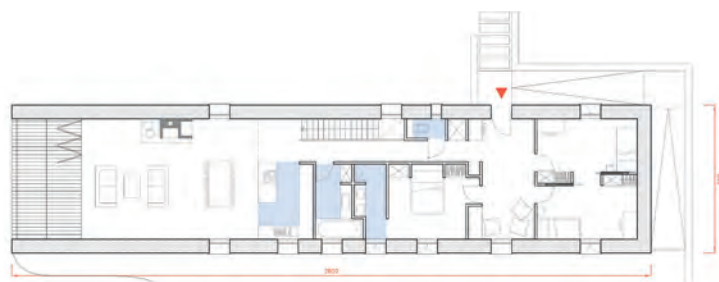


PLAN DE NIVEAU RDC



PERSPECTIVE

## LA CERISE SUR LE GÂTEAU



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

**D**e l'extérieur, l'habitation apparaît suspendue dans le paysage telle une cerise sur un gâteau. Elle s'implante dans le sens de la pente et repose sur un solide socle maçonné qui permet d'épouser le dénivelé du site. Ce soulèvement de l'habitat permet de créer en rez-de-jardin un stationnement couvert ainsi qu'une large plateforme protégée des intempéries et des vents d'ouest, devenant à la fois terrasse et terrain de jeux pour les enfants. L'entrée de la maison se fond dans le socle qui abrite une entrée, une buanderie/cellier, et un local de rangement extérieur. Le séjour constitue la tête de proue de la maison, la grande hauteur sous-plafond confirme son statut privilégié de pièce à vivre et de confortable observatoire du paysage prolongé par une loggia en porte-à-faux.

Les ouvertures se font discrètes sur les grands côtés de la maison et privilégient des cadrages particuliers tantôt sur le clocher de l'église, sur un chêne centenaire ou encore sur le verger voisin. A l'intérieur, le choix des matériaux participe au souci de cohérence entre l'intérieur et l'extérieur. Les lattes du plancher et de la sous-pente de toiture apparaissent comme un retournement du bardage. Les parois sont réalisées en plaque de plâtre lisses et blanches pour mieux révéler la matérialité des sols et du poêle de masse, qui réalisé en enduit évoque la chaleur d'antan. La conception est basée sur des principes bioclimatiques. Tout d'abord, l'orientation favorise les apports solaires dans les pièces de vies. Associée à une isolation renforcée, réalisée avec des matériaux biosourcés et à l'installation de menuiseries performantes, l'habitat de M. et Mme N. devient passif.

Pour le temps 2, l'extension se greffe délicatement en rez-de-jardin en venant refermer en partie la plateforme couverte. Le logement secondaire trouve ainsi son indépendance (entrée autonome, terrasse privative) tout en profitant des mêmes vues et apports solaires que le logement principal.

POUTAS Julie \_Architecte \_ Montreuil  
FRUIT Sarah \_Architecte \_ Langouët



ÉLÉVATION EST



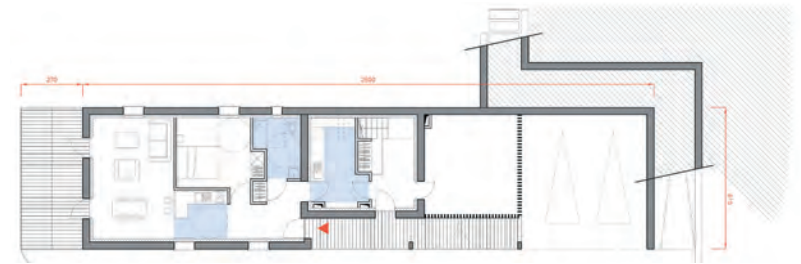
ÉLÉVATION NORD



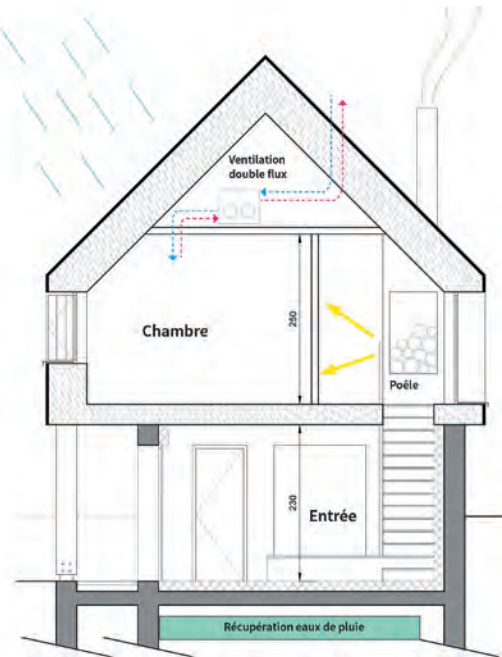
ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION SUD



PLAN DE NIVEAU RDC



COUPE TRANSVERSALE



PERSPECTIVE

2 TEMPS

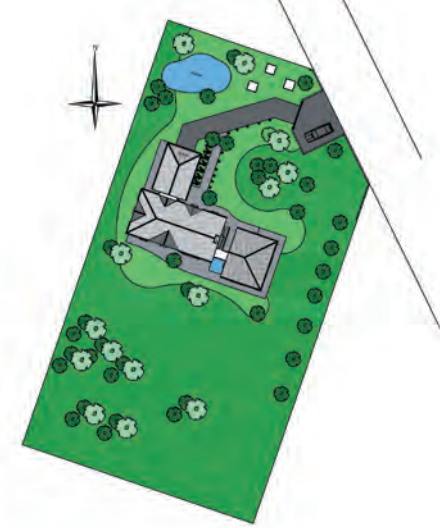
SITE C

LE PROJET D'EXTENSION

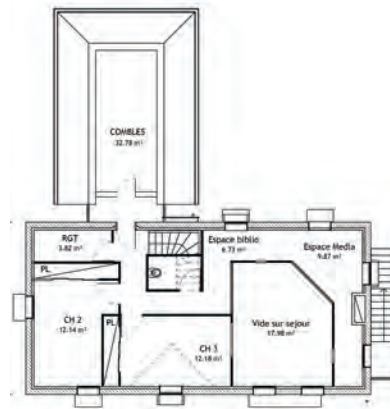
AUTRES CANDIDATURES

0149\_LA CERISE SUR LE GÂTEAU

DANS LE BOCAGE



PLAN DE NIVEAU RDC



PLAN DE NIVEAU R+1

Le projet s'implante dans une commune rurale à faible densité, à l'architecture traditionnelle marquée, où la parcelle du projet est bordée en ses limites par une haie basse. L'accès sur site est sur la voie. L'idée du projet est de présenter un parti paysager à fort caractère avec options. La courbe du terrain doit s'inviter et structurer les volumes du projet.

Plusieurs dispositifs vont être abordés pour ce projet : une noue pour récupérer les eaux pluviales, l'implantation d'arbres de hauts jets et de petites tailles, une intégration de zones de plantations fleuries, la création d'une zone boisée, de bassin intégré à la construction, la réalisation d'une voirie pavée et d'un cheminement piéton éclairé, la création de zone d'herbes hautes et basses, et le marquage « fort » de l'entrée sur site.

Le projet est réalisé en 2 phases. Le temps 2 correspondant à la réalisation d'une extension pour une personne de la famille qui pourrait être à mobilité réduite. L'extension réalisée tient compte de la réglementation sur l'accessibilité.

Comment allier modernité et architecture traditionnelle ?

Un premier axe serait de revisiter ou conserver des éléments de détails de l'architecture traditionnelle locale tels que la lucarne en triangle, l'escalier extérieur, la couverture trois pans, la proportion des ouvertures.

Le second axe s'appliquera à répondre à la question du « contemporain » en milieu rural traditionnel. Pour ce projet, la modernité ou contemporanéité s'affichera et se caractérisera par le choix des matériaux, le contraste des gris et touches de couleur, la mise en place de caissons pour ouvertures, la pose en tunnel des menuiseries avec appuis intérieur.



ÉLÉVATION SUD-OUEST



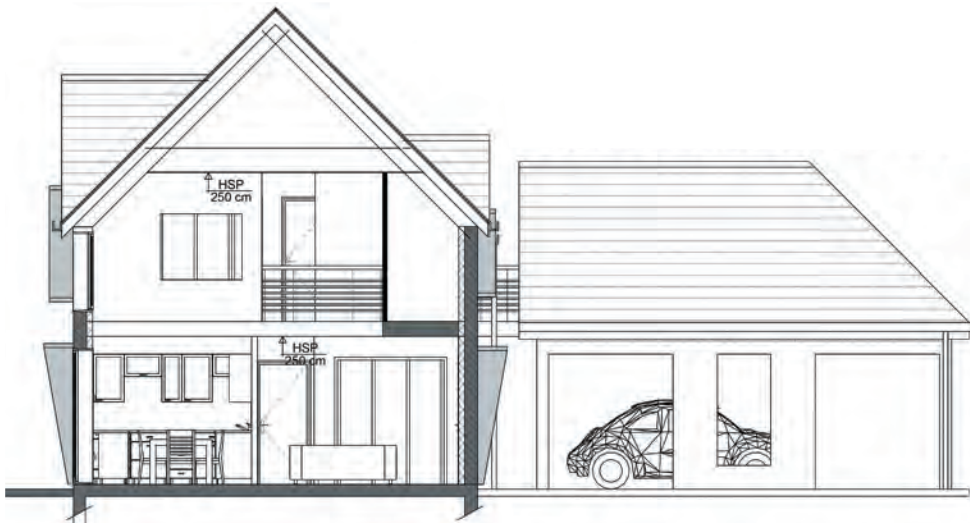
ÉLÉVATION NORD-EST



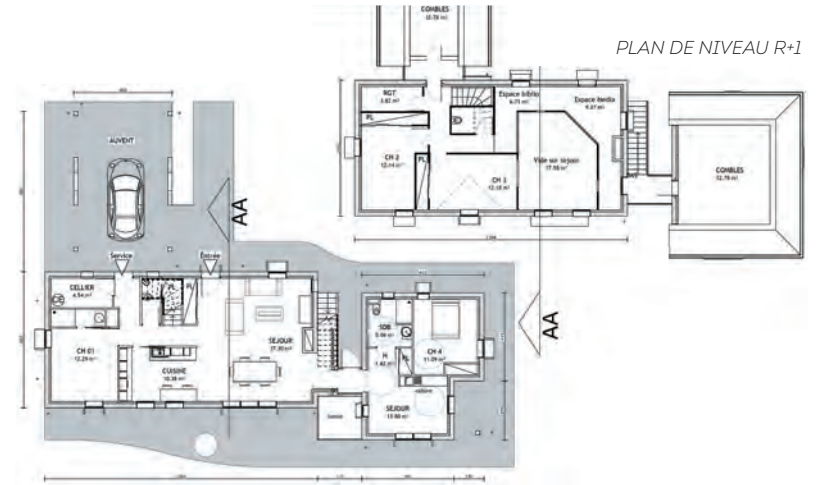
ÉLÉVATION NORD-EST



FAÇADE NORD-OUEST



COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE NIVEAU R+1

PLAN DE NIVEAU RDC



PERSPECTIVE

## B É N Y L E B O C A G E



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC



PLAN DE NIVEAU R-1

L'idée de cette proposition était de travailler avec les spécificités du paysage du Bocage virois. Sa composante en prairies, la topographie de la parcelle ainsi que son habitat dispersé posaient la question de l'implantation de la maison. Une implantation à mi-côte, pour éviter l'humidité des fonds de vallées, nous permet de respecter le code de l'architecture locale du Calvados mais aussi d'offrir au projet une unité de vie réellement autonome.

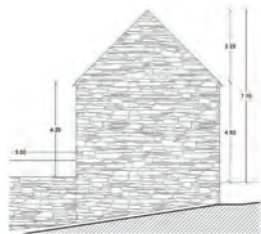
La maison est organisée en deux volumes de 6.5 m par 6.5 m construits en pierres de schiste, en granit au niveau du sous-sol et en ardoise pour la toiture. Ces deux volumes modestes dans leurs dimensions, abritent les pièces de vie unies par une serre en double hauteur. Cette serre est au centre du projet et fait du paysage environnant un acteur de la maison. Elle permet de réguler la température dans la maison en profitant de l'effet de serre en hiver et en créant un espace largement ventilé en été. La toiture exposée au sud, munie de capteurs photovoltaïques, permet à la maison d'être énergiquement autonome.

La maison respecte les besoins exprimés par la famille. On y retrouve une entrée dans un espace séjour généreux en double hauteur, du rangement, une cuisine, un spacieux cellier. Les différents chambres sont quant à elles reliées par une passerelle et pourront s'adapter au besoin d'indépendance au moment de l'adolescence.

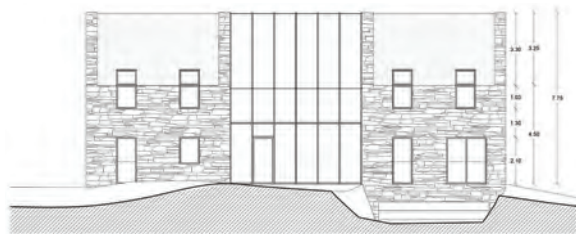
L'extension est une unité de vie autonome en bois qui vient prolonger l'espace de la salle de jeux. Il comprend une pièce de vie, une chambre, une cuisine ainsi qu'une salle de bain/wc. Elle est rattachée au reste de la maison mais elle dispose de ses propres accès, permettant au parent de la famille une grande autonomie. Cette extension pourra, en l'absence du parent, permettre d'accueillir des amis ou même d'amortir le coût de l'achat de la maison en étant loué.



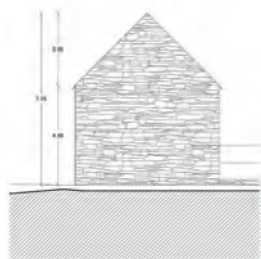
GRUSS-KOSKAS Théo \_ Architecte \_ Paris  
 ACTRY Sébastien \_ Architecte \_ Varredes  
 COURTEILLE Yann \_ Architecte \_ Châtenay-Malabry  
 GUERINEAU Julien \_ Architecte \_ Paris  
 DEMAZIÈRES Axel \_ Étudiant en architecture \_ Paris



ÉLÉVATION EST



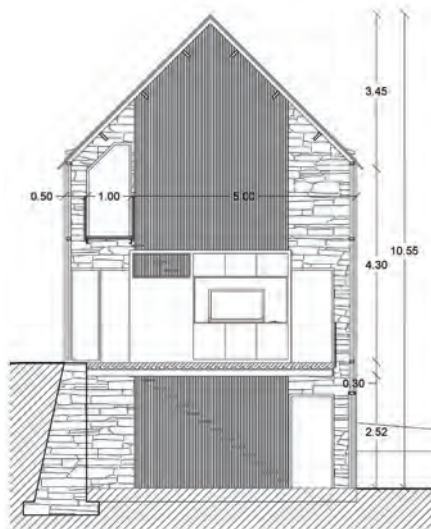
ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION SUD



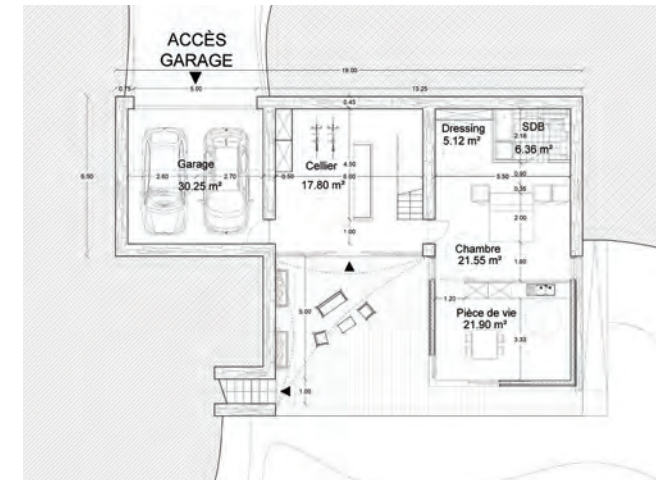
COUPE TRANSVERSALE

2 TEMPS

SITE C

LE PROJET D'EXTENSION

PLAN DE NIVEAU



AXONOMÉTRIES



Pignons en pierre de schiste



Planchers collaborants en béton sur poutres en bois



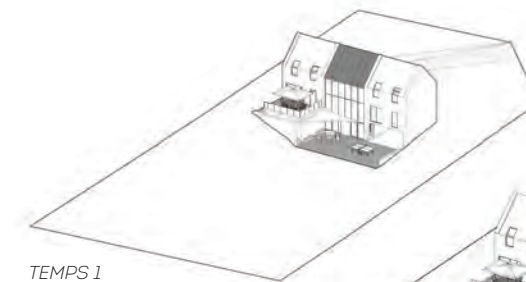
Façades en Pierre de Schiste



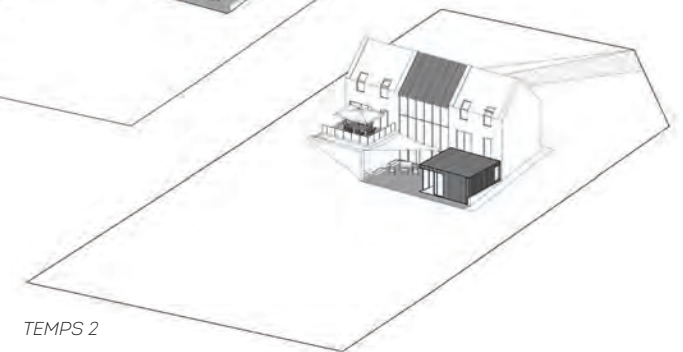
Couverture en Ardoise et verrière centrale



Extension en Structure Bois



TEMPS 1

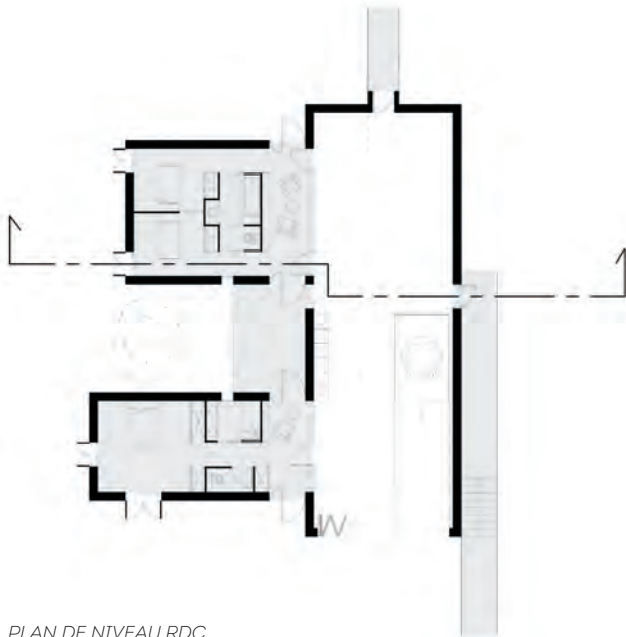
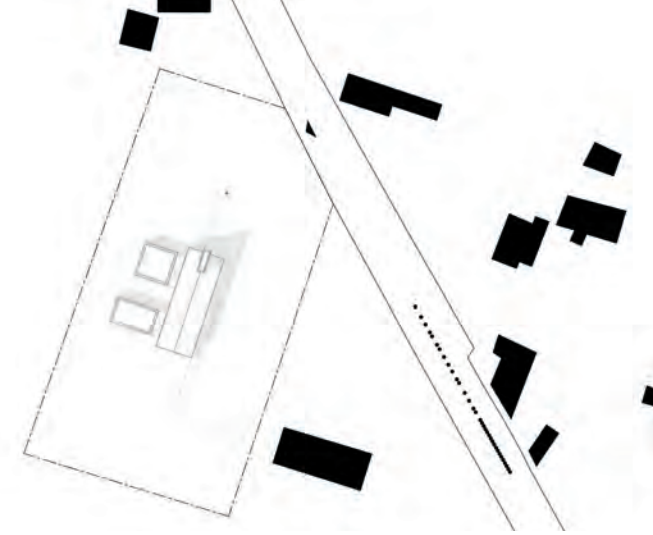


TEMPS 2

AUTRES CANDIDATURES

0153\_BÉNY LE BOCAGE

## L A N E F



PLAN DE NIVEAU RDC

Comment réinterpréter la maison traditionnelle du bocage virois tout en garantissant à chacun des espaces intimes et des espaces communs ?

La maison se compose de trois entités distinctes : un volume principal axé nord-sud en bardage métallique gris foncé, reprenant le gabarit de l'habitat traditionnel du bocage virois, et de deux volumes cubiques, à l'ouest, en Corian. Depuis la rue, la maison est entièrement fermée pour limiter le vis-à-vis ; seule une porte permet d'accéder au jardin. Au nord, une faille de verre toute hauteur marque l'entrée de l'habitation et cherche à réinterpréter les cheminées traditionnelles. A l'autre extrémité, au sud, la façade est entièrement vitrée.

Le volume principal, la « Nef », abrite l'espace commun sur un plateau libre de 102 m<sup>2</sup>. Il est volontairement évidé des espaces nuits pour offrir une plus grande flexibilité d'usage : espace de jeux pour les enfants, réceptions, espace de travail. La cuisine est le seul élément dessiné dans cet espace. La frontière entre l'intérieur et l'extérieur s'efface...

Les deux autres entités abritent, d'une part les chambres enfants et de l'autre la suite parentale. Dessinés comme des « alcôves », les volumes secondaires possèdent un espace salle de bain central intégré dans un volume bois. Indépendants, ils sont ouverts sur l'espace commun depuis des verrières qui jouent un rôle d'interstice habitable et permettent d'apporter de la lumière naturelle pour l'ensemble des espaces. La volumétrie minimaliste des espaces nuit s'efface pour renforcer la singularité de la « nef ».

Chaque ouverture est cadrée pour offrir des points de vues sur la nature environnante. Le parti pris architectural du temps 1 prend en compte la possibilité d'une extension pour le temps 2 ; l'extension deviendra une troisième alcôve annexée à la « nef ».

FABRE Jean-Philippe \_ Architecte \_ Versailles  
GOHIN Thomas \_ Architecte \_ Palaiseau  
PIERRE Adrien \_ Architecte \_ Mauzé-sur-le-Mignon



ÉLÉVATION EST



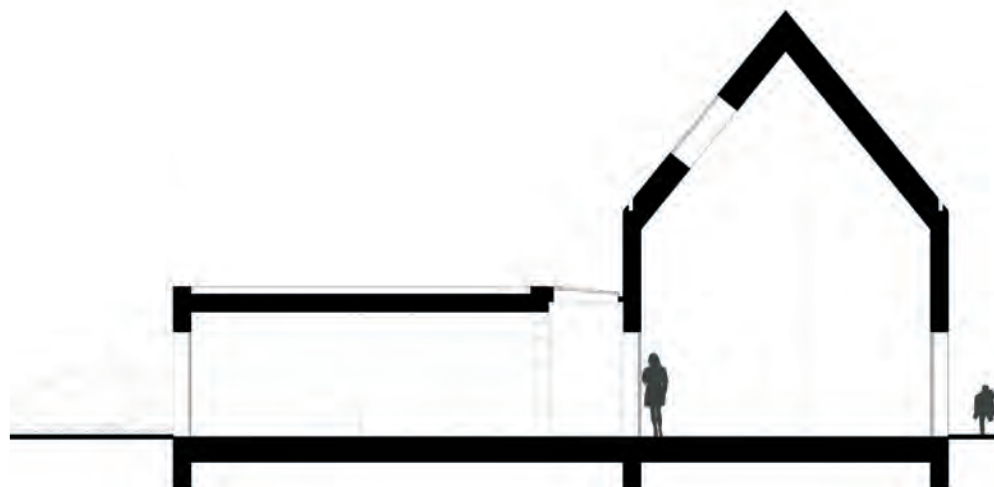
ELEVATION NORD



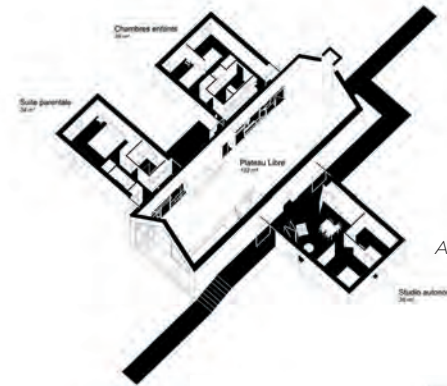
ÉLÉVATION OUEST



ELEVATION SUD



COUPE TRANSVERSALE



AXONOMÉTRIE



PLAN DE NIVEAU RDC

2 TEMPS

SITE C

LE PROJET D'EXTENSION



PERSPECTIVE

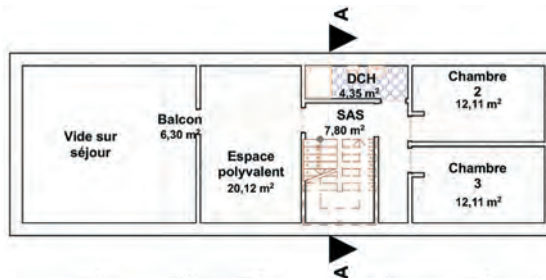
AUTRES  
CANDIDATURES

0155\_LA NEF

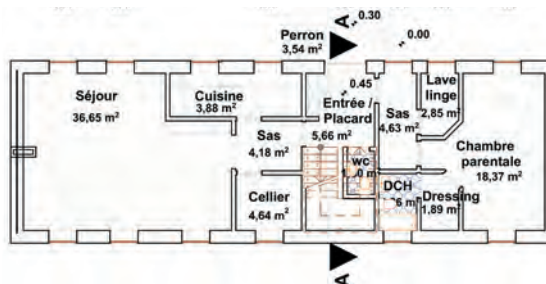
## MAISON DANS LE BOCAGE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC



**E**n plein milieu du paysage de prairie du Bocage se dresse notre bâtiment conçu à partir d'une trame rectangulaire et ayant des espaces bien pensés qui sont repartis de façon harmonieuse tout en favorisant une fluidité dans les échanges entre ces espaces.

Ce bâtiment conçu en deux temps allie harmonieusement la maison principale à la dépendance pour les personnes à mobilité réduite, sans dénaturer l'ensemble.

Avec une façade originale, minutieusement établie pour faire corps avec la particularité des façades de la région, la devanture d'ensemble dégage du même coup un espace assez considérable pour la cour.

Grace à sa longue baie vitrée servant de façade pour un côté du bâtiment principal, le bâtiment inspire le confort et un cadre convivial favorable à l'épanouissement d'une famille.

Il offre un intérieur apte à protéger les occupants des intempéries et également une belle vue sur l'environnement calme et naturel de l'extérieur.

Du haut de notre bâtiment en granit ou en pierre se dresse royalement un toit en ardoise agrémenté par une lucarne bâtière et une cheminée comme prolongement du pignon.



ÉLÉVATION SUD-EST



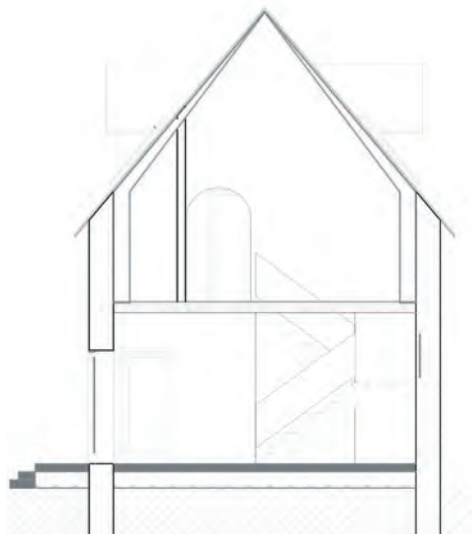
ÉLÉVATION SUD-OUEST



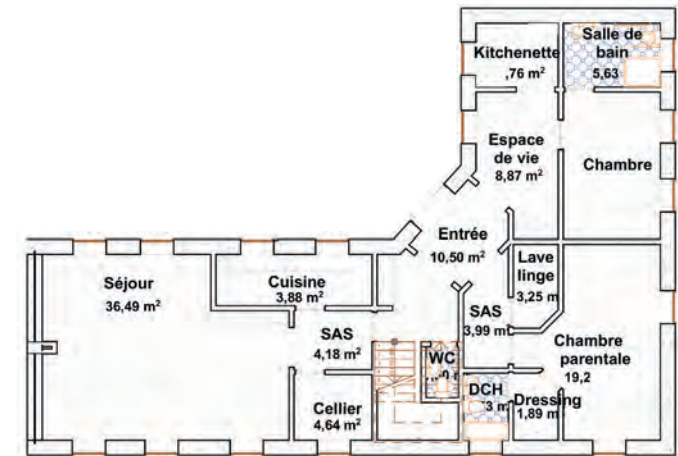
ÉLÉVATION NORD-OUEST



ÉLÉVATION NORD-EST



COUPE TRANSVERSALE

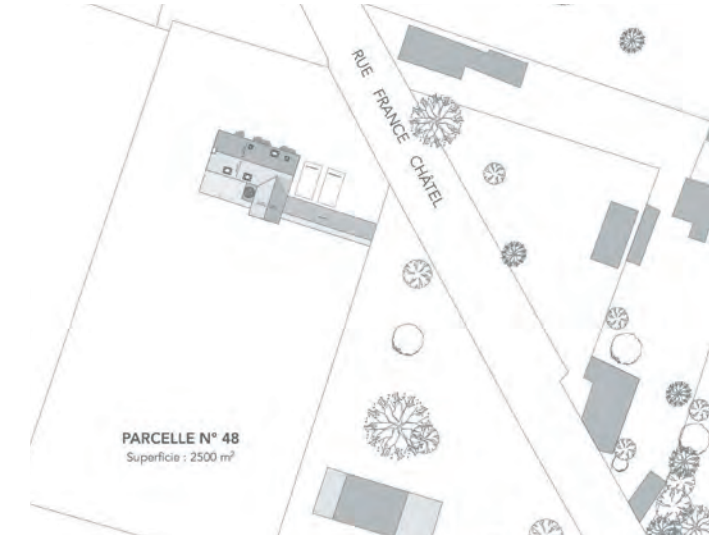


PLAN DE NIVEAU RDC



PERSPECTIVE

## LA MANIVELLE



PLAN DE NIVEAU R+1



PLAN DE NIVEAU RDC

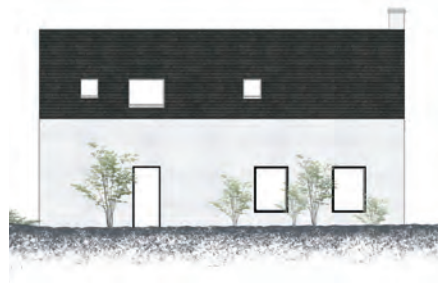
**P**aysage vallonné. Voilà les deux premiers mots que je me suis dit en me rendant dans le bocage virois afin de m'imprégner du site. Ce paysage, qui m'était totalement inconnu jusque-là, m'a pourtant agréablement surpris, tout comme son atmosphère, que j'ai presque assimilé à un léger dépaysement en comparaison à la plaine de Caen. Cette succession de petites vallées offre ainsi une splendide vue sur tout le territoire qu'il me semble nécessaire d'exploiter sans pour autant modifier sa topographie. Les cadrages vont alors donner toute leur importance au projet, par de petites ou grandes ouvertures.

La maison principale est située non loin de la rue France Châtel afin de rendre la maison accessible et de laisser libre le sud de la parcelle. Son esthétique est très traditionnelle, que ce soit par sa forme ou sa matérialité avec sa toiture en ardoise. En forme de «L», elle s'ouvre vers le paysage, et ce depuis la rue, à travers un jeu de transparence passant par le rez-de-chaussée. La cuisine est elle aussi un écrin de lumière et de clarté, la plongeant ainsi dans son environnement. Cette imprégnation nous pouvons la ressentir aussi dans l'espace libre à l'étage avec l'ouverture du pignon, offrant ainsi une vue sur toute la vallée. Pour relier ces deux niveaux, une ouverture zénithale au dessus de l'escalier apporte une source de lumière nécessaire dans la double hauteur de l'entrée.

L'extension, quant à elle, malgré sa forme traditionnelle, apporte une touche de modernité, avec le bardage bois de la façade qui se retourne en toiture dans le but de créer une enveloppe homogène. Située à l'ouest, elle possède les mêmes caractéristiques que la maison initiale. Elle s'articule avec la longère existante afin de former une sorte de « manivelle » afin qu'elle puisse jouir de toutes les orientations. Les espaces de vie sont orientés vers le paysage, et l'espace de nuit se tourne vers l'église.



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION OUEST



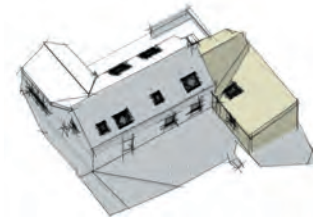
ÉLÉVATION SUD



COUPE TRANSVERSALE



COUPE LONGITUDINALE



PLAN DE NIVEAU RDC



PERSPECTIVE

# RÈGLEMENT

## 1. ORGANISATEUR

Le CAUE du Calvados organise son premier appel à idées en 2017.

## 2. OBJET DE L'APPEL À IDÉES

Pour sa 1<sup>ère</sup> édition, le CAUE met au défi les candidats !

Trois histoires familiales et trois sites sont proposés aux candidats :

- le Pays d'Auge
- le Bessin
- le Bocage

Les candidats participent à l'appel à idées en ne sachant pas sur quel site ils travailleront mais pourront s'inscrire à un, deux, ou trois sites.

L'appel à idées porte sur la proposition de concepts innovants pour la création d'une maison contemporaine mais respectant les typologies traditionnelles de l'architecture locale du Calvados et de leur intégration paysagère. Les propositions devront prendre en compte la vie d'une famille et ses évolutions.

L'appel à idées est avant tout un outil de réflexion et de communication à destination des élus, des habitants et des professionnels de la conception du cadre de vie.

## 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'appel à idées est ouvert aux jeunes architectes diplômés ou étudiants, ainsi qu'aux professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, thermiciens, aménageurs, constructeurs, architectes d'intérieur, designers...).

Les participants pourront se présenter seuls ou en équipe associant différentes compétences. En cas de réponse par équipe, un mandataire devra être désigné. Il sera le seul interlocuteur vis-à-vis de l'organisateur.

Les personnes participant à l'organisation de l'appel à idées (membres du CAUE du Calvados, comité technique et membres du jury) ne peuvent pas participer.

## 4. INSCRIPTIONS

L'inscription à l'appel à idées « Je réinvente ma maison » est gratuite.

Pour participer, l'inscription individuelle ou par équipe est obligatoire par voie électronique ou par courrier avant le 18 juillet 2017. L'inscription sera confirmée par l'organisateur et la participation à la consultation sera notifiée par courriel au candidat ou à l'équipe. L'appel à idées portant sur trois secteurs géographiques du Calvados (Pays d'Auge, Bessin, Bocage), chaque équipe se verra attribuer un secteur de manière aléatoire et équilibrée. Un même candidat ou une même équipe pourra s'inscrire pour plusieurs sites. Les participants inscrits pourront poser des questions sur les objectifs, les attentes, l'organisation de l'appel à idées jusqu'au 16 août 2017 à l'adresse suivante [concours@caue14.fr](mailto:concours@caue14.fr).

## 5. INFORMATIONS ET DOCUMENTS À DISPOSITION DES CONCURRENTS

Au lancement de l'appel à idées, l'organisateur mettra à la disposition des équipes depuis le site internet [www.caue14.fr/appe-a-idees-1](http://www.caue14.fr/appe-a-idees-1), un ensemble de documents accessibles en téléchargement :

- la présentation de l'appel à d'idées
- le règlement de l'appel à d'idées
- la fiche d'inscription

Une fois l'inscription confirmée par l'organisateur et le site précisé aux candidats, ceux-ci recevront par mail, à partir du 10 juillet 2017, un numéro d'identification (à reporter sur l'enveloppe cachetée, sur la couverture et sur chaque page du dossier A3), ainsi que les éléments de travail suivants :

- le dossier de consultation regroupant les enjeux, les attentes, les champs d'investigation et les modalités de participation à l'appel à idées (présentation des sites de l'appel à idées, histoire de la famille, enjeux et documents graphiques)
- les documents de travail (cadastre, fonds de plan, photos, etc ...)
- la maquette de mise en page type A3
- la bibliographie

Les parcelles proposées étant privées, il est conseillé d'utiliser les documents mis à disposition. Le CAUE ne garantit pas d'accès public au site et n'est pas responsable des problèmes rencontrés sur le terrain.

## 6. RENDU DES PROPOSITIONS

Les projets proposés seront identifiés par un titre choisi par les candidats/équipes. Chaque planche comportera le titre et le numéro d'identification du candidat/équipe. L'orientation et l'échelle seront indiquées sur l'ensemble des documents présentés.

Les candidats devront remettre leurs propositions sous la forme suivante :

- **Un dossier papier A3, relié, non plié, orientation paysage, comprenant**
  - Le plan masse, les plans/élévations/coupes/perspectives/croquis du projet
  - La note d'intention
- **Une enveloppe A4 cachetée et vierge de toute indication**, à l'exception du numéro attribué au candidat lors de l'inscription, renfermant les noms, qualifications et coordonnées des candidats (adresse, téléphone et mail)
- **Un support numérique (type CD/DVD ou clé USB) comprenant :**
  - Les planches A3 au format PDF (résolution 300 dpi minimum - RVB)
  - L'ensemble des documents graphiques dissociés au format PDF (pour les plans/élévations/coupes : format PDF vectoriel, 300 dpi minimum - RVB)
  - la note d'intention (entre 2500 et 3500 caractères, espaces compris, format texte)

Les éléments à fournir seront listés de façon détaillée dans le programme de chaque site.

## 7. IDENTIFICATION ET ANONYMAT DES CANDIDATS

Le rendu des projets est fait sous forme anonyme. Aucun des documents ne doit être signé du nom des membres de l'équipe. Chaque candidat de l'appel à idées portera sur son dossier le code d'identification remis à réception des candidatures.

L'enveloppe d'identification des candidats ne sera ouverte qu'à l'issue du jugement des projets par le jury.

## 8. REMISE DES PROJETS, ASSURANCE ET TRANSPORT

L'envoi du matériel de rendu est sous la seule responsabilité des participants. Les frais induits (acheminement et assurance éventuelle) sont à la charge des participants. La réception d'un rendu endommagé et inexploitable pourra être considérée comme motif d'exclusion : une attention toute particulière devra donc être portée sur les conditions d'envoi (emballage et prestataire). Les prestations seront déposées contre récépissé au CAUE du Calvados jusqu'au 2 octobre 2017 avant 12 heures, ou envoyées au plus tard le 2 octobre 2017 en recommandé avec accusé de réception, cachet de la Poste ou du transporteur faisant foi, à l'adresse suivante : Appel à idées - Je réinvente ma maison, CAUE du Calvados, 28 rue du Jean Eudes, 14000 CAEN



## 9. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU CONCOURS

Le déroulement de l'opération se fera selon le planning suivant :

- 14 juin 2017 : lancement officiel à partir du site internet du CAUE14
- 18 juillet 2017 : date limite des inscriptions
- 16 août 2017 : date limite de réponse aux questions
- 2 octobre 2017 : date limite de remise des prestations par les candidats
- décembre 2017 : réunion du jury
- avril 2018 : proclamation des lauréats, publication et remise des prix
- 2<sup>ème</sup> semestre 2018 : exposition des propositions

Le CAUE se réserve le droit d'apporter des modifications à ce calendrier prévisionnel.

## 10. PRIX

Selon les modalités présentées ci-après, chaque site (Pays d'Auge, Bessin, Bocage) fera l'objet d'un prix, ainsi 3 lauréats seront désignés par le jury. Chaque lauréat se verra remettre un prix dont l'enveloppe globale est de 3000 euros. Le montant des prix sera le même pour les trois lauréats. En cas de participation par équipe, le chèque sera attribué au mandataire. Le jury se réserve le droit d'attribuer des mentions. Le jury est souverain quant à l'attribution des prix.

## 11. COMPOSITION DU JURY

Un jury composé de personnalités reconnues pour leurs compétences ou leur intérêt dans les domaines concernés étudiera les différentes propositions et désignera les trois lauréats. Ce jury sera présidé par le Président du CAUE du Calvados.

Il comprendra également :

- un représentant de l'Union Amicale des Maires du Calvados (UAMC)
- un représentant du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Normandie (CROA)
- des représentants des collectivités locales
- un constructeur de maisons individuelles
- au moins un architecte libéral
- un représentant de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)
- un promoteur ou un aménageur
- trois personnalités, professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage

La composition du jury est susceptible d'être modifiée.

Le comité technique ne fera pas partie du jury.

Les lauréats seront prévenus confidentiellement à l'issue des travaux du jury. Ils s'engagent à être présents à la cérémonie de la remise des prix et, à cette occasion, à présenter leur proposition sous forme d'une intervention publique.

## 12. ORGANISATION ET COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU JURY

Un comité technique sera chargé de vérifier la conformité des dossiers et de préparer les travaux du jury.

Le comité technique pourra exclure avant la sélection :

- les propositions incomplètes (pièces manquantes, incomplètes ou inexactes)
- les propositions arrivées hors délais
- les propositions ne respectant pas les formats et le cadre graphique imposé (dimensionnements ...)
- les propositions qui ne portent pas sur l'un des sites imposés
- les participants n'ayant pas rempli l'ensemble des conditions de rendu et du présent règlement (anonymat, etc...)

Le jury procédera à un examen des prestations remises par les concurrents.

À l'issue du jugement des prestations, le compte-rendu des délibérations indiquera notamment :

- les noms des concurrents exclus, le cas échéant, la ou les raisons de l'exclusion
- les lauréats retenus, les mentions éventuelles et un commentaire sur leurs prestations

## 13. CRITÈRES DE JUGEMENT

Le jugement des prestations des concurrents se référera aux thèmes de réflexion proposés et portera une attention particulière aux points suivants, sans ordre de critère :

- au respect du projet de la famille
- à l'intégration et à l'insertion paysagère
- au respect de la typologie
- au choix des teintes et des matériaux
- à la qualité de vie moderne
- au nouveau regard porté sur la manière d'habiter
- à l'originalité de la revisite, à l'innovation apportée
- à la cohérence du projet et de l'enveloppe allouée

## 14. SUITES DONNÉES À L'APPEL À IDÉES

Les prestations remises par les candidats et considérées comme recevables par le jury pourront faire l'objet d'une publication et d'une exposition qui seront réalisées par le CAUE, dont il assurera une diffusion à vocation pédagogique et promotionnelle. Des outils pourront être développés assurant la sensibilisation du grand public.

Dans la perspective d'une publication des réponses architecturales les plus pertinentes et du montage d'une exposition, des outils pourront être développés pour la sensibilisation du grand public.

De manière générale, « Les Défis du CAUE du Calvados » visent à :

- élargir le débat sur l'habitat et l'urbanisme
- favoriser la diffusion de réponses architecturales novatrices et la mise en place de processus urbains innovants
- encourager les concepteurs

## 15. DROITS DE PROPRIÉTÉ ET UTILISATION DES RENDUS

La participation à l'appel à idées implique l'acceptation de l'utilisation gratuite de tous les documents écrits, graphiques ou photographiques des rendus à des fins d'information et de publication des projets (cession au CAUE du Calvados uniquement du droit de reproduction dans les conditions fixées par la loi 57.298 du 11 mars 1957), sans limitation de durée. Le CAUE du Calvados aura ainsi la liberté d'utiliser les éléments graphiques fournis en vue de toute publication non commerciale dans le cadre de ses actions et de ses missions. Toute autre utilisation fera l'objet d'une demande d'utilisation spécifique. Cela ne remet pas en cause la propriété intellectuelle des concepteurs sur leurs propositions. Les documents fournis par les candidats ne seront pas restitués à l'issue de l'appel à idées.

## 16. APPLICATION DU RÈGLEMENT

La remise des prestations par les concurrents emporte leur acceptation des clauses du présent règlement. Les divers manquements aux règles de la consultation sont soumis par la commission technique au jury qui décide souverainement de l'exclusion éventuelle des concurrents, pour des motifs liés au non respect partiel ou total des dispositions et règles de la consultation. Il ne sera pas étudié de réclamation concernant l'application du règlement, l'utilisation ou la non utilisation des propositions. En cas de force majeure, le CAUE du Calvados se réserve le droit de reporter ou d'annuler l'appel à idées sur un des sites ou sur l'ensemble des sites sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

# JURY

**Hubert COURSEAUX**

Président du CAUE du Calvados,  
Président du jury

**Thibault BARRAULT**

Architecte, Agence Barrault & Pressacco

**Grégoire BASSINET**

Paysagiste, Agence BTP (Bassinnet Turquin Paysage)

**Jean-Charles DE SEZE**

Architecte du patrimoine,  
Représentant le conseil d'administration du CAUE

**Etienne DEBRÉ**

Architecte,  
Représentant Territoires Pionniers Maison de l'Architecture - Normandie

**Olivier GOSSELIN**

Architecte,  
Directeur du CAUE de Seine Maritime

**Catherine GOURNEY-LECONTE**

Conseillère régionale,  
Maire de Campagnolles

**Sabine GUITEL**

Urbaniste,  
Directrice du CAUE de l'Eure

**Dominique LAPRIE SENTENAC**

Architecte urbaniste de l'État,  
Chef de l'Unité Territoriale de l'Architecture et du Patrimoine du Calvados

**Céline LEPOURRY-BERNARD**

Architecte, Agence Lepourry-Bernard

**Nathalie MONTIGNÉ**

Directrice, Le Pavillon

**Olivier PAZ**

Maire de Merville-Franceville,  
Président de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge

**Patrick THOMINES**

Vice-président, Bessin Urbanisme

**Cédric VIVIER**

Dirigeant, Constructions Norelis

**Stéphane WOLF**

Directeur, Bessin Urbanisme

# COMITÉ TECHNIQUE

**Audrey DUREL**

Chargée de communication, CAUE du Calvados

**Hélène JANDRICEK**

Documentaliste, CAUE du Calvados

**Guillaume JACQUET**

Architecte conseil, CAUE du Calvados

**Véronique JOSSET**

Infographiste, CAUE du Calvados

**Bertrand LÉGUILLON**

Architecte conseil, CAUE du Calvados

**Géraldine LOUVEL**

Chargée de communication, CAUE du Calvados

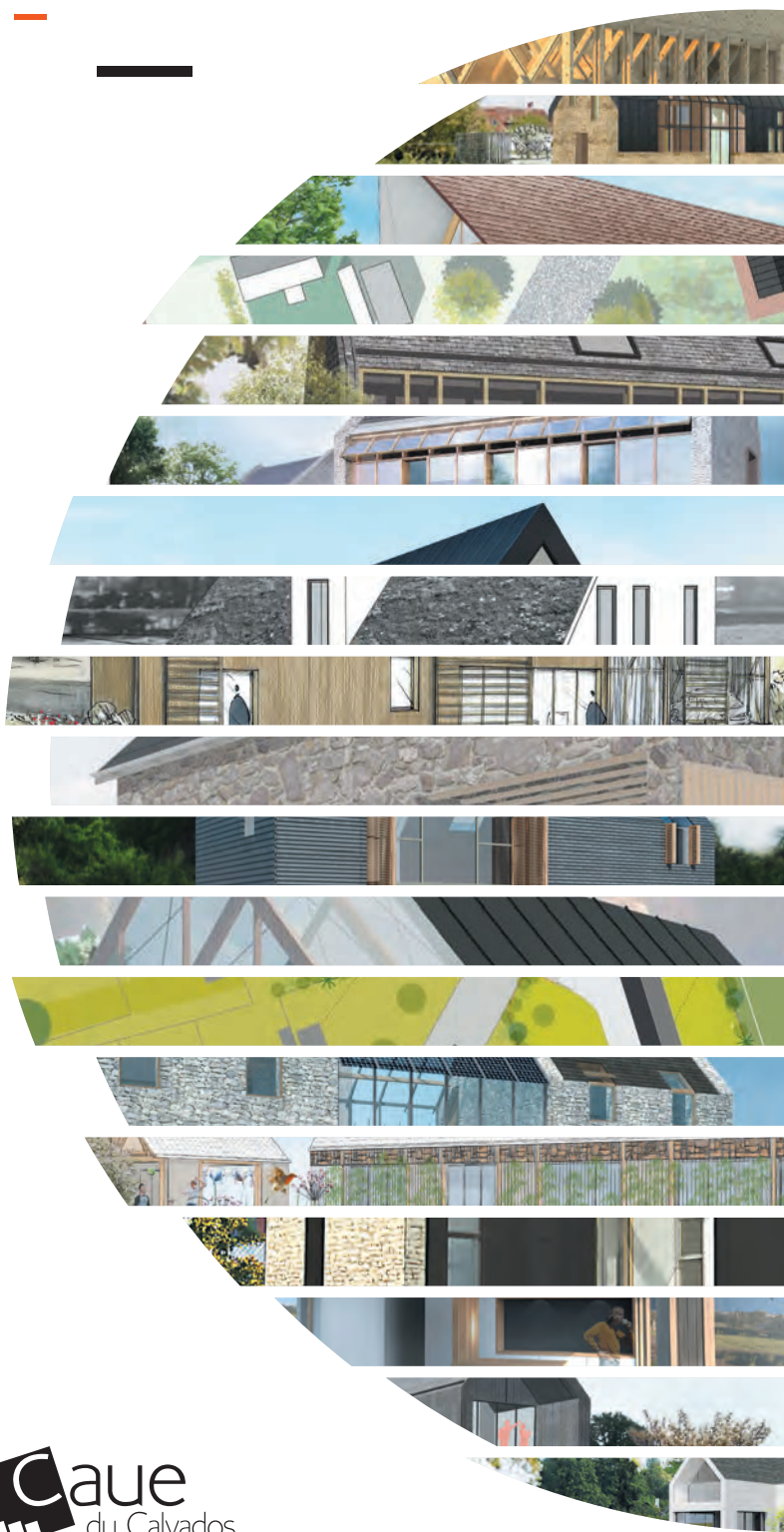
**Fabien TESSIER**

Directeur, CAUE du Calvados

**Benoit VIVIEN**

Architecte conseil, CAUE du Calvados





LES  
DÉFIS  
DU  
CAUE  
14

—  
APPEL  
À  
IDÉES  
—

Pour promouvoir la qualité architecturale, le CAUE du Calvados a lancé son premier appel à idées «Je réinvente ma maison, vers une évolution des typologies traditionnelles du Calvados».

Ce concours d'idées permettait à chacun de relever un défi fixé par le CAUE. En donnant forme aux aspirations nouvelles des sociétés, il était question ici de bâtir des maisons contemporaines, capables d'évoluer au fil des ans tout en respectant le paysage de nos communes.

Les participants étaient invités à réaliser un, ou plusieurs projets, à travers les sites proposés, illustrant leur perception de l'architecture et de l'innovation.

LES ÉDITIONS DU CAUE DU CALVADOS  
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU CALVADOS  
28 RUE JEAN EUDES - 14000 CAEN  
02 31 15 59 60  
WWW.CAUE14.FR

contact@caue14.fr  
f www.facebook.com/caue14  
t https://twitter.com/caue\_calvados  
in www.linkedin.com/in/caue14